26e Année — N° 3 — 1er Février 1919

GENERAL LIBRARY
MAR 13 1919
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

DIRECTEURS

ERNEST LAVISSE
de l'Académie française

MARCEL PRÉVOST
de l'Académie française

SOMMAIRE

		Pages
H. Wickham Steed	*L'Empire britannique et la Libération des Peuples*	449
Jacques Boulenger	*L'Affaire Shakespeare*	461
Odette Keun	*Les Oasis dans la Montagne : L'Aurès*	490
Jean de Granvilliers	*Le Prix de l'Homme* (2e partie)	525
Charles Rist	*L'Indemnité de Guerre vue par les Allemands*	568
J.-G. Prod'homme	*Anciennes Fêtes royales*	583
Armèn Chanian	*La Danseuse de Shamakha* (fin)	598
Louis Batiffol	*La Proclamation de l'Empire allemand à Versailles*	637
XXX	*Les Problèmes de la Démobilisation. — II*	655

Copyright 1919, *Revue de Paris*.

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1919

La REVUE DE PARIS, qui est très régulièrement remise à la poste la veille du 1er et du 15 de chaque mois, arrive très en retard depuis quelque temps et un grand nombre de nos Abonnés se plaignent à juste titre. Nous avons, à maintes reprises, fait les réclamations nécessaires auprès de l'Administration des Postes qui donne comme excuse l'encombrement du trafic postal. Comme nous craignons que cette situation ne se modifie pas de suite, nous prions nos Abonnés de bien vouloir ne nous adresser de réclamation que quelques jours après le 1er et le 15 de chaque mois.

LIVRES NOUVEAUX

SIMON LE PATHÉTIQUE,
par **Jean Giraudoux.**

Les lettrés, qui ont goûté la qualité si fine du talent de M. Jean Giraudoux dans ses essais précédents, liront avec curiosité ce livre qui nous montre l'écrivain sous un aspect nouveau, celui du romancier. Ils y verront comment l'auteur des *Provinciales* et de l'*Ecole des Indifférents*, a su conserver dans son originalité entière, le roman proprement dit comme dans la fantaisie romanesque, ainsi que l'indépendance capricieuse de ses allures. Ce début vaudra de nouvelles sympathies littéraires à M. Jean Giraudoux sans déconcerter les anciennes, et fera connaître un autre aspect de son talent.

NASR' EDDINE ET SON ÉPOUSE,
par **Pierre Mille.**

Nasr' Eddine Hodja est un illustre personnage qui vécut au xe siècle, un des familiers de Timon, le souverain qui fut en son temps une façon de Guillaume II et dressa pour sa gloire une pyramide de quatre-vingt-dix mille têtes. Il paraît que ce Nasr' Eddine était digne de son maître. Cependant, la légende lui a fait une renommée de débonnaireté et de jovialité. Ces renversements de la vérité historique ne sont pas rares dans le folklore. M. Pierre Mille a pris son héros sous l'aspect légendaire et en fait un très bon diable de Persan, tout à fait réjouissant et savoureux. Dire que la fantaisie, le pittoresque et l'humour abondent dans ce livre nous paraît superflu. C'est de l'excellent Pierre Mille.

Dans son prochain numéro la* REVUE DE PARIS *publiera la première partie de

LA VIE COMMENCE DEMAIN

roman de

GUIDO DA VERONA

l'auteur nouveau qui obtient sans contredit le plus grand succès en Italie.

L'AVIATION DE DEMAIN,
par **Jean Dargon.**

La guerre a créé vraiment l'avion, en 1914 encore instrument imparfait de dangereuses expériences sportives. La paix revenue se voit dotée d'une merveilleuse invention, de centaines d'usines, de milliers d'appareils, — et ne sait qu'en faire. Il faut créer au plus tôt l'aviation industrielle et commerciale. M. J. Dargon discute en technicien les types à choisir, les lignes aériennes à créer et à équiper, — tout d'abord entre la France, l'Afrique du Nord et l'A. O. F. Ce livre tout en précisions et en raisonnements nous fait entrevoir un monde nouveau et prochain, et une révolution dans les transports aussi formidable que l'apparition de la locomotive.

LA QUESTION YOUGO-SLAVE,
par **Auguste Gauvain.**

Au moment où commencent les négociations de paix, il importe que le public connaisse les pièces du plus retentissant des procès qu'ouvre la dislocation de l'Autriche-Hongrie. Dans quelle mesure se réalisera l'unité du peuple yougo-slave, quelles seront les frontières du nouvel État en gestation ; jusqu'où s'étendra-t-il au nord ; sur combien de kilomètres de côtes sera-t-il autorisé à border l'Adriatique? M. Auguste Gauvain, expose avec sa pénétration et sa lucidité coutumières les éléments de ce débat où se heurtent le droit des nationalités et les thèses d'un impérialisme déjà hésitant.

L'EMPIRE BRITANNIQUE ET LA LIBÉRATION DES PEUPLES[1]

Aujourd'hui la guerre est gagnée ; la paix ne l'est pas encore. Nous nous trouvons dans une situation intermédiaire. La tension de la lutte armée ne soutient plus nos esprits fatigués, et les travaux de la paix nous attendent. C'est un moment périlleux. Gardons-nous de la défaillance ! La tâche qui se présente aux peuples alliés et associés est immense. Ils ont à projeter dans l'avenir, à travers une juste paix, le dévouement, la solidarité et l'effort communs qui leur ont permis de vaincre non seulement les forces ennemies, mais aussi la crainte et les possibilités de division dans leurs propres rangs.

Tandis que la guerre en appelait aux instincts les plus solides et faisait pressentir les conséquences fatales d'un fléchissement, même momentané, les négociations interalliées pour la paix peuvent éveiller des appétits ou, tout au moins, faire naître une tendance à mesurer les revendications selon l'étendue et l'intensité de la contribution de chacun au triomphe commun. Contre ces dangers il n'y a qu'un moyen de se prémunir : la pensée constante que, quelque grand qu'ait pu être l'effort de chaque nation particulière, cet effort, à lui seul, n'aurait certainement pu nous assurer la victoire. Si nous voulons une paix digne de cette victoire, il

1. Conférence faite à la Société *Foi et Vie*. Voir les précédentes conférences, *Revue de Paris* du 1er juin 1915, du 1er avril 1916, des 15 février et 15 décembre 1917.

faudra que nous apportions à son élaboration le même esprit de concorde, la même discipline morale, le même désir de nous entr'aider qui nous ont mis en mesure de dicter les conditions de l'armistice à l'adversaire vaincu.

Je me suis toujours défendu d'exalter l'œuvre de l'Angleterre. Il me serait facile aujourd'hui de lire un catalogue des efforts et des exploits britanniques sur terre et sur mer. J'y renonce. Je préfère examiner, dans un esprit de saine critique et de sobre prévision, les problèmes qui sont à résoudre et en chercher les solutions possibles.

L'Empire britannique a-t-il vraiment fait la guerre pour libérer les peuples? Je crois que oui, mais je rappelle qu'au mois de mai 1915, lorsque je parlai pour la première fois devant cet auditoire, je disais : « L'Anglais est surtout une créature d'instinct. Il se méfie des idées. Il a horreur de la logique... Un instinct plus profond que la raison lui dit que la vie elle-même n'est pas logique, qu'elle est faite d'énergie, souvent aveugle, dont les ressorts se trouvent au-dessous du seuil de la connaissance. » Si, en 1914, on avait demandé aux peuples britanniques de faire la guerre pour la libération des autres peuples, ils se seraient peut-être gratté l'oreille ; la don-quichotterie préalable n'est guère dans leur tempérament. Mais lorsqu'on leur a demandé de faire la guerre pour résister à l'écrasement d'une petite nation dont la neutralité avait été garantie par leur gouvernement, ils n'ont pas hésité. Leur esprit va du particulier au général, et non pas du général au particulier. L'empirisme qui est le fond de leur caractère, leur a fait comprendre immédiatement la signification du cas spécial qui leur était présenté. Mais on se tromperait, et de beaucoup, si l'on supposait que la guerre a semblé moins sainte aux peuples britanniques parce qu'il s'agissait seulement pour eux, en l'espèce, du maintien de leurs engagements envers une petite nation, que s'il s'était agi de la libération de l'humanité entière. Si, dans la suite, la guerre a pris à leurs yeux son caractère de croisade libératrice, il n'en reste pas moins vrai que c'est la cause de la Belgique qui a donné à toute la guerre sa qualité morale, — j'allais dire transcendante, — qui la distingue de toutes les grandes guerres du passé et qui rend sacrilège toute idée de la clore par une paix

moins noble ou moins juste que ne l'a été la conduite de la guerre elle-même.

Après la lecture de l'armistice à la Chambre française, le 11 novembre, M. Clemenceau a salué les soldats de France, « autrefois les soldats de Dieu, aujourd'hui les soldats de l'humanité, toujours les soldats de l'idéal ». Peut-on dire que les soldats britanniques sont, dans le même sens, les soldats de l'idéal?

Si l'Anglais est réfractaire aux idées générales, il ne l'est pas aux sentiments généreux. Le soldat britannique a donné tranquillement, simplement sa vie, croyant que c'était son devoir de la donner pour rendre impossible à l'avenir les abominations dont il était le témoin. Si l'on avait demandé aux soldats anglais, au commencement d'une offensive, pourquoi ils allaient se battre, ils n'auraient probablement pas répondu que c'était pour réaliser un idéal mais pour faire leur devoir selon les ordres reçus. Et pourtant, ces mêmes hommes, dans leurs lettres intimes à leurs parents, ne cachaient pas la conviction profonde que leurs souffrances et leurs sacrifices seraient intolérables s'il n'y avait l'espoir de faire un monde meilleur, et de mettre leurs enfants à l'abri d'épreuves encore plus terribles.

Les soldats britanniques dans leur ensemble ont fait tout simplement la guerre à la guerre, et ils ne conçoivent pas que la paix ne soit qu'une trêve. Ils la veulent bonne, juste et définitive. Voilà la tâche à laquelle vont être attelés les délégués des gouvernements alliés et ceux des États-Unis. La plupart de ces délégués n'auront pas combattu. Peut-on être sûr qu'ils seront pénétrés de la résolution de leurs peuples, à savoir que la paix ne doit contenir aucun germe d'une conflagration nouvelle. Comme proposition générale, ils acceptent bien l'idée d'une paix durable et même celle d'une ligue des nations qui garantirait les solutions diplomatiques des problèmes principaux ; mais il y a loin de cette acceptation intellectuelle d'une thèse à la conviction dynamique qui seule peut donner aux hommes d'État et aux diplomates la force de surmonter les difficultés formidables qui nous séparent encore de la féconde paix promise.

La victoire a été l'œuvre des peuples. La paix doit être

également leur œuvre. Quelle est la profonde raison de l'immense popularité dont jouit en Angleterre et aussi en France — on vient de le voir — le président des États-Unis? Sa personnalité? Sans doute, en partie. Sa situation comme chef d'un peuple qui a fourni aux Alliés l'aide décisive, qui leur a assuré la victoire? Cette qualité donnerait certes au président Wilson droit à toute la gratitude, à toute la respectueuse affection des peuples alliés. Mais il y a autre chose. Le secret de la popularité du président, en Angleterre au moins, se trouve plutôt dans le sentiment qu'il a formulé mieux que personne les aspirations des démocraties alliées et dans la conviction qu'il mettra en œuvre toute son immense influence afin de les réaliser. Et si l'on pouvait obliger les gouvernements alliés à se confesser franchement, je crois, et j'ai des raisons de croire que certains d'entre eux comptent sur le président Wilson pour les tirer d'affaire lorsqu'ils se trouveront en face des difficultés qui découleront de leurs fautes passées.

N'est-ce pas trop que d'attendre d'un seul homme, quelque puissant qu'il soit, le règlement, même en principe, des problèmes presque insolubles qui nous guettent? Ne vaudrait-il pas mieux que les gouvernements alliés d'Europe commençassent par un essai franc et honnête de rédiger leurs conceptions d'une juste paix, selon les principes qu'ils professent?

Peut-on être sûr que le président et ses conseillers auront assez d'esprit européen, pour ne pas dire d'esprit mondial, pour trouver la solution juste lorsqu'il s'agira de problèmes auxquels le grand peuple transatlantique était, hier encore, complètement étranger? Croit-on que le président Wilson soit si désireux de jouer le rôle de juge et arbitre dans toutes les questions possibles, qu'il saura gré aux Alliés de lui laisser la responsabilité de tant de besogne? Ne serait-on pas plus courtois envers lui si l'on se décidait d'avance de ne porter dans les conversations préliminaires et dans la conférence interalliée, aucune proposition, aucune revendication qui ne soit, à tous égards, juste et justifiable, et nullement sujette à marchandage? Plus les programmes des gouvernements alliés européens — et celui des États-Unis, ne l'oublions pas, n'est qu'un gouvernement associé — élimine-

ront de leurs revendications toute demande qui irait au delà des nécessités absolument vitales de leurs nations, et plus ils contribueront à l'accélération et à la bonne harmonie des difficiles travaux de la paix.

On ne fait aucune injure au président Wilson si l'on rappelle que les idées qu'il a formulées ne sont pas sa propriété individuelle. Il n'en revendique pas les droits d'auteur. Elles sont communes à tous les grands peuples alliés. Elles ont été l'esprit même de la sainte guerre libératrice où nous, France et Angleterre, nous avons combattu côte à côte depuis le mois d'août 1914 ; et j'ajouterai que, si nos gouvernements ont pris des engagements contraires à ces idées, ils ont faussé les désirs et les intentions de leurs peuples.

Les peuples ne se sont pas battus pour des acquisitions de territoire. Si l'Alsace et la Lorraine n'avaient jamais été françaises, les sublimes soldats de la France ne se seraient pas sacrifiés comme ils ont fait ; même si tous les Alliés ensemble leur avaient promis comme récompense la moitié de l'Europe, ils ne seraient pas entrés en guerre. Pour eux, l'Alsace et la Lorraine étaient le symbole de la justice outragée, du droit violé, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, que la France a souvent proclamé, pour lequel elle a combattu plus d'une fois. Et les plénipotentiaires de la future conférence feraient injure au peuple français, s'ils lui comptaient l'Alsace-Lorraine comme une acquisition territoriale. Le droit des Alsaciens-Lorrains de revenir sans conditions à la mère-patrie est supérieur à tous les autres droits qu'on peut invoquer au nom du principe des nationalités. Certes, le principe des nationalités doit être inviolable ; et si, dans son application pratique, des tempéraments seront inévitables, il faut quand même reconnaître le principe, en accordant de solides protections aux minorités qui seraient légion. Les gouvernements alliés, y compris le gouvernement britannique, ont manqué à leur devoir lorsqu'ils ont pris, à l'insu de leurs peuples, des accords qui substituaient au principe des nationalités le principe dit stratégique, père des guerres futures.

De ces vieux péchés il faut que les gouvernements obtiennent l'absolution s'ils veulent entrer dans le temple de la

paix et s'approcher de l'autel, les mains nettes et la conscience pure. Si, au contraire, ils restent impénitents et s'ils invoquent la « sainteté » des traités à l'appui d'accords qui ne sont ni saints ni justes, il faut espérer que le président Wilson sera à la fois l'avocat de la justice et le gardien suprême des droits des peuples. Le peuple anglais lui en saurait gré; et on peut prévoir, dès à présent, l'accueil qui attendrait en Angleterre nos délégués s'ils rentraient du congrès de la paix sans avoir contribué de toutes leurs forces à la rendre juste et aussi stable que peuvent le faire l'intelligence et la droiture humaines.

Cependant, l'application des seuls principes généraux ne saurait suffire. Il y a des droits et des intérêts particuliers qu'on ne peut négliger, tels que le droit à la vie et l'intérêt à la sécurité. Prenez, par exemple, le cas de l'Italie. Par sa déclaration de neutralité d'abord et, après son entrée en guerre, par la vaillance de ses troupes et la force de sa résistance aux heures tragiques, elle a puissamment contribué à la victoire commune. L'Italie a droit à la sécurité sur les Alpes et dans la mer Adriatique, d'autant plus que cette sécurité n'exige nullement le sacrifice de la sécurité d'autrui, ni du droit à la vie d'autres peuples, qui, suivant son exemple, accomplissent aujourd'hui leur *Risorgimento*. Il est parfaitement possible de concilier les droits et les intérêts de l'Italie avec ceux de la nouvelle Serbie-Yougoslavie qui sera forcément sa voisine et qui devrait être son amie la plus sûre. Heureusement, le pacte conclu au mois de mars dernier, à Londres, par un représentant autorisé d'un grand comité parlementaire italien et le président du comité yougo-slave, indique le chemin à suivre. Ce pacte a été solennellement ratifié par le congrès des nationalités opprimées d'Autriche-Hongrie qui eut lieu à Rome au mois d'avril. Des membres du gouvernement italien, y compris le président du Conseil actuel, y ont publiquement adhéré. Il fut ensuite agréé par le gouvernement des États-Unis, et il inspira, en partie au moins, la célèbre réponse du président Wilson qui acheva la ruine de l'Autriche.

Ce pacte-là est juste. C'est en le développant dans un esprit de concorde qu'on trouvera une solution équitable à une

des difficultés les plus aiguës qui attendent la conférence de la paix.

Je n'ai pas la prétention de traiter devant vous toutes les questions épineuses qui s'imposeront à l'attention des gouvernements alliés au sujet de l'organisation des nouveaux États qui veulent ou renaître à la vie indépendante, ou constituer, pour la première fois, leur unité nationale. Songez aux complications de l'unité hellénique ; aux justes aspirations de la Roumanie en Bessarabie, en Bukovine, en Transylvanie et dans une partie considérable du Banat. Songez au règlement des frontières de la nouvelle Tchéco-Slovaquie dont on a pu saluer à Paris l'admirable président, l'apôtre sans peur et sans reproche de la renaissance nationale. Songez à la Pologne dont la reconstitution, après son long martyre, doit être une fête morale pour ceux qui croient à la justice immanente ; son avenir est confié à la sagesse, à l'esprit de modération, non moins qu'à l'esprit de concorde de ses fils qui vont être enfin réunis. Songez au Slesvig, dont l'asservissement par les puissances centrales a été le commencement de ce régime de la force brutale et de la convoitise prussiennes. Que le sort du Slesvig serve au moins à nous rappeler, à tous, le danger qu'il peut y avoir pour les générations futures de permettre qu'une injustice se glisse dans nos conditions de paix. Et partout de tels problèmes se posent. Les Arméniens, les Juifs, les Arabes d'Arabie, les Géorgiens, les peuples baltiques de l'ancienne Russie ont droit à un avenir meilleur. La Russie elle-même, qui par ses grands sacrifices dans les premières années de la guerre a rendu à la cause alliée des services inoubliables, ne doit pas être réduite à mendier notre secours dans sa détresse actuelle. Il faut lui porter toute l'aide, — une aide prompte et prévoyante, — dont nous sommes capables. Ici, comme ailleurs, l'ingratitude serait la pire des politiques.

Mais comment les délégués des gouvernements alliés pourront-ils régler d'une façon équitable tant de controverses, comment arriveront-ils à voir clair à travers le brouillard des revendications contradictoires? La sagesse divine y suffirait à peine. Si nous voulions résoudre toutes les questions selon les seuls désirs des parties intéressées, ou même à la lumière

des seuls intérêts des pays alliés, nous marcherions à la confusion absolue et au gâchis suprême.

A la vérité, je ne vois que deux moyens pour y échapper, encore faudra-t-il qu'on se serve de ces deux moyens en les combinant. Il faut que chaque gouvernement, ou plutôt, chaque peuple, se fasse une règle absolue de n'avancer aucune prétention qui soit incompatible avec la justice envers les autres. Il faut en outre que les gouvernements alliés décident avant d'entamer la discussion des questions particulières, non seulement de rester alliés à l'avenir, mais de poser, dès à présent, les bases d'une ligue des nations, solide et pratique, qui garantisse la solution des différends aujourd'hui insolubles et veille à la fois au maintien de la paix et à la reconstruction des nations décomposées, comme par exemple l'infortunée Russie.

Ces moyens semblent-ils utopiques? Ne présupposent-ils pas un changement radical de la nature humaine? Cette ligue des nations, ne faudrait-il pas des années pour la constituer, et en quoi différerait-elle de ce fameux tribunal de la Haye qui s'est trouvé parfaitement impuissant devant le crime de l'Allemagne?

La réponse est simple. *Il y a eu la guerre !* Cette guerre nous a démontré que si l'union fait la force, toutes nos forces réunies ont à peine suffi pour abattre les auteurs d'un attentat à la liberté du monde civilisé. Si nous ne maintenons pas, si nous ne resserrons pas cette union, la guerre présente ne sera pas la dernière, et, comme l'a dit M. Lloyd George dans un de ses plus puissants discours, la génération actuelle assistera probablement à la ruine totale de la civilisation. Nous sommes encore à la joie d'avoir prêté main-forte à la justice et d'en avoir assuré le triomphe. Mais, lorsque nous aurons le loisir de passer en revue ces années de lutte, lorsque nous constaterons de sang-froid les progrès effrayants de la science meurtrière et des moyens de destruction, lorsque nous penserons à ce que nous coûterait le maintien des armements nouveaux et leur développement au fur et à mesure que de nouveaux progrès scientifiques et techniques seront réalisés, nous reculerons épouvantés devant la perspective de ce que j'ai appelé autrefois « une haineuse misère cuirassée ».

Si nous ne faisons pas une ligue des nations qui, tout en renforçant la sécurité générale, rendra possible une diminution progressive des armements, nous marcherons droit à la révolution d'abord, et à l'anarchie ensuite. Si nous ne faisons pas une ligue des nations, comment pourrons-nous avoir la certitude qu'un État qui aurait développé par exemple son aviation commerciale, ne la transformerait rapidement en aviation de bombardement et ne rendrait inhabitables nos grandes villes par une attaque foudroyante. Comment pourrions-nous empêcher une nouvelle guerre sous-marine, plus savamment préparée et plus puissamment organisée, de détruire nos marines marchandes et de supprimer nos communications maritimes? Et serions-nous sûrs de trouver pour une nouvelle guerre, une sanction morale aussi claire, aussi convaincante, que celle que nous a fournie la Belgique? L'unique moyen d'enlever aux agresseurs criminels toute tentation est d'organiser solidement aujourd'hui les bonnes volontés des peuples alliés, afin que chaque agresseur sache d'avance qu'il serait voué d'abord à l'ostracisme politique et économique, et ensuite à un châtiment impitoyable.

En outre, si nous songeons à l'avenir immédiat, nous trouverons d'autres raisons pour constituer, sans retard, une ligue des nations. A côté des multiples questions territoriales européennes qui sont à régler et ne pourront l'être d'une façon satisfaisante que sous l'égide d'une forte autorité internationale, nous avons à envisager bien des problèmes ethniques et territoriaux en Asie Mineure, en Afrique et ailleurs.

Une longue expérience a démontré l'inefficacité des administrations internationales. Que l'exemple de la ville de Tanger nous instruise ! Il convient de les éviter autant que possible à l'avenir. A leur place il faut établir un système de mandats particuliers donnés à chacun des États individuellement par une forte autorité surnationale, autorité à laquelle les nations mandataires devront rendre compte. D'une façon générale, les esprits les plus éclairés en Angleterre approuvent le système mandataire pour le règlement de toutes les questions territoriales extra-européennes, là où ces questions exigent la surveillance ou le contrôle de peuples de civili-

lisation inférieure par une nation de civilisation supérieure. Dans l'attribution des mandats, il faudra évidemment tenir compte, soit des aptitudes, soit des intérêts spéciaux des nations qui aspireront au mandat, ou qui l'accepteront. Pour éclairer ma pensée, je dirai par exemple, qu'il est inconcevable que la France ne soit pas entendue lorsqu'il s'agira de l'administration des territoires qui intéressent la sécurité de ses possessions africaines, ou qu'on ne tienne pas compte de ses intérêts particuliers et du désir des populations de tradition française en Syrie. De même, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et l'union Sud-Africaine devront être entendues au sujet des anciennes colonies allemandes qui étaient devenues pour elles des menaces constantes. A bien des citoyens britanniques, l'idée que cette guerre qu'ils n'ont pas entreprise en vue d'un profit matériel, doive porter une extension, même indirecte, de territoire, inspire un profond regret. Si nous avions pu sortir de la guerre sans aucun avantage matériel, nous en aurions été heureux. Mais nous ne pouvons pas dicter aux nations sœurs et virtuellement indépendantes qui composent l'empire britannique, une renonciation aux conditions de leur sécurité nationale. L'empire, ou plutôt le *Commonwealth* Britannique, est une association volontaire de nations libres, une association où même les Indes ont une représentation particulière. A plusieurs égards, c'est une véritable ligue des nations. L'expérience, et surtout l'expérience de cette guerre, nous a convaincus que la force de cohésion d'une telle ligue est considérable, surtout quand ses membres ont la même conception de la liberté politique et religieuse. Voilà pourquoi nous sommes, peut-être, plus disposés à croire à l'efficacité d'une ligue des nations que ne le supposent ceux qui ne connaissent que l'individualisme un peu farouche de notre tempérament insulaire. Mais nous reconnaissons qu'une condition indispensable au succès d'une ligue des nations, est que toutes les nations qui la composent soient vraiment libres et conçoivent la liberté d'une façon à peu près identique.

Une ligue des nations, m'objectera-t-on, imposerait pourtant bien des sacrifices à l'Empire britannique et surtout à la Grande-Bretagne. L'Angleterre voudra-t-elle accepter

la « liberté des mers » comme l'entend le président Wilson? Cela ne pourrait-il lui coûter la suprématie navale à laquelle elle tient absolument comme à la première condition de sa sécurité? A ces objections, la réponse la plus franche est la meilleure. L'expression la « liberté des mers » est, de par son origine, une phrase allemande. Elle visait le pouvoir de l'Angleterre de maintenir ce blocus qui a été un élément essentiel, une vraie condition *sine qua non* de la défaite de l'Allemagne. Nous ne croyons pas que le président Wilson l'entende en ce sens ; la preuve, c'est que la puissante flotte américaine s'est jointe aux flottes alliées pour le maintien de ce même blocus. Si nous ne savons pas encore la signification précise que donne le président Wilson à la « liberté des mers », nous n'avons aucune raison de croire que sa conception comporterait un affaiblissement unilatéral des forces navales britanniques, ni de leur capacité de protéger les communications maritimes qui sont les artères de notre organisme national. S'il entend la liberté des mers comme nous l'entendons, il ne devra y avoir aucune divergence sérieuse entre nos vues. Nous croyons que, sous le régime d'une ligue des nations, les puissances maritimes s'accorderaient pour maintenir l'ordre sur les mers en temps de paix, et pour les fermer à quiconque entreprendrait une guerre d'agression, ou commettrait, de propos délibéré, une injustice internationale.

Cette ligue des nations, que tous les citoyens britanniques qui ont compris la signification de la guerre, conçoivent comme la pierre angulaire de la paix, ne sera donc pas un sujet de désaccord entre les deux grandes branches de la famille anglo-saxonne. Au contraire, elle pourra devenir pour elles une occasion d'entente plus profonde et un champ fécond d'action commune pour le bien de l'humanité entière. Pour la réaliser, il faudra, certes, chez tous les peuples alliés la ferme volonté de s'entendre, un esprit patient de conciliation, et une renonciation absolue à toute velléité de jouer une nation contre une autre. Il ne faudra pas attendre, pour faire la ligue, que toutes ses attributions essentielles soient établies et que la dernière pierre soit posée au sommet de l'édifice. Il faut commencer, dès à présent, à développer les Institutions interalliées qui nous ont si bien servi pendant

les hostilités, et qui, en réglementant le ravitaillement et les moyens de transports nous ont sauvés de la famine et peut-être de la défaite.

Gardons-nous surtout de la pensée que puisque l'ennemi est battu, nous pouvons vaquer tranquillement à nos affaires et nous faire de la concurrence les uns aux autres, sans nous soucier du bien commun. Jamais le besoin de concorde, l'esprit de sacrifice, le courage de la modération, n'ont été plus nécessaires. Dans tous les pays, on propose l'érection de monuments commémoratifs dignes de la grandeur de la guerre. Le seul monument vraiment digne de l'héroïsme qui a affranchi les peuples sur les champs de bataille, serait une société des nations qui affranchirait l'humanité entière du fléau de la guerre et l'associerait sur les champs de travail.

L'année passée, en un moment sombre, j'ai cité l'appel lancé d'un camp de représailles en Allemagne par un officier français blessé. « La bête se meurt, disait-il, ne cédez pas d'un pouce. » On n'a pas cédé, et la bête est agonisante. Que les peuples et les gouvernements alliés ne cèdent ni à la griserie de la victoire, ni au désir de reprendre la vie d'avant-guerre, ni au leurre des avantages particuliers ; qu'ils prennent garde aux intrigues, toujours actives, des agents de l'ennemi, qu'ils se défendent contre l'envahissante fatigue. *La paix n'est pas encore gagnée.* Il faut la gagner. Elle ne peut l'être que par tous les efforts et toutes les abnégations réunis des peuples dont les armées et les flottes ont assuré le triomphe. Pour être impitoyables envers nos faiblesses, songeons à notre devoir de pitié envers les générations futures.

HENRY WICKHAM STEED

L'AFFAIRE SHAKESPEARE

Il y a une « affaire Shakespeare ». Depuis soixante-dix ans que le consul britannique Jo. C. Hart l'a ouverte, elle a suscité assez de volumes, d'études, d'articles pour emplir une bibliothèque publique. Ce n'est pas une querelle philosophique sur le sens, la valeur, la portée de l'œuvre; c'est plutôt un problème à la façon d'Edgar Poë : il s'agit de savoir si Shakespeare est ou non l'auteur des ouvrages de Shakespeare. Sherlock Holmes, à défaut de M. Dupin, serait bien utile pour résoudre cette question difficile.

« Comme un fanal, dans la nuit, brille au milieu des airs sans laisser apercevoir ce qui le soutient, a écrit M. Guizot un jour qu'il se trouvait en humeur de poésie, de même l'esprit de Shakespeare nous apparaît dans ses œuvres isolé, pour ainsi dire, de sa personne. » Comprenez que tout ce que nous pouvons imaginer du poète d'après son œuvre, non seulement ne concorde pas avec ce que nous savons de l'homme qu'il fut, mais s'y oppose parfaitement. « La chronique, constate Emerson, nous apprend quels furent sa parenté, sa naissance, son lieu de naissance, son éducation, ses camarades, l'argent qu'il a gagné, son mariage, la publication de ses livres, sa célébrité, sa mort, et quand nous sommes au bout de ce commérage, aucun rapport n'apparaît entre tout cela et ce fils de la déesse : si nous avions plongé dans le Plutarque moderne et si nous y avions lu n'importe quelle autre vie, il semble qu'elle se rapporterait aussi bien aux poèmes. »

Bref, la contrariété de cette vie et de l'œuvre est telle qu'il

paraît, au premier abord, aussi impossible d'admettre que ce plat Shakespeare soit l'auteur du théâtre que de supposer, en dépit de la tradition, qu'il ne l'est pas. Je m'efforcerai de l'exposer en termes modérés parce que l'on éprouve fortement, quand on vient de lire certains ouvrages « baconiens » ou « rutlandiens », que l'antithèse est une forme de rhétorique que peu de personnes ont su manier avec agrément en dehors de Victor-Hugo.

***

Pour connaître la vie de William Shakespeare, il ne suffit pas de lire d'un œil distrait ses biographies, il faut les étudier de près. Quand on achève l'ouvrage classique de M. Sidney Lee, par exemple — qui est le principal champion de l'opinion traditionnelle et, si l'on peut dire, le pape des « stratfordiens » — on en garde l'impression que cet écrivain dont il parle est en somme assez connu, et l'on craint, malgré qu'on en ait, d'être bien audacieux en osant douter de l'identité de l'acteur Shakespeare et de l'auteur du théâtre shakespearien. Pourtant à y regarder de près, il y a bien les deux tiers des phrases, dans l'ouvrage de M. Lee qui contiennent un *Il me semble possible que*, ou un *Sans doute*, ou un *Il est permis de supposer que*, ou un *Probablement*, ou quelque formule analogue. C'est que M. Lee, est un historien plein de probité et qu'il est incapable de dissimuler que ce qu'il nous dit de son héros est fort loin d'être certain. Nous savons où et quand Shakespeare est né, à qui il s'est marié, à quelle date il est mort, et nous connaissons un certain nombre de ses achats de terre et de ses placements d'argent. Nous voyons d'autre part qu'il a paru des pièces et des poèmes sous son nom, qui ont été goûtés et dont l'auteur a été loué. Mais de lui personnellement, de son caractère, de ses opinions intimes, de sa conversation, de son tempérament, de ses habitudes, de sa figure et de son aspect physique, nous ignorons tout pour cette raison qu'aucun de ses contemporains n'a pris la peine d'en souffler un mot. C'est ainsi. Et il faut avouer que c'est surprenant.

Car un homme qui, en moins de vingt ans, a donné trente-sept pièces incomparables (Racine en toute sa vie n'en a fait

que douze), plus trois volumes de poèmes ; qui, tout en produisant cette œuvre immense par la qualité, mais aussi par la quantité, n'a pourtant pas cessé de jouer à Londres ou de voyager en compagnie de sa troupe, ni même de s'occuper de ses affaires personnelles avec une assiduité et une habileté extrêmes ; l'homme qui, outre cette merveilleuse fécondité, cette activité et ce « sens pratique », a eu cette grande intelligence, cette culture livresque, cette expérience du monde, cet esprit et cette imagination, ne croyez-vous pas que ce devait être un causeur merveilleux, une nature attachante ou repoussante, mais non pas indifférente, et qui ne pouvait sembler sans intérêt à ceux qui l'approchaient? Eh bien, il nous est resté quelques appréciations des contemporains sur ses œuvres (assez peu), mais aucun d'eux n'a pris la peine de dire un mot de sa personne. Ah ! pourtant un certain Greene parle de son « cœur de tigre », Manningham note en six lignes dans son journal comment il aurait joué un bon tour à l'acteur Burbage en le devançant auprès d'une maîtresse (anecdote toute conventionnelle, historiette de fabliau) ; enfin Ben Jonson nous assure (dans un ouvrage publié en 1641, dix-huit ans après la mort de Shakespeare) que celui-ci, dont il avait assez déprécié l'œuvre durant sa vie, était « honnête et d'une nature ouverte et franche » — et c'est absolument tout ce que les contemporains nous apprennent sur l'homme du vivant de celui-ci. Henslowe et Richard Allen font sur lui un silence inexplicable. « Dans les innombrables pièces liminaires que les poètes demandaient à leurs amis lorsqu'ils risquaient l'impression d'un livre, son nom ne se rencontre pas une seule fois. Réciproquement (constate M. Jusserand qui est « stratfordien » convaincu), il ne demanda rien quand il publia ses deux poèmes. Lorsqu'Élisabeth mourut, le chœur des écrivains d'une voix unanime pleura sa mort. Il fit encore bande à part et ne dit rien. » Enfin, quand il trépassa à son tour, cet auteur célèbre, pas une seule voix ne déplora sa perte, contrairement aux usages du temps, alors que la mort de Jonson, par exemple, suscita trente-trois éloges funèbres des poètes contemporains Et tout cela n'est pas aussi naturel que M. Sidney Lee le veut dire.

Les historiens sont ingénieux, les historiens ont mille

moyens de suppléer à ce qu'ils ne savent pas. Ils ont d'abord l'analogie : c'est ainsi qu'ils ont pu composer des volumes sur l'éducation que reçut le jeune Shakespeare à l'école de Stratford, bien qu'ils en ignorent tout ; mais ils ont relevé ce qu'on étudiait dans les écoles voisines. Ils ont encore l'induction (Shakespeare a dû aller dans tel pays, il faut bien qu'il ait connu telle chose, puisque dans une de ses pièces il dit ceci ou cela), mais, de notre point de vue, ce sont là autant de pétitions de principe. Ils ont les suppositions, et ils ont surtout les « traditions ». Quel rôle elles jouent dans la biographie de Shakespeare, les « traditions » ! Pourtant aux très rares occasions qui se sont présentées d'en vérifier quelque partie, celle-ci s'est trouvée fausse. « C'est un procédé dangereux, qui n'a presque jamais donné de bons résultats, que celui qui consiste à conserver d'un récit dont rien d'ailleurs n'atteste l'authenticité et où il y a des erreurs manifestes, ce qui n'est pas absolument démontré faux », disait Gaston Pâris. En bonne critique historique, il n'y a qu'à écarter purement et simplement les traditions. Ceux qui ont étudié chez nous la vie de Rabelais, par exemple, savent qu'il n'y a pas une tradition, pas une seule, qui ne soit le contraire de la vérité.

Si l'on voulait se faire une idée de Shakespeare d'après les seuls documents certains, voici en résumé ce qu'on en pourrait penser.

Il naît en avril 1564 à Stratford, de John Shakespeare qui exerçait plusieurs petits métiers dans son village et de Mary Arden, fille d'un fermier. Il épouse en novembre 1582 une paysanne qu'il avait séduite, nommée Anne Hathaway. Son premier enfant, Suzanne, naît six mois plus tard et deux jumeaux, Hamnet et Judith, en 1585. Un acte le mentionne encore à Stratford en avril 1587, puis il quitte le pays, délaissant sa femme et ses trois enfants, et l'on ne sait plus du tout ce qu'il devient jusqu'en 1591 ou 1592 que Greene le cite comme « factotum » et versificateur. A la Noël de 1594, il joue devant la reine au palais de Greenwich, en 1598 il tient un rôle dans *Every man in his humour* de Jonson, puis en 1605 dans *Séan*. Cependant se déroule la longue et exquise théorie de ses pièces ; on les joue ; on en publie un bon nombre,

anonymement d'abord, sous son nom ensuite, sans son consentement probablement, dans des éditions presque toujours grossièrement fautives, où elles sont plus ou moins massacrées, et cela lui est complètement égal. C'est qu'il s'occupe de choses infiniment plus intéressantes pour lui que ces futilités d'art et de littérature : il économise, il place son argent, il surveille ses rentrées, il fait fortune en homme d'affaires de première force, en paysan avisé, madré, impitoyable, et il s'en va de temps en temps jouir de sa nouvelle importance dans sa bourgade natale où il a maintenant de bonnes terres et pignon sur rue, ce qui ne l'empêche pas de cingler et de railler cruellement dans *Hamlet* ces avares acheteurs de terres. D'ailleurs il ne fait pas bon devoir de l'argent à cet autre Shylock : il poursuit sans pitié un de ses amis d'enfance qui s'était porté caution d'un de ses débiteurs en fuite ; et tout cela se passe entre 1597 et 1610, dans le moment qu'il écrit *Hamlet, Troïlus et Cressida, Othello, Macbeth, la Tempête*, etc. En 1611, enfin, à quarante-sept ans, il « juge le moment venu de réaliser le rêve de toute sa vie », comme dit M. Jusserand : il quitte son métier de poète et se retire dans sa bourgade, où il vit en campagnard propriétaire cossu, arrondit ses biens, fait rentrer ses créances, fréquente son ami intime l'usurier Combe, surnommé *Dix-pour-cent*, et meurt en 1616, laissant deux filles dont ni l'une, ni l'autre ne sait écrire. Son testament ne contient pas la plus petite clause concernant son œuvre et montre qu'il n'avait pas un soupçon de bibliothèque, pas un seul livre dans sa maison.

Est-ce là l'homme dont Emerson écrit dans son *Journal intime* : « Rêvé longtemps à la grande âme dont les signes authentiques éclataient à ma vue dans la lumière large et continue de ses poèmes... Quelle vraie hauteur ! Un gentleman dans l'âme ; par-dessus tout une intelligence en exaltation »? Est-ce là ce profond penseur, cette intelligence si vaste et si cultivée, cette imagination ailée, ce poète non pareil? Voilà la grande question à laquelle tous les hérétiques de la foi « stratfordienne » se répondent intérieurement : *Non*. Combien miraculeux, pensent-ils, serait un tel cas, combien unique dans l'histoire de toutes les littératures !... Je ne développerai pas ce thème car il n'est nouveau que pour ceux qui connais-

sent mal Shakespeare (ils sont légion en France), et qui n'avaient jamais imaginé l'homme qui écrivait *Comme il vous plaira* ayant l'âme d'un paysan usurier et posant sa plume pour aller poursuivre un débiteur. Jamais certains esprits n'admettront que le *manager* Shakespeare de Stratford soit l'auteur de *Hamlet*, du *Songe d'une nuit d'été* et du *Juif de Venise*. Ceux-là doutent d'abord. Mais leurs adversaires répondent que tout est possible, et réclament d'autres arguments.

***

Alors les hérétiques leur demandent comment ils peuvent concevoir l'indifférence inouïe que Shakespeare fit paraître à ses propres ouvrages. Qu'il n'ait pas songé une seconde, durant ses loisirs de Stratford, à préparer une édition complète et correcte de ses œuvres, qu'il ne se soit jamais soucié, à aucun moment de sa vie, de publier une seule de ses pièces, c'est un peu déconcertant, mais qu'il les ait laissé paraître mutilées souvent, incompréhensibles par endroits, défigurées par des additions absurdes, telles enfin qu'on avait pu les reconstituer en corrompant tel ou tel acteur pour qu'il communiquât son rôle ou en notant au vol les répliques à la représentation, cela paraît presque inouï. Tout est possible psychologiquement, certes. Mais si même le poète avait cette indifférence surhumaine pour son œuvre, comment l'homme d'affaires si âpre s'est-il laissé piller sans un mot de protestation contre les pirates?

Et trouvez-vous d'autre part, continuent les hérétiques, que les drames de Shakespeare sont de ces œuvres qui ne sauraient prendre toute leur beauté que sur la scène? Charles Lamb les regardait comme beaucoup plus propres à la lecture ; à son goût les meilleurs sont ceux qui n'ont pas été joués. Sans aller jusque-là, on peut bien se demander ce que le théâtre shakespearien, avec tant de répliques où l'intonation, le geste n'ont rien à faire, a jamais pu gagner à la représentation... Ce n'est certes pas la question qu'il soit le plus commun de se poser. M. Jusserand, dont il faut souvent citer l'*Histoire littéraire du peuple anglais*, un des plus beaux livres

d'histoire qui soient, considère avec la plupart des critiques les pièces shakespeariennes comme essentiellement populaires. *Peines d'amour perdues*, *le Songe d'une nuit d'été*, *Comme il vous plaira*, *Hamlet*, lui semblent avoir été composés spécialement pour le peuple inculte et grossier qui emplissait le parterre. N'est-ce pas là du théâtre pour les gens raffinés, pour la Muse, au contraire? *Le Songe* n'a pu être repris que bien rarement depuis 1673 et a toujours fait le « four » le plus complet : le public du XVIe siècle était donc bien supérieur à ceux qu'on a vus depuis, — ce public mangeant, buvant, se querellant qu'on a si souvent décrit ? Rappelez-vous avec quel mépris le prince de Danemark lui-même traite ces gens du parterre, « incapables pour la plupart de rien comprendre »...

Mais laissons ces questions de goût et d'opinion qui sont infiniment discutables, et considérons seulement ce fait que plusieurs drames de Shakespeare semblent n'avoir jamais été joués et que certainement quelques autres ne l'ont été qu'après remaniement et adaptation ; les stratfordiens les plus orthodoxes admettent cela unanimement. C'est faire la part belle aux hérétiques. Quoi ! l'acteur Shakespeare, homme de théâtre avant tout, comme on nous le montre, pratique, intéressé, terre-à-terre, ne travaillant que pour le profit immédiat, ne cherchant qu'à plaire au public, aurait composé ses pièces de telle façon qu'elles ne pussent être représentées qu'après transformation? Il aurait écrit des pièces injouables? Imagine-t-on Molière forcé d' « adapter » *le Bourgeois gentilhomme* et *le Malade imaginaire* pour les rendre jouables? Si le théâtre shakespearien comprend des pièces « impossibles », affirment les hérétiques, c'est qu'elles ne sont pas de Shakespeare.

On a publié en 1916 un magnifique ouvrage, composé par les meilleurs érudits britanniques : *l'Angleterre de Shakespeare* (*Shakespeare's England*). On y voit que l'auteur connaissait fort bien le blason, la chasse, la fauconnerie, l'escrime, l'art militaire, l'équitation, tous les plaisirs aristocratiques, et qu'il aimait de passion la musique. Soit : qu'est-ce qu'une pareille imagination ne saurait deviner et recréer? Mais il connaissait encore le langage du droit, non point vaguement,

mais comme un juriste de profession; il était parfaitement au fait des sciences occultes; il lisait le latin, l'italien, l'espagnol, et savait le français jusque dans ses finesses, étant capable de faire des jeux de mots dans notre langue; son anglais enfin est miraculeux : selon Max Muller, un paysan britannique utilise environ cinq cents mots, un homme qui a fait des études universitaires trois à quatre mille, Thackeray en emploie cinq mille, Milton sept mille, mais on en compte quinze mille dans Shakespeare. Et tout cela témoigne d'une vaste culture; et ce sont des connaissances livresques que l'imagination la plus créatrice ne saurait inventer, bref qui sont d'un autre ordre que celles que j'énumérais plus haut.

Où donc William Shakespeare aurait-il acquis tant de science? demandent les sceptiques. Sa mère signait d'une croix, son père ne savait pas écrire et ses deux filles furent illettrées. A Stratford, treize membres du conseil municipal, sur dix-neuf, ne savaient apparemment point lire. La *grammar school* de Stratford n'était pas des meilleures, puisqu'il ne s'y trouvait qu'un seul maître pour toutes les classes, et Shakespeare n'y demeura que cinq ou six ans, moins que la durée normale. C'est après avoir quitté son village, en 1585, ou plus vraisemblablement en 1587 (puisqu'à cette date il y est encore cité dans un acte) que ce jeune paysan qui n'aimait pas les livres [1] dut acquérir tout ce bagage, donc en cinq ou en trois ans, car *Peines d'amour perdues*, sa première comédie, a été composée au plus tard en 1590. A peine serait-ce concevable d'un étudiant riche, et ayant tout le loisir de travailler, et merveilleusement doué.

Mais Shakespeare, dont le père était criblé de dettes, la « tradition » veut qu'il ait commencé par garder les montures des gens qui venaient à cheval au théâtre et par être valet d'acteurs ou quelque chose d'approchant, et le sens commun le veut également. De sorte qu'on voit mal comment il aurait eu le temps et les moyens de faire de si complètes humanités.

1. Les hérétiques insistent beaucoup là-dessus : son testament ne fait aucune mention de livres. M. S. Lee *suppose* qu'ils ont été compris dans la rubrique générale des « goodes » et des « chattels ». Mais ç'aurait été contraire à tous les usages, les livres valant alors fort cher : Hall, par exemple, le propre gendre de Shakespeare, mentionne son « cabinet de livres ».

Il ne faut pas juger les choses du passé de notre point de vue. A la fin du XVIe siècle, un rural différait beaucoup plus qu'aujourd'hui d'un citadin et surtout d'un noble par les mœurs, les façons, le langage. Et Shakespeare, arrivant de sa campagne ou peu s'en faut, aurait débuté par une comédie comme *Peines d'amour perdues*, « mondaine » entre toutes, plus *euphuiste* qu'*Euphuès*, et qui distingue si finement l'emphase espagnole, le gongorisme avant Gongora, de la préciosité anglaise? Pour expliquer qu'il ait pu tirer sa seconde pièce, *les Deux gentilshommes de Vérone*, de la *Diane* de Montemayor dont la première traduction anglaise n'a paru qu'en 1598, M. Sidney Lee expose que, *possibly*, la traduction circulait manuscrite ; il *suppose* encore qu'une pièce aujourd'hui perdue en était une adaptation que Shakespeare adapta à son tour. Pour expliquer qu'il ait imité les *Ménechmes* dans sa *Comédie des Erreurs*, quand la première traduction anglaise de Plaute est de 1595, M. Lee *suppose* qu'il connaissait les *Ménechmes* à travers une autre pièce perdue ; et ainsi de suite quant aux sources. Pour expliquer que Shakespeare ait su le français, on rappelle (mais sans conviction) qu'une *tradition* le montre logeant chez un coiffeur français. Pour expliquer qu'il ait si bien connu le langage judiciaire dont les tours reviennent constamment sous sa plume, il faut invoquer une autre *tradition* selon laquelle il aurait été clerc chez un homme de loi, etc. La dédicace de *Vénus et Adonis* au comte de Southampton, M. Lee la juge conçue « dans les termes ordinaires de soumission et de déférence » ; relisez-la pourtant, puis celle de *Lucrèce*, et dites, en vous souvenant de celles des écrivains de ce temps, si un histrion, et peu connu encore, aurait pu s'adresser sur ce ton à un très grand seigneur. Les allusions assez hardies à Élisabeth, qu'on relève dans *Richard II* et dans *Jules César*, aucun stratfordien ne s'en étonne. Enfin, que *la Tempête* loue et considère comme bienfaisante la magie, au moment même que le roi Jacques Ier, auteur d'un livre contre la démonologie, rendait des édits rigoureux contre les adeptes des sciences occultes, on ne l'a jamais expliqué, et pour cause, ne l'ayant jamais remarqué.

Chateaubriand n'est pas moins génial parce qu'il était hâbleur, ni Sainte-Beuve parce qu'ayant la plus admirable

des intelligences, il n'avait pas un beau caractère. Imaginer le génie comme un don de Dieu, ou des dieux, ou des fées, comme un rayon divin qui puisse tomber sur un être par ailleurs assez médiocre, c'est une idée qui a de la beauté (c'est pourquoi il m'a toujours paru que c'était un des pires lieux communs que de protester au nom de la poésie contre les « biographes indiscrets » des grands hommes). Mais être plat comme Shakespeare et avoir le génie de Shakespeare, il faut avouer que c'est un cas plus étonnant que celui de Sainte-Beuve. Il y a un certain mystère dans la question shakespearienne : si vous le reconnaissez, c'est assez pour autoriser les recherches des sceptiques. Les stratfordiens ne l'avouent point, et l'on se demande si ce n'est pas pour un motif aussi sentimental que la plupart des raisons de leurs adversaires : l'idée de cette grande erreur de plusieurs siècles leur semble trop romanesque. Ce William Shakespeare qui a toujours été célébré comme l'auteur de cette œuvre prodigieuse ne serait qu'un prête-nom, qu'un homme de paille? Quelle *invraisemblance* ! Des choses pareilles ne peuvent arriver... Elles le peuvent. La vie humaine est très souvent invraisemblable (c'est en quoi les classiques jugeaient qu'elle n'est pas toujours « matière d'art »). Le romancier qui conterait, en changeant seulement les noms, ce que nous avons vu depuis une vingtaine d'années, l'affaire Crawford ou d'autres, plus récentes, passerait pour un roman-feuilletoniste. Et combien la vie devait être plus « romanesque » encore en un temps où les individus n'étaient pas classés, étiquetés, catalogués sur l'état civil, comme ils le sont à présent ! Qu'un homme ait pu écrire sous le nom de Shakespeare, cela n'étonne que parce qu'il s'agit d'une œuvre géniale : on ne le trouverait pas très surprenant si Shakespeare n'avait eu que du talent. Comment, se dit-on, cet homme, ne l'aurait-on pas reconnu à son rayonnement d'esprit, à son auréole? Mais songez que, justement l'acteur Shakespeare offrait si peu d'intérêt que nul de ses contemporains ne lui a seulement prêté attention; et vous avouerez qu'il n'est pas absurde de penser que, *peut-être*, l'immortel théâtre n'est pas de lui.

***

Beaucoup de gens doutent à cette heure et il semble même que le scepticisme gagne du terrain en Angleterre (mais la question d'autorité n'a rien à voir en de telles matières). Quoi qu'il en soit, ce scepticisme a fait faire beaucoup de progrès aux études shakespeariennes : on a examiné, pesé, apprécié, goûté l'œuvre de plus près et renouvelé presque entièrement la biographie et le commentaire. De sages personnages se contentent de cet agnosticisme. Mais d'autres ont proposé des solutions.

L'auteur du théâtre shakespearien est Bacon, assure une nombreuse école. Bacon a voyagé en France : cela explique que les pièces dénotent la pratique de notre langue et la connaissance de notre pays. Si elles emploient couramment tant de termes de droit et d'expressions juridiques, n'en soyons pas surpris de la part de ce juriste. Rien que de naturel à ce que la première édition complète in-folio des pièces ait paru en 1623 : Bacon, qui jugeait qu'un écrivain doit sans cesse remettre ses ouvrages sur le métier, employa ses dernières années, après sa disgrâce, à publier la *Nouvelle Atlantide* et le *Novum Organum*... Il faudrait toute une étude pour résumer les arguments des « baconiens ». Mais, sans prétendre réfuter en quelques lignes plusieurs centaines de volumes, il est permis de constater qu'il y a, entre la vie et la psychologie de cet homme de loi et l'œuvre shakespearienne, le même désaccord que nous relevions au sujet de l'acteur Shakespeare. Et comment le chancelier aurait-il trouvé le loisir, écrasé par ailleurs de travail comme il le fut, de composer ces trente-sept ou trente-huit pièces, et ces trois volumes de poésies? Enfin, il a laissé une traduction en vers de plusieurs psaumes... Non, ce n'est point Bacon qui a écrit les poèmes shakespeariens.

C'est Roger Manners, V^e^ comte de Rutland, dit M. Célestin Demblon, député de Liége et professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles, et rien, en effet, ne s'opposerait *a priori* à ce que lord Rutland pût être supposé l'auteur du théâtre de Shakespeare, si lord Rutland était né quelques années plus tôt. Malheureusement, il est venu au monde en

1576 seulement, si bien qu'il nous faudrait admettre qu'à dix-sept ou dix-huit ans, vers 1594, il a pu être l'auteur de *Peines d'amour perdues*, de *la Comédie des Erreurs*, des *Deux gentilshommes de Vérone*, des trois tragédies de *Henri VI*, de *Richard III*, du *Roi Jean*, de *Titus Andronicus*, de *Vénus et Adonis* et de *Lucrèce* ; c'est vraiment trop pour un seul jeune homme. D'ailleurs, quand même l'hypothèse de M. Demblon serait possible, elle ne serait pas nécessaire, car le fait sur lequel il la fonde semble plutôt la combattre.

Il a découvert que lord Rutland était intervenu pour faire réussir une demande d'armoiries que fit Shakespeare. Puis il a trouvé dans les comptes de la maison de Rutland une mention ainsi conçue, datée du début de 1613 :

« *Item* du 31 mars à Mr Shakespeare, en or, pour la devise de Monseigneur, 44 shillings ; à Richard Burbage pour peinture et exécution d'icelle, en or, 44 shillings. [*Au total :*] 4 livres, 8 shillings. »

Cela signifie qu'un an après la mort de Roger Manners, son frère, devenu le VIe comte de Rutland, demanda à Shakespeare et au célèbre acteur Burbage, qui était peintre amateur, de lui composer une « devise » : une figure symbolique accompagnée d'une légende, destinée à orner son écu pour une joute chevaleresque qu'on donnait à la cour. Si cela démontre quelque chose, c'est que Shakespeare était capable de composer une devise, et l'on ne voit pas très bien tout d'abord quel argument M. Demblon peut tirer de là. Cette mention n'est pourtant rien de moins à ses yeux que le « *fiat lux* de la Genèse », voici comment : pour lui, si le frère de Rutland a chargé Shakespeare de ce travail, c'est que celui-ci était tout désigné pour cela par l'emploi qu'il avait eu auprès de Roger Manners : il était naturel que le nouveau lord Rutland s'adressât pour ce « service semi-professionnel » à l'homme de paille de son frère. M. Demblon a beaucoup d'imagination.

Il en faut aux savants, et M. Abel Lefranc, professeur au Collège de France, auteur de belles découvertes sur Rabelais, comme sur Marot ou Molière, n'en manque pas. Je gagerais qu'il a toujours aperçu d'abord par intuition ce qu'il a démontré ensuite. On sent qu'il n'est pas de ces gens dont

parle Rémy de Gourmont, pour qui le mot *océan*, par exemple, n'est qu'un peu de noir sur du blanc. C'est parce qu'il imagine réellement les écrivains d'autrefois dans leur cadre et leur milieu, parce qu'il n'étudie pas leurs œuvres sans en voir en pensée les scènes et les personnages, qu'il a pu dégager le petit canevas de réalité sur lequel Rabelais, par exemple, a brodé son *Pantagruel* et son *Gargantua*. A son tour, il apporte une solution à l' « affaire Shakespeare ». Pour lui, ce n'est ni Bacon, ni Rutland, ni Southampton qui a composé l'immortel théâtre : c'est un grand seigneur toutefois (et il est frappant que l'œuvre appelle si nécessairement cette idée), c'est William Stanley, VIe comte de Derby.

***

William Stanley, second fils de Henry, IVe comte de Derby, et de Marguerite de Clifford, né à Londres en 1561, fut immatriculé à St John's College, à Oxford, en 1572. A vingt et un ans, il partit pour un long voyage sur le continent, sous la garde de son gouverneur, nommé Richard Lloyd. Il arriva à Paris le 27 juillet 1582 et fut fort bien accueilli à la cour de Henri III, puis il visita les bords de la Loire, Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, voilà ce qui est certain. Il l'est aussi qu'il parlait très bien le français : quarante-cinq ans plus tard, sa belle-fille Charlotte le constatait dans une lettre à madame de la Trémoïlle, sa mère. Après notre pays il en parcourut plusieurs autres, probablement l'Espagne, l'Italie, les lieux Saints, Constantinople et la Pologne. Et ces voyages durèrent environ cinq ans.

En 1587, il était de retour dans sa patrie. Les Derby étaient alors, de toutes les grandes familles anglaises, celle qui s'intéressait davantage aux choses du théâtre. Leurs châteaux virent plus de représentations théâtrales que toutes les autres demeures seigneuriales. En ce temps-là, la loi regardait les acteurs comme des vagabonds, à moins que leur troupe n'eût obtenu de quelque grand seigneur le privilège de porter son nom, moyennant quoi elle était considérée comme faisant partie de sa maison. Ce n'était guère là qu'une fiction légale qui n'empêchait pas les troupes comiques de jouer dans toutes

les villes qu'il leur plaisait, pas plus que cela n'empêchait leurs protecteurs d'appeler chez eux d'autres compagnies que celles qui se réclamaient d'eux. Non seulement le comte de Derby, mais son fils aîné Ferdinando, lord Strange, frère de William Stanley, avaient chacun une troupe d'acteurs.

Vers 1587, William Shakespeare abandonna Stratford, sa bourgade natale, et la tradition veut qu'il ait suivi les comédiens du comte de Leicester qui y jouèrent durant l'été de cette année-là. Or, où alla précisément cette troupe en quittant Stratford? Tout droit à Lathom House, chez les Stanley : voilà une rencontre assez curieuse. De plus, la compagnie de lord Leicester, son protecteur étant mort, passa quelques mois plus tard sous le patronage de lord Strange, le frère aîné de William. Elle y demeura de septembre 1588 à mai 1594, et il est donc ainsi établi, aux yeux même des stratfordiens, que les Stanley ont été les protecteurs de l'acteur Shakespeare à l'époque où furent composées les dix premières pièces de théâtre et les deux premiers recueils de poèmes.

En 1594, William Stanley fut immatriculé à Lincoln's Inn, une des quatre écoles de droit de Londres. Cela est à noter puisque les baconiens ont attiré l'attention sur la compétence juridique de l'auteur des pièces.

D'autre part, tous les critiques ont constaté que les drames shakespeariens composés durant les dernières années du XVIe et les premières du XVIIe siècle marquent que leur auteur traverse une crise de pessimisme. Ils sont « pénétrés de tristesse », ils « semblent l'œuvre d'un désabusé qui regarde avec mélancolie ses croyances brisées, ses illusions tombées », etc. ; et M. Jusserand estime que c'est « l'indice d'un changement » dans l'homme qui les a composés, et « d'un pli nouveau dans son esprit ». Si l'acteur Shakespeare a traversé une crise de ce genre, aucun témoignage ne nous en est resté. Mais voici ce qui se passait à la même époque dans la vie de William Stanley.

Son père était mort le 25 septembre 1593 et son frère aîné était devenu le Ve comte de Derby. Mais le 16 avril 1594, celui-ci mourut subitement, et des bruits sinistres coururent : on dit qu'il avait été empoisonné, envoûté, et des gens osèrent accuser son frère et successeur ; enfin un grand procès s'en-

gagea entre le nouveau comte et la comtesse douairière, sa belle-sœur, qui réclamait une grosse partie de la fortune des Derby. La procédure traîna : six ans après la mort de Ferdinando, William n'était pas seulement assuré de conserver le domaine familial de Lathom, et cependant il lui fallait soutenir son nom et son titre, criblé de dettes comme il était. Il ne semble pas avoir été très « pratique » : il empruntait, il vendait ses terres, et assez mal, car il fut certainement exploité par des agents d'affaires et dut garder rancune à ces Shylock. Les procès se terminèrent entre 1603 et 1610 par une série d'accords conclus entre les parties.

En même temps qu'il éprouvait ces soucis, William Stanley avait d'autres ennuis. Il s'était marié en 1595 à Élisabeth de Vere, fille du comte d'Oxford, qui paraît avoir été d'une santé chancelante. Durant l'été de 1597, cette faible créature aurait eu une intrigue avec lord d'Essex, et c'est sans doute à cela qu'il faut rapporter les faits que nous expose un document intéressant. Il y est question de scènes terribles que le comte jaloux fait à sa femme qui ne se défend que par la douceur et les larmes, si bien que les officiers de Milord, révoltés, se décident à une démarche, et s'étant rendus auprès de lui, ils lui exposent qu'ils ont toujours fidèlement servi sa famille et lui-même, mais qu'ils suivront tous le parti de Milady injustement accusée. Il y eut réconciliation entre les époux. Pourtant la comtesse mourut dans un château éloigné, en 1625, et ne fut pas inhumée dans la sépulture des Derby, auprès de son mari.

En 1623, qui est l'année où parut la première édition (in-folio) de l'œuvre shakespearienne, Stanley laissa publier un air de danse dont il était l'auteur, car il était grand musicien, et qui a mieux parlé de la musique que l'auteur du *Marchand de Venise*? Depuis quelque temps déjà, il pensait à se retirer du monde; aussi bien, il avait toujours eu du goût pour la solitude et le marquait dès 1599. En 1626, il remit tout ce qu'il put de ses charges et dignités à son fils James, puis, comme un sage, ne gardant qu'une faible part de ses revenus, il s'installa dans son pays de prédilection, à Chester. C'est là qu'il mourut le 29 septembre 1642, léguant un énorme revenu à l'organiste de sa ville favorite.

Ce bref résumé de la vie du VIe comte de Derby suffit à montrer qu'il correspondrait beaucoup mieux que Shakespeare, mieux même que Bacon et que Rutland, à l'idée qu'on peut se faire, d'après les pièces, de l'auteur du théâtre shakespearien. Je ne m'exagère pas la valeur de ces « concordances »; il faut néanmoins en tenir compte. Assurément on reconnaît plus aisément William Stanley que William Shakespeare dans tous les personnages où l'on a coutume d'assurer (bien gratuitement, à mon sens) que le poète a voulu se peindre, et le mélancolique Jacques de *Comme il vous plaira*, ou le noble Prospero de *la Tempête* ressemble moins à l'histrion de Stratford qu'à l'ancien écolier d'Oxford, à l'amant de la solitude, à l'homme cultivé, au juriste, au voyageur, au passionné musicien que fut lord Derby.

Pour mal connu qu'il soit encore, celui-ci nous apparaît déjà comme un curieux personnage. Durant les interminables procès qui suivirent la mort de son frère, il connut des heures très sombres. La bizarrerie de sa conduite envers sa femme, la violence de sa jalousie sont remarquables. Quand son frère mourut subitement et de la façon la plus suspecte, on insinua qu'il l'avait empoisonné ; peut-être les membres de la famille se soupçonnèrent-ils réciproquement. « Le personnage d'*Hamlet* n'a aucun caractère, écrivait Tolstoï ; c'est un phonographe de l'auteur, qui en répète les idées à la file. » Tout au moins peut-on dire que le poète doit s'être un peu livré en peignant ce héros compliqué : aussi, quelle peine se sont donnée les critiques pour expliquer les rapports psychologiques de l'étudiant princier de Danemark et de l'acteur Shakespeare, le plus terre-à-terre et le moins intellectuel des hommes ! Dans l'épisode des comédiens, par exemple, il n'est presque aucun commentateur qui n'ait imaginé Shakespeare lui-même, donnant de bons conseils à ses camarades sur l'art d'éviter l'emphase et de jouer avec naturel. Pourtant, ce n'est pas en camarade que le héros de la pièce parle aux acteurs, mais bien en prince, en grand seigneur, et assez méprisant, amateur de théâtre, auteur même, comme aurait pu faire lord Derby. Qu'il est excitant pour l'esprit de se le figurer *gras, l'haleine courte*, trouble et dévoré d'intelligence comme le prince Hamlet, ou jaloux comme Othello, ce William

Stanley ! Je n'insiste pas sur ces hypothèses ; mais qu'elles soient possibles, il me semble que c'est un point acquis dès maintenant.

*
* *

Ferdinando, frère aîné de William, avait été mêlé, bien malgré lui, à un complot ourdi par les catholiques d'Angleterre, unis aux Jésuites et à l'Espagne, et dont un de ses cousins était l'âme. Il s'agissait de renverser Élisabeth et de mettre à sa place le comte de Derby, Ferdinando Stanley lui-même, sur le trône. Celui-ci, aux premières ouvertures qu'on lui fit, dénonça immédiatement les conjurés. Il fut empoisonné en 1594, et les catholiques reportèrent leurs espoirs sur le nouveau comte, William Stanley. Mais il fallait d'abord pressentir celui-ci. On chargea un agent secret, nommé George Fenner, de se renseigner, et c'est ainsi qu'il nous est parvenu de ce Fenner deux lettres, adressées l'une à un correspondant d'Anvers, l'autre à un correspondant de Venise, où on lit, en des termes à peu près identiques, la petite phrase qui suit :

« Le comte de Derby est uniquement occupé à écrire des pièces pour les comédiens professionnels. »

Les deux lettres furent sans doute saisies par le gouvernement de la reine, et c'est pourquoi elles se trouvent aujourd'hui conservées dans les State Papers. Elles nous apprennent que le comte de Derby était plongé en 1599 dans la composition de pièces de théâtre, et s'y absorbait si fort qu'il ne prenait nul intérêt à la politique. L'agent Fenner avait surpris ce secret merveilleusement intéressant pour nous et le communiquait à ses mystérieux correspondants pour qu'ils en fissent leur profit.

Si nul autre contemporain n'avait jamais soupçonné le rôle littéraire occulte de Stanley, on pourrait s'en étonner, bien que cela ne fût pas en somme plus surprenant que le silence de tous sur la personnalité de Shakespeare. Mais nous allons voir que tel n'est pas le cas, et ici se place une très jolie trouvaille de M. Lefranc.

En 1595, Spenser publia une pastorale : *Colin Clouts come againe,* où il citait, selon la mode du temps, sous leurs noms

véritables ou sous des noms de bergers, un certain nombre de ses contemporains. On a identifié depuis longtemps tous les personnages de cette énumération, mais personne n'a pu dire encore quel est le berger Aetion dont il est question dans les quatre vers que voici en français :

« Et là, le dernier venu, mais non le moindre, s'offre Aetion : on ne pourrait trouver nulle part un plus noble (*gentle*) berger; sa muse, pleine de l'invention de hautes pensées, sonne, comme lui-même, héroïquement. »

Certains ont pensé qu'il s'agissait là de Shakespeare, mais on a renoncé généralement à cette hypothèse à peu près gratuite, d'autant plus que Shakespeare n'avait encore signé à cette époque que la dédicace de *Vénus et Adonis*, que Spenser semble ne l'avoir jamais connu et qu'il ne parle dans *Colin Clout* que de grands seigneurs ou de personnages illustres.

Le nom du berger Aetion, dérivé du mot grec ἀετός, aigle, signifie : qui dépend de l'aigle, qui se rattache à l'aigle. Or, la pièce principale des armoiries des Derby est une aigle emportant un enfant c'était l'emblème de leur famille, connu comme tel de tous les Anglais, et qui avait donné son nom à la plus haute tour de leur château; beaucoup de textes y font allusion, et notamment Thomas Nash, dans une lettre à Spenser lui-même, parle allégoriquement de l'aigle des Derby à propos de Ferdinando, le frère aîné de William. Si l'on songe que, dans *Colin Clout*, l'éloge d'Aetion vient immédiatement après celui de Ferdinando Stanley (désigné sous le nom d'Amyntas), il est naturel de penser qu'Aetion n'est autre que William Stanley. Dans son énumération des bergers, Spenser fait passer en premier lieu les auteurs célèbres, puis les mécènes et les écrivains de l'aristocratie : sir Walter Raleigh, Ferdinando Stanley (Amyntas), William Stanley (Aetion) et sir Philip Sidney. Vraiment cette identification ne peut faire aucun doute, d'autant moins que Spenser était un ami des Derby et évoque souvent leur milieu dans ses poèmes. La seule citation d'un titre d'ouvrage réel qu'on trouve dans tout le théâtre shakespearien, c'est celui d'un poème de Spenser (*Songe d'une nuit d'été*, acte V, scène Ire). Et voilà comment les arguments des stratfordiens, qui expliquent que l'éloge ne saurait s'appliquer qu'à l'auteur du

théâtre shakespearien, renforcent ici la thèse de M. Lefranc.

Nous savons maintenant que William Stanley écrivait secrètement des pièces pour les comédiens professionnels, fort appréciées de Spenser. Et c'est un renseignement dont il n'est pas besoin de souligner l'intérêt.

***

Dans *le Songe d'une nuit d'été* et dans *Hamlet*, l'auteur nous montre ses personnages assistant à une représentation que leur donnent des comédiens. Déjà dans *Peines d'amour perdues*, il nous avait fait voir Grossetête, le rustre, sir Nathaniel, le curé, le pédant magister Holofernes, le page Papillon et l'emphatique don Adriano de Armado jouant devant le roi, la princesse, leurs seigneurs et leurs dames, une sorte de mascarade, un *pageant* intitulé *les Neuf preux*. Un spectacle du même genre eut lieu, le 1er août 1621, dans une ville anglaise, et entre tous ceux de la fin du XVIe et des premières années du XVIIe siècle dont il nous est resté des traces, c'est le seul où les neuf preux aient été mis en scène. Chacun d'eux y apparaissait en armure, tout de même que dans *Peines d'amour perdues*, et, comme dans cette pièce encore, *Hiems*, l'Hiver, et *Ver*, le Printemps, y avaient un rôle. Or, sait-on où eut lieu ce *pageant*? A Chester, dans la ville favorite de Stanley. — Notons cela.

En 1584, un auteur nommé Richard Lloyd publia un poème fort naïf sur les neuf preux, les *Nine Worthies*. Chacun de ceux-ci, Josué, Hector, David, Alexandre, Judas Macchabée, Jules César, Arthur, Charlemagne et Guy de Warwick, se présente tour à tour en armure, décline son nom (« I am the worthie conquerour Duke Iosua the great », etc.), déclame un bref, mais emphatique récit de ses exploits, puis cède la place au suivant. C'est exactement ce qui se passe dans le pageant de *Peines d'amour*. — En outre, dans le poème de Richard Lloyd, les monologues sont précédés d'une description de la figure et des armes de chacun des héros, et une facile comparaison montre que c'est vraisemblablement cette description que les spectateurs du pageant, dans *Peines d'amour perdues*, tournent en ridicule. Je dis : « vraisemblablement »,

je ne dis pas : « certainement » comme M. Lefranc, et voici pourquoi. Dans la pièce shakespearienne, Grossetête déclare à sir Nathaniel :

« Oh ! Messire, vous avez déprécié Alissandre le Conquérant. *On vous effacera pour ce fait des tapisseries.* »

Or les neuf preux ont été l'un des sujets les plus communément traités par les dessinateurs de tapisseries, et ils étaient toujours représentés avec leurs attributs traditionnels, tels que les décrivent gravement Richard Lloyd et ironiquement l'auteur de *Peines d'amour*, en sorte qu'on ne peut être absolument certain que celui-ci se moque des *Nine Worthies* ; toutefois, si l'on songe aux autres ressemblances entre la pièce et le poème (qu'il serait trop long de détailler ici), il paraît bien vraisemblable qu'il s'en moque, encore un coup [1].

Mais qui était ce Richard Lloyd? Richard Lloyd était le *propre gouverneur de William Stanley*. C'est ce *school master* qu'on avait chargé, selon l'usage du temps, d'accompagner et de surveiller le jeune homme dans le voyage que celui-ci fit sur le continent. Il nous est resté deux lettres qu'il écrivit alors qu'il se trouvait en France avec son élève; on l'y voit fort préoccupé, en vrai magister, de découvrir quelque résidence isolée à Angers pour son disciple et lui, à l'écart des routes fréquentées, et constater avec onction que « les papistes et les réformés vivent ici en bon accord », grâce à quoi « personne n'est contraint d'aller à l'église ». C'était un fort pédant personnage : il nous est resté de lui un traité en anglais, tout entrecoupé de phrases latines, comme sont les propos d'Holofernes dans *Peines d'amour perdues*, le ridicule poème déjà cité des *Nine Worthies* et un ouvrage sur l'état de la chrétienté où l'on devine d'abord qu'il n'y a pas le plus petit mot pour rire. *Peines d'amour* nous donne Holofernes comme l'auteur, le metteur en scène des *Neuf preux*, et comme un homme

1. François-Victor Hugo dit, dans une note de sa traduction, qu'une « estampe coloriée, du XVe siècle, qu'on peut voir à la Bibliothèque nationale, en tête d'un manuscrit du fonds Colbert » représente Alexandre tenant une lance et un écu semblable à celui qui provoque les lazzis de Grossetête. — Les éditeurs anglais citent, pour expliquer le *pageant* de *Peines d'amour*, des textes anciens, demeurés manuscrits, que l'auteur de la pièce n'aurait pu connaître que par un hasard étonnant. Ils n'indiquent comme source possible ni le poème de Lloyd, ni les Tapisseries.

remarquablement compétent en spectacles de ce genre ; tel était certainement le cas de l'auteur des *Nine Worthies*. Et M. Lefranc a raison de conclure que c'est par une concordance extraordinaire que le personnage à qui il attribue le théâtre de Shakespeare a eu un précepteur qui a composé une déclamation des *Nine Worthies* que *Peines d'amour perdues* semble bien tourner en ridicule.

Mais continuons. Où se passe la scène de la comédie? Pour cela, point de doute : en Navarre, à la cour du futur Henri IV, et plus précisément dans le célèbre parc de Nérac. Le roi de la pièce, c'est Henri, tous les commentateurs s'accordent là-dessus. A la scène II de l'acte V, la Princesse dit qu'elle a reçu du Roi « autant d'amour en vers qu'on peut en fourrer sur une feuille de papier écrite des deux côtés, *marge et tout, qu'il lui a plu de sceller du nom de Cupidon* ». Le Vert-Galant, en effet, avait coutume de sceller ses poulets d'un cachet spécial représentant un *H* entouré de lacs d'amour, d'y tracer autour de sa signature des *S* traversés de flèches, emblèmes de baisers, et de les couvrir jusque sur l'adresse de symboles amoureux de ce genre. Joignez que l'original autographe de la fameuse chanson de *Charmante Gabrielle*, qui fut adressé sous forme de missive à Gabrielle d'Estrées, existe encore (il a pour heureux possesseur M. le comte Le Gonidec de Traissan) : plusieurs strophes y sont écrites en marge ; et voilà encore une bien curieuse concordance. D'autre part on lit dans une lettre écrite par la reine Marguerite à son royal époux : « Si vous étiez honnête homme, vous quitteriez l'agriculture et l'humeur de Timon pour venir vivre parmi les hommes. » Et sait-on à quelle époque le Vert-Galant marquait, comme le Roi de *Peines d'amour*, cette humeur de Timon? Durant l'automne de 1582, c'est-à-dire dans le temps précisément que William Stanley voyageait en France. On avouera que c'est encore là une rencontre faite pour surprendre.

Mais il en est bien d'autres : je ne puis les citer toutes. La première édition de *Peines d'amour* (1598), dont le texte est fort incorrect, prétend offrir la comédie telle qu'elle fut jouée devant la reine Élisabeth à la Noël de 1597, et nouvellement corrigée et augmentée. Or, la Princesse de France s'y trouve appelée plusieurs fois, par inadvertance, *Queen*, la

Reine : évidemment parce que le manuscrit qui a servi à l'impression avait été mal corrigé et que, dans les rédactions antérieures, l'héroïne était ainsi désignée. Cette princesse de France qui était reine dans la première version — et qui apparemment devint princesse par prudence, pour ne point être trop reconnaissable et n'attirer pas sur la pièce les foudres dangereuses de la censure anglaise, alors très redoutable — ne représenterait-elle point Marguerite de Valois, la propre femme du Vert-Galant, comme le Roi de *Peines d'amour* représente celui-ci [1]?

Reprenons la pièce. Si la Princesse vient à la cour du Roi, c'est en ambassadrice et pour arranger certaines difficultés qui se sont élevées entre la France et la Navarre à propos de l'Aquitaine. Or, ici, presque tous les commentateurs (sauf M. Israël Gollancz) ont cité, les uns copiant les autres, comme ayant servi de source à Shakespeare, un passage des chroniques de Monstrelet qui se rapporte à certains litiges de l'année 1427, ou environ, au sujet de Nemours, de Cherbourg, d'Évreux, bref, dont pas un mot, mais pas un traître mot n'a rien à voir avec le morceau de *Peines d'amour* qu'il prétend expliquer. C'est ainsi; ceux qui en douteraient n'auraient qu'à ouvrir leur Shakespeare : ils y trouveraient l'extrait de Monstrelet et s'en assureraient aisément.

Pourtant il s'agit là d'une série de faits bien connus et contemporains de la pièce shakespearienne. C'est une histoire fort compliquée. L'Aquitaine ou Guyenne était gouvernée en partie par Henri de Navarre, en partie par son beau-frère, le roi de France, et cela causait des querelles et des troubles sans fin que les guerres de religion n'apaisèrent point. La dot de Marguerite de Valois, qui ne fut jamais payée, était garantie en partie par certaines villes de Guyenne — le « douaire de la Reine », dont parle Boyet dans la comédie. Pour résoudre ces conflits, Catherine de Médicis se mit en route pour la Navarre en compagnie de Marguerite qui était alors avec elle à la cour de France et que Henri avait mandée. Les deux reines étaient accompagnées de leurs dames et de leurs

1. Bien entendu, nous ne prétendons pas que l'auteur de la comédie ait voulu faire des portraits ressemblants, mais seulement qu'il a brodé ses riches fantaisies sur un canevas de souvenirs, de réalités.

filles, l' « escadron volant », comme on l'appela, sur les grâces desquelles la rusée Catherine comptait. « Elle avait résolu, dit un historien, de livrer au roi de Navarre une vraie bataille de diplomatie et de galanterie... Ne prétendait-elle pas que les lenteurs des négociations n'avaient pour cause que le désir de voir plus longtemps ses filles? » Si celles-ci étaient semblables aux Rosaline, Catherine, Maria de *Peines d'amour perdues*, on conçoit en effet cette lenteur des négociations. Marguerite et son mari demeurèrent à Nérac dont le parc vit alors des fêtes incessantes : « Les festins, les danses, les mascarades, les heures joyeuses, comme parle Biron dans la comédie, précédaient le bel amour, en semant son chemin de fleurs. » On crut que le roi allait se reprendre définitivement de tendresse pour sa femme ; tous ses jeunes compagnons, tous les membres de son conseil, et jusqu'au grave Rosny, étaient tombés dans les filets des dames de la reine : c'est d'Aubigné qui nous le dit. Oui, cette Princesse ou Reine de *Peines d'amour* qui vient régler les questions d'Aquitaine, et dont le Roi s'éprend, c'est bien le souvenir de Marguerite de Valois qui l'a suggérée à l'auteur de la pièce, comme ces coquettes et spirituelles personnes qui l'accompagnent symbolisent sans doute le fameux « escadron volant ».

Il en est d'autres indices. Quand Catherine déclare à la Princesse qu'elle connaît déjà Du Maine pour l'avoir rencontré chez le duc d'Alençon, nous nous souvenons que Marguerite alla voir son frère François d'Alençon en juin 1579, deux mois avant son départ pour la Guyenne. Et quand Rosaline échange ses répliques avec Biron : « N'ai-je pas naguère dansé avec vous en Brabant? — Je sais bien que oui », etc., nous évoquons le voyage mémorable que fit la reine aux eaux de Spa avec toute sa maison, et dont elle conte en grand détail dans ses *Mémoires* les fêtes et les bals.

Doutez-vous encore? Lisez en ce cas les propos des dames de la Princesse à la scène II de l'acte V :

« *Rosaline.* — Vous ne serez jamais amis ensemble : *il* [Cupidon] *a tué votre sœur.*

Catherine. — *Il la rendit mélancolique, triste et morose, et c'est pourquoi elle mourut* ; mais si elle avait été légère comme

vous, si elle avait eu votre esprit gai, preste, pétulant, elle aurait pu devenir grand'mère avant de mourir, et c'est ce que vous deviendrez, car un cœur léger vit longtemps. »

Et maintenant écoutez la belle et véridique histoire de celle qui mourut d'amour, telle que nous la conte dans ses *Mémoires* la reine Margot.

Madame de Tournon, qui était dame d'honneur de cette reine, avait deux filles. L'aînée, mariée à M. de Balançon, gentilhomme de Bourgogne, obtint de garder sa sœur Hélène auprès d'elle pour lui tenir compagnie en ce pays où elle était éloignée de tous ses parents. Dans la même maison vivait le frère de M. de Balançon qui devint amoureux de la jeune fille et en demanda la main. Mais M. de Balançon, qui voulait que son frère fût d'église, s'opposa au mariage, si bien que madame de Tournon, offensée, rappela sa fille auprès d'elle, et « comme elle estoit femme un peu terrible et rude, sans avoir grand esgard que cette fille estoit grande et meritoit un plus doux traitement, elle la gourmande et la crie sans cesse, ne luy laissant presque jamais l'œil sec, bien qu'elle ne fist nulle action qui ne fust très louable ». Hélène fut donc bien joyeuse en 1577, quand elle vit que la reine se rendait en Brabant, pensant que M. de Varembon, son amoureux, s'y trouverait et qu'il la demanderait en mariage.

Elle le vit en effet à Namur, mais il ne fit pas seulement semblant de la connaître. Et bien qu'elle se fût contrainte de lui montrer bonne mine par amour-propre, sitôt qu'il fut parti, elle se trouva « tellement saisie qu'elle ne peust plus respirer qu'en criant et avec des douleurs mortelles », et mourut en huit ou dix jours. Comme on portait son corps à l'église, voici venir M. de Varembon qui s'était ravisé et accourait la demander à sa mère. « Il advise de loin, au milieu d'une grande et triste trouppe de personnes en deuil, un drap blanc couvert de chappeaux de fleurs. Il demande que c'est? » On lui répond que c'est mademoiselle de Tournon. O mortelle réponse ! A ce mot, il se pâme et tombe de cheval... (Mais plus tard, il fit un fort beau mariage.)

Voilà l'histoire de celle qui mourut d'amour pendant le voyage de la reine de Navarre en Brabant. C'est une histoire

vraie qui est tout à fait dans le goût des nouvelles du temps : aussi n'est-il pas étonnant que Marguerite y fasse plusieurs allusions dans ses *Mémoires*. On en dut beaucoup parler à la cour de Nérac : toutes les femmes de la reine avaient connu mademoiselle de Tournon, leur compagne. Doutez-vous, après les constatations qui précèdent, que ce ne soit à cette romanesque aventure que Rosaline et Catherine font allusion?

Et si vous n'en doutez pas, voyez-vous comment l'auteur du théâtre de Shakespeare a pu y songer, non seulement au temps où il composait *Peines d'amour perdues*, mais lorsqu'il écrivait *Hamlet*? Relisez l'histoire d'Ophélie. « Mais non, dit à la reine Polonius-Balançon, je suis entré rondement en matière et j'ai parlé ainsi à ma jeune demoiselle : « Le seigneur Hamlet est un prince hors de ta sphère ; cela ne doit pas être », et puis je lui ai fait la leçon pour lui dire qu'elle devait se dérober à ses entretiens... » Rappelez-vous l'angoisse de la jeune fille lorsque Hamlet, tel Varembon, lui fait paraître cette horrible froideur. Comme Hélène, Ophélie meurt quelques jours après le départ de son amant, et rappelez-vous, encore, comment Hamlet rencontre en revenant un enterrement dans la rue : il s'enquiert de qui l'on porte ainsi en terre... Grâce à M. Lefranc, il semble que nous surprenions ici le travail d'imagination de l'auteur d'*Hamlet* : est-il rien de plus émouvant? Nous savons maintenant de quelle belle histoire d'amour, et française, est né l'épisode d'Ophélie. Car il me semble qu'on ne peut plus guère douter que ce ne soit la cour de Navarre dont il est question dans *Peines d'amour perdues*. William Stanley dut y passer, allant de France en Espagne avec son précepteur, le pédant Richard Lloyd-Holofernes. Quant à l'acteur Shakespeare, à cette époque, il séduisait une paysanne dans son village de Stratford, et, si beaucoup de gens ont pu admettre qu'il avait acquis en trois ou quatre ans la connaissance du français, du latin, de la littérature étrangère, de tous les raffinements de manières, de langage, d'esprit, bref toute la culture intellectuelle et morale nécessaire pour composer cette comédie raffinée, « mondaine », entre toutes, puis celles qui l'ont suivie, personne n'a jamais prétendu qu'il avait vécu à la cour de Navarre. Alors...

***

Alors ce serait lord Derby l'auteur du théâtre shakespearien ; et bien d'autres remarques encore peuvent le donner à penser qu'il faudrait un volume pour exposer, même en résumé. J'en citerai quelques-unes seulement qui m'ont paru plus curieuses.

La comédie des *Joyeuses commères de Windsor* est de 1598 ou de 1601, selon les critiques. En tout cas, elle a été composée à l'occasion d'une cérémonie de la Jarretière. — Le comte de Derby reçut la Jarretière en 1601, justement, et à Windsor, dans la chapelle de Saint-Georges.

Dans *la Tempête*, non seulement les sciences occultes et la magie ne sont pas blâmées, mais louées au contraire et considérées comme bienfaisantes : les enchantements du duc banni n'amènent que le triomphe de la justice. C'est là un cas singulier, puisque dans tous les ouvrages où des magiciens ou sorciers sont mis en scène — dans le *Faust* de Marlowe, par exemple, — ceux-ci sont châtiés, et durement, au dénouement. Joignez que l'époque où parut la pièce fut une des moins propices aux amateurs de sciences secrètes : le roi Jacques Ier, persuadé d'avoir été ensorcelé, auteur lui-même d'un ouvrage contre la démonologie, les faisait poursuivre très vigoureusement. Comment peut-on imaginer que l'acteur Shakespeare, et appartenant à la troupe royale, aurait seulement rêvé d'écrire une pareille œuvre? Et pourquoi, ayant le caractère qu'on sait, se serait-il exposé bénévolement à ce risque? — En outre, Prospero fait tous ses enchantements selon les règles de l'art : c'est un magicien compétent. Ne nous en étonnons point puisque lord Derby fut un grand ami du fameux Joh Dee, le plus célèbre des « occultistes » de ce temps.

L'auteur du théâtre shakespearien fait plusieurs allusions aux représentations populaires données à la Pentecôte et à la Saint-Jean, non par des acteurs professionnels, mais par des gens de métiers, des artisans. Il en parle dans *les Deux gentilshommes de Vérone* et dans le *Conte d'hiver*, mais tout le monde se rappelle *la Très lamentable comédie et la très cruelle mort de Pyrame et Thisbé*, telle qu'elle est raillée dans

le Songe d'une nuit d'été. Pour commenter ces allusions, on a souvent évoqué les mystères que jouaient les bonnes gens de Coventry et d'York, mais on a tout à fait négligé de rappeler que ces spectacles avaient lieu au moment de la Fête-Dieu. En réalité, la seule ville d'Angleterre où il y ait eu des représentations populaires à la Pentecôte et à la Saint-Jean, c'est Chester — la ville favorite de William Stanley, où il habita une partie de sa vie, où il se retira et où il mourut. A Chester, chaque corps de métier avait le privilège de fournir un acteur ou d'assurer une partie du spectacle, et voilà apparemment pourquoi il est si nettement spécifié dans le *Songe* que les acteurs bénévoles de *Pyrame et Thisbé* appartiennent à des métiers différents.

Le 26 janvier 1595, le chef d'une des plus nobles familles d'Angleterre se mariait à Greenwich ; à cette occasion, la troupe du lord Chambellan, dont faisait partie l'acteur Shakespeare, joua devant la reine, dans cette ville, *le Songe d'une nuit d'été*. Il ne reste qu'à dire que ce grand seigneur était le VIe comte de Derby. Tout, comme on voit, ramène à lui.

***

Mais pourquoi, enfin, aurait-il pris le masque de Shakespeare?

Certes, la réponse est difficile, mais je crois que nous devons, avant tout, tâcher de nous abstraire de notre point de vue moderne. S'il s'agissait d'une autre œuvre que le théâtre de Shakespeare, d'une œuvre qui nous parût moins admirable, nous serions moins étonnés. Que Raymond de Fourquevaux publiant, en 1548, ses *Instructions sur le faict de la guerre* (un excellent livre, qui eut beaucoup de succès) ait fait de son mieux pour qu'elles fussent attribuées à Guillaume Du Bellay, et y ait réussi, nous ne le trouvons pas bien surprenant. Il nous faut imaginer que nul des contemporains de Shakespeare ne songea certainement que la postérité lui accorderait le rang où nous le plaçons. Je n'ai pas le loisir de faire ici une étude détaillée des témoignages qui nous sont restés sur la qualité du succès qu'eut Shakespeare en son temps ; il ne fut pas méconnu, mais je ne crois pas qu'on

puisse contester que sa réputation fut plutôt celle d'un auteur dramatique amusant, d'un écrivain à « gros tirage », que celle d'un artiste destiné à l'immortalité [1]. Et l'on peut très bien concevoir qu'un grand seigneur de ce temps n'ait pas tenu à ces lauriers décernés par le « vulgaire odieux ». L'état d'homme de lettres, depuis la Renaissance, avait gagné beaucoup dans l'estime publique, mais ce n'est guère que depuis un siècle que le talent d'écrivain peut, dans l'opinion, balancer la naissance : qu'on se rappelle sur quel ton un Saint-Simon, chez nous, parlera encore des écrivains. Vraiment, aux yeux du comte de Derby, ce n'était peut-être pas une notoriété très enviable que celle d'un auteur de drames à succès.

D'autant que, si la mode était alors de faire des livres, elle était de les faire anonymement. Ouvrons une fois de plus la belle *Histoire littéraire* de M. Jusserand. Elle nous apprend (t. II, p. 236-9) qu'à l'époque de Shakespeare tout le monde écrivait, mais que peu de gens relativement signaient et publiaient. « Produire est une nécessité ; ils ne peuvent s'en empêcher ; ils écrivent pour se soulager l'esprit, sans y attacher d'importance ; ne pas imprimer est une élégance. Les plus grands seigneurs et les plus occupés d'ambition et de graves affaires riment des poésies... Mais ils n'impriment rien... Une renommée discrète leur suffisait... C'était si notoirement une élégance de dédaigner la presse que des écrivains de profession se conformaient à l'usage ou faisaient semblant, et merveilleux est le nombre des publications commençant par l'assurance que l'impression est faite à l'insu de l'auteur. » Il y a ainsi beaucoup de mystère autour des œuvres de Spenser, des sonnets de Sackville et de quelques autres. Le propre beau-père de William Stanley, lord Oxford, par exemple, qui passa pour le meilleur acteur comique de son temps, fut également un merveilleux dramaturge, paraît-il ; néanmoins nous ne connaissons pas une ligne de ses œuvres. Et à qui

1. Il va de soi que je ne prétends pas qu'un auteur à succès ne puisse être un artiste. L'art et le succès ne s'opposent pas : ils sont tout à fait indépendants l'un de l'autre, ils s'ignorent. — On mit Spenser, Beaumont, Michael, Drayton, Jonson, à Westminster ; il ne fut pas question un instant d'y inhumer Shakespeare, quoi qu'en pense sir Sidney Lee.

pense Greene, quand il parle de ces écrivains amateurs qui, pour ménager leur situation et leur apparente gravité, s'en vont « chercher un autre Batillus pour inscrire son nom en tête de leurs vers »? Si nous songeons à ce dandysme du temps d'Élisabeth, nous concevrons mieux que le comte de Derby soit demeuré anonyme comme son beau-père, le comte d'Oxford.

D'ailleurs, pourquoi n'accorderions-nous pas un certain rôle à Shakespeare de Stratford dans la composition des pièces? Ben Jonson tenait des camarades de Shakespeare que celui-ci, quoiqu'il écrivît, n'effaçait jamais une ligne, et pour moi, cela ne se peut concevoir que si les manuscrits qu'ont vus les acteurs n'étaient que des mises au net. Mais c'est bien vainement que M. Célestin Demblon s'efforce d'établir que Shakespeare était illettré. Ses signatures sont d'un pauvre d'esprit, mais défions-nous des graphologues. Greene l'accusait en 1591 de « se croire aussi habile à gonfler un vers blanc » que quiconque, et en 1613 lord Rutland lui demandait quelques vers probablement ou quelques phrases pour sa devise : c'est donc qu'il était capable de les faire. L'amateur génial dont il était sans doute le prête-nom se désintéressait fort de ces pièces qu'il écrivait par passe-temps et ne publiait même pas. Si certains des drames ont été légèrement remaniés et arrangés pour la scène, j'inclinerais à croire que c'est là le travail de l'acteur Shakespeare, factotum du théâtre. Mais je ne pense pas que le buveur de Stratford, l'ami de l'usurier Combe, ait jamais rêvé *Hamlet* et *le Marchand de Venise*, *le Songe d'une nuit d'été* et *Comme il vous plaira*.

JACQUES BOULENGER

LES OASIS DANS LA MONTAGNE[1]

L'AURÈS

Il existe, dans l'Est algérien, au sud de Constantine et au seuil du désert, une région qui s'appelle l'Aurès. Elle est pleine de montagnes rouges ou brunes, de torrents qui sautent dans leurs déchirures, de rivières gris-bleu lorsqu'elles vivent, blanches quand elles se sont desséchées ; de forêts vertes de cèdres ou noirâtres de pins, qui s'en vont par delà de multiples horizons ; de villages élevés sur des rocs, comme des bastions, aux confins du monde, ou couchés dans des vallées, comme des joyaux. Elle a des vergers où les jaillissements des jeunes feuillages ont construit un dôme de verdure miraculeux ; des jardins auxquels les panaches des palmiers donnent des perspectives de temples byzantins, et où les sérieux oliviers mettent délicatement leur note si attendrie d'argentée lumière. Elle a des étendues épouvantables, nues et assoiffées, hérissées de telles pierres qu'on songe aussitôt à un champ de bataille de titans — ou dévorées par un tel soleil qu'on y retrouve l'invincible malédiction du Sahara. Elle a des neiges qui, sur ses hauteurs, reposent en une paix sans changements. Elle possède un visage grandiose, une âme diverse, une histoire tumultueuse, des races dissemblables,

1. Ces pages sont tirées d'un livre qui paraîtra à la librairie Calmann-Lévy.

des mœurs étranges, des divinités particulières. Elle est riche, souverainement, en souvenirs, en visions et en suggestions. Elle est si peu connue que les Algériens mêmes, lorsqu'on prononce son nom, recourent aux atlas pour voir entre quelles limites le destin l'a placée, et aux livres pour apprendre de quels éléments elle est faite. C'est à peine si on vient de lui donner des routes et quelques bordjs. En plus de sa beauté, qui est immortelle, elle a un caractère farouche qu'elle conserve jalousement, et je crois que longtemps encore de nombreuses générations d'hommes continueront à la juger primitive dans son existence, multiple dans son esprit, attachante par ses secrets, et qu'ils découvriront en elle le principe d'un durable amour. Je voudrais qu'elle trouvât ici l'hommage de l'admiration souvent terrifiée, parfois très douce — profonde et nostalgique entre toutes — qu'elle éveilla en moi...

Aujourd'hui, le massif de l'Aurès, tel que nous l'entendons, est un losange d'environ cent cinquante kilomètres, du sud au nord, et de plus de deux cents de l'est à l'ouest. Il se compose de longs plissements fort aigus et serrés, parfois très élevés, faits de terrains crétacés, de conglomérats oligocènes rouges, de grès et de calcaires qui, d'horizontaux qu'ils étaient à l'origine, se sont redressés verticalement sous l'effet de successifs bouleversements. Entre les escarpements souvent impraticables se sont creusées, par des affouillements millénaires, quatre profondes vallées symétriques. Pour autant qu'on peut lui assigner des limites fixes, le massif se trouve compris géographiquement entre les grands plateaux froids de la province de Constantine et le Sahara. Les points extrêmes qui le marquent sont les villes de Batna, Biskra, Khanga et Khenchela. Il se divise administrativement en trois communes mixtes : celle de l'Aurès proprement dite, à laquelle vint s'ajouter en 1913 le territoire de Tkout, jusque là militaire; celle d'Aïn-Touta et celle de Khenchela. Je ne puis essayer de décrire, dans cette courte étude, que ses deux vallées principales de l'Oued-el-Abiod et de l'Oued-Abdi, car il faudrait, pour l'étudier dans son vaste et variable ensemble, une virtuosité de langage, une diversité de connaissances et une puissance d'évocation que je reconnais être au delà des dons que les dieux m'ont

allotis... J'ai souvent pensé, au cours de mes randonnées dans cette contrée complexe, qu'à son historien adéquat devaient échoir en partage le verbe inouï d'un Chevrillon, la richesse visuelle d'un Fromentin, et plus que tout, peut-être, ce parfait génie de la sèche concision que posséda le seul Henri Beyle. Et la légende de Prométhée m'enseigne, depuis mon enfance que, plus ironiques que magnanimes — peut-être tout simplement elles aussi pour se défendre ! — les puissances divines se sont de tout temps astreintes à détruire les ambitieux.

***

Je commence mon voyage en remontant l'Oued-el-Abiod, la Rivière Blanche, et comme je quitte Biskra, je puis voir, avec une netteté singulière, les flancs éclatants et arides de l'Ammar-Khaddou — la « joue rose » — qui appartient aux monts de l'Aurès méridional. C'est de ces roches rougeâtres que Biskra, la trompeuse, tire sa réputation de beauté, car elles s'enflamment, le soir, quand les couleurs du couchant ruissellent sur leurs sommets, comme une gangue d'émail violet autour d'une émeraude. Au sortir de la plaine, où je traverse Chetma aux sources chaudes, Droh aux cultures de henné, et leurs jardins ouverts et charmants, la route s'engage sur des montagnes. Très rapidement, leur nudité se précise. Déjà, devant leurs témoins géologiques, leurs fortes érosions, leurs brusques coupures, je me sens dans un pays nouveau. Sa physionomie deviendra formidable de l'autre côté de M'chounèche, sur les gorges qui mènent à Baniane, à Roufi, qui recommencent avant Tighanimine, et où se trouvent des signes qui font frissonner, de la grandeur d'un autre âge. Est-ce que, dans des siècles dont nous n'avons plus la date, il y a eu ici une mer énorme dont les flots, perçant les montagnes, se perdaient dans le Sahara, s'il est vrai que celui-ci fût jamais un océan intérieur? Ou des fleuves prodigieux — et de quelles crêtes ! — se déversaient-ils en torrents gigantesques pour avoir pu affaisser ainsi la terre? Sa dénivellation est fantastique. J'ai été tentée de croire à des mouvements sismiques semblables à ceux du Vésuve ou de Saint-Pierre, puisque ceux-là constituent les plus grands cataclysmes dont

l'histoire écrite porte témoignage. Mais on me dit que cette face abîmée du sol est due principalement à l'action des eaux. Ce sont elles qui ont exagéré les reliefs et creusé les bas-fonds, elles qui ont érodé et trituré la terre dans un fabuleux modelage. Elles l'ont pétrie souvent en un masque effroyable ; elles ont emporté un à un ses étages, et dans leurs inexplicables caprices de tyrans impérieux, elles en ont fait des bancs massifs de limon au fond des vallées soumises; ou des bourrelets énormes au pied des montagnes qu'elles avaient rongées ; ou des buttes démesurées, inutiles, aux parois droites et dures comme les flancs d'un cuirassé, qu'elles plantaient çà et là au cours de leurs redoutables vagabondages, et qui demeurent encore inaccessibles, tant elles furent vigoureusement construites et audacieusement placées. Elles ont sculpté les berges en mille dessins tragiques ; elles en ont mangé les assises, et, pour leur plaisir, jeté les uns sur les autres, sur leur passage, les décombres cyclopéens. Elles ont façonné, pour prouver leur adresse, des promontoires, des bastides, des digues, des murailles, des cavernes, des squelettes de pierre comme des titans. Elles les ont oubliés, à peine faits, sur leur route, et aujourd'hui nous les considérons avec un tremblement. Lorsqu'elles ont eu leur règne, elles entendirent, sûrement, se créer des jouets qui ne passeraient pas...

M'chounèche, sur laquelle nous tombons brusquement par un sentier en lacis de couleur rougeâtre, constellé de grosses pierres... Les fondrières se font multiples et mauvaises. Mon cheval, qui a laissé irrémissiblement derrière lui ses années d'enthousiasme, flanche et bute dans son abrupte dégringolade. Et, préoccupée de le conduire, tout ce que je vois de M'chounèche à notre première rencontre est une coulée somptueuse de palmiers verts avec, derrière, des *décheras* [1] grises particulièrement misérables, parsemées sur de brunes et revêches montagnes ; avec, devant, des échappées de falaises nues, roses, lisses, adorablement douces aux yeux, et, au-dessus, un ciel incendié, violent, farouche, qui n'a consenti

1. Fractions de villages.

ce soir à porter que des teintes de conflagration, et qui m'éblouit par son uniforme. son hostile magnificence.

Il y a deux ans, on fit bâtir dans certaines régions accessibles de l'Aurès — avec l'espoir louable qu'ils encourageront plus tard le tourisme dans cette contrée de si diverses richesses — des *bordjs* ou hôtels de pierres, bas, blancs, carrés, courant autour d'une cour centrale, et qui ressemblent à quelque vague synthèse d'une forteresse, d'un hôpital et d'une prison. Ils ont de robustes portes et des fenêtres triangulaires, fortement barrées par des rosaces de bois qui, en été, entretiennent certes la fraîcheur, mais qui, en hiver, rendent atroces et lugubres les chambres nues au mobilier primitif.

Il me semble que, facilement, on aurait pu les parer d'une beauté plus joyeuse. Mais puissent leurs inventeurs être loués de génération en génération ! Ces bordjs, quoiqu'ils aient, mélancoliquement, manqué de toute conception artistique, prennent à la longue, dans un voyage à travers les montagnes, un sens si haut, si spécial, que leur épaisse et vulgaire carrure s'allège et devient le symbole même de notre multiple civilisation.

Ce n'est point parce qu'ils renferment dans leurs grosses murailles des objets qui, à force de n'être plus vus, sont devenus étrangers : des draps, des assiettes, des chaises, des lampes ; ni à cause de leur don divin d'un lit propre ; ni de la possibilité, compatissante et pudique, qu'ils accordent de chercher, solitairement, ses poux ; ni même par la somptueuse trouvaille d'une ancienne gazette algérienne oubliée sur une cheminée, toute tachetée de marques d'huile, et dont on s'empare avec des mains qui tremblent de plaisir. Ils ont une mission plus grave. Ils avertissent, salutairement, qu'il y a autre chose dans le monde que l'infini des espaces faits de choses élémentaires, d'air, de soleil, de vent ; d'autres beautés que la douceur des aurores et la splendeur des couchants ; une discipline autre que sa propre volonté sans maître, d'autres grandeurs que l'immobilité islamique, et une autre simplicité que la nudité des maisons. Je rentre, dès que j'ai passé le seuil de leur cour, dans le témoignage tangible d'un effort réfléchi, d'une marche en avant. Tous les dieux de ma race, que j'ai reniés dans les plaines, sur les crêtes, dans l'eau, ivre

de force, de liberté, d'odeurs et de spectacles, m'attendent ici, dans toute cette grisaille. Je perds l'irresponsabilité païenne, la joie absolue de vivre que m'ont conférées mes chevauchées sauvages. Et je trouve bienheureux que les bordjs me redonnent la pensée et me réveillent à la douleur — qu'ils me rendent ainsi mon héritage — et je leur suis reconnaissante de me faire vaincre, par le rappel qu'ils suscitent d'un ordre de choses différent, l'animalité glorieuse que le Sud développe en moi.

Le bordj de M'chounèche est actuellement occupé par les officiers d'une colonne lancée à la poursuite de déserteurs et de brigands. Soit peur, soit solidarité secrète, les populations de la vallée de Rassira aident à les nourrir et à les cacher, et malgré toutes les objurgations, tous les ennuis de l'état de siège — par-dessus tout le reste, malgré l'inquiétude jalouse causée par la présence de soldats dans des villages pleins de femmes, relativement libres de circuler — les Chaouyas ne se décident point à livrer les coupables. Ce sont les vieilles, paraît-il, comme les sorcières qu'elles sont, qui attrapent au vol la moindre rumeur de déplacement ou d'attaque, et qui préviennent les bandits. Pour donner l'éveil, elles font des lieues et des lieues par jour, escaladant mieux que les chèvres les faces verticales des falaises où il semble qu'aucun être vivant ne se tiendra agrippé, et derrière la façade lamentable de leurs figures douloureuses, leurs yeux atones, leurs corps effondrés, elles gardent une vitalité physique et une présence d'esprit incroyables. Les cavernes et les rocs font le reste et servent d'invincibles recéleurs. Il faut aux soldats, aux officiers et aux administrateurs une somme parfois héroïque de détermination et de courage pour arriver enfin à réduire la complicité des montagnes.

L'officier commandant la colonne est ici un lieutenant consciencieux dans le service jusqu'à la dureté pour lui-même, mais, dans ses heures libres, gamin et câlin comme un enfant de cette Marseille qu'il aime avec nostalgie. Il possède à M'Chounèche une femme Chaouya : elle s'est éprise de lui, m'affirme-t-il, en le voyant, de sa terrasse, descendre un soir les gorges brunes, dans son uniforme de spahis, or et rouge, au

milieu du rouge et de l'or du couchant. Elle est *azria*, femme libre, et peut obéir à son propre caprice ; mais dans l'Aurès on n'est pas encore habitué à voir des unions d'officiers et de femmes indigènes, et Zorah, la petite maîtresse du lieutenant, le rejoint seulement après que la nuit tombe, et s'en retourne chez elle avant la pointe du jour. Sa mère et sa jeune sœur lui sont acquises, mais elle craint la réprobation des voisines. Elle vient furtivement un soir que je suis là.

Dieu, qu'elle est jolie ! C'est la première femme Chaouya que je contemple, et toutes les caractéristiques de sa fine race expressive, que je verrai dans l'Oued-Abdi à l'apogée de leur épanouissement, se trouvent assemblées sur son délicat et ardent visage. Elle a des yeux noirs, vifs à la fois et doux, sous l'arc lustré d'étroits sourcils ; le nez ciselé, aux ailes si délicates, qu'il appelle les joyaux comme celui des bayadères de l'Inde ; une sensitive petite bouche froncée et un long menton finement tatoué en une espèce de fleur de palmier bleue. Trois petites croix, bleues également, sur ses joues et son front, parachèvent l'ornementation de ce visage tendre, que des évidements très purs aux tempes rendent plus fragile et touchant. Ses cheveux sont coiffés d'une façon spéciale, propre aux seules femmes de l'Aurès : une frange coupée court sur le front, brillante, épaisse, d'un noir superbe d'anthracite, et deux mèches opulentes et bouclées, qui tombent au-dessous des oreilles et sertissent la figure dans un strict cadre soyeux. Elle est en très grand apparat, ce soir, et tous ses bijoux, colliers, broches et chaînes, sont façonnés en argent épais, et constellés de pierres rouges qui ressemblent à des rubis. Du joyau qui cercle son cou ployant, pendent une infinité de longues chaînettes minces, chacune terminée par une perle de pâle corail. Des plaques oblongues et plates, minces, travaillées aussi amoureusement que les pendentifs de Lalique, recouvrent la poitrine au-dessous de sa gorge d'oiseau. Elles sont creuses et contiennent des sourates soigneusement copiées et dûment bénies. Du poignet au coude, les lourds bracelets forgés se succèdent, sur les bras. Mais ce qui m'intéresse le plus ce sont ses habits. Aurésienne, elle ne connaît pas le voile. Elle porte un turban blanc, plusieurs fois enroulé, et parmi les plis méticuleux jaillit soudain

un gland de soie noire qui tombe avec des airs de coiffure de bacchante sur le visage sérieux. Le contraste est savoureux entre cette houpette folâtre et les yeux fiers, un peu tristes dans la pénombre, les paupières pudiques, les joues harmonieuses et calmes, toute l'expression de grâce réservée. La robe est noire, bordée d'un imperceptible galon rouge, et elle est rassemblée sur les hanches par une multiple ceinture de laine sombre en d'amples plis. Je ne sais par quelle science ceux-ci dessinent et dressent les seins en offrande, et le ventre, élargi en même temps qu'effacé, en devient lourd de suggestions voluptueuses. Sur la noirceur cérémonieuse de l'antique vêtement tombe, d'une coulée, par derrière, une toge de soie radieusement blanche, et elle s'éploie très bas dans la traîne d'une robe de cour. C'est d'une fort haute apparence. Reine? Prêtresse? On ne s'y reconnaît pas... Dans tous les cas, hiératique : produite par de vieux, vieux temps, éclose de vieilles, vieilles civilisations. Et elle en a la gravité : lorsque le lieutenant plaisante, ou se livre à une gesticulation comique, — il sent le besoin, ce fils du vivant Midi, de réagir contre toute cette solennité, — elle cache ses lèvres parfaites sous un pan de sa toge royale, et lui dit de sa voix basse, avec un reproche doux et froid : « Je t'en prie, mon œil,... je n'aime pas que tu me fasses rire... »

La salle à manger du bordj est éclairée par une seule bougie, vu la nécessité, en temps de guerre, de ménager les ressources. Parmi nous, autour de la table, est assis le cheikh du village, et dans sa face rouge à collier de barbe noire, des yeux étonnés, un peu hagards, se sont ouverts, fixes démesurément. Le cheikh, à n'en point douter, a prolongé indûment son séjour dans les vignes du Seigneur. A vrai dire, le vin blanc et le gramophone, — ainsi que les colonnes militaires, — me paraissent être tout ce qu'il doit comprendre de notre civilisation. En ce moment même, son phonographe, que le lieutenant vient de lui réparer, brame, derrière nous, les plus nasillards fragments d'opéras-comiques notoires. Solennellement, la tête du cheikh bat la mesure, et même dans son ivresse, cette figure congestionnée et stupéfaite prend, à l'appel de la musique, si médiocre soit-elle, une expression presque mys-

tique d'émotion. Trois brigadiers indigènes, vêtus de kaki, agrandis encore par leur haute coiffure, se tiennent silencieusement debout contre les portes. La maîtresse de l'un d'eux est assise entre Zorah et moi, et comme son amant la regarde! Dans le visage bronzé et immobile, — presque passif, — comme ces yeux crient la tension intérieure !... Et voici que cette mystérieuse, cette indéfinissable impression d'inquiétude me gagne, moi aussi, je ne sais pourquoi, ainsi que du feu... Décidément, ce soir, dans ce décor de murs blancs, de figures arabes, de femmes rituelles et parées, de montagnes presque inviolées, de mi-obscurité et de mi-silence, le gramophone n'est pas de mise. Je fais taire sa voix pétulante, à l'enfantin chagrin du cheikh, et ce sont les deux femmes qui se mettent à chanter.

Elles chantent les yeux baissés, un coin de leur longue toge ramené sur leur bouche. Rien ne trahit, puisque je ne vois plus leur regard, sur leurs traits graves et doux, leur sentiment véritable. Le timbre de leur voix est doux et grave comme leurs traits. L'air est une mélopée presque sans aucune mélodie. Au bout de chaque vers, qui est très court, revient le nom d'Allah. Les chanteuses se donnent la réplique, exactement sur le même ton, et il me semble que leurs modulations gagnent de plus en plus, à force d'être répétées, en signification lamentable, en notes ténues, longues, bizarres, profondes et inhumaines... C'est un pur chant liturgique : je le retrouve dans notre office des Ténèbres de la Semaine Sainte. Et soudain, à me rappeler cela, je pense qu'il est bien un peu insolite d'entendre essorer de ces lèvres de courtisanes, devant des amants, un cheikh gris et une table bousculée, pour toute réjouissance profane, les louanges de Dieu. Quelle étrangeté dans ces petites âmes ! Et comme ce peuple est resté naïf dans sa perversion ! Toutes les formes de son existence ont gardé une expression, une manifestation cléricales. Et même ses péchés sont religieux...

M'chounèche, oasis de montagnes, peut se prévaloir d'une majestueuse beauté naturelle et d'une grande misère humaine. On n'y est point encore en vraie population aurésienne — la plupart des maisons sont en pisé, et les jardins, sauf pour les

splendides dattiers, ne sont pas travaillés. Il y pousse une végétation chétive, abandonnée, souvent inutile. Même les arbres fruitiers n'y ont pas d'opulence, et les vignes sont rares qui les lient ensemble de leurs vrilles sinueuses. Je m'en détourne : j'ai trop vu, dans le Sud, des jardins déchus, des jardins mourants. J'ai, cette fois-ci, l'acharnée résolution de ne pas souffrir dans mon voyage. Je combattrai le sort stupide qui a toujours voulu que je ressente, dans ma chair, dans mes nerfs, dans les secousses de ma volonté insurgée, les maux étrangers que je contemple et que je magnifie, comme s'il ne suffisait pas de mes propres douleurs ! Jusqu'à quand faudra-t-il que de tout contact humain ma pensée et mes lèvres gardent une amertume !... Non, ici, je ne regarderai aucune des choses que les hommes ont édifiées. Je ne connaîtrai pas les petites masures plates qui forment contre les monts gris de pitoyables hameaux éparpillés, ni leurs murs de terre qui poudroient parce qu'ils s'effritent, ni les pièces noires où stagne la venimeuse fumée. Je ne verrai pas les pâles haillons, les corps maigres des hommes, les tragiques faces des vieilles, les maladies des petits enfants, les plaies des patients mulets, la nonchalance, la torpeur, l'immobilité. Pour une fois, je me réjouirai dans la seule œuvre des dieux.

Ils ont bâti un cirque de monts dénudés qui, je crois, sont en définitive gris et fauves, avec des arêtes roses. Mais il n'est pas possible de leur assigner un coloris fixe, tellement les effluves de lumière dans l'Aurès sont déconcertants et changeants. Je les ai vus d'un rose frais et vif, uniforme, léger, qui rendait l'oasis suave comme un velours qu'on voudrait toucher. Je les ai vus brutalement flamboyants ; maussades, blêmis, éteints jusqu'à la blancheur, comme des yeux vitreux ; sabrés de teintes si ardemment et sombrement diverses qu'ils ressemblaient à une verrière ternie ; ou denses et noirs comme les ombres amoncelées d'une eau-forte. Ils sont lisses d'un côté : de l'autre, ils sont pierrailleux. Mais leurs lignes, en haut, sont très calmes : les larges entablements horizontaux qui leur servent de sommets n'admettent pas d'échancrures ; tout leur profil est vaste, lié et serein. En bas, ils enclavent la vallée et limitent l'horizon à leurs faces rocheuses. Contre ces bases solides, le vaste Oued-el-Abiod s'est creusé,

avec puissance et impatience, une route irrégulière qu'il ne daigne pas toujours remplir. En ce moment, son lit n'est plein qu'à moitié, mais on ne peut y progresser, tant sa nappe d'eau brune a des trouées profondes, à côté d'espaces plans de sable et de cailloux qui prennent, sous le haut ciel pur, de si pâles scintillations argentées ! La couleur de cette rivière me désespère. Elle est le plus souvent insaisissable, — trop coulante et mouvante, grise, avec, sous sa surface, des couches d'eau nombreuses de vert sombre et de bleu froid,—opaques et translucides tout ensemble, qui lui ont ravi sa teinte propre et qui pourtant la lui renvoient, si indéfinissable, si mystérieusement charmeuse, en de denses luminosités ! Elle recueille les ombres et les images comme un miroir... Elle m'attire tellement que, pour mieux l'entrevoir, je la suis le long de ses rives, sur ses berges glissantes, inhospitalières, où règnent les lauriers-roses vigoureux. Je saisis le bout d'une canne, dont le lieutenant tient le pommeau, et, puisqu'il grimpe comme un singe, c'est lui qui me tire sur d'invraisemblables petits sentiers. Il faut lutter corps à corps avec cette population impérieuse des lauriers-roses. Rigides et lustrés, ils portent des boutons rouges et de délicates fleurs roses comme des étoiles très fragiles, piqués dans leur feuillage ordonné. Ils nous opposent hostilement leurs grandes branches élastiques et fermes, qui me font enfin l'effet d'être des tentacules, et c'est à travers leurs racines que nous nous frayons un précaire passage — courbés, contractés, menacés à chaque instant par une séguia profonde, une arête coupante de terrain, une chute brusque le long des tertres mous.

Et quelle odeur prenante monte de ce sous-bois ! A l'odeur si fine et amère des lauriers-roses, se mêle l'odeur robuste de choses vivantes, de sève neuve et forte, d'eau fraîche, de profondeurs renouvelées. C'est l'odeur même de la croissance saine, âpre et jeune, que notre vieille terre merveilleuse fait affluer à son bord, tirée de son sein fécond, quand elle se sent prise de son auguste désir de recommencement divin. Je vois, à travers le treillage des touffes, des échappées de rose uni, et soudain, dans un recoin, — inexplicables ! — deux roches rouges hautaines, solitaires, ardentes, un ruissellement vif de lauriers-roses vert foncé, de très jeunes

cèdres vert tendre, et, sur les crêtes fauves, le panache superbe de quelques flexibles dattiers. Des deux côtés, la palmeraie reprend, luxuriante, fournie, pareille à une forêt prodigieuse, distincte contre son enclavement montagneux, et elle est si belle et immobile, qu'elle s'exalte soudain jusqu'à me paraître le symbole même de l'immortalité.

Et puis, le plus ignominieusement du monde, malgré la canne du lieutenant, je tombe dans une séguia, et quand mon compagnon me repêche, je suis si dégouttante d'eau bourbeuse qu'il nous faut rentrer. Le soir a enveloppé toutes les cimes. Près de la très pauvre mosquée écaillée un groupe de burnous couleur de laine s'assemble. Quelques femmes, ployées sous des outres, montent péniblement, silhouettes noires épaisses, les sentiers qui mènent à leurs ternes demeures. Un petit pâtre ramène des chèvres qui, d'elles-mêmes, se divisent en longues théories prestes et sombres, et des enfants presque nus, en criant, les attendent pour les réclamer. Une pure lumière pourpre se diffuse dans le ciel, fluide comme un voile fin ; rapidement, d'épaisses ombres grises accourent et descendent, donnant au ciel et à la terre une mystérieuse apparence de fantômes. Pour un très bref moment, jusqu'à ce que les étoiles réveillent les somnolentes grenouilles et les stridents insectes nocturnes, une tranquillité absolue pèse, comme un dôme, sur cet imprécis paysage d'Orient.

***

Pour aller à Baniane, nous prenons la route des montagnes, la rivière étant impraticable, et, dès le départ de M'chounèche, nous entrons dans l'énorme silence, la stupéfaite admiration du cadre des gorges. Je n'en ai jamais vu d'aussi sauvages, quoique celles du Rummel, à Constantine, et celles de la Chiffa soient peut-être plus hautes. Elles se sont réduites à la simple expression de rocailles à pic, nues, libres, grises et brunes, sans la moindre ardeur de reflets — et elles évoquent des temps préhistoriques si fabuleux, où la faune et la flore devaient être, pour évoluer dans ce décor, si formidables ; elles vous rappellent si austèrement que vous êtes petit, récent et éphémère, qu'on sent combien toute expression d'hommage

serait inadéquate. Elles sont trop grandioses pour être louées. A leur pied, comme un filet luisant, l'Oued-el-Abiod se ramasse; il est si bas qu'il paraît être une étroite glace immobile. De tous côtés, des blocs, dressés debout, rouges, isolés, quelquefois amalgamés avec des pierres; des éclats de roches blanches immenses, détachées des cimes et soudain arrêtées — je ne sais par quelle force — dans leur dévalement insensé le long des pentes; et puis encore des pierres, des brisures, les traces de gigantesques éboulements, des érosions effarantes... Le paysage n'est pas fait pour mes nerfs chétifs, et j'émerge d'une oppression physique quand les gorges sont dépassées.

Baniane, l'aérienne, sur laquelle nous fondons par des collines devenues maintenant régulières et banales, à travers des moutonnements monotones, pelés et pierreux... Elle est d'une teinte presque rouge, et nous présente, à l'arrivée, sur des hauteurs, ses décheras clairsemées. Leurs lignes, contre l'horizon d'un blanc d'acier chauffé, ressemblent à des barres de créneaux démolis. Et leurs granges, que je vois pour la première fois, tournées vers l'oued, ont l'air de gueules noires béantes dans des faces grises étonnées. A droite, entre les fûts et les franges des beaux palmiers ployants, se révèlent des échappées de ce roc rose qui règne en maître dans toute l'impressionnante vallée.

Les jardins sont libres, dans ce très joli village. Ils montent assez abruptement, et je laisse mon cheval enjamber comme il veut les petites rivières calmes et les murs très bas. Déjà le labeur s'annonce : il y a des champs d'orge, des légumes; sous les palmiers hospitaliers brille la verdure utile. Les vergers sont pleins d'une richesse verte de feuilles... Le travail des hommes, ici, est soutenu et productif : la terre, qui est bienveillante, répond presque somptueusement à leur effort courageux.

Nous sommes reçus par un vieux, vieux marabout qui est le plus courtois et le plus généreux des hôtes. Il ressemble aux aïeuls de chez nous; il est doux, bon et un peu pathétique, tandis que la vieillesse arabe garde généralement je ne sais

quoi d'ardent et d'impérieux — une apparence dure, comme si le feu intérieur avait tourné à l'exaspération farouche au lieu de s'adoucir et très tendrement de s'éteindre. Ce vieillard si aimable et effacé a trois femmes — l'une, âgée comme lui, l'épouse de ses ans fiers, qu'il n'a pas eu le cœur de répudier quand elle s'est flétrie et craquelée comme la terre du Sud dépourvue d'eau — et les autres de quinze ans à peine, avec des figures pleines d'enfant, des lèvres écarlates, et des seins ronds comme des oranges, qui allaitent déjà de si vagues petits bébés. Elles s'habillent magnifiquement pour que je les visite dans une chambre spéciale. Une quarantaine de femmes — toute la maisonnée du marabout — en habits sombres, avec des toges blanches, des chaînes et des bracelets d'argent, des turbans rouges et des franges de cheveux noirs, s'accroupissent en cercles, silencieusement, pour me considérer. Je les étonne : je suis en culotte et en guêtres, et mon chapeau Panama a pris — ou du moins j'aime à le croire — des allures de casque... Elles ne sont pas tout à fait sûres, d'abord, du sexe auquel j'appartiens. La première femme du marabout, qui touche curieusement mes jambières de cuir, de ses longues, longues mains desséchées, jaunes, relevées de henné sur les paumes — des mains mystérieuses d'animal primitif qui vont bien avec sa longue, longue figure ravinée de cadavre où seuls les yeux fulgurants ne se sont pas effondrés — m'interroge enfin, prenant la parole, évidemment, pour toutes les autres :

— Tu ne regrettes pas, ma fille, tes habits du temps où tu étais femme?

Le temps où j'étais femme... Je regarde ces femmes, mes sœurs. Assises si bas, si inutilement parées. Une passivité, une tristesse, une servitude de bétail enfermé dans les pâles murs d'une demeure pareille à une étable. La seule grandeur d'une totale humilité. Leur seule utilité : ces petits enfants demi-nus dont elles ont accouché par terre, comme les génisses mettent bas. A part ces petites loques de chair humaine, qui ne modifieront jamais d'un iota la moindre des idées antiques du monde, qu'ont-elles fourni? Que pouvaient-elles fournir? Est-ce que, encore aujourd'hui, être femme, ce n'est pas attendre qu'un homme vienne, qui fixera la destinée?

Est-ce qu'encore aujourd'hui, être femme, ce n'est pas attendre qu'un homme vienne, dont tout simplement il faudra concevoir? Et depuis les temps bibliques, passant à travers cette société islamique pour aboutir à notre orgueilleuse civilisation européenne, est-ce que, fondamentalement, le sort des femmes a beaucoup changé? Je me penche, et caresse les bras jaunes, si plissés, qui m'encerclent les jambes :

— Non, mère, — dis-je, très doucement, — je ne regrette pas le temps où j'étais femme...

Je monte à la *guelâa* avant de partir. Tous les villages de l'Oued-el-Abiod possèdent des guelâas, forteresses ou redoutes compactes, isolées, situées le plus haut possible sur les escarpements inabordables, les cônes les plus aigus, ou dans les cavernes — *afris* — les plus reculées des rochers. Elles ont été d'une importance suprême dans l'histoire des peuples primitifs de l'Afrique et de l'Asie. Divisées à l'intérieur par des cours en une multitude de bâtiments, elles formaient des greniers généraux, des garde-meubles publics, des entrepôts communaux où les habitants mettaient en sûreté leur grain, leurs dattes, leurs légumes, leurs fruits — toutes leurs richesses de l'année. Lorsque les tribus ennemies fondaient sur les grisâtres villages coniques, les assaillis quittaient leurs faibles maisons, qui eussent été si facilement forcées dans les attaques, et, assemblés dans les enceintes des guelâas, les défendaient jusqu'au dernier mâle. Ils font songer, au dire de Masqueray, aux Hollandais épiques du XVIIe siècle, qui, plutôt que de laisser prendre leurs navires chargés d'épices, combattaient du haut des mâts, des voiles, des vergues, et de tous les ponts, jusqu'à la mort totale de leur équipage... Maintenant que l'ordre a été établi et qu'aucun assaut étranger n'est plus à craindre, les guelâas servent de lieu de séchage et de régulatrices d'économie. Le chef de famille y prend, mois par mois, dans la grange, dont il s'est rendu propriétaire exclusif, les provisions qui sont nécessaires à son ménage, et il évite ainsi, en les distribuant avec méthode, qu'elles soient trop hâtivement gaspillées. Empilées dans les maisons, ces réserves seraient vite dilapidées par les vols des malicieux petits enfants, ou par l'indifférence des femmes, qui, devant ces amoncellements

apparemment inépuisables, ne sauraient point, dans leur cervelle d'imprévoyantes, les répartir prudemment. Et surtout, la tradition est là, qui veut que toute coutume soit indéfiniment continuée.

Les guelâas sont fort curieuses à visiter. Celle de Baniane est grande, postée loin du village, d'une manière hardie, tout au haut des blocs blanchâtres qui surplombent l'oued, et elle est si près de leurs lourds bords ébréchés qu'elle semble n'être que le prolongement de leurs rocheuses faces verticales. Elle possède trois étages, autour desquels courent de chancelants balcons sans rampes ; les frêles madriers qui les soutiennent projettent au loin leurs bouts aigus, et ils ont tout à fait l'air de gueules de fusils très minces... On m'introduit dans une des enceintes qui s'agrémente de vingt portes basses, guère plus hautes que des fenêtres, strictement fermées avec de primitifs verrous ou des clés énormes. Outre les clés et les verrous, les cases possèdent, sur leurs portes, deux pâtés de terre informes, reliés par une petite branche d'arbre fruitier. Ce sont les sceaux ; seul le maître de la case a le droit de les rompre chaque fois qu'il vient retirer ses possessions, et, patiemment, il les reconstruit avant de partir. La garde de la forteresse est confiée à un surveillant, qui touche son salaire en nature : vingt litres de céréales ou de fruits par case de guelâa. Elles sont amusantes, ces petites chambres si bscures qui ont, sur la rivière, cinq ou six ouvertures minuscules permettant à l'air d'entrer. Elles sont pleines de paniers et de couffes tressés par les hommes, quelques-uns en forme régulière d'urnes, et si gigantesques ! Les plus grandes me viennent jusqu'aux épaules et contiennent quatre cents litres de grain. Je vois du maïs, de l'orge, du blé, des poivrons ; du miel dans des pots de terre ; et dans des outres de peaux de bouc suspendues, de la farine et des fèves. Des régimes d'oignons festonnent autour des poutres rudimentaires, des lanières de viande sèche, des entassements de courges, de pastèques, d'abricots secs, de piments et d'épices meublent les coins. C'est joli, ces couleurs diverses, et réconfortant, ces preuves de l'industrie des hommes et de la bonté de la terre. On m'offre une grenade : elle est mûre et parfumée, et dans les échancrures de l'épaisse écorce jaunâtre, comme des

rubis translucides, les grains de son cœur rouge chatoient.

Dans une des salles supérieures, des dattes achèvent de sécher sur des nattes toutes neuves. Je sors sur une des étroites plates-formes : le pisé du plancher est si léger, il a des trouées telles, qu'une inquiétante vibration se propage aussitôt sous mes pieds... Mais si toute cette architecture est triste et ces matériaux misérables, si cette guelâa en elle-même ne consiste qu'en constructions simples et grossièrement superposées, la noblesse de son attitude, la dignité de son décor lui donnent d'admirables allures de château presque égyptien. Éternelle magnificence des choses de l'Orient ! Leur valeur intrinsèque est le plus souvent nulle, et elles tirent des monts, du ciel, de la terre et de l'eau qui les entourent un inégalable prestige. Que sont donc l'harmonie et la richesse des jardins du Roi-Soleil à côté de cette tumultueuse splendeur ! Ou les marbres de Venise, près de la barbarie superbe de ces sombres murs de boue séchée, de ces roches échouées, de ces vastes entablements indestructibles ! Devant moi s'étagent de roussâtres falaises dénudées, puis viennent les plus merveilleuses variations. Un ruissellement sinueux de bouquets de palmes haut jetés dans l'azur — entre les palmiers, des nappes d'orge naissante, d'un vert tendre comme une chanson, puis des monts gris, lointains, qui bloquent les arbres et les champs radieux, ferment pour un instant le paysage, et un monde d'ombres qui planent sur les cimes, minces, pointues, brusques, plaquées comme d'invraisemblables triangles de papier noir descendus on ne sait d'où. Les toits rouges des maisons, plats comme des terrasses, se rassemblent à ma gauche, se pelotonnent, se fusionnent, démantibulés, crénelés, rosacés et si proches les uns des autres qu'on dirait une vaste citadelle abandonnée, qui tombe en dissolution. Achevant cette masse inégale et informe, une coulée grêle de maisons jaunes, qui dressent des pointes effilées comme une série de clochers, et prêtent une note délicate, aérienne, à toute cette grandeur. Et entre les palmiers, l'herbe, les fractions de village, l'onde coule, scintillante, fraîche, vive sur ses sables miroitants et ses galets polis, du plus énigmatique, du plus suave et perfide vert-bleu. Ces eaux de rivière, dans l'Aurès, me font songer à des lèvres de femme, si fines et si fausses, voluptueusement

heureuses de trahir en souriant : les lèvres d'une Marie Stuart d'Écosse, qui, avec tant de douceur, baisait Chastelard en le livrant...

***

Je vais maintenant entrer dans la vallée de Rassira qui est doublement épique : par ses légendes et par sa beauté. De Baniane à Roufi, nous escaladons encore des montagnes, grimpons encore des escaliers insupportables de rochers éboulés ; — puis la route passe à travers des ondulations grises, faites de pierres, de mottes, de trous, d'herbe rabougrie, d'une végétation ratatinée, poussive, inexprimablement ennuyeuse à regarder. Quelques notes seulement excitent parmi toute cette fatigante monotonie. Dans un bas-fond, soudain, une vision de couleur merveilleuse : des terrains bouleversés d'un rose sombre, en forme de croupes de vagues soulevées, qui s'arrêtent net contre des falaises d'un rouge ardent... Tout cela a l'air d'une mer cravachée par une tempête et subitement pétrifiée dans l'acte même de briser ses murs encerclants. Je ne comprends pas comment ces flots figés, d'une nuance si profonde, ont pu surgir du sein de cette lépreuse monochromie. Et un village gris, bâti en hauteur sur de gris rochers à pic, tellement confondu avec la substance et la teinte des pierres qu'on ne sait quelle est l'œuvre des dieux et quelle est l'œuvre des humains — et dont l'unique moyen de communication avec le reste du monde est, sur une saillie aiguë, un précipice vertical qui se jette dans la rivière et dont on a sabré la face d'inégales taillades où dévalent des femmes, des chèvres et des enfants.

Et enfin, voici : une falaise absolument perpendiculaire, très haute, très compacte, très striée, d'un gris-blanc égal et tout à fait laid, sur lequel, de temps à autre, traînent d'immenses taches noires qui se dégradent dans l'indistinct... Des ruines blanches-grises sur les crêtes, et, piquées dans les ruines, irrégulièrement, des madriers de bois de palmiers, poudreux, incolores, comme des gueules abîmées de vieux fusils impuissants, s'accordent à toute cette éteinte grisaille. Un ciel gris avec quelques profondeurs blanches.

Je ne distingue pas de maisons. Non seulement ce n'est point suave, mais ce n'est même pas beau. C'est une formidable nudité simple, comme doit l'être le corps d'un cyclope dévêtu. Du reste, je n'essaie pas de savoir si j'admire ou non. La première impression que nous recevons des choses — l'instinctive — n'est point, il me semble, l'impression de leur beauté. C'est celle de leur grandeur. Nous avons commencé par trembler de crainte dans nos cavernes avant d'apprendre à jouir esthétiquement dans des musées, et l'empreinte atavique sur nos nerfs est restée, je suppose, indélébile. Moi, du moins, je juge de prime abord comme mes pères de la préhistoire — comme une sauvage — et, devant Roufi, je n'ai qu'une sensation de peur.

Cette muraille monumentale, si morne, si fermée, si farouchement désertique, ne m'apporte que des suggestions tragiques — des suggestions de passé légendaire, d'hostilité irréductible, de luttes dévastatrices, d'un sombre et âpre passé, d'un présent rude et misérable. Elle me paraît le symbole de la matière ennemie et immortelle, d'où aucune vie n'a jamais germé, et dont la mission, dans l'univers, est d'empêcher, par sa force malfaisante, qu'aucune vie germe jamais. A la voir, je deviens de plus en plus sûre qu'elle a vaincu, dans cette région, toutes les influences heureuses du soleil et de la terre, qu'elle a détruit l'effort de l'homme infime sans même s'apercevoir qu'il l'avait fait, et, hypnotisée par sa grandiose, son aveugle face grise, je ne me rassasie pas de contempler sa solitude, ni son œuvre de hautaine et inflexible désolation.

Mais mon cheval, qui continue sa marche, me porte sur un nouveau sommet. L'horizon n'est plus bloqué : la vallée, à ma droite et à ma gauche, suit d'innombrables méandres. O le rayonnement éclatant, la gloire vivante, puissante, exaltée, l'épanchement de verdure magnifique et violente qui se révèlent à moi ! La pierre, qui a tout réduit, n'a point eu de prise sur la rivière. Ici, c'est le pur triomphe de l'eau. Comme pour protester contre l'humiliation de tous les autres éléments, elle a pris la plus éblouissante revanche. Sur les grandes bases de la falaise, les palmiers qu'elle anime se succèdent et, vus de haut, ils paraissent d'une densité et d'un luxe inouïs. Nappe sur nappe s'étalent les verts les plus luxuriants ;

étendue sur étendue, les aigrettes, les dômes opulents s'entremêlent, si intenses contre la lividité maussade du rocher. Et le feuillage n'est pas seulement du vert majestueux des dattiers : il se presse en forêts plus claires, plus tendres, en couleurs de fraîcheur et de jeunesse, en couronnes et bouquets et corbeilles d'arbres fruitiers, déjà épanouis. Sûrement, ce décor se définit et se résume dans la brillante richesse de ces plantes neuves d'un seul printemps, et dans la blême stérilité de la pierre, vieille de plusieurs fois mille ans.

Le bordj a été construit dans une fissure de la muraille qui me fait face, et il faut, pour y atteindre, traverser l'oued. Mais dans quels chemins nous plongeons pour ensuite remonter ! Les raidillons sont tels que j'ai le vertige, et l'énervement de mon cheval — qui glisse sur le cailloutis — la terre qui croûle, traîtresse, sans lui donner le moindre support, la chute bruyante des pierres délitées, finissent par me démoraliser aussi. Je dégringole comme je peux au bas de ma monture et prends les rênes dans mes mains. Bienheureusement, je me souviens que je suis membre d'une *Société de Protection*. Et je dis, digne, au *dëira*[1] qui m'accompagne, qu'il est contraire à ma conscience de pratiquer, en selle, une descente pareille... Cahin-caha, nous raccrochant l'une à l'autre, ma bête et moi dévalons le sentier. D'un côté la rampe ; de l'autre, des herses de figuiers de Barbarie. Le sol est trop pierreux pour aucune culture. Quelques pauvres maisons à mi-pente, ternes, frêles et écaillées. Et puis, dès que l'eau miraculeuse a pu s'emparer de la terre récalcitrante, quelle subite floraison de palmiers ! Si verts ! D'une si gracieuse prestance ! Les jardins s'étagent, bordés de pierres blanches qui luisent, ou de murs très bas. C'est un enchantement. N'était-ce pour les palmiers, je pourrais me croire dans ces paysages du Nord, si fins et féconds à la fois, où la jeunesse des choses est particulièrement charmante. Je pense à l'austère Norvège, à la Hollande sereine, où la verdure, quand les neiges strictes ont passé, émeut tellement... Les enclos ici sont trop petits, la palmeraie trop sinueuse pour offrir ces perspectives de temples byzantins qui sont une des plus graves beautés du Sud, que j'ai vues

1. Cavalier indigène de commune ou poste.

surtout sur l'Oued-Djedi, dans la petite oasis d'Ouled-Djellal, entre toutes exquise. Mais leur resserrement même leur donne une apparence plus riche, comme d'une robe éclatante de forêts... Voici que des troncs de dattiers forment une espèce d'arche, et la nature l'a revêtue d'une profusion de vignes couleur d'émeraude. Je vois de tous les côtés le plus radieux feuillage, des houles de choses tendres, des amoncellements de reflets verts, où des oliviers, dans ces vallées depuis le commencement des âges, allongent leur délicate silhouette argentée... Nous nous arrêtons au bord de l'oued : les bêtes fourbues se baissent pour boire. L'eau est véhémente et joyeuse ; ses nappes sont si limpides qu'elles renvoient au ciel la teinte qu'elles lui ont ravie, et aux roches et aux arbres les images minutieuses qu'elles ont prises de leurs fouillis.

Sur l'autre rive, une escalade de tout point semblable à la descente, à travers d'identiques jardins, puis recommence à s'élever d'une poussée droite, presque verticale par endroits, la muraille blanchâtre. Pressés contre ses invariables parois, nous la gravissons en silence, conscients de plus en plus de notre chétivité — et après avoir passé sous les trouées de ses cavernes, près du défi de ses demeures, nous atteignons le bordj, juché cette fois entre deux bancs de calcaire humide, face à la rivière, tout au bord du monde.

Roufi me fascine à un tel point que j'y reste beaucoup plus de temps que je ne devrais. Il me semble que je m'y suis évadée hors de toute civilisation. Personne n'y parle français, pas même le gardien du bordj ; il n'y a pas la moindre esquisse de boutique, même indigène. Nous ne prenons contact avec aucun habitant. Du reste, on n'en voit pas qui circulent : c'est à peine si je rencontre un homme qui traverse rapidement l'oued à pied, un enfant qui dégringole des déclivités invraisemblables, une femme qui les grimpe, portant son outre sur le dos. C'est, ici, le règne du roc.

La rive droite est dépourvue d'habitations normales. Les vestiges de demeures qu'on y découvre sont ceux des troglodytes qui creusèrent jadis des abris dans le rocher. Celui-ci, qui est tendre, doit facilement s'effriter ; il porte à des hauteurs et intervalles irréguliers des fissures béantes et longues, natu-

relles parfois, et parfois approfondies avec des pics pour abriter des maisons. Il y en a qui sont assez vastes pour recueillir tout un troupeau, d'autres qui sont simplement des cavités où les pâtres habitent au cours des mois d'été. Comme ils m'émeuvent, ces *afris* nus, noirs, qui, toujours les mêmes depuis des temps préhistoriques, ont vu passer tant d'identiques, de périssables générations ! J'y vois des traces d'auges grossières pour le bétail ; des fumées noires se sont répandues, fixées par l'humidité, comme des couches de lugubre peinture, sur la surface des pierres ; des mousses sombres les rongent imperceptiblement ; des fougères, plus délicates que des dentelles, grenat roussi et vert clair, pendent hors des ébréchures, et des sources fusent, si charmantes et tendres dans ce rigide paysage renfrogné, en filets ingénieux, diligents et agiles... C'est merveille de les voir sortir de ces rochers méchants, car au-dessus et au-dessous des moindres crevasses, des sources, des fougères et des mousses — furieusement pressée de reprendre l'avantage dans le vide énorme — la pierre surplombe et rebondit. Les éléments l'ont si curieusement ravagée ; ils se sont acharnés si inexplicablement à choisir comme champ d'expériences seulement certaines de ses parties, que des blocs colossaux surgissent soudain, ici et là, sans que l'on sache pourquoi, gris-bruns, éclaboussés d'un rouge très laid et pâle qui ne s'enflamme même pas à l'heure du crépuscule — et ils se tiennent immobiles sur tous les périlleux passages, ajoutant encore à leur insécurité, retenus par une base si mince, en un si exact équilibre, qu'il suffirait, croirait-on, d'un simple coup d'épaule pour qu'ils s'écroulent enfin et ensevelissent les êtres téméraires qu'ils ont si longtemps menacés. Et, les couronnant, gisent, décapités, foudroyés, — tragiques d'une façon misérable — les débris des masures d'un ancien village canonné.

La rive gauche est habitée. Ses maisons sont d'un type distinctement aurasique : bâties de pierres blanches et d'argile, en lits séparés, grossièrement cimentés et étayés par des branchages. Elles ont deux étages : le premier n'est qu'une terrasse ouverte, en boue battue, toujours tourné vers l'oued, et il a l'air, de loin, avec les barrières épineuses qui l'entourent, d'une excavation noire — une énorme face monstrueuse dont

quelque puissant explosif aurait fait sauter tous les traits et enchâssée dans un collier de maigre barbe grise. Quelquefois son seuil béant est barré de poutres, qui se chevauchent comme des bras de croix. Et tout cela est si haut, si distant, si peu familier, la vie qu'il représente est si spéciale, que sans cesse il faut se défendre de la crainte de s'être laissé glisser tout éveillé dans une fantasmagorie shakespearienne, et il faut se redire à voix haute que ce paysage est véritablement humain.

Les crépuscules sont toujours les mêmes. A Roufi, je n'en ai jamais vu de flamboyants. On croirait presque que les falaises déteignent sur le ciel. Très tard, chaque soir, je sors sur le balcon du bordj. Je regarde un soleil qui décline sans splendeur. Le mur de roches est plus blême que jamais, teinté d'une blancheur plus froide encore que celle du jour, et ses seules ombres sont d'un imperceptible bleu. Il ressemble à un glacier, tellement il est mort. Barrant ses fondations puissantes, coule toujours la ligne épaisse des palmiers rassemblés, noirs maintenant dans la lumière laiteuse. O simple et éternel Orient ! Comme chacune de tes heures, depuis ton antique origine, garde, à travers les siècles, les mêmes offices et le même visage ! Des chèvres rentrent ; des enfants appellent ; des femmes attardées se hâtent, ployées sous leurs outres ; un chien maintient son aboiement sur de longues notes mordantes, farouches mélancoliquement. L'eau chante en froissant ses galets, et le bruit sans trêve de son puissant jasement emplit l'étroit passage auguste, et monte aux étoiles vertes, qui commencent, très pâlement, leur vie brève de la nuit...

***

Mon déira Ouardi connaît à fond une de mes faiblesses : l'intérêt que m'inspirent les maisons indigènes. C'est que je ne me rends bien compte de l'état d'une race, qu'en la voyant chez elle, au milieu des choses qu'elle s'est fait — ce qui m'instruit sur ses besoins, — et du décor qu'elle s'est choisi — ce qui me renseigne sur le point précis de son évolution. Le décor me semble toujours le critérium le plus probant du degré d'une civilisation... Et comme Ouardi est accueilli partout, chez les

bourgeoises les plus honnêtes comme chez les *azrias* les plus folâtres, je vois, grâce à lui, des intérieurs divers.

Arris, la capitale administrative de l'Aurès, est composée de plusieurs *meshtas* — ou groupes de cinquante à soixante maisons — qui se détachent à peine sur les flancs des montagnes. En grimpant de hameau à hameau, je vois l'emplacement de la ville — banal : un cirque fait de deux rangées de pics arrondis qui reculent vers le Chélia et qui sont gris et bruns, piqués de genévriers, de pins et de chênes. Dans la vallée, coule un oued très calme. Des jardins honnêtes. Des champs d'orge honorables. Rien n'est laid, mais rien non plus n'est pittoresque ou fort. J'ai déjà vu des milliers et des milliers de ces paysages.

Les maisons sont du type des demeures rurales, à terrasses [1]. C'est là une forme de construction extrêmement ancienne : elle n'a encore rien perdu de sa primitivité. Elle n'est pas coûteuse : c'est ce qui explique en grande partie pourquoi l'Aurès, qui est si pauvre, l'a gardée malgré ses inconvénients. Les maisons sont bâties de petites pierres irrégulières, qu'on casse grossièrement avec des marteaux pour leur donner les dimensions nécessaires. Les interstices sont comblés par du pisé. Des poutres horizontales de bois, ceignant tout l'édifice, servent à égaliser ces grands cailloux. On voit parfois dans les murs des blocs façonnés, et joyeusement on s'en étonne comme d'un indice d'art : mais ce sont là, hélas ! des pierres invariablement prises à des ruines romaines. Pourtant, les rudes architectes qui élèvent ces logis peuvent, selon leur adresse, les rendre plus ou moins habitables. A Beni-Souick, par exemple, on peut contempler des maisons qui transportent d'aise. Des colonnes fort barbares, faites de troncs d'arbres, soutiennent les toits-terrasses si plats, qui se projettent comme des auvents de boue séchée. On les incline, afin de permettre aux eaux pluviales de s'écouler, et on leur donne souvent de frustes gouttières en bois. Elles sont bordées par des rangées

1. MM. Augustin Bernard et Edmond Doutté ont fait à ce sujet une courte étude sèche, mais qui a quelques aperçus intéressants. (*L'Habitation rurale des indigènes en Algérie*, *Annales de Géographie*, 15 mai 1917.) M. de Lartigue traite aussi des maisons chaouyas (*Monographie de l'Aurès*), mais il a pris la plupart de ses détails aux *Lybian Notes* de Randall-Maciver and Wilkin.

régulières de petites pierres blanches, qui retiennent la terre. Au milieu du toit, paraît un trou qui sert de cheminée et, un peu partout, sont éparpillés des déchets et des débris de pots, des fruits qui sèchent sur des nattes et des entassements de fin bois mort. Les portes, qui sont fort lourdes, ferment mal; les ouvertures, extrêmement rares, possèdent de massifs volets en bois, et des rosaces, des cercles ajourés, de minuscules triangles béants font office de ventilateurs. Les maisons, d'habitude, n'ont qu'un seul étage, mais leurs escaliers, quand ils existent, sont adorablement incompliqués : un tronc de palmier dans lequel on a pratiqué quelques entailles superficielles, où on ne peut s'accrocher que par la pointe extrême des pieds. Ils me rappellent cruellement, quand je suis suspendue dans le vide, — sous les yeux moqueurs des bébés chaouyas qui les grimpent ainsi que des lézards, — qu'il me serait difficile de m'installer, comme aux souples temps d'autrefois, au haut d'un mât de Cocagne.

Je commence par entrer de plain-pied, invariablement, dans une chambre noire qui m'aveugle et me suffoque. La fumée a donné au toit une ornementation bizarre, qui ressemble à des fougères brunes d'une extraordinaire ténuité. Mais les ménagères chaouyas ne s'en préoccupent guère. Ce n'est pas le moins du monde qu'elles soient paresseuses : elles abattent plus de besogne que leurs maris ou leurs frères, mais elles ne savent pas. Elles ont toujours vu le même cadre : elles continueront, à perpétuité, de le reproduire. Elles ont, pour couche, des nattes, quelquefois un lit élevé, qui pour tout sommier a des branches minces entre-croisées, recouvertes de couvertures et de peaux. Mais je trouve ces somptuosités plutôt dans les maisons des caïds ou dans les chambres des *azrias*, qui sont tenues à être raffinées. Le reste de la pièce, entre ses piliers massifs, est rempli par les plus hétéroclites objets, tous parsemés sur le plancher, afin d'être commodément retrouvables : des malles et des coffrets, des tentures et des sacs, des cordes et des peaux de bouc, des couffins et des ustensiles de cuisine, de la farine et des fruits, des veaux et des poules et des chiens, des oignons et des lanières de viande séchée, des piments et du grain, du petit lait qui fermente

dans des vases et du beurre qui rancit dans des outres. Trois ou quatre pierres composent le foyer. Des nouveau-nés dorment dans cet air noir, poussiéreux et âcre, tout au fond de grands couffins ouverts suspendus par des cordes aux solives. Des petits enfants et des bêtes circulent librement au milieu de cette incohérence, et se livrent, avec simplicité, sur les nattes et les provisions, près des couffins et sous les branchages, aux fonctions naturelles. Je n'ai plus, depuis longtemps, la candeur de chercher de la beauté dans les habitations humaines du Sud, mais ici je ne trouve même pas le premier vestige d'éducation artistique : la hiérarchisation des besoins. Tout affleure à même le sol : tout est contenté sur-le-champ ; on n'a guère pressenti l'avantage du classement, de la séparation. C'est indéniablement la demeure, non d'hommes comme nous les connaissons, mais d'une sorte d'animal qui est enfin parvenu à se nourrir et à se vêtir lui-même.

Des femmes partout... Par quel miracle ont-elles gardé leurs visages frais, leurs charmantes fossettes, leurs yeux vifs, leurs formes vigoureuses? Sont-ce les durs travaux champêtres à l'air, sous le soleil, les longues marches à travers les montagnes, qui ont combattu la poussière, la fumée et la cendre dont leurs étables sont remplies? Elles nous dévisagent d'un air franc, en face, sans rien de cette mine humiliée et rudoyée qu'ont les femmes arabes en présence de leurs mâles. Je n'ai plus besoin ici, comme plus bas dans le Sud, de les laisser, pour s'assurer que je dis vrai et qu'en dépit de mon costume je suis une femme, passer leurs mains sur ma gorge, — ni d'enlever mon Panama pour qu'elles puissent voir mes cheveux. Elles sont librement accoutumées aux hommes. Jamais non plus, lorsque j'entre la première dans leurs chambres, et qu'elles n'aperçoivent mon déïra qu'ensuite, elles n'ont, comme les femmes arabes, un cri instinctif d'effroi. Dans les *ksours* des oasis, je ne pénètre plus seule dans les gourbis ; j'y cause la plus frénétique des commotions. Mais ici les nerfs des femmes sont aussi robustes que leurs corps, et elles ne craignent guère même les insolites visiteurs.

L'hospitalité est immédiate : du café, des fruits, le lait caillé dans des pots de terre. Il faut s'asseoir sur une natte qu'on

déroule vivement, tandis que Ouardi explique avec solennité que je suis une *taliba*, faiseuse de livres. Le mot est magique : toutes les physionomies deviennent graves. C'est la science qui passe, pour eux. Elles ont l'esprit prompt et moqueur, et souvent leurs ripostes sont remplies d'humour :

— Que vas-tu écrire de nous, ma fille? — me dit une vieille. — Les Chaouyas sont des sauvages. Ils gardent les moutons et dorment ici et là, partout, dans les coins, comme les poules. *Et les femmes sont encore battues par leurs maris!...*

J'aurais pu lui répondre que nous en étions aussi là, dans la moderne Europe ; mais il y a des causes qui exigent le sacrifice de toutes les vérités, et pour sauvegarder l'honneur de ma civilisation, je la regarde d'un air horrifié.

— Tu es heureuse... — me dit une autre.

Elle n'est plus assez jeune pour que de vagues désirs galants la fassent parler ainsi.

— ...*Tu peux apprendre.* Nous, nous ne savons rien, jamais.

C'est la première fois que j'entends une femme indigène regretter son ignorance. Même à Tunis, où j'ai vu des émancipées, un tel aveu ne m'a pas été fait. Je ne veux point dire par là que cette population berbère, si demain on créait des écoles pour filles, se convertirait au féminisme d'un seul élan. Mais les femmes ne sont pas étouffées, abîmées, rendues atones et monotones, écrasées, sans espoir de réveil, comme les femmes arabes, par le despotisme masculin. Aucune femme vraiment arabe ne peut encore concevoir la rébellion contre la coutume et la volonté des hommes. Ces montagnardes berbères l'ont non seulement conçue, mais quelquefois même elles l'ont réalisée.

Leurs travaux m'intéressent beaucoup. Il y a des industries auxquelles elles s'adonnent exclusivement, tout comme il y a des charges de ménage dont elles doivent seules s'acquitter. Aucun Chaouya, par exemple, ne descendra jamais chercher de l'eau à la rivière, n'apportera du bois à la maison. Si sa femme est malade, il emploiera une porteuse, car à accomplir lui-même de pareils offices, immémorialement féminins, il serait, par tout son village, considéré comme déchu. Ce sont les femmes qui font ici la poterie. Elles me montrent dans

leurs jardins ou leurs cours les mottes d'argile jaunâtre qui leur servent de matière première. Tout est fait à la main, comme juste : les procédés de fabrication sont les mêmes qu'aux temps de la préhistoire, et pour les archéologues modernes qui voient dans la céramique un des meilleurs moyens d'évaluer la chronologie et le degré des civilisations, ces poteries chaouyas seraient une mine de documents précieux [1], d'autant plus qu'elles ne servent guère au commerce et ne sont fabriquées par chaque mère de famille, toutes les semaines, qu'en vue des seuls besoins de son ménage. Un petit bloc d'argile est posé sur un objet fixe — une pierre, un morceau de grand vase brisé. La potière mouille la terre et la pétrit avec la paume de sa main ; avec son pouce, elle creuse un peu le fond et élève les parois qu'elle étire et amincit de ses doigts nus. Aucun outil n'est employé. Le pot sèche au soleil pendant deux jours, et il est cuit ensuite dans le plus élémentaire des fours : une enceinte de pierres recouvertes de bois, d'alfa, de détritus auxquels on met le feu. Les pots y restent environ vingt minutes, et à leur sortie, tout brûlants encore, sont vernis avec une sorte de résine rouge.

La poterie chaouya, d'ailleurs, est remarquablement fruste ; elle n'approche même pas de la céramique kabyle, en tant qu'art et esprit d'invention. Les formes sont purement primitives, peu supérieures aux modèles néolithiques : un bol, ou corps du pot, un manche, un bec, et, barrant le col, une anse d'alfa fortement tressée. En général, aucun dessin incisé sur les rouges flancs monotones, mais des ornements en relief, passablement simples, sans la moindre variété. Il paraît qu'on peut rattacher la poterie chaouya à de très anciens modèles européens, les *terramares* de l'Italie du Nord, par exemple, et des cimetières siciliens. Les Aurésiens étant restés à l'écart des grands courants de civilisation romaine et byzantine, on peut dire que leur poterie est caractéristique de l'ancien art berbère et offre, à ce titre, aux enquêtes des ethnographes, les plus curieuses suggestions. Les femmes, qui notent avec quel intérêt je regarde les pots dans lesquels elles

1. Voir *Lybian Notes* de Maciver and Wilkin, et *Etudes d'ethnographie algérienne* d'Arnold Van Gennep. Ce dernier ouvrage, qui est extrêmement instructif, traite cependant presque en entier de la poterie kabyle.

m'apportent des dattes et du lait de chèvre, s'étonnent, sincères :

— Est-ce que tu les désires? *Ils ne sont pas jolis !*

***

Tous mes instincts professionnels d'infirmière sont en éveil ici — ce qui m'empêche de beaucoup jouir. Pour toute la commune mixte de l'Aurès, qui compte quelque soixante-dix mille habitants, il existe un seul médecin, qui doit, étant mobilisé, accompagner les colonnes. J'ai eu le plaisir de le voir : il vient des pays envahis, et, de toute sa conscience profonde d'homme du Nord, s'est mis au service de ses malades berbères avec une inlassable bonté. Il n'a jamais un mot dur ; jamais un geste de refus qui pourrait éloigner ou rebuter ses susceptibles patients, plus enclins à croire — encore — dans leurs marabouts et leurs *toubibs* indigènes que dans la mystérieuse science des *Roumis*.

J'assiste à une séance de vaccination. Dans la cour d'une maison convertie en dispensaire, d'où le docteur retire des tubes, de l'ouate et une petite lampe à alcool dont la flamme vacille, tout un monde est attroupé. Un des notables du village, une longue liste à la main, appelle les noms, et dès que la brève opération a été faite, appose une marque sur le papier. Et j'ai tant de joie, tant d'orgueil, à voir, établis chez ce peuple naïf et antique, que longtemps nous avions cru à jamais fixé dans un immuable type, ces emblèmes de notre ordre, de notre secours bienfaisants !

La vaccination est obligatoire, mais le docteur me dit, avec un sourire sur son visage aimable et calme, qu'on n'a aucune pression à exercer. Les femmes y amènent leurs enfants comme à une distribution de dons royaux. Le vaccin — chose tangible, visible — est pour elles un remède à des maux universels. Elles sont toutes là, tenant dans leurs bras des bébés brillants de voiles, d'oripeaux coloriés ; les petits visages sont propres, les bruns petits bras potelés ont été nettoyés. Les mères ont des vêtements d'apparat : des turbans méticuleusement ajustés, des robes élargies comme des mantes de religieuses sur leurs bustes superbes, des plis amples sur leurs

hanches de vigoureuses statues. Les étoffes sont d'un bleu profond ou tout à fait noires, et l'éternelle soutache rouge, jaune, mauve vif, court autour de toutes les draperies. Des empiècements éclatants sont insérés autour de la taille, tranchant crûment sur les volumineuses cotonnades sombres, ainsi que des oriflammes ; des ceintures de Biskra, en laine rouge, aux glands de soies multiples — grenat, vert, jaune, orange et blanc — comme des clochettes éblouissantes, se prolongent jusqu'aux pieds nus, après avoir cerclé le ventre de leurs anneaux de flamboyants serpents. Quelquefois, la toge blanche des prêtresses coule, derrière, dans des chatoiements de soie. Et tous les lourds et barbares bijoux d'argent se sont amoncelés sur les poitrines et les bras — des fortunes portatives : colliers d'où pendent une cinquantaine de chaînettes, jusqu'à la naissance des seins ; broches profondément ciselées, blocs non dégrossis de coraux, bracelets épais comme des bandes ; minces et longues boîtes d'amulettes ; boucles d'oreilles gigantesques, en cercles, qui ont percé la partie supérieure de l'oreille et touchent presque les fières épaules rejetées. Et, très bas, perdus dans les plis des robes, des miroirs européens recouverts de filali écarlate... Plusieurs femmes filent, en attendant le tour de leurs enfants, et les quenouilles blanches mettent une note si délicate dans ce fourmillement primitivement splendide ! Les figures sont claires, les yeux souvent bleu-gris, — vert profond, lucides, intelligents. Des vieillards, rudes, regardent : à quelque distance, les vieilles sont rassemblées. Comme elles m'émeuvent ! Elles sont accroupies par terre, si basses, si humbles, avec des pieds comme des morceaux de cuir, et des bras nus plissés comme les membres d'une tortue. Elles aussi ont de rudes bijoux cliquetants, si frustes, parsemés de rubis. Dans les plis de leurs vêtements usés, sordides, de tout petits enfants s'accrochent, qu'elles vont ensuite, pendant les longues marches du retour, porter sur leur dos, comme les bêtes. Et quels visages ont ces aïeules ! Quel peuple de revenantes, de sorcières, quelles incarnations inhumaines de matérielle souffrance sont venus se réfugier ici ! C'est Dürer qui a imaginé cette foule, elle est sortie vivante de son tragique cerveau. Quelles faces brûlées, détruites par la faim, par le travail, quelles rides qui les ravinent, quelles

joues décharnées, quelles lèvres qui, à force d'émettre des plaintes, se sont usées et ont disparu ! Combien de siècles et de siècles de misère a-t-il donc fallu pour qu'elles arrivent, ces faces, à une épouvante si consommée !

Mais voici que le docteur a fini, qu'il a tout rangé, et qu'il va partir. Et les femmes, de reconnaissance, comme si elles s'étaient subitement concertées, éclatent dans la plus frémissante, la plus passionnée, la plus impérieuse stridulation de frénétiques *you-you-you*...

Mais comment le docteur pourrait-il s'occuper de toutes les infortunes ! On est transpercé de pitié devant les souffrances qu'ici, à coup sûr, l'*ignorance* propage beaucoup plus que l'incurie [1]. Car le Chaouya est incomparablement moins superstitieux et fermé que l'Arabe : son intelligence plus pratique — plus saine, peut-être — lui fait saisir avec une plus grande promptitude le profit qu'il aurait à s'instruire. Il présente, dans tous les domaines, en somme, des caractères de perfectibilité, et je suis tout à fait convaincue qu'on pourrait, facilement, avoir prise sur lui par des conseils et des exemples réitérés, publics, de médicamentation pratique. Les maladies sont nombreuses dans l'Aurès, mais jusqu'ici on ne les a guère combattues. Un médecin de colonisation consciencieux fait bien, en temps normal, des rondes nombreuses; se transporte dans les villages atteints d'épidémies ; pratique ses tournées règlementaires de vaccination ; mais quand les voyages sont si longs et difficiles, le pays si accidenté, la population si élevée et en même temps si dispersée, combien de douars un seul homme peut-il visiter par mois? Comment surtout pourrait-il y stationner assez longtemps pour que ses enseignements répétés deviennent efficaces à force d'être contrôlés dans leur application? D'autre part, comment hisser sur une mule,

1. Voir à ce sujet le rapport juste et clair — malheureusement trop succinct — de la doctoresse Dorothée Chellier, envoyée en mission dans l'Aurès par M. Cambon en 1895 : *Notes d'un médecin*. Ses observations restent vraies dans leur intégralité. Les indications des docteurs Sergent et Parrot (Extraits du *Bulletin de la Société de Pathologie exotique*, tome X, séances des 3 juin et 12 décembre 1917), sont très suggestives. Le docteur Parrot pratique un essai de *traitement préventif* contre l'ophtalmie, dans la commune mixte d'Aïn-Touta, à Alcantara (Aurès), qui donne des résultats extrêmement intéressants.

pour des journées et des journées de marche, une femme agonisante ou un homme blessé? Il y a des décheras dans l'Aurès qui n'ont encore jamais vu un médecin européen. On avait élaboré, au temps de M. Cambon, un plan d'ensemble qui préconisait la création d'un corps médical auxiliaire : des indigènes qui, pendant deux ans, eussent étudié des questions élémentaires de médecine, et qu'on eût envoyés exercer dans une région déterminée. L'intention du projet était de tous points louable : l'exécution fut à peu près nulle. Mais je ne le crois même pas très pratique : si les femmes chaouyas sont *relativement* fort libres, il n'y a encore guère de maris qui permettraient volontiers à des hommes — à des indigènes, car nos médecins français trouvent aujourd'hui bon nombre de portes ouvertes — l'accès de leurs demeures [1]. Alors... pour le moment, encore, l'avarie règne sur tous les sujets. Pour le moment, la malaria sévit, implacable. Pour le moment, les yeux, les pauvres yeux humains irremplaçables, les yeux qui s'éveillent des petits enfants, les yeux magnifiques des mères, les yeux nécessaires des travailleurs, les yeux pathétiques des vieillards, se ferment à ce qui, en pays arabe, est la seule beauté, le seul bien-être, la seule gloire — la lumière du soleil. O précieux yeux des hommes ! Pour vous sauver, vous que la mort seule, en signe de très aimante pitié, devrait oser clore, à quels efforts notre conscience moderne ne devrait-elle pas nous pousser !

Dans toutes les maisons, je regarde d'abord les visages des enfants.

— Il ne faut pas que tu laisses ces yeux sales !

Les mères écoutent, dociles, — mais je n'ai ni nitrate, ni sulfate de zinc, ni ouate. Je ne puis que recommander des lavages d'eau bouillie. Comme je suis une « savante », selon la réputation que pompeusement Ouardi me fait, on m'amène auprès des malades dans beaucoup de masures : des poumons délabrés, des accidents syphilitiques, la fièvre, des phlegmons. Et quelle peine affreuse de devoir tout regarder, dans l'impuissance ! Des cas innombrables de gale et de teigne : on

1. A ce point de vue, il me semble que les médecins mobilisés, portant l'uniforme, ont beaucoup contribué à cet élargissement des habitudes arabes. Ils combinent, aux yeux des indigènes, les deux autorités du savant et de l'officier.

dort sous des couvertures communes, on se prête des vêtements infectés... Ouardi, qui a, je ne sais par quelle magie, acquis des notions d'infirmier tout à fait honorables, leur fait un cours d'hygiène. Des nouveau-nés bronchitiques râlent, au milieu des portes et des fenêtres ouvertes à tous les vents. Et je vois d'autres petits moribonds que l'entérite tout à l'heure va emporter. La mortalité infantile doit être formidable, — les mères aiment, mais elles sont aussi ignorantes, pauvres femmes, que les génisses qui mettent bas... On me dit, à ce propos, que beaucoup de femmes meurent en couches. Aucun soin n'est pris pendant la grossesse, et, lors de l'enfantement, la patiente est allongée par terre ; elle s'arc-boute avec ses pieds contre le sol et tire sur une corde qui descend des poutres du plafond. Les moyens les plus barbares sont employés quand l'expulsion spontanée du placenta ne se fait point : corde de laine introduite dans la gorge de l'accouchée, ou frictions *avec un bâton* sur le ventre encore saignant ! Si le péril croît, on suspend, autour du cou de la malade, un carré de papier sur lequel un *taleb* a copié des saints versets. C'est le remède suprême : lorsqu'il n'agit pas, on abandonne la femme à la volonté de Dieu.

Après l'accouchement, aucun lavage, même externe, n'est pratiqué, pas plus chez la mère que chez l'enfant, qui, du reste, est simplement enduit de beurre fondu avec du sel. Les matrones, pour remettre en place les os qui se sont, pendant la grossesse, déplacés, se livrent sur les jambes de la patiente à des tractions qu'elles ne cessent que lorsque les os commencent à craquer. Les nouvelles mères gardent le repos pendant cinq ou sept jours. Cela est jugé suffisant. J'ai vu, un jour, une femme portant un enfant sur sa gorge, dans un chiffon rouge attaché à ses épaules. Elle avait une outre remplie sur le dos et montait lentement un sentier de chèvres. Je m'approchai de l'enfant qui dormait — une larve. La mère avait accouché trois jours plus tôt ! Je ne m'étonne plus d'entendre que les femmes pratiquent très fréquemment l'avortement, — mais de quels moyens se servent-elles ! De la poudre à canon, ou du sous-chlorure de mercure que les marchands kabyles vendent en secret, ce qui les empoisonne ; ou encore, par des fumigations provenant de piments, elles

s'infectent jusqu'à la mort. N'est-ce pas une nécessité impérieuse, immédiate, de leur donner, à elles qui portent déjà les plus lourds fardeaux, la possibilité de faire leur œuvre souveraine de vie avec un peu moins de superflue douleur !

J'assiste, inutile, à tant d'autres souffrances ! Sur quelques lambeaux éclatants — ô ironie d'un lit pareil ! — étendus à même le sol de boue battue, une jeune fille de quelque quinze ans agonise. Les yeux démesurés, passés lourdement au kohl, semblent fantastiques comme ceux d'une idole égyptienne, plaqués, ainsi que des choses indépendantes, sur ce visage spiritualisé, livide, tatoué, que la mort tiraille déjà, mais qu'on pare jusqu'au bout de fard, de henné, de plaques de corail. C'est une petite tuberculeuse dont les ulcères couvrent le ventre lisse et mat et les fines cuisses amaigries. Autour des profondes plaies béantes, qui exhalent une indiscutable odeur de charogne, on a mis une frange de kohl, et dans la chair sanieuse, de tout petits cylindres de papier délicats ont été glissés. Ce sont des *sourates*, bénis, à grand renfort d'argent, par quelque marabout. Il n'y a rien à faire : elle n'est pas transportable — et, d'ailleurs, où la transporter? — et, devant la mère, je fais un geste de pitié impuissante que l'enfant surprend. Il faut accepter de la laisser pourrir ainsi, sur la terre dure, dans son amas d'oripeaux. Et la petite mourante, qui avait soulevé sa tête, retombe, tandis que son immense expression de douleur, un instant animée, redevient passive, sans luttes, sans regrets. Je crois que la mort des musulmans doit être pareille à leur vie : ils doivent tout simplement s'en aller, sans efforts...

Parmi les femmes qui regardent avec moi la pauvre petite idole, il y en a une, calme comme une statue, qui se tient un peu à l'écart. Son rigide visage osseux est raviné par une longue douleur, devenue maintenant une habitude.

— Et toi? — lui demandai-je, frappée de son indéfinissable majesté.

— J'ai un enfant qui dort, — me dit-elle, et touche son sein de son long doigt décharné.

— Et depuis quand dort-il?

— Depuis dix ans, — vient la réponse.

Elle doit avoir un fibrome qui l'alourdit et l'épuise, et les matrones ont énoncé, sur son mal mystérieux, le verdict coutumier qui à toute femme permet une éternelle et si pathétique espérance.

Non, je n'y puis rien, à toute cette misère. Il faut enfin, par équité envers moi-même, que je m'en détourne. Je fais dire par Ouardi que je ne sais point guérir. Seulement, pendant tout le reste de mon voyage, chaque fois que nous passons le seuil d'une nouvelle masure — excédé, résigné, sans même me consulter, Ouardi entonne la recommandation qu'il sait inévitable : « Lave donc les yeux de ton enfant ! »

... Ne m'étais-je pas juré de ne pas penser ! Mais la pensée échappe aux serments, aux lois, aux hommes et aux dieux. Elle échappe même à l'égoïsme. Et je songe... Je songe qu'après la guerre, il y aura des femmes qui auront pris le goût du travail généreux et utile, qui auront perdu le goût excessif de l'homme, ou, du moins, dans l'immense mouvement de libération, de vérité et de courage que la guerre aura créé, qu'elles auront regardé en face et jugé les traditions des âges passés. Je songe qu'il y en aura qui s'attacheront, à cause des leçons de la guerre, sans croire en aucun dieu, sans espérer dans les hommes, sans même beaucoup aimer la vie, aux besognes difficiles et longues, obscures et impayées. Car seul l'acte importe et non pas son succès. Après la guerre, je songe que, sûrement, il se trouvera en France des femmes qui voudront venir ici, dans les montagnes, sous les tentes, seules avec ce peuple que nous avons l'obligation d'élever. Et qu'elles soulageront, puisqu'aussi bien la guerre nous a donné, à jamais, le sens magnifique, — le sens tyrannique ! — de la solidarité sociale, ces pauvres enfants souffrants d'un pays qui, appelé à défendre notre civilisation, n'y a pu participer encore que par la douleur.

ODETTE KEUN

LE PRIX DE L'HOMME[1]

(1914-1916)

Elle avait les manières de France
qui plaisent à toutes les nations.
La Princesse de Clèves.

VI

LA TRANSITION

En même temps que s'achevait un cauchemar épouvantable, une phase nouvelle de la guerre commençait. A la date du 16 septembre, le 537e reçut un tableau de service, établi pour six semaines, d'après lequel chaque bataillon passerait alternativement quatre jours aux avant-postes et quatre jours en seconde ligne.

Les 25e et 28e compagnies furent cantonnées au château de Romécourt.

Dressé sur une éminence qui s'arrondit entre les routes reliant Buissoncourt et Réméréville à Velaine-sous-Amance, ce château, surmonté de toits immenses en grosses tuiles rougeâtres, se dresse, envieilli d'une futaie centenaire.

C'est dans les bâtiments d'exploitation que les hommes et les sous-officiers furent installés, tandis que les officiers disposèrent du premier étage de l'ancienne ferme, les deux salles

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 janvier 1919.

du rez-de-chaussée demeurant affectées au pansement éventuel et au logement des blessés.

Au moment de la déclaration de guerre, les châtelains de Romécourt étaient considérés comme des gens parfaitement heureux, n'ayant rien à envier. Agé d'un peu plus de cinquante ans, grand, haut en couleur, le visage long et encore allongé par un front élevé mais légèrement fuyant, le crâne dénudé, sauf en son sommet encore garni de légères touffes blanches, le comte de Romécourt jouissait de la considération qui va toujours à un nom ancien et à une fortune solidement assise.

Ses parchemins ne remontant qu'à Marie de Médicis, leur lustre était surtout dû aux exploits d'un de ses ancêtres pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg et à ceux de son grand-oncle qui, ayant refusé de suivre ses frères pendant l'émigration, était devenu général du premier Empire.

Son père, également officier, mort à la veille de 1870, avait eu une carrière moins brillante, et, grand joueur, lui avait légué ses terres fortement hypothéquées.

Péniblement arrivé au baccalauréat, le dernier des Romécourt avait arraché ses biens au Crédit foncier en épousant, en 1889, mademoiselle Taineville, fille d'un haut fonctionnaire des finances, devenu depuis trésorier-payeur d'un département florissant.

Riche par son mariage, M. de Romécourt avait eu comme principal souci et mérite, malgré un train de vie somptueux, de le demeurer. Les calculateurs des environs lui donnaient de cinquante à soixante mille livres de rentes dont la moitié provenait de ses domaines ; le surplus, de capitaux placés en majeure partie à l'étranger, dans la crainte de l'impôt sur le revenu.

Le cours tranquille de ses jours n'avait été qu'un instant troublé par un conflit mémorable avec un marchand de chevaux de Buissoncourt, qui lui avait disputé et enlevé les fonctions de maire de ce petit village, exercées déjà par plusieurs Romécourt.

Au dire des fines langues, c'était, sous les dehors de grand seigneur qui avaient coûté si cher à son père, un homme extrêmement méticuleux, dont l'imagination avait été paralysée, étouffée par l'exacte et minutieuse prudence des Taine-

ville. Si ses faibles connaissances agricoles et financières, si sa méfiance envers les placements industriels ne lui avaient pas permis d'accroître la dot de sa femme, il s'estimait heureux d'avoir réfréné en lui ces tendances naturelles à la libéralité qui ont, depuis cent ans, si élégamment ruiné tant de vieilles familles françaises. Dans cette gestion, son beau-père, retiré depuis quelques années à Nancy dont il possédait un des beaux hôtels particuliers, et son beau-frère, diplomate de carrière en même temps qu'habile terrien et connaisseur du marché international, lui avaient été fort utiles. Sa passion pour la chasse et l'automobile ne l'empêchait pas de surveiller attentivement ses propriétés.

Lorsque ses pairs parlaient de lui comme d'un homme charmant et d'une éducation parfaite, ils reconnaissaient que madame de Romécourt lui était, par l'intelligence et l'autorité, bien supérieure. Élevée dans le culte de la richesse, qu'elle avait réussi à inculquer à son mari, elle ne s'entendait admirablement avec lui que sur le chapitre des dépenses, qui absorbait le meilleur de ses réelles facultés. Une largesse, quelle qu'en fût la modicité, lui faisait dire que tout chez elle était au pillage et, dès lors, il n'y avait que sa volonté qui prévalût. Quoi qu'elle approchât de la cinquantaine, on pouvait dire que, sous ses cheveux châtains qui ne changeaient pas et encadraient un visage plein, illuminé par de longs yeux noirs coupés en amande, elle était restée jeune.

En la considérant avec attention, on comprenait rapidement que cette mondaine avait une âme droite. Mariée sans amour à un galant homme dont le caractère n'offrait rien d'imprévu, elle s'était, à trente-cinq ans, éperdûment éprise d'un officier de chasseurs, en garnison à Lunéville; mais comme il est possible à une femme de demeurer bonne mère, qui, sans enfant, ne pourrait rester bonne épouse, elle s'était sacrifiée à sa fille unique, alors âgée de dix ans, et à l'exemple qu'elle lui devait. Depuis, toujours séduisante malgré des trivialités ataviques, vive et enjouée, pieuse par tradition et habitude, se croyant redevable à la religion d'une conduite noblement humaine, elle avait amené à la majorité, sans la moindre méthode, sauf en ce qui concerne l'art des achats et des dépenses, cette enfant en qui semblaient revivre

les générations paternelles épurées par des siècles de désintéressement.

De taille moyenne, élancée, frêle d'aspect, Marcelle de Romécourt, sans être plastiquement jolie, est d'une distinction surprenante. A les bien examiner, aucun de ses traits n'est d'une beauté pure. Mais comment s'astreindre à détailler une jeune fille qui a d'éclatants yeux bleus aux longs cils pleins d'ombre, un teint d'une blancheur telle qu'il laisse voir çà et là les arborescences des veines sous la trame serrée de l'épiderme, un dessin d'épaules, de corsage et de hanches assez attrayant pour réduire la toilette à n'être qu'un agrément secondaire, une démarche aisée, pleine d'une indéfinissable fermeté, des mains à la fois petites et fuselées, tout en fossettes?

Par instants, ses candides regards se laissent pénétrer avec une naïve soumission ; puis, sans jamais hésiter dans sa pose, elle en détourne les rayons et tout s'illumine où elle les arrête. Toujours gaie, chantante et rieuse, comment ne pas lui supposer une nature franche et ardente?

On comprendra donc quel puissant stimulant avait été pour cette jeune âme les premiers instants de la guerre : cette admirable époque d'espoir pour les cœurs généreux. L'on saisira aussi facilement quelle satisfaction ce fut, pour les officiers qu'un bienveillant hasard envoyait à Romécourt, de se trouver dans les appartements du château comme chez eux et d'avoir la perspective d'y passer quatre jours sur huit.

Trévière conta ses impressions avec son entrain et son aisance de causeur et de conférencier applaudi ; il éprouva un plaisir extrême à s'entendre, en termes clairs et imagés, analyser ses sensations durant un dîner qui, tout improvisé qu'il fût, lui parut le meilleur de sa vie. Il fut même sincère lorsqu'il s'apitoya sur son propre sort. Son lot avait été si parfait de sa naissance à trente ans ! Il n'avait eu qu'à choisir entre des émotions variées, réalisant la chimère du bonheur. Rien ne lui manquait, ni la santé, ni le goût du travail, ni les amis...

— Ni le talent, — intercala gracieusement madame de Romécourt.

Et maintenant, tout s'évanouissait. Il perdait à la fois le

présent et l'avenir, et n'avait plus qu'à compter avec l'aveugle fortune !

Dans l'intimité réchauffante de ses hôtes, Miguel parla peu de lui. Il s'arrachait à ses terreurs. Il commençait à être dominé par la grandeur des événements dont il avait été témoin, et c'est sur cela qu'il s'étendit.

Il expliqua pourtant les raisons qui le pousseraient peut-être à prendre son parti de la guerre.

— J'avais besoin de certitude morale et d'action, — dit-il, — je crois que je vais trouver l'une et l'autre !

Puis, incidemment, il exposa sa foi sentimentale et sa théorie du mariage.

— Je voudrais être un assez grand personnage pour être libre d'aimer, sans me préoccuper ni de questions sociales, ni de milieu, ni de fortune, ni d'éducation.

— Mazette ! — dit madame de Romécourt, quand Miguel quitta le salon, — il est bien près d'être « socialiste » notre lieutenant !

M. de Romécourt ne fit aucune remarque.

Quant à Marcelle :

— C'est cependant bien beau, ce qu'il énonce, — assura-t-elle, rose d'agitation.

***

Extrait du Journal de Miguel de Larréguy.

Château de Romécourt, fin septembre 1914.

La guerre fait une formidable consommation d'officiers. De quinze que nous étions au bataillon en quittant Saint-Sever, sept sont encore présents. Les autres sont des figures nouvelles. Actuellement, notre cadre d'officiers est le suivant. Chef de bataillon : l'ancien capitaine de la 26e, M. Longuet, nommé à titre temporaire en remplacement de celui qui a été blessé au Bois-Morel. Ses qualités maîtresses sont l'ordre et la bravoure.

La pagaïe du début l'avait désorienté ; mais il a été un des premiers à se reprendre. Pour ce qui est de la valeur, il m'en a,

au Tremblois, donné une fière leçon. Étant allé, dans la matinée lui rendre compte de mes travaux, je me trouve avec lui, au milieu de la cour du château, au plus fort d'un bombardement. Un 150 tombe sur une encoignure de la bâtisse. Nous nous regardons sans bouger. Je n'ai qu'une idée, me conformer à l'attitude de mon chef. Au lieu de se cacher derrière un arbre ou dans une des tranchées occupées par la garnison (comme j'avais personnellement grande envie de le faire), il salue, en ôtant son képi, d'une manière courtoise, de même qu'il eût présenté ses hommages à une jolie femme, et se remet à causer. De telles attitudes sont d'une imprudence folle, mais d'un effet merveilleux sur les inférieurs.

Le commandant, engagé à dix-huit ans après une bonne instruction primaire supérieure, sans plus, a derrière lui vingt-neuf ans de service. (Il est donc exactement âgé de quarante-sept ans.) Est athée.

25e compagnie, capitaine Anatole Reneaud, du même âge que le commandant, également de l'active, sorti de Saint-Cyr, mais passé en réserve spéciale en 1910, à la mort de ses beaux-parents. Possède, dit-on, par sa femme, d'importantes propriétés en Médoc et dans les Landes.

C'est un catholique militant fort entiché de noblesse, surtout de celle du Sud-Ouest dont il connaît par cœur les filiations, liens de parentés, alliances, etc. Attache un grand prix à la valeur mondaine.

Il a sous ses ordres mon ami Trévière, nommé lieutenant, et Dumêle, adjudant-chef de l'active nommé sous-lieutenant. Ce dernier a trente-cinq ans ; d'aspect débile, il est brave audacieux, entreprenant.

26e compagnie. Le lieutenant Ferry, du 5e bataillon, en prend le commandement. Sa carrière est analogue à celle de Bellocq. Il a trente-trois ans. Ancien Saint-Cyrien, a démissionné et est rapidement parvenu à un poste élevé dans les chemins de fer. Aurait pu, s'il avait voulu, demeurer douillettement à l'arrière. C'est un sujet remarquable, disciple fervent de Wells, qui impose par sa science militaire et son talent d'organisateur. Je crois remarquer que les meilleurs officiers sont ceux qui ont quitté l'armée, non pas pour vivre de leurs rentes, mais pour prendre une profession civile. Ils

ont toutes les qualités de l'officier de carrière et en possèdent d'autres en plus, sans avoir ses défauts.

Abel Millet, sous-lieutenant de réserve, vingt-sept ans, blond, élancé, joli garçon, provient du 5e bataillon. Possède une boulangerie et un hôtel à Lesparre. A, ici, une excellente presse. C'est le bon sens nommé chef de section. A toutefois d'amusantes naïvetés qu'il exprime avec un accent du Médoc, fort à en paraître concentré.

Son camarade, le sous-lieutenant Arnault, parti comme adjudant au train régimentaire, est depuis un quart de siècle dans l'armée. Quarante-deux ans. Il devait prendre sa retraite et entrer en possession de son emploi civil, en novembre.

Je ne sais rien sur son compte, si ce n'est qu'il paraît fatigué par dix années de colonies et de plaisirs exotiques et qu'il commet d'épaisses fautes de français.

S'est présenté à nous avec un air de « ôte-toi-de-là-que-je-m'y-mette » qui nous aurait surpris, si nous en avions eu le loisir. Ses manières sont déplaisantes comme son physique de bouledogue, bien caractérisé par un teint aduste et basané, des joues orgueilleuses et satisfaites, de gros yeux ronds à fleur de tête dont les paupières sont enflammées et privées de cils, un regard soupçonneux et dominateur. Il annonce déjà qu'il n'est pas pour longtemps dans une compagnie. Nous verrons bien.

27e compagnie. Comte Guy de Bellefons, capitaine d'infanterie breveté. Gentilhomme appartenant à une vieille famille catholique du Béarn. A un frère qui est jésuite. Vient d'avoir quarante et un ans. Très cultivé, artiste, lettré, excellent musicien. Inspire du respect à ses camarades de l'active, bien qu'il n'ait rien fait de frappant au feu. Comment ne nous ferions-nous pas petits à côté de lui?

Locquier, promu lieutenant, s'affirme comme un homme de tête. Il accomplirait des prodiges en feignant la négligence. Quelle opposition entre la solennité du capitaine et l'aspect bon enfant du lieutenant ! Et aussi, quel délicieux camarade d'une humeur imperturbable ! C'est le boute-en-train du bataillon. Il prétend n'avoir jamais eu un seul instant de spleen !

Voici comment il se définit : « Je suis docteur en droit, païen

et banquier ; mais vous pouvez intervertir. » Et quand on a l'air étonné, il ajoute : « Oui, je ne suis pas baptisé, mon papa n'a pas voulu, du reste, je n'ai jamais rien compris aux dogmes tristes ! »

Son frère, agrégé de droit, vient de s'engager à quarante ans.

Le sous-lieutenant Valèze (sergent réserviste promu), est avoué à Saint-Sever. A de la poigne. Est protestant. Passe pour être boutonné à triple bouton. A la manie du possessif : « Ma compagnie, mon état-major » et des grands mots. Il dit : « J'envoie un câblogramme par mon adjudant-major » pour exprimer qu'il confie une note à son agent de liaison.

28e compagnie. Mon excellent commandant de compagnie Bellocq, est nommé capitaine. Je puis vraiment me féliciter d'avoir un chef de ce talent et de cette simplicité.

En dehors de son travail, il n'a qu'une occupation : écrire à sa femme et relire les lettres qu'elle lui adresse. Ce ménage doit être parfait. Ce qui en fait l'originalité c'est que Bellocq appartient à une famille très catholique tandis que sa femme est libre penseuse.

Ego, nommé lieutenant.

Notre sous-lieutenant arrivé du dépôt, s'appelle Jehan de Langel. Vieille famille du Gers, religieuse et conservatrice, mais ruinée par l'oisiveté. Fait partie de la classe 12. Finissait sa deuxième année de service quand la guerre a éclaté. A perdu son père jeune, et a été élevé par sa mère et les Jésuites de Sarlat. Le capitaine Reneaud assure que sa mère est une femme hors ligne. A fait un an d'études en vue de la licence ès-lettres. Jehan est poète à ses heures. Il a pris des leçons de diction pendant ses loisirs de camelot du Roy et cite agréablement l'anthologie du XIXe siècle. Son arrivée au plus fort de la bataille de Champenoux a été assez amusante. Il avait de superbes gants rouges et un sabre. Je lui ai affecté une ordonnance prise parmi les hommes de sa section. A peine en a-t-il su le nom qu'il lui a dit avec dignité d'aller chercher un seau d'eau pour sa toilette. Quand le troupier eut répondu qu'il fallait s'estimer content d'en avoir pour le café et que Bellocq et moi ne nous étions pas lavés depuis onze jours, il s'est décidé à mettre ses gants dans sa cartouchière. Peu après, les Allemands nous ayant bombardés, je l'ai trouvé seul, à plat

ventre dans la tranchée, blotti sous des sacs, le nez assez près de choses innommables. Comme je m'étonnais de sa prudence exagérée, il a eu cette réponse impayable : « Je fais la carapace! »

Restent en dehors des compagnies :

L'aide-major « à un galon » Guitton, docteur de cette année. Gros blond, trapu, crépu, visage cupide et bas. Gravite dans l'orbe du commandant. A une mémoire fabuleuse ; mais est dénué d'imagination. Au lieu d'avouer qu'il n'entend rien à la philosophie, à l'art, à la poésie, il les nie. Son esprit est un marteau qui ne sait que pulvériser. Croit-il seulement à sa médecine? Professe un matérialisme terre-à-terre et négateur, je ne dis pas de la grandeur, mais de l'utilité de ce qui trouble ses occupations libertines. Alarmiste perpétuel et forcené, ne s'occupe que de stratégie et de tactique.

Le sous-lieutenant mitrailleur Mérillon, ancien élève de l'École des Mines de Saint-Étienne. C'est le seul mitrailleur de la brigade qui n'ait pas laissé son matériel à Morhange ; il est vrai que les autres y sont restés avec leurs pièces dont personne ne savait se servir. Comme Trévière, Valèze, Langel et moi, Mérillon est célibataire.

Sur quinze officiers, il n'y en a donc plus que sept partis de Saint-Sever avec le bataillon : le commandant, le toubib, Mérillon, les capitaines Reneaud et de Bellefons, Trévière et moi. La promotion d'aujourd'hui a été très favorablement commentée. Les réservistes, pour la plupart, n'y pensaient pas. Un galon de plus ou de moins, actuellement !

Certains avancements, le mien par exemple à huit mois de grade, sont très rapides. En temps de paix, il m'aurait fallu quatre ans (mais quelles années!) pour passer au grade supérieur. Logiquement, l'ancienneté ne devrait jouer qu'à mérite égal en temps de guerre. Il est tellement différent de commander selon que les armes sont chargées à projectiles ou à blanc ! Il semble que ce soit le principe d'équité qui prévaille. L'injustice, le favoritisme et le servilisme sont les premiers morts de la guerre. Quelle émulation va en résulter !

A propos des nominations, un passage de je ne sais trop qui, me revient : « Il ne faut quelquefois qu'une insignifiante satisfaction personnelle pour adoucir une grande douleur

causée par un grand malheur général. » Je ne me rappelle pas de qui est cette parole qui s'applique si bien à la guerre et dont notre commandement s'est peut-être souvenu.

VII

LE GRAND MAITRE REPREND LA PAROLE

Après la défaite allemande, nos troupes qui étaient exténuées et à court de munitions pour poursuivre utilement leur succès furent maintenues à proximité des positions du Grand Couronné. C'est pourquoi certains villages furent laissés inoccupés entre les belligérants; de ce nombre se trouvaient, à faible distance de Champenoux : Mazerulles, Sornéville, Moncel, Brin-sur-Seille, Bioncourt.

Progressivement pourtant, nos avants-postes se déplacèrent vers le nord ; et c'est ainsi qu'à la fin de la deuxième période de repos, prise par Larréguy, à Romécourt, il reçut l'ordre d'aller s'installer à Sornéville avec une section. A peu près à la même date, les Allemands reprirent possession de Moncel.

Ce n'est certes pas une mission sans péril que de s'installer avec soixante-dix hommes, — les effectifs des compagnies avaient été considérablement renforcés, et la 28e comprenait deux cent quatre-vingts hommes, — dans un village d'une centaine de maisons, qui semble s'étendre à plaisir le long d'une grand'route, comme pour narguer la petite garnison et son chef. Parti, non sans une certaine inquiétude, Miguel s'acquitte de sa tâche avec succès, mais ne ménage point sa peine. Il dispose aux issues du village dans les maisons solides et bien orientées, quatre postes, qui absorbent la moitié des effectifs ; le reste demeure avec lui dans une habitation centrale dont il fait son quartier général. Et c'est là qu'il prévoit, combine, de façon à ne pas se laisser prendre au dépourvu par les circonstances.

Et, une fois surmontées les premières difficultés de son installation, il éprouve une satisfaction intense à se sentir à un poste aussi intéressant, défendant seul un passage important et deux kilomètres de front. Si les nuits sont interminables, malgré les rondes qu'il s'impose, les rapports

que ses chefs de postes viennent lui faire, les petites alertes qui se produisent fréquemment et qui, en un clin d'œil, mettent chaque soldat en éveil ; il éprouve un bien-être presque voluptueux lorsque, le jour pointant, Dupouy commence à préparer un repas frugal composé de lait frais tiré, de beaux fruits dorés, de fromage et de pain de troupe.

Au cours de son deuxième jour à Sornéville, Miguel voit arriver à son poste de commandement, peu d'instants après le coucher du soleil, conduite par deux hommes, baïonnette au canon, une jeune personne qui s'est glissée jusqu'aux sentinelles en risquant cinquante fois sa vie. Fort surpris de cette étrange visite, il prend sa grosse voix pour interroger la prisonnière ; mais il est d'autant plus vite calmé qu'il apprend qu'elle est la fille du meunier Husson, de Moncel, dont le nom lui a été donné par le colonel comme celui d'un homme dévoué à la cause française.

Semblable à une chasseresse, la jeune fille montre au lieutenant un des plus admirables spectacles que jamais sculpteur ou peintre aient pu rêver. Très légèrement vêtue, elle porte une méchante jupe courte, trouée et déchiquetée par les ronces et les pierres ; une fanchon noire nouée au-dessous de son menton lui sert de coiffure. Elle la détache en entrant, laissant apercevoir des cheveux blond vénitien tressés et enroulés hâtivement ou flottant en boucles légères ; ses profonds yeux noirs sont adoucis par des cils longs et soyeux ; des formes de sa poitrine haletante, de son cou, de ses bras éraflés, de son bas déchiré sur un mollet robuste, il se dégage une impression surprenante de jeunesse énergique et de noble santé.

Elle vient avec des renseignements précieux sur Moncel, qu'elle s'empresse de donner à Miguel. L'ennemi occupe le village constamment, il y maintient en permanence une garnison d'environ trois cents hommes. Une fois déjà, elle a essayé d'apporter ces renseignements, mais elle a, en cours de route, été prise d'une idée noire et elle a rebroussé chemin avec des pommes de terre dans son panier. Bien lui en a pris, le chef d'une patrouille la demandait déjà et menaçait de fusiller son père si elle ne rentrait pas ; c'est alors qu'elle était revenue en prenant l'air le plus innocent du monde.

— Ce soir j'ai été audacieuse; mais ma hardiesse peut me coûter cher et j'ai surtout peur pour mes parents. C'est pourquoi il ne faut pas que je reste longtemps, — répond-elle à Miguel qui lui offre de prendre un peu de repos et de partager son dîner.

Il lui pose néanmoins une foule de questions sur l'organisation du village, le nombre de maisons fortifiées, les sentiers utilisés pour faire descendre les renforts durant les alertes, les emplacements probables de l'artillerie et des mitrailleuses.

Et la jeune fille s'explique simplement, quand elle sait, et cherche à retenir les questions auxquelles, de prime abord, elle ne peut répondre.

Il y a dans ses paroles une telle ambition d'être utile, une telle décision et une telle bravoure, que Larréguy en est ému jusqu'aux larmes. Par prudence néanmoins, et bien qu'il lui en coûte infiniment de mentir à une pareille créature, il exagère l'importance de la garnison de Sornéville et la solidité de ses moyens de défense. Ne faut-il pas tout prévoir? Puis, pour ne pas perdre un instant de la présence de la jeune fille, il l'accompagne jusqu'aux premières lignes de sentinelles, non sans lui avoir demandé son nom.

— Clotilde, monsieur, — répond-elle, — et j'ai vingt ans.

« La belle Française, se dit Miguel en la voyant s'éloigner, et quel son admirable a sa voix. Quelle pureté de timbre et quelle infinité de modulations ! Il passe dans ses paroles la fraîcheur du soir, le mystère des champs, l'impatience de la générosité, la fièvre de la vaillance, la fragrance de miel des fruits mûrs de l'automne. A Paris, ce serait une fortune ! »

Pendant une heure, redoutant un bruit insolite ou un coup de feu, il demeure en observation, attentif. N'ayant rien entendu d'anormal, il retourne vers le village, rassuré. Il le trouve moins triste ; tant de vertu l'émerveille ; le détachement avec lequel cette jeune fille a parlé de sacrifier sa vie décuple sa volonté de vaincre.

Le surlendemain, Clotilde revient, munie des indications demandées.

— Je n'aurais jamais cru que vous auriez le courage de recommencer aussi rapidement ce voyage, — lui dit Miguel

en souriant, captivé par les regards pleins de lucidité, l'exaltation contenue, l'aimable vivacité qui la rendent si attrayante.

Elle ne prend même pas le temps de répondre. Elle a hâte de lui transmettre les renseignements désirés, elle les apporte tous et, comme il y en a long, elle consent cette fois, à dîner avec Larréguy. Ils prennent en tête-à-tête l'excellent repas que Dupouy, avec l'aide d'une villageoise, a préparé. Il a mis un vrai couvert de grosse vaisselle historiée de Lunéville, et a déniché des serviettes damassées, des verres de cristal et du vin blanc vieux. Il sert avec la gravité d'un grand sachem sans paraître écouter la conversation enjouée de la jeune fille et de Miguel qui s'enquiert des habitants du moulin, apprend qu'elle a deux sœurs de vingt-trois et dix-huit ans, un frère de vingt-six ans, sous-officier de cuirassiers au 8e, à Tours, et un autre plus jeune de dix années.

Clotilde s'est fixée pour son départ l'heure sombre qui précède le lever de la lune. Miguel l'accompagne encore, et, quelque danger qu'il ait à courir, il franchit avec elle l'emplacement des sentinelles et va jusqu'à une touffe argentée de bouleaux, à mi-pente du ravin.

— Si vous n'avez rien entendu quand la lune apparaîtra, — lui dit-elle, en lui serrant la main, — pensez à moi, je serai sauvée.

La lune ardente et rouge, semblable à un fruit de pourpre débordant d'une coupe d'onyx, se lève au ras de l'évasement qu'incurve vers Arracourt la forêt de Bezange. Miguel respire, les vallonnements, les prairies, les bruyères, les arbres s'éclairent. Il regagne la route qui conduit au village, traverse des terrains chargés de gravats, hachés de fossés et d'excavations, parsemés de tombes uniquement bavaroises ou prussiennes.

« Où étaient ces beaux gaillards en octobre 1913? » songe-t-il, incapable de se défendre d'un mouvement de pitié rapidement suivi d'un : « Bah ! ils ont mérité leur sort ! »

***

Le voilà parmi les pierres disjointes, les croisées sans vitres, les murs à créneaux, les toits à jour qui donnent au village

l'air d'un squelette profané. Et il s'amuse de la tranquillité parfaite avec laquelle, dans ce terrible décor, il pense à Clotilde et à Marcelle ; il se félicite de prendre du recul ; de gagner du sang-froid pour pénétrer dans l'intimité des êtres qu'il coudoie.

Être venu à la guerre pour faire de la psychologie, et de la psychologie féminine, quelle agréable surprise du sort ! Mais comment ne pas être transformé par d'aussi admirables créatures et comment ne pas s'y attacher?

« Quelle récompense je me réservais, se dit-il, en me promettant l'amour comme dédommagement de ma jeunesse travailleuse ! Ah! libertins, que vous êtes donc à plaindre ! »

Et, rentré dans son poste de commandement, il entretient sa longue veillée à comparer les deux jeunes filles, à les voir, à les entendre parler.

Voici Clotilde dans sa beauté robuste, sa fraîcheur éclatante et nourrie qui distingue les femmes de la campagne française, la plénitude de ses formes, la régularité parfaite de ses traits, la luxuriance de son sang, de sa chair et de ses cheveux. Quelles réserves de sève vigoureuse, de passion véritable, d'ardeur et de résolution bouillonnent en elle ! Sur son dévouement sublime, sur l'impétuosité de son cœur, aucune hésitation n'est admissible ; elle est d'une intelligence évidente : quelle mémoire et quelle compréhension ! Mais à son esprit certainement inapte, par manque de formation, à transmettre aucun de ces dons dans ses paroles et ses écrits, est-ce que les raffinements de la poésie et de l'art ne sont pas totalement étrangers? Comment un chef-d'œuvre se refléterait-il dans son âme? Que sont pour elle les mots de distinction et de subtilité, si ce n'est des mots? Ses regards annoncent moins l'esprit qu'une fermeté mêlée de tendresse, et comme ses mains épaissies par le travail doivent tout ignorer de la délicatesse et du velouté?

Marcelle n'a pas une nature aussi abondante en dons innés ; ses lignes sont ténues ; sa voix suavement insinuante est sans étendue ; la séduction qui émane d'elle tire sa source du fondu de ses mouvements, de quelque chose d'intime et de supérieur : aisance épurée dans la suite des générations paternelles, expression qui transfigure, attrait plus pénétrant

que la beauté, sens infaillible du goût et qui se résume ainsi :

Grand air. Urbanité des façons anciennes,
Mains ducales dans les vieilles valenciennes.

Ah ! ces doigts qui ont la fragilité forte des tiges de fleurs ; ces paumes aux creux à la fois minuscules et délicatement ouvrés, comparables à ceux que laisse le jusant sur l'arène des plages cantabriques ; ces ongles polis comme des pierres précieuses ! Mais que pourraient ces petites mains? Car, s'il faut très peu de fonds pour la politesse dans les manières, n'en faut-il pas beaucoup pour celle de l'esprit?

Celui de Marcelle n'est point inculte. Elle a deviné l'art au lieu de l'apprendre, n'est-ce pas mieux? Et elle l'aime, de race, comme elle se dévoue, comme elle est à mille lieues d'être égoïste puisque, dans son ambulance, elle est forte comme la Junie de Britannicus. Ne sacrifie-t-elle pas tout désir de jouissances immédiates? Reste à savoir ce qu'il y a derrière cet enthousiasme verbal.

Le poids de la famille, du milieu, du préjugé, la laissera-t-il s'élancer vers la recherche désintéressée de la vérité? Jusqu'où ira sa volonté de sacrifice? Renoncerait-elle seulement au bonheur facile, à sa fortune, à son bien-être, pour la satisfaction de sa conscience? Aimerait-elle avec la passion qu'il faut à mon cœur?

Clotilde, Marcelle, deux adorables créatures. Pourquoi ne seraient-elles pas capables de se maintenir toute leur vie, dans un état héroïque? Et si l'une ou l'autre doit faiblir, laquelle retombera la première dans la médiocrité des réalités ?

*
* *

Fragments du Journal de Miguel de Larréguy.

Soméville, 20 octobre 1914.

Encore des changements dans la compagnie par suite d'une arrivée de renforts qui porte l'effectif à deux cent quatre-

vingt-quinze. Certains des nouveaux venus appartiennent aux classes 93 et 94, ce qui fait qu'entre eux et les jeunes il y a des différences d'âge de vingt ans. N'empêche qu'ils vivent d'accord ; peu de querelles, et, sauf quelques libations à Buissoncourt pour célébrer les jours de repos, une vie saine et régulière. A ce régime la plupart engraissent.

Ma section perd Gellineau qui passe adjudant à la 3e, mais reçoit en échange deux sergents, Lissaragay et Châtelain, un Basque et un Girondin. Le basque, originaire d'Hasparren, s'était installé, son service terminé en 1910, à Santiago du Chili. Il est revenu sans hésiter. C'est un gaillard agile et leste malgré son poids de cent kilos.

Châtelain est le fils unique d'un viticulteur aisé de l'Entre-deux-Mers. Il n'a pourtant rien d'un enfant gâté. De taille moyenne, coloré, le regard décidé, il produit la meilleure impression. Au demeurant, a déjà fait ses preuves.

Mobilisé à un régiment actif de la 18e région, a pris part aux batailles de Charleroi, de Guise et de la Marne. C'est à la fin de celle-ci, le 12 septembre, qu'il a eu le gras d'un bras traversé par une balle. Huit jours de permission lui ont été donnés après sa guérison ; il les a employés à vendanger chez lui. A peine au dépôt, il s'est fait diriger sur le front.

Longuement, je me suis entretenu avec lui des combats auxquels il a pris part. Son sentiment sur les fautes et les erreurs du début, ainsi que sur les éléments de la victoire, concorde avec les observations de ceux d'entre nous qui ont cherché à se rendre raison des choses. Les hommes de cœur de toute origine ont payé et réparé la paresse, le manque de sens pratique et de discernement des militaires du temps de paix; comme en 70, du reste, mais avec plus de bonheur. Les gens de guerre français ont été battus par les gens de guerre allemands; ce qui était fatal, étant donnée la différence d'intérêt que leur portaient les deux pays ; mais le militarisme prussien a été battu par la démocratie française. La Marne et le Grand Couronné prouvent que la valeur des soldats découle du développement de leur esprit de liberté.

Dans la journée du 8 septembre, Châtelain a fait le coup de feu avec trois régiments différents.

— Et si vous aviez voulu vous enfuir? — lui ai-je demandé.

— Je pouvais le faire aussi facilement que tant d'autres. Un quart d'heure après le début de l'action, qui me connaissait sur le champ de bataille? Notre chef de bataillon, qui avait pourtant fait la campagne du Maroc, a été le premier, dès qu'il a été blessé, à crier : sauve-qui-peut ! J'étais tellement outré que j'aurais préféré crever seul que de reculer. Cinq biffins, une demi-douzaine de zouaves se sont joints à moi. Un capitaine de chasseurs à pied, qui voulait casser la gueule à notre commandant, s'est mis à notre tête. Nous avons brûlé deux mille cartouches et tué, au bas mot, une compagnie boche ; la moitié d'entre nous et le capitaine sont restés sur le terrain ; mais nous n'avons pas reculé et le drapeau de mon régiment a été sauvé.

Le naturel, la simplicité et le mouvement de son récit n'autorisent pas à en suspecter, un seul instant, la véracité.

VIII

LE COUP D'ŒIL MILITAIRE

Jugée trop près du front par une inspection sanitaire, l'ambulance de Romécourt est transférée, vers la mi-octobre, à Essey-les-Nancy, et le château et ses dépendances ne donnent plus asile qu'à deux compagnies d'infanterie, à une section de mitrailleurs, au chef et au médecin du bataillon dont les deux autres unités cantonnent à Buissoncourt.

Le soir du 27 octobre, le dîner auquel sont invités les officiers des 26e et 27e cantonnées à Buissancourt, a lieu à l'heure habituelle, et, durant le service, il n'est question de rien d'anormal. Marcelle remarque bien l'air absorbé du commandant et du capitaine de Bellefons, mais elle ne s'en demande pas la cause tant les jeunes gens ont de sémillance et de gaieté.

Une discussion s'élève même au sujet de la conduite à tenir par un officier se trouvant sur le point de tomber aux mains de l'ennemi.

— Je prétends, — soutient Miguel, — qu'un soldat ne doit en aucun cas se rendre tant qu'il n'est pas dans l'impossibilité

de se servir de ses armes, et que ce devoir de se défendre est absolu pour l'officier. Comment? c'est au moment où il peut faire le plus de mal à l'ennemi qu'il va cesser de combattre ! Quelle indignité !

Trévière admet certaines excuses, et Guitton avec lui.

— Que peut-on faire lorsqu'on est cerné, hermétiquement entouré, qu'il n'y a plus aucun moyen de se replier?

— Quand un seul homme a tué quatre ou cinq ennemis, — réplique Miguel, — il peut mourir content, et je ne m'explique vraiment pas que celui qui est fait prisonnier sans l'excuse d'une blessure ou de l'épuisement de ses munitions, ait encore droit à l'estime de ses semblables et à l'avancement.

Chacun apporte ses arguments historiques et psychologiques avec véhémence, le débat s'étend à toute la table, et le commandant pour y mettre fin, propose de prendre Marcelle pour arbitre.

— Ce n'est pas sans inquiétude que je me demande, — dit-elle, — ce que je ferais si j'étais accablée par le nombre, ainsi que le suppose monsieur Trévière ; mais il me semble qu'idéalement, la théorie de monsieur de Larréguy est belle et digne d'admiration.

— La cause est entendue, mademoiselle, — lui répond le commandant au moment où on se lève pour passer dans la bibliothèque qui tient lieu de fumoir, — et il était intéressant qu'elle fût jugée aujourd'hui, car, maintenant que nous sommes seuls et qu'aucune oreille indiscrète ne peut nous entendre, je vous annonce que, cette nuit, le régiment attaque Moncel-sur-Seille. Ce village est, aux mains des Allemands, un point d'appui qui leur rend possibles d'incessantes incursions dans nos lignes, ils viennent jusqu'à Mazerulles et Sornéville, nous allons tenter de les en déloger et de mettre la Seille et la Loutre entre eux et nous.

Pendant que le maître d'hôtel apporte le plateau chargé de tasses à café et de liqueurs, un silence religieux règne dans la pièce tendue de rouge et Marcelle, le visage contracté, porte ses grands yeux, alternativement, sur les physionomies de ces jeunes hommes qui vivent, peut-être, leur dernière soirée.

— Pendant que le 5e bataillon prendra la gare, — continue le commandant lorsque le domestique est parti, en

montrant la position sur la carte de la région frontière, apposée contre la muraille, — mon bataillon aura pour mission d'enlever la localité. Les deux opérations commenceront simultanément demain matin, à cinq heures...

— Alors, vous partez cette nuit ? — interrompt madame de Romécourt avec angoisse.

— Oui, madame, les ordres sont donnés pour une heure. Nous vous demanderons donc la permission de vous remercier dès à présent de votre trop gracieuse hospitalité.

Et, peu d'instants après, il s'incline devant elle, pour prendre congé.

***

Marcelle de Romécourt à madame Wentel, à Nancy.

« Chère petite Solange,

» Pourquoi faut-il que les communications soient si compliquées entre nous et que je ne puisse, à cause de ces maudits laissez-passer, faire atteler Pompon à mon tonneau pour aller me confier à toi ! Pauvre Pompon ! si tu savais la besogne qu'il accomplit, sagement, et qu'il partage avec les seules poulinières que la réquisition nous a laissées ! Deux semaines déjà que je ne t'ai embrassée, et je ne sais encore si novembre me permettra de m'échapper vers toi.

» Et si j'ai si grande envie de te revoir, ce n'est pas que rien de nouveau soit survenu ici, c'est au contraire parce que le cours des jours continue à y être ce que la guerre l'a fait, angoissant et magnifique.

» Nous avons toujours des soldats dans la ferme, « six cents hommes », comme disent leurs officiers qui logent au château. Ceux-ci sont gentils au possible, et jeunes, mis à part le commandant et un capitaine qui frisent la cinquantaine ; mais il y en a deux, comme tu sais, qui ne sont pas pareils aux autres. D'abord, ils ne sont pas mariés ; ensuite, ils les dépassent de cent coudées. Quel charme de les entendre causer, se taquiner et même se disputer ! Mais existait-il de pareils hommes avant la guerre? Et s'il en existait, comment se fait-il que je n'en aie jamais rencontré? Étais-je trop sotte ou ne me donnais-je pas la peine d'ouvrir les yeux ! J'ai vu des joueurs de tennis,

d'élégants gentilshommes, des brasseurs d'affaires dont mon père me disait qu'ils étaient expérimentés, les cavaliers de Lunéville qui venaient souvent aux chasses... Ils étaient agréables, plus ou moins; ils vous tournaient un compliment de façon galante ou maladroite ; mais en sentait si bien qu'ils pesaient les avantages de votre dot !

» Entre Philippe et Miguel (que je suis donc folle de les appeler par leur petit nom !) c'est bien de tout cela qu'il s'agit ! Et Miguel surtout a des théories sur l'existence, le bonheur et le mariage ! Trévière aussi professe de très nobles sentiments; mais il est moins « emballé », moins chevaleresque, il se range dans les discussions du côté de père et de mère, tandis que moi je m'enflamme. Et lorsque j'entends Miguel assurer un mépris de l'argent, qui est sincère, et dire qu'il n'aura pas honte d'épouser une dactylographe, si elle l'aime, sais-tu que j'aurais bonne envie d'être cette petite personne !

. . . . . .

» Ce que tu viens de lire a été écrit avant le dîner sans que je sache que c'était le dernier, peut-être, que nos hôtes et nous allions prendre ensemble. Quelle nouvelle ! Ils repartent ce soir, ils vont attaquer un village, tout simplement. Je me suis fait expliquer comment ils vont procéder : c'est terrifiant. Ceux d'ici sont chargés d'enlever un cimetière où se trouvent des mitrailleuses; et une mitrailleuse, sais-tu combien cela tire de coups à la minute? De deux à quatre cents, ma chérie, et des balles qui traversent plusieurs hommes d'affilée ! Ils ont pris congé de moi, mes officiers, comme s'ils allaient à une partie de sport. J'ai cru deviner que Philippe me quittait plus à regret que Miguel. Aurait-il des raisons que son camarade n'a pas de s'attacher à Romécourt?

» Je les ai entendus dans la cour lorsqu'ils se sont rassemblés. Miguel a refait ses recommandations au bas de ma tourelle. Quelle attention ! quelle clarté ! quels soins ! Il connaît chacun de ses hommes par son nom. Il les tutoie et il faut entendre comment ils lui répondent et l'appellent : « Mon lieutenant ». Il y a de l'infini dans ces deux mots-là. Et quand je pense qu'il suffira d'une de ces balles d'acier pour anéantir tant de sagesse et de talent ! Jamais nous ne haïrons assez les ennemis qui tuent ces admirables gens-là.

» Ils sont loin déjà; mais j'entends encore leur pas majestueux et plein, et le commandement clair des officiers que je reconnais, rien qu'à leur voix. Celui de Miguel est net et ferme; j'allais dire comme une lame d'épée. Il m'a expliqué que cette comparaison est usée. Les officiers braves ne portent qu'une canne; c'est comme cela qu'il s'est mis en route ce soir. Je revois son visage distingué sous la visière noire. Il est vêtu comme ses hommes et pourtant, au milieu de ces masses lourdes et informes que sont beaucoup d'entre eux, il demeure élégant. Il habille sa capote, lui.

» Chérie, je ne puis m'arrêter de te parler. Je ne voudrais pas cesser de me confier à toi avant d'avoir connu le résultat de l'affaire. A cinq heures, nous allons entendre le canon comme si nous y étions. Nous verrons les flocons de fumée des obus, et, comme le vent souffle du nord, de Velaine, on entendra la fusillade. Quelle anxiété est la mienne! Où trouver du repos? Miguel compte beaucoup sur le concours d'une jeune fille de Moncel pour aider à reprendre le village. Est-elle heureuse cette meunière et comme je voudrais être avec elle! Tu ris, car tu sais que j'ai déjà peur rien qu'à entendre l'orage! Quel nez aurais-je sous les obus? Il me semble que je m'y habitue un peu et de loin, mais je n'en suis pas encore sûre. Et puis, je n'y pensais plus, tant qu'ils étaient là mes deux héros. J'étais si tranquille, si égoïste; il m'arrivait, par instants, d'oublier la guerre quand je causais avec eux ou que je les voyais rire ou lire; car ni l'un ni l'autre ne bridge; mais Trévière a promis d'apprendre pour faire plaisir à papa, à son commandant et à moi aussi, je crois. Est-ce possible que des jeunes gens aussi remarquables puissent songer à m'être agréables? La guerre finie, se souviendront-ils seulement de moi? Et comme je n'aurai plus mon choix de joueurs de bridge, je coifferai sainte Catherine. Ai-je eu tort de ne pas me marier avant la guerre? Ah! cent fois non! Si j'étais la femme d'un de ces gobe-mouches (c'est Trévière qui parle), qui m'ont demandée et me trouvais en présence d'hommes comme mes deux officiers, mais je ne pourrais plus aimer mon mari, et comme je ne me sens pas la force de recommencer le martyre de madame de La Fayette... Alors? Oh! je dis des folies... inutiles, puisque je suis libre.

Il ne me restera plus qu'à devenir carmélite comme la sœur de papa : solution qui ne plairait guère à Miguel.

« Est-il possible, disait maman, qu'un garçon de cette valeur ne soit pas pieux du tout ! »

» Il ne parle jamais de religion quand Trévière ou d'autres discutent là dessus; mais je devine que c'est par politesse, pour ne pas nous contredire, bien qu'il bouillonne intérieurement. Maman même lui en veut secrètement de ne pas aller à la messe. Il n'y en a du reste que trois ou quatre qui y aillent régulièrement; Trévière est du nombre et il a l'air convaincu.

» Mais suis-je donc assez bavarde et assez changée, moi qui m'étais tout exprès pourvue de petites cartes pour être sûre de ne pas avoir trop à écrire ! Je n'ai jamais été ainsi. Je ne suis plus la même qu'autrefois, sauf pour toi, ma chérie, ma grande sœur, en qui j'ai plus confiance que jamais. Au revoir. Je me couche, je n'en puis plus. Je n'ai pas beaucoup de temps à dormir avant d'entendre cet affreux canon !

» MARCELLE »

***

L'ordre portait :

« La compagnie de droite (26e) explorera la partie du village située à l'est de la route; la compagnie de gauche (25e) explorera la partie ouest; la section Larréguy, la rue centrale jusqu'à la Loutre, dès que l'artillerie aura détruit la maison signalée. »

« Sale affaire pour une section isolée d'être envoyée en renfort à une compagnie, songe Miguel. Si j'avais à obéir à Trévière au lieu d'être sous les ordres de Ferry, je pourrais dire que je vais tirer les marrons du feu. »

Des deux cents obus tirés, un seul entre dans la toiture de la maison dangereuse. C'est le moment d'avancer. Lieutord d'un côté avec son escouade, Duchet de l'autre avec la sienne, doivent visiter les maisons. Miguel et les deux autres escouades rampent dans le fossé. Ah ! quel serrement de cœur à ce moment-là ! La route est noire et silencieuse, pas un bruit ne se perçoit derrière ces portes et ces fenêtres barricadées, et pourtant, dans les imaginations, ce ne sont que des flots de sang, corps à corps, scènes de carnage. Vos prunelles saillissent comme les yeux des coqs en rut, vos tempes battent à vous

étourdir, vos oreilles, devenues de puissants microphones, amplifient le moindre bruissement, votre démarche est sursautante, vous ne distinguez que des orbites grands ouverts pour vous happer, des dents aiguisées, des poings tendus, des armes menaçantes : vous avez franchi la porte du Jardin des Supplices.

Le premier, Lieutord, se glisse jusqu'à la maison de droite. Deux cadavres allemands sont couchés en travers de la porte, il les enjambe, colle son oreille contre la paroi glaciale et, d'un mouvement brusque, la pousse en se rejetant lui-même en arrière. La porte est ouverte. Aucun bruit ne lui répond. Alors, il se met à plat ventre sur les morts et, levant le bras au-dessus de sa tête, il appuie sur le bouton de sa lanterne électrique. Un cône de lumière inonde un étroit et long couloir encombré d'objets et de platras, mais il ne voit pas d'êtres vivants. Il se glisse jusqu'à la pièce de droite, recommence le même manège, rien encore. Revenu dans la rue, il fait signe à ses hommes et murmure d'un air tragique :

— Y a du saucisson boche pour toute l'escouade. Mettez-le à l'ombre.

L'exploration continue. La maison, qui est celle des douaniers, est vide de Boches de la cave au grenier : mais les restes d'un repas inachevé, des chargeurs dans des étuis de carton et une vingtaine de bandes de mitrailleuses au milieu d'un fouillis inextricable, indiquent combien leur fuite est récente. Les hommes n'en croient pas leurs yeux d'être quittes à si bon compte, et cet excellent début les encourage. A gauche non plus, Miguel n'a rencontré personne ; les ennemis ont donc reculé. L'essentiel maintenant est de trouver un civil pour savoir s'ils ne se sont pas retranchés dans la poste et la mairie qui, d'après Clotilde, sont fortifiées.

De maison en maison, la section de Miguel atteint un coude de la route débouchant dans la grand'rue. Il le fait franchir avec prudence ; mais cette voie aussi est abandonnée. C'est alors que des patrouilleurs de la compagnie de gauche qui, eux non plus, n'ont rien vu d'insolite, se mettent en liaison avec Miguel.

— Y a du pied, — mâchonne Daigneau qui s'est coiffé du képi d'un douanier, — y sont débinés.

Les éclaireurs de la compagnie de droite ont été très heu-

reux. Ils ont trouvé un civil, un vieillard français assez alerte, qui assure que les Boches ont quitté le village, qu'ils se sont réfugiés au moulin et dans les maisons de l'autre rive de la Loutre, formant une agglomération surnommée : « La Belgique ». Enhardis par ces dires, les soldats terminent rapidement leur visite, et à vingt-deux heures, le village est occupé jusqu'à la Loutre, le long de laquelle des petits postes sont placés. Le gros du bataillon ayant sur ces entrefaites rejoint, Miguel, dans la partie dont il est maître aux abords du pont de la Loutre, reçoit deux sections de renfort. Bien qu'il n'ait pas de directives précises, il prend sur lui : 1° d'explorer le moulin situé à cinq cents mètres environ à l'est du village et les maisons qui se trouvent sur l'autre rive de la Loutre; 2° d'organiser la défense du village de façon à être à même de repousser toute contre-attaque.

Pour accomplir ce programme, il a six heures d'obscurité devant lui.

***

A une faible distance du pont, se trouve, au milieu de maisonnettes, une vaste et imposante ferme.

— Vous avez des étables, une belle cave, — dit Miguel au propriétaire, un brave homme d'une cinquantaine d'années, répondant au nom de Marchal, que Jacqué avait dépisté, — je m'installe chez vous avec mon monde. Je vous recommande un silence absolu et, puisque votre cave est à moitié remplie de civils, de leur dire de n'en pas sortir. Nous verrons demain.

Ceci dit, il réunit ses gradés et, leur montrant l'indispensable utilité de mettre le village en état de défense, il leur distribue la tâche suivant leurs aptitudes et le matériel dont il dispose.

Vingt minutes après, sous la protection d'un rideau de sentinelles placées le long de la Loutre et, ayant comme corps de garde les deux dernières maisons du village, il se préoccupe d'aller jusqu'au moulin.

« Châtelain, Lieutord, Lemerle et Trilleux, se dit-il, vont venir avec moi. Le civil prétend qu'il y a là-bas une centaine de Boches. Nous allons en avoir le cœur net. »

Il fait prévenir son monde, passe le commandement à Langel, et, muni de sa canne, descend une petite ruelle qui, longeant la Loutre, mène hors du village.

— Il s'agit, — explique-t-il simplement, — d'aller au moulin qui se trouve à cinq cents mètres, en suivant le ruisseau, nous ne pouvons pas garder cette menace sur notre flanc. Lemerle et Trilleux marcheront les premiers, je suivrai avec les deux autres.

Tout repose dans la pureté laiteuse de la lune. Imprégnée d'aiguail, la prairie dégage une buée blanche. Bravement, les cinq hommes s'y engagent. Ils marchent le long du ruisseau, ne soufflant mot, écoutant les fusements de l'humidité dans la terre, d'imperceptibles suintements, la respiration des joncs du marécage. Leurs pieds enfoncent. Il faut qu'ils passent sur une planche qui traverse un ruisselet. Quand ce filet d'eau est derrière lui, Miguel profite d'un moment d'arrêt pour se retourner; le village a presque disparu dans la brume, le moulin n'apparaît pas encore. Où diable sont-ils? Le civil ne l'a-t-il pas trompé? Qu'il se sent donc petit et faible dans cette nuit farouche ! Un traître désir lui survient : faire retour en arrière, puisque, après tout, aucun ordre ne l'envoie là-bas. Il va faire signe à ses hommes, un signe lâche et courbé, un signe de fuite, mais Trilleux qui est le plus avancé se rapproche. Il a vu le moulin, il l'aperçoit, il entend l'eau de l'écluse. Miguel se redresse. Encore une fois un homme du peuple l'a ramené dans le droit chemin. A l'écluse, ce sera le tour d'un de ses soldats de défaillir. Lemerle, effrayé par le gémissement de l'échappée des eaux, n'ose passer sur l'étroite pierre qui tient lieu de pont, il a vu des yeux sous le hangar et un scintillement de baïonnette...

— Veux-tu que j'y aille le premier, avec ma canne? — lui dit Miguel, — et crois-tu qu'ils nous laisseraient causer ainsi?

A quatre pattes, Lemerle traverse. Les grandes fenêtres du moulin sont closes de volets ocre sous la lumière blonde. Lemerle frappe à l'un d'eux, discrètement, avec un bâton très long; il frappe encore.

« Que ce bruit doit donc porter loin ! » songe Miguel.

— Qui est là? — demande une voix d'homme.

— Les Français, — répond Totor.

La porte s'entr'ouvre, un homme se montre, derrière lui. une femme ridée tient une lampe. Miguel saute sur les marches. Éperdument l'homme le prend dans ses bras et l'embrasse, A ce mouvement inattendu, instinctivement, Trilleux et Lemerle se sont portés, l'arme haute, à côté de leur lieutenant.

Ces effusions sont sincères, Les larmes coulent sur les joues du père de Clotilde. Il bégaie d'émotion :

— Combien donc êtes-vous? Cinq seulement, et le lieutenant n'a qu'une canne ! Mais c'est fou ! Les Allemands ont quitté le moulin il n'y a qu'une heure ! Ils étaient soixante-dix ! Ils peuvent revenir d'un instant à l'autre et surtout vous couper la retraite vers Moncel !

— Que l'on est donc bien ici ! — murmure Miguel. Et il respire largement la tiède atmosphère saturée du parfum du blé de France. N'est-il pas à l'abri du danger?

Pendant qu'il parle, Clotilde, ses sœurs et son frère émergent, comme dans un paisible Pieter de Hooch, de la pénombre de la chambre voisine. Madame Husson a ouvert une armoire, elle apporte de la « mirabelle » et en verse dans des verres à liqueur bleus, ornés de fleurs rouges. Ils s'entrechoquent; ils se lèvent vers les lèvres quand un bruit strident crépite, des tuiles volent en éclats sur la terre battue de la cour. C'est un feu de salve.

— Vous êtes coupés ! — gémit le vieillard. — Si vous connaissiez le chemin d'en haut ! Il est plus long, mais peut-être...

Clotilde n'a pas laissé finir la phrase, elle échange rapidement son châle blanc contre une mante noire. Elle va conduire les soldats; les sauver, ou mourir avec eux !

Il était déjà deux heures lorsque Miguel, ayant rendu compte de sa reconnaissance au commandant qui s'était installé dans la maison du douanier, à côté du cimetière, rejoignit sa compagnie. Les travaux conduits avec méthode par Jourdain et Jacqué étaient en bonne voie; trois barricades s'élevaient, des créneaux se creusaient.

Les tombereaux, les charrettes, les herses, les scarificateurs les râteaux à chevaux étaient superposés; les tas de fumier et de paille déplacés ; un boyau était amorcé entre la rivière et la ferme. Profitant des dernières heures de la nuit, Miguel, secondé par Langel, visita ses emplacements de sentinelles,

distribua des cartouches et des vivres de réserve qu'une voiture avait apportés ; puis, voyant que la position serait sommairement organisée à l'aube, il s'assit : tout cela était à lui, ces deux cents hommes armés, ces civils et ces femmes éplorées, ces caisses de munitions, ce fortin, à condition qu'il sût les défendre comme le pli du chef de bataillon le lui enjoignait. Autant il s'était senti faible dans la prairie, autant, dans le village il se trouvait fort. Comme il arrive à qui a connu l'excès du danger, un frisson de bonheur courait en lui. Il avait encore deux heures d'attente. Après ce serait le jour et l'impossibilité absolue de risquer le moindre mouvement en dehors des maisons, de traverser seulement la rue.

***

Voyant que rien de grave n'avait lieu, Bachonnet, le cuisinier des officiers, que Miguel avait surnommé : « le Père la Ressource », n'avait pas perdu son temps. Sous prétexte de faire la cuisine, il avait frappé à une maisonnette contiguë à la ferme centrale. Une couturière de 25 à 30 ans, dont la mère était réfugiée à Nancy depuis le début des hostilités, y logeait. C'était une blonde un peu fade mais accorte et bien en chair. Suivant son habituelle tactique, Bachonnet avait d'abord modestement demandé la libre disposition du fourneau, puis des casseroles, et, une fois le feu allumé, il avait avoué qu'il n'avait qu'une boîte de conserves de bœuf à mettre dedans. Noyant sa phrase principale dans un flot de paroles, il ajouta qu'un « tout petit quelque chose » pour corser le menu aurait été bien nécessaire, que ses officiers étaient pourtant rourbus, épuisés, exténués... Et il ne s'arrêta que lorsqu'il eut énuméré tout ce que l'on pouvait trouver dans un ménage et obtenu que les cachettes s'ouvrissent. Alors, il put écrire sur son carnet de menus :

Moncel-sur-Seille, 29 octobre 1914.

MENU DES OFFICIERS

Bœuf en salade — Ramerot sauté — Purée de pommes Compote de poires — Quiche Chirelonchon — Ramequin de Lorraine — Bordeaux blanc bouché — Café — Mirabelle

Sa cuisine en train, il renforça le calfeutrage de matelas qu'il avait installé devant la fenêtre et assura à la jeune fille qu'il était inutile qu'elle séjournât dans sa cave, sauf en cas de bombardement. De temps à autre, il interrompait sa causette, montait au premier étage qu'une échelle reliait au grenier et du haut de laquelle il avait, par une lucarne, une vue étendue sur les toits du village et les positions ennemies. L'envie lui vint, au milieu de la fusillade générale, de faire des cartons et il partagea sa matinée entre cette distraction, le soin de sa cuisine et une cour assidue à mademoiselle Muguette. Après avoir servi à Miguel et à Langel un déjeuner succulent (il était impossible de communiquer avec le capitaine), il prit son repas avec elle et Dupouy. Mais au tour que prenait la conversation, au moment du café, Dupouy comprit qu'il allait gêner son ancien et le laissa en tête-à-tête avec la gentille blonde. Elle racontait pêle-mêle quelles étaient ses occupations et celles de ses parents avant la guerre, les invraisemblables perturbations que celle-ci y avait apportées, les vexations que lui avaient fait subir les Allemands, l'un d'eux étant allé jusqu'à essayer de la violenter ainsi que l'attestaient ses poignets écorchés et contusionnés.

Bachonnet, compatissant, s'était rapproché d'elle et avait glissé sa grosse main dans les siennes. Elle ne protesta point, attentive à ce qu'il lui racontait de la Gironde, de la belle vigne, de sa femme, des filles de chez lui, et le laissa même entrer dans sa chambre et passer son bras autour de sa taille.

La pièce était petite, meublée modestement mais avec soin; des images de dévotion pendaient au mur; l'air était plein d'une émotion respectable. Bachonnet comprit qu'il était le premier homme qui franchissait ce seuil très pur, il hésita et regarda Muguette fixement. Lassée par des émotions de tant de modes différents, gênée vis-à-vis d'elle-même mais incapable de résister à l'assaut sensuel et sentimental que lui donnaient son corps et son âme, elle ne résista pas lorsque les caresses de Bachonnet devinrent provocantes.

— Je ne suis pas telle que vous me croyez ni telle que je parais, — soupira-t-elle, — mais vous avez raison, le vie est trop brève.

Alors en dépit de la bataille qui faisait rage (par quelle

soudaine revanche de l'impudeur native?), rien n'exista plus pour eux que l'éternel besoin de s'étreindre.

***

A peine était-il sept heures quand, au lendemain de l'expédition, Dupouy entra dans la chambre qu'occupait Miguel à Romécourt.

— Le commandant fait dire à mon lieutenant qu'il l'attend à Velaine, chez le colonel.

— Déjà? Je n'ai dormi que quatre heures !

Après un bref accès de mauvaise humeur, il se leva ; et, comme il faisait beau, il enfourcha une bicyclette.

Les autres officiers des deux bataillons étaient déjà devant la maison du colonel. Certains d'entre eux avaient endossé leur tenue « numéro un ». Qui se serait douté que les plus fringants étaient ceux qui n'avaient rien fait la veille, comme le capitaine Reneaud et le sous-lieutenant Arnault?

— Qu'est-ce qui se passe ? — demanda Miguel.

— M'avez-vous apporté votre rapport? — lui répondit le chef de bataillon.

Miguel pâlit, il l'avait complètement oublié ! Au reste, quand l'eût-il fait?

Le commandant fit la moue et Arnault esquissa un geste de commisération.

Une heure passa, puis deux. Les officiers attendaient toujours.

« Si Jourdain était là, pensait Miguel, il calculerait la valeur que représentent les quarante heures, qu'à vingt, nous venons de perdre. »

Enfin, le colonel reçut son monde. Il s'excusa. Des comptes rendus imprévus sur l'opportunité des cuisines roulantes l'avaient retenu. A ce moment, un cycliste du bureau de la brigade vint demander le colonel.

— Nom de Dieu ! ce doit être pour mon rapport ! — dit-il.

Il partit en coup de vent.

Le cycliste revint au bout de quelques instants demander les deux chefs de bataillon, Ferry, Trévière, Miguel et quelques autres.

Ils entrèrent dans la salle de la mairie qui servait de bureau à la brigade. Reneaud et Arnault s'y étaient faufilés déjà.

Quatre ou cinq auxiliaires étaient penchés sur du papier écolier. D'autres disposaient sur une table les casques, armes, boutons, papiers rapportés par Miguel qui était le héros du jour. On ne parlait qu'à voix basse, comme les Russes dans les lieux publics où sont exposées les saintes icones.

— Est-ce que cette demi-douzaine de scribes produit le travail d'une bonne sténo-dactylo? — demanda Miguel au commandant Longuet.

Mais le commandant ne goûtait pas ce genre de plaisanteries et n'était pas très renseigné sur l'utilité de la métagraphie. Au lieu de répondre à Miguel, il s'adressa au capitaine d'état-major de la brigade, un cavalier, qui entrait :

— Comme je n'ai pas eu la possibilité de terminer mon rapport écrit, j'espère que le général m'autorisera à lui amener les principaux acteurs de la prise de Moncel, c'est encore le meilleur moyen de le renseigner.

Le capitaine de dragons fit une moue évasive, mais qui signifiait qu'il ne se souciait guère d'avoir à prendre pour les autres des responsabilités écrites. Il commença nonobstant à poser des questions au capitaine Reneaud, relatives aux papiers des hommes tués.

Ce dernier ne se faisait pas faute d'en montrer la valeur quand le général entra. Proche de la soixantaine, il cachait sa calvitie par une longue mèche de couleur incertaine étalée d'un côté du crâne à l'autre. Son teint sanguin dénotait un caractère impulsif et violent. Il serra la main au colonel et aux chefs de bataillon, salua négligemment le menu fretin et se mit lui-même à interroger ses subordonnés. Le colonel parlait depuis un quart d'heure lorsqu'une automobile stoppa devant la mairie. C'était, reconnaissable à son brassard, le chef d'état-major de l'armée. Il s'assit à côté du colonel et, de nouveau, tout recommença. Les parleurs inutiles rapidement écartés, Trévière raconta son opération, puis la parole fut donnée à Miguel qui, simplement, exposa ses petites opérations en indiquant qu'il n'avait pas eu de liaison téléphonique, ni d'outils, ni d'aide du génie. Il dit aussi qu'il avait été pris sous des obus de 95, tirés trop court.

Son récit terminé, les officiers subalternes furent invités à se retirer. Ils attendirent dehors la fin de la conférence. Elle dura environ une heure. Le lieutenant-colonel d'état-major remonta en automobile. Le colonel et le commandant Longuet avaient l'air soucieux.

— Vous avez eu, — dit le premier à Miguel, — certains mots bien malheureux devant le chef d'état-major de l'armée ! Le général ne nous a pas caché son mécontentement.

— Mon colonel, — répondit Miguel, — comme le manque de liaison n'était imputable ni à vous, ni peut-être au général, mais à nos errements du temps de paix, j'ai cru devoir dire ce que j'ai observé. Libre à mes chefs de faire de mon opinion l'usage qu'ils voudront. Les choses sont trop graves actuellement, pour chercher encore à sauver la façade...

— Toujours est-il que le général transmet ma proposition de citation pour Trévière ; mais déchire les autres.

— Si vous aviez fait votre rapport en temps voulu tout cela ne serait pas arrivé, — conclut le commandant qui, visiblement était fort contrarié.

Il faisait un temps radieux. Miguel allait revoir Marcelle et ses hommes. Le principal, songeait-il, n'est-ce pas son estime et la leur?

IX

SCÈNES, PAYSAGES ET INTÉRIEURS

Les officiers étaient revenus à Romécourt. Le repas en commun à la table du château amena une heureuse diversion. Les convives, suivant leur caractère et leur tournure d'esprit, racontèrent la prise du village, passant du tragique au bouffon, du plaisant au sévère. L'inévitable petite discussion entre Trévière et Larréguy y trouva aussi sa place. Miguel ayant prétendu : « Il y a au cours de tels événements une rapidité et une variété qui grisent, un pittoresque et un naturel qui éblouissent, à un tel point que l'on arrive à trouver que la guerre a de certaines apparences agréables », ce fut, à ces derniers mots, un tolle de protestations ; et Miguel, pris à

partie par ses chefs et tous ses camarades, excepté Dumêle, Millet et Locquier, se défendit avec encore plus d'à-propos et de verve que de coutume :

— Oui, en trente-six heures, j'ai rassemblé des impressions que ne me donneraient pas dix années de vie banale, — soutenait-il encore lorsque madame de Romécourt se leva pour passer au salon.

Miguel ayant, peu d'instants après, annoncé en s'excusant qu'il était obligé d'aller à Velaine pour avoir des nouvelles d'un blessé.

— Tiens, j'y vais aussi, — dit Marcelle. — Je mets mon chapeau ; nous ferons route ensemble.

Elle monta dans sa chambre pendant que Miguel prenait son képi et l'attendait dans le hall. Elle redescendit très vite, une petite toque bleu foncé ne laissant voir qu'un étroit bandeau de sa souple chevelure et accentuant la pureté marine de ses yeux clairs.

Immédiatement, la conversation reprit :

— Savez-vous, monsieur Miguel, que j'ai hésité à intervenir en votre faveur lorsqu'on vous attaquait au dessert.

— Je m'en doutais un peu, rien qu'à vous observer, mademoiselle, ce qui n'empêche pas, — ajouta-t-il avec malice et en tempérant la sévérité de ses paroles par la douceur de son accent, — que vous m'avez laissé en plan.

— Je me suis arrêtée parce que j'ai eu peur que l'on me taquine, à me voir constamment de votre côté et parce que... je suis personnellement si peu courageuse ! De là mon admiration pour votre entrain et celui de la meunière Clotilde.

— Je suis pourtant convaincu, mademoiselle, que vous auriez songé à tenter ce qu'elle a risqué.

— Oh ! songé, bien certainement ; mais partir dans cette nuit avec vos soldats, en exposant sa vie à chaque pas, et en sachant que, si on est prise, on sera fusillée, c'est au-dessus de mes forces. Rien qu'à entendre les balles, je me serais mise à trembler et j'aurais été bien incapable de poser un pied devant l'autre.

— Vous vous calomniez. A ces moments-là, l'excitation de la lutte soulève et entraîne. Qui auait cru, il y a un an qu'il y aurait tant d'êtres héroïques parmi les Français de 1914?

Des périodes d'histoire très belles succèdent à des époques ternes et tristes comme des actes individuels de dévouement à des faiblesses et à des lâchetés. C'est le rythme de la vie. Il ne faut jamais désespérer de soi ni des autres.

— Quoi qu'il en soit de moi, toujours est-il que je crois vous comprendre lorsque vous affirmez que la guerre a de bons côtés.

— Très certainement, et ne serait-ce que cette liberté, cette simplicité qui règnent maintenant entre vous et moi et nous permettent de nous promener ensemble et de causer. N'est-ce pas charmant en comparaison des relations conventionnelles, des soirées ,des flirts clandestins du monde d'autrefois ?

— Oui, c'est très gentil de s'entretenir ainsi sans chercher à se faire autre qu'on est.

Et elle acquiesçait par l'expression de contentement de tout son être.

— Pour ma part, j'ai gagné à ce commerce une telle estime pour nos petites Françaises... qu'elle me fait souhaiter... qu'elles en aient un peu pour moi ! Et vous ne sauriez vous représenter combien ce seul désir modifie ma conception de la vie. C'est si bon de parler à cœur ouvert, si utile entre jeunes filles et jeunes gens pour dissiper un vieux malentendu, et il était si rare autrefois qu'on pût s'y aventurer ! Mais à propos de hardiesse, j'ai un gros secret à vous confier, que le commandant, ni aucun de mes camarades n'a voulu effleurer, ce matin.

Et il lui raconta comment il s'était exprimé devant le général et le blâme rigoureux qui lui avait été infligé.

— Ai-je eu tort de parler selon ma seule conscience? Si, dans les circonstances actuelles, on m'interroge, dois-je m'abaisser à finasser et à ménager des susceptibilités? Quand un de mes hommes me met en garde contre un danger auquel je n'ai pas songé, à lui va ma reconnaissance. Nous sommes en France, quelques dizaines de milliers d'officiers subalternes : des ingénieurs, des hommes de loi, des agriculteurs, avec nos défauts certes, mais des qualités aussi ; devons-nous laisser dans l'ombre, sous prétexte de ne pas contrarier nos chefs, ce qui nous paraît défectueux ou condamnable, ce qui choque notre sens pratique, notre habitude du

travail, et notre connaissance des hommes? On nous questionne? Parlons franchement. Libre à nos chefs de tenir, ou non, compte de nos dires. Croyez-vous, mademoiselle Marcelle, que je doive regretter ma citation?

Chaque parole de Miguel arrivait au cœur de la jeune fille comme une flamme. Elle fit signe de la tête que non, et le jeune officier continua :

— Pourquoi me montrerais-je autre que je suis? Je n'ai jamais compris la vie sans enthousiasme, sans sincérité; est-ce le temps de guerre qui convient à la dissimulation ou au mensonge? Il est des gens qui, pour réussir, se demandent quels sont les dieux du jour. Puis, lorsqu'ils croient les avoir découverts, ils se livrent à eux, corps et âme... et souvent ils réussissent. Affreuse destinée! Que j'envie davantage celle de l'homme qui met sa probité morale à choisir entre ces dieux, qui brûle ou laisse aux autres ceux qu'il ne croit pas devoir conserver!

A ce moment, Miguel vit sur les traits de Marcelle une telle émotion qu'il eut peur de s'être laissé entraîner trop loin.

— Ah! l'incorrigible Méridional que je suis! — reprit-il. — Pardonnez à mon âme d'apôtre. C'est malgré moi qu'elle se réveille, elle a voulu vous prendre à témoin, vous qui êtes...

Il ne termina pas sa phrase. Une volupté surnaturelle pénétrait toutes ses fibres. Les yeux humides de Marcelle lui jetaient un sourire qui ressemblait à un baiser.

***

Extrait du Journal de Miguel de Larréguy.

Château de Romécourt, 31 octobre 1914.

Madame de R... et sa fille sont allées à Nancy pour des visites de famille et des emplettes. C'est le cours ordinaire de leur existence qui reprend. Je suis heureux que ces charmantes femmes nous doivent un peu cela.

Le commandant, ayant été appelé en conférence par le colonel, a seulement prescrit en partant : théorie par un officier, dans les cantonnements. Mon capitaine, dont la correspon-

dance avec sa chère petite femme est en retard, m'a laissé la bride sur le cou et a consenti à ce que je continue mon « interrogatoire individuel ». Ce mot dépasse ma pensée ; causerie conviendrait mieux. Chaque homme de ma compagnie passe de cinq à dix minutes dans ma chambre. Ils sont, ces braves troupiers, d'une franchise tellement complète ; on sent si bien leur volonté de mettre leurs chefs en état de se servir de leur sincérité pour les conduire, que ces brefs instants me suffisent pour me renseigner sur leur compte.

Je retiens l'essentiel relativement à leur famille, leur profession, leurs goûts, leurs aptitudes ; et mes notes se rejoignent ensuite dans un casier que le menuisier Trilleux m'a fabriqué.

Bellocq approuve entièrement mon procédé d'investigation ; il lit soigneusement mes appréciations, y ajoute les siennes et me loue du désir que j'ai de les compléter et de les tenir à jour.

La grave imperfection des régiments de réserve, au départ, était que l'on ne s'y connaissait pas. Si le Parlement n'est pas, à mon humble avis, responsable de l'insuffisance de nos armements, imputable à l'aversion que les classes possédantes avaient contre de nouveaux impôts, il a commis une faute en réduisant les périodes d'instruction. Oublierai-je jamais quel fut mon embarras lorsqu'à Morhange, j'eus à désigner ma première patrouille? Aujourd'hui, 31 octobre, je connais, *grosso modo*, la compagnie entière et chaque nom, par sa fiche, me dit un visage.

Il est triste de penser que beaucoup de ces feuilles passeront dans le fond du casier, traversées du grand T rouge qui, pour nous, vaudra un bel éloge funèbre. Il y a tant de magnifiques types d'hommes parmi nos soldats !

Je les divise en trois classes marquées par trois M de grandeur différente. Un grand M rouge indique un meneur, au bon sens du mot, un soldat parfait, un chef de file. En temps normal, le dévouement peut souvent donner lieu à des arrière-pensées; mais la guerre révèle la valeur vraie des hommes.

Un M moyen, vert, indique le soldat moyen, le bon soldat aussi, mais incomplet, de beaucoup celui qui domine.

Un M minuscule noir est le signe du mauvais soldat. A

mon sens, c'est sur ce dernier que doit porter la sollicitude de l'officier, car il y a peu de mauvais sujets irrémédiables, et l'art suprême de l'officier est de savoir créer du bien avec du mal, du grand avec du médiocre.

En partant du dépôt, mon premier capitaine ayant parcouru les livrets, avait demandé conseil à ses officiers au sujet de cinq condamnés à de lourdes et multiples peines de droit commun. Il penchait pour s'en débarrasser en les laissant au dépôt. J'ai offert de m'en charger. Cinq chenapans sur soixante-deux hommes c'était beaucoup ! Jusqu'à présent ils ne m'ont pas causé d'encombre.

Deux ont été tués à Morhange très convenablement : autant ces deux-là que d'autres. J'en ai encore trois : Petit, Renard et Clément. En les surveillant, je mène les deux premiers à mon gré ; ils sont braves et travailleurs ; j'ai atténué leurs mouvements d'humeur ; je dois obtenir qu'ils rachètent leur passé. Reste Clément qui a franchement mauvais esprit, en pure perte, puisque c'est tout juste si Léraud et Sarra l'écoutent. Il suffit qu'il ait émis une remarque désobligeante ou malsonnante sur l'un des gradés pour que personne n'ose la formuler après lui et pour qu'elle tombe dans l'eau. Si jamais il prend mine de déserter, pas un de ses camarades, sauf les deux susnommés, et encore, je n'affirme rien, n'hésiterait à lui envoyer une balle dans la peau.

Quant à Petit et Renard, voici comment ils sont revenus dans le bon chemin. Tout homme a au moins une qualité ou une spécialité utile. Une fois qu'elle est découverte, il y a mille manières de s'en servir. C'est un exercice très captivant et très grave.

Au dire de ses gradés, Petit semblait impropre à n'importe quel genre de travail. A peine avait-il une pelle en mains qu'elle lui tombait des doigts. Était-ce bien étonnant de la part d'un romanichel doublé d'un vannier? Dès que j'ai connu sa profession, il a été sauvé. Il est devenu un des artisans indispensables de la compagnie. Il entrelace des clayonnages merveilleux et apprend aux autres à les faire. Le voilà très considéré. Du matin au soir, il siffle avec insouciance. Entre des camarades comme Babin et Pradeau, il est tout simplement merveilleux. Mais il a une autre et précieuse connaissance.

Il n'a pas, depuis qu'il est au monde, roulé sur les grandes routes sans apprendre à connaître les chevaux. Voilà encore qui est avantageux dans une compagnie d'infanterie ! Quand il s'est agi de changer un de nos attelages, j'ai suggéré au capitaine Bellocq de demander conseil à Petit, sans avoir l'air de rien. Nous avions été désignés par le sort pour choisir, les premiers, entre quatre paires de mules. Petit est allé droit sur les meilleures en même temps que l'aéropage des gens compétents. Elles sont depuis, un de nos titres de fierté. Les hommes en parlent-ils assez de leurs mules !

Pour ce qui est de Renard, qui est débardeur à Rochefort, il n'aimait pas non plus les outils et était d'une maladresse qui l'humiliait beaucoup ; mais s'il s'agit de porter un chargement sur sa nuque et ses épaules, il n'a pas son pareil. Il parcourt des centaines de mètres en enlevant un quintal dans cette position. Un homme semblable, c'est une fortune. Dans un boyau il est imbattable. Le chargement de « boules » ou de bois qui épuiserait quatre camarades, il le porte comme un fétu d'aluminium.

Je lui ai causé, l'autre jour, un vif plaisir. Étant donné que son système est le seul pratique pour déplacer des sacs à distribution dans les tranchées, j'ai, à une réunion de compagnie, invité mon Renard à montrer à ses camarades sa manière de travailler. Un sac de charbon se trouvait dans la cour. Malgré le froid, Renard s'est mis le torse à nu, s'est coiffé d'un morceau de banne et a procédé à la démonstration. Son regard fouinard resplendissait de tout l'orgueil dont un homme est capable. Son expérience terminée, des camarades ont essayé de l'imiter. Rien n'était divertissant comme la vue de ce poids en équilibre instable qui se balançait sur leurs épaules et finissait invariablement par tomber, au milieu des rires et des jurons. Et voilà comment Renard a été tiré du péril.

Reste Clément. C'est un ancien instituteur révoqué et condamné pour abus de confiance et autres vilaines choses. De lui, pas grand'chose à espérer. Je ne puis suggérer à Bellocq de le mettre au bureau. Là, il faut des comptables sûrs. S'il se comportait bien, il pourrait, les jours de repos, donner des leçons à ceux — et ils sont actuellement une quinzaine à la 28e — qui sont illettrés ; mais au cantonnement, il se

grise ; et je n'ose vraiment pas charger ce dévoyé d'établir la rectitude de ce passage de La Bruyère : « Si certains hommes ne vont pas dans le bien jusqu'où ils pourraient aller, c'est par le vice de leur première instruction. » J'ai donc confié cette fonction à mon brave Madio, toujours aussi pâle et débile, mais d'une énergie splendide ; avec cela, d'une bravoure ! Quel rare trésor ! Les gradés que j'ai classés parmi les meneurs n'ont qu'à se surveiller pour être à sa hauteur ! L'émulation qu'il suscite est salutaire. Voilà-t-il pas un point capital pour qu'une compagnie demeure exemplaire, ou tout au moins éloignée de la mentalité néfaste que l'on trouvait naturelle, avant la guerre, au régiment?

***

Très souvent, au cours de ses rêveries, Miguel s'inquiétait de Clotilde qu'il savait demeurée à Moncel. Aussi fut-il très heureux, à la fin de la première semaine de novembre, de la rencontrer à Velaine.

A la vue de Miguel, les yeux de la jeune fille s'animèrent d'un éclat très doux. Très volontiers, elle lia conversation avec lui.

— Ah ! notre attente n'a pas été drôle ! — dit-elle. — Nous commencions à croire que l'on nous oublierait dans les caves jusqu'à la fin de la guerrre, quand enfin, hier soir, les officiers du 539e nous ont dit de profiter de la nuit pour prendre dans nos maisons, avec le moins de bruit possible, ce que nous pouvions emporter par nos propres moyens. Nous devions tous être réunis à quatre heures au cimetière, d'où l'on nous conduirait vers l'arrière.

» A l'heure fixée, les soldats sont venus nous dire de nous en aller. Ils nous ont accompagnés jusqu'à Mazerulles, aidant les faibles, portant les bagages des vieux. Papa, connaissant très bien le boulanger de Velaine, qui est un de ses amis et clients, a décidé de lui demander l'hospitalité. Nous allons, je crois, demeurer ici jusqu'à ce que nous ayons du travail. Nous sommes décidés à nous utiliser dès que nous pourrons. Mais venez donc dans le jardin faire plus ample connaissance avec mes parents.

Miguel suivit Clotilde à travers un vaste porche qui avait la longueur de la maison. Derrière, dans une allée, la famille, Husson était occupée à vider des charrettes à bras du linge, des hardes, des ustensiles qu'elles contenaient. Une machine à coudre de marque allemande était posée sur une plate-bande. Le meunier tenait sur le bras sa redingote à laquelle étaient cousues ses médailles de 70 et du mérite agricole. Il la remit sur une des voiturettes pour serrer la main à Miguel. C'était un vieillard très vert qu'en d'autres circonstances, Miguel eût jugé solennel, ridicule et charmant. Il s'exprimait avec une certaine emphase, mais sa conviction patriotique réchauffait le cœur.

— Nous voilà ruinés, — dit-il, — c'est assez fâcheux, mais pas autant que si les Boches étaient restés chez nous et que nous ne le soyons pas. Ce que j'admire, mon lieutenant, c'est ce que vous avez fait. Je vais l'écrire à mon fils qui est adjudant de cuirassiers, et puisqu'il me demande si je ne m'oppose pas à ce qu'il passe dans l'infanterie, je vais lui répondre que je lui donne mon autorisation signée des deux mains. Les vrais Lorrains, aux premiers rangs !

« Encore une digne nature », songeait Miguel qui répondit :

— Si votre fils aîné est aussi brave que mademoiselle Clotilde, vous avez le droit d'être fier de vos enfants, monsieur Husson ! Savez-vous bien qu'elle nous a été plus utile que qui que ce soit pour reprendre Moncel, votre village !

— Effectivement, — affirma Trévière qui, accompagné de Langel et d'autres officiers du 6e bataillon, cherchait Miguel pour rentrer de conserve à Romécourt ainsi qu'il était convenu.

Mais il ne fut pas loisible aux jeunes gens de partir avant d'avoir trinqué avec la famille Husson.

— Ce matin, nous aurons le temps de vider nos verres, — dit, en riant, Clotilde, qui versa de l'eau-de-vie de mirabelle, dès qu'on fut entré dans une chambre claire qui donnait sur le jardin et sentait la campagne et la fidélité.

M. Husson y appela sa femme et ses deux autres « gamines », Hélène et Justine. Elles serrèrent à la ronde les mains gantées, avec les leurs qui étaient rouges et grossières. Trévière rompit la glace en ne ménageant point les compliments.

— A voir ces demoiselles, — dit-il à madame Husson, — se douterait-on qu'elles ont derrière elles tant de mauvaises nuits?

Et, comme la meunière lui répondait par un long soupir :

— Soyez sans inquiétude, madame, — continua-t-il, — vous reverrez bientôt votre moulin. Demandez plutôt à vos filles si elles n'ont pas confiance en nous pour vous le rendre? Voilà donc pourquoi nous allons, avant de nous dire au revoir, car nous nous reverrons souvent, boire à la Victoire !

— A la Victoire ! — répondirent en chœur, les gais officiers en choquant les verres et en regardant complaisamment les cheveux voletants et les corsages aux plis honnêtes, mais rebondis, des trois filles du meunier Husson.

***

Au matin, Miguel devinant sans ouvrir les yeux que le soleil traversait le toit de branchages de sa cabane se retourna dans la tiédeur de son sac de couchage; cette seule réflexion le rendait heureux.

— Si mon lieutenant veut faire le tour du secteur, avant déjeuner, comme il l'a dit, il pourra me donner ses souliers pour que je les graisse.

C'était son ordonnance qui lui présentait un quart de chocolat à l'odeur fumante et une épaisse rôtie beurrée.

— Dupouy, mon ami, je devine au ton gracieux de ta voix que tu n'as pas aussi bien dormi que moi.

— C'est commode en effet de reposer dans les gourbis que le 541e a laissés ! Cré Dieu ! Quelle installation, ce bois du Ranzey !

— Dupouy, malgré l'insistance de mes observations, tu demeures incorrigible. Tu vois le mauvais côté du travail des camarades sans tenir compte du bon, et sans réfléchir. Je suis bien convaincu que tu as passé dans des abris de ta fabrication des nuits qui ne valaient pas celle qui s'achève, et que tu ne t'es pas plaint. Tu critiques par genre, parce que c'est la mode, pour te poser en connaisseur. Tiens ! tu te dérides ! Aurais-je touché juste? Mais te doutes-tu que tu as une mine très prospère quand tu montres tes dents

blanches et que, pour un Dupouy qui n'a pas fermé l'œil, tu es un Dupouy florissant? Appelle-moi donc le sergent Jourdain dont je distingue la basse sympathique... mais j'entends aussi le capitaine. Serais-je en retard à mon rendez-vous? Vite ma canne, que je le joigne!

La visite des chantiers en cours terminée, le capitaine Bellocq décida que l'on travaillerait de midi à seize heures, et trois heures pendant la nuit, à la faveur du meilleur éclairage.

Les chefs de section prennent immédiatement leurs dispositions pour qu'il en soit ainsi, et, au moment fixé, les éléments de la compagnie disponibles se mettent à l'ouvrage. Intelligemment répartis en équipes, clairement renseignés sur leur tâche, stimulés par la présence de leurs chefs, deux cents hommes ont les outils en mains.

Des escouades piochent et pellettent ; l'arrachement des blocs de pierre est dirigé par Mathey ; Babin, Petit et Pradeau s'occupent des spécialistes de clayonnage ; Duchet a le soin de l'enfoncement des piquets ; Lissaragay veille à la pose des créneaux ; des groupes halent pour remuer des arbres ; les constructions d'abris sont surveillées par Jacqué ; Jourdain, muni de gabarits, étend à tout sa compétence.

Chacun déploie une si impétueuse ardeur que le capitaine Bellocq songe à s'éclipser, un instant, pour mettre à jour sa correspondance, lorsqu'un des agents de liaison du chef de bataillon lui apporte un pli lui indiquant de ne pas mettre sa compagnie au travail, avant d'avoir reçu un nouveau tracé de fortifications.

Contrarié au dernier point, Bellocq lâche un formidable juron landais et dépêche Miguel aux renseignements.

En cours de route, ce dernier rencontre le commandant Longuet.

— Ah ! mon commandant, — lui dit-il, après l'avoir salué, — je suis bien aise de vous voir. Le capitaine m'envoie précisément pour savoir s'il a bien compris votre note. Il se demande comment il peut être question de travaux différents de ceux que nos camarades ont laissés inachevés. Cela ne lui paraît pas rationnel et...

— Comment pas rationnel? mais c'est le général de brigade en personne, — et il appuyait sur les *r* des deux mots impor-

tants, — c'est le général de brigade qui est venu hier inspecter les travaux ! Il les estime mal placés, bêtement orientés, bref, il ordonne qu'on les recommence en les modifiant, trois cents mètres en arrière ! C'est pourtant fort simple ! Voici d'ailleurs les plans.

Et il s'arrêta pour prendre dans son liseur un volumineux dossier, comprenant des instructions, des agrandissements de cartes et d'importants dessins.

— Ce qui fait, en résumé, — reprit Miguel, — que les travaux commencés par l'autre brigade sont abandonnés et considérés comme inexistants?

— Tout naturellement ! Comment diable a-t-on l'idée de placer des tranchées, comme leur tranchée A, devant un angle mort, de tracer des boyaux enfilés, de bâtir des abris dont les entrées font face à l'ennemi ? Vous reconnaissez vous-même...

— Que ce sont des défauts, mon commandant, auxquels nous ne faisions pas attention il y a deux mois puisque la note du G. Q. G. qui les proscrit date de la semaine dernière ; que nous aurions été bien contents d'avoir au début de la campagne des abris semblables à ceux que nous devons abandonner, et qu'il est navrant de constater que les efforts de nos prédécesseurs pendant vingt jours sont simplement annihilés !

— Entendu, mon cher Larréguy, vous parlez très bien. Mais si le général de division vient voir nos lignes dans quinze jours et qu'il relève les vices de construction que nous avons remarqués hier avec le général de brigade, que diable lui direz-vous?

— Mais, mon commandant, ce que je viens de vous dire. Et j'ajouterai que mille hommes ayant peiné durant vingt jours dans ce secteur pour obtenir un rendement, sinon parfait du moins très utile, il m'a paru sage, pour éviter que ne joue à vide un effort considérable, de continuer ces ouvrages à moitié terminés avant d'en tracer de nouveaux, suivant les nouvelles prescriptions. Vous ne sauriez croire combien il va être pénible au capitaine, à moi, et à nos gradés auxquels nous avons conservé leur sens pratique de petits agriculteurs, artisans, commerçants, d'avoir à suspendre des travaux commencés avec soin et bonne volonté !

— Mais pourquoi les avoir entrepris sans ordres? Ne pouviez-vous pas attendre?

— Ils nous ont été passés en consigne par nos camarades. Nous avons cru agir dans l'intérêt général, comme agirait le bon père de famille, comme si nous faisions la guerre pour notre propre compte.

— Mon cher ami, vous êtes animé des meilleures intentions et c'est uniquement à cause de cela que je discute avec vous ; mais chaque chose ne vaut qu'à sa place. Si vous vous étiez dit pendant vingt-neuf ans : c'est uniquement de mes chefs que je dépends, vous ne raisonneriez pas ainsi. Un ordre est un ordre; et je n'ai, même pas une seconde, songé à opposer une seule remarque au général. Il commande : j'exécute. Et moins fier sans doute que vous, je n'éprouve aucune humiliation vis-à-vis de mes subordonnés, puisque la contradiction ne vient pas de moi ! Oh ! ces civils habillés en militaires ! Mais nous voici sur l'emplacement choisi. J'aperçois votre capitaine. Restez avec lui pour assister à mes explications.

Le chef de bataillon déploya son plan.

« A mille hommes, il y a du travail là dedans pour six mois ! » pensa Miguel.

Mais durant tout l'entretien qu'eurent le capitaine et le commandant, il écouta docilement et n'eut garde d'intervenir.

(A suivre.)

JEAN DE GRANVILLIERS

L'INDEMNITÉ DE GUERRE

VUE PAR LES ALLEMANDS

Au cours de cette guerre les Allemands, tant qu'ils se sont crus victorieux, ont beaucoup parlé d'indemnité. Leurs représentants officiels, avec une conviction plus ou moins assurée suivant les fluctuations du combat, ont affiché leur espoir d'en imposer une. Leurs économistes et leurs publicistes en ont analysé — souvent non sans pénétration — les modalités possibles, les effets économiques, les avantages et les difficultés pratiques. A relire aujourd'hui ces dissertations, la curiosité n'est pas seule à trouver son compte. Les Allemands avaient plus que personne étudié les finances de la guerre. Les observations d'un Riesser — l'auteur bien connu d'un livre sur la *Préparation financière de la guerre*, — celles d'un Lansburgh — directeur de *Die Bank*, un des rares périodiques allemands qui ait fait effort pour échapper à la psychose belliqueuse — forment avec quelques autres comme un petit *Traité de l'indemnité de guerre*. Il est instructif et aussi assez piquant de le feuilleter à l'heure où nous sommes.

***

Des diverses modalités que l'on peut concevoir pour une indemnité de guerre, il en est une que nous ne mentionnons ici que pour mémoire. Des Allemands l'ont préconisée. Cependant leurs compatriotes ne la rappellent eux-mêmes qu'avec

un vague sentiment de vergogne. Il s'agit de l'indemnité en *terrains expropriés.*

La description s'en trouve dans une brochure parue en 1915 de l'économiste Arthur Dix[1]. Celui-ci n'ose pas prendre entièrement le projet à son compte. Il le recommande néanmoins comme « très digne d'attention ».

Il ne s'agit pas seulement, dit l'auteur, de placer sous la *souveraineté* allemande de nouveaux territoires à l'Est et à l'Ouest; il faut que l'État acquière directement la *propriété* immobilière... En Belgique, partout où la population a commis le péché de résistance armée ou en bandes contre notre armée, il faut l'exproprier. Les indemnités éventuelles à payer aux familles seront prélevées sur la contribution de guerre. Mais ces familles devront s'établir hors d'Allemagne. La terre ainsi libérée sera répartie entre les soldats des régiments qui ont eu à souffrir des perfidies de la précédente population et entre les familles des morts et des blessés, dans la mesure où celles-ci demanderont à s'y installer. Les fabriques et autres établissements industriels dont les chefs ont participé à la résistance contre notre armée seront sequestrés et remis pour être exploités coopérativement à des ouvriers appartenant à l'armée allemande et disposés à entreprendre ce travail!... Voilà pour la Belgique. Quant à la France, c'est un pays qui souffre de la stagnation de sa population. Elle ne peut qu'être satisfaite que nous lui fournissions un supplément d'habitants, en rendant nos nouvelles acquisitions à l'Ouest libres pour une immigration allemande. Ce sera l'affaire des vaincus de faire évacuer ces terrains à notre usage.

A l'Est, le gouvernement russe devra vider de larges portions de la Pologne. On y renverra les habitants de l'actuelle Pologne prussienne, et celle-ci se trouvera libre pour une immigration purement allemande. En résumé :

la portion du sol engraissé de sang allemand qui est nécessaire à notre avenir ne doit pas être placée seulement sous la bannière noir-blanc-rouge, mais sous la charrue du paysan allemand. La propriété du sol comme indemnité de guerre est un des buts suprêmes auxquels nous devons tendre, et sans laquelle la guerre devrait être considérée par nous comme perdue.

Laissons à sa honte l'énergumène de cabinet qui a pu énoncer sans rougir de pareilles infamies. Ne lui faisons pas l'honneur d'avoir l'air de les prendre au sérieux. Retenons-les

1. *Der Weltwirtschaftskrieg*, p. 37.

seulement comme indices d'une psychologie. La brochure d'où elles sont extraites fait partie de la collection *Zwischen Krieg und Frieden* (*Entre guerre et paix*), dirigée par l'historien Lamprecht décédé depuis, et par le jurisconsulte von Liszt, qui vient de signer ces derniers jours, avec quelques libéraux de même observance, un appel *républicain* à ses compatriotes. Dans la préface de la collection, sous la signature de ces deux célébrités, on lit ce cri révélateur : « C'est une joie de vivre dans les jours où nous sommes. »

***

Depuis 1914, la joie de vivre a beaucoup diminué en Allemagne. Des idées moins assyriennes ont remplacé les conceptions du début. Avec elles apparaissent aussi d'autres conceptions de l'indemnité.

La première et la plus simple est l'indemnité payable en numéraire. Le type classique en est fourni par le tribut de cinq milliards imposé à la France en 1871, et réglé, comme on sait, en monnaie et en lettres de change, sauf pour la partie représentée par le chemin de fer de l'Est. Cette opération n'a pas laissé de bons souvenirs à l'Allemagne.

Voici le tableau assez sombre que trace, après beaucoup d'autres, Lansburgh [1], de ses effets économiques :

On crut à cette époque, écrit-il, devoir non seulement indemniser les citoyens allemands individuellement des pertes subies par eux pendant la guerre, mais encore, remplacer pour l'économie allemande dans son ensemble le capital absorbé par la guerre, en renvoyant dans les canaux de la circulation le plus d'argent liquide possible. Jusqu'au début de 1875, on remboursa près de deux milliards d'emprunts, on consacra tout de suite de grosses sommes à des constructions de forteresses et à des armements, et on s'efforça d'une manière générale de trouver le plus vite possible l'emploi définitif des cinq milliards. Dans ce but on mit en circulation jusqu'en mai 1873 trois quarts de milliards d'or nouvellement frappé, sans retirer l'équivalent en monnaie d'argent, et on émit en outre plusieurs centaines de millions de marks de billets sans couverture. Ce gonflement de la circulation monétaire, auquel ne correspondait aucune faculté corrélative d'expansion du travail et de la technique, devait naturellement entraîner d'énormes augmentations de prix. Ceux qui disposèrent les pre-

1. *Die Bank*, 1915, p. 413.

miers de cette nouvelle puissance d'achat surenchérirent les uns sur les autres dans l'acquisition des matières premières, des marchandises et du travail, et dirigèrent la production dans un sens qui se trouva n'être ni raisonnable, ni utile, dès que cessa l'augmentation de puissance d'achat qui se poursuivait depuis deux ans. Cette richesse hâtive suréleva les prix sans aucun avantage pour la communauté, et fit surgir d'autre part d'innombrables entreprises inutiles. La crise de 1873 ne fut que l'expression de cette dilapidation de capital et en quelque sorte la sanction de l'emploi impolitique de l'indemnité. Qu'elle ait éclaté à Vienne, d'abord, quoique le foyer en fût à Berlin, cela n'a rien que de naturel : le capital liquide allemand avait cherché à se placer momentanément en Autriche, à la faveur des relations de race et de langue, et s'en retira au premier signe d'une dépression probable, entraînant ainsi une panique de Bourse à Vienne, et par voie de conséquence, la chute de nombreuses entreprises mal conçues.

Lansburgh aurait pu se demander si la crise de 1873 et la hausse antérieure des prix — laquelle s'est étendue en fait non seulement à l'Allemagne, mais à la France et à l'Angleterre — n'a pas eu des causes plus générales que le payement de l'indemnité française. Celle-ci semble en réalité n'avoir qu'exagéré les conséquences d'une de ces crises de surproduction par lesquelles le monde industriel moderne passe périodiquement[1]. Mais Lansburgh ne se pose pas la question. Pour lui comme pour Riesser[2], comme pour Sartorius[3] (un spécialiste des questions de valeurs mobilières), l'indemnité de guerre est seule en cause. « La faute commise alors de mettre aussitôt l'indemnité en circulation ne devra plus se renouveler », dit le premier. « L'Allemagne, ajoute le second, ne renouvellera pas l'erreur de 1871 et de 1873, où la dette de la Confédération de l'Allemagne du Nord et celle des États du Sud fut amortie beaucoup trop vite et devint ainsi une source de surspéculation. »

L'erreur commise alors avait été relevée dès cette époque par Sœtbeer et Bamberger, deux autorités bien connues en

1. Voir par exemple l'intéressante étude publiée en 1913 par la Garton Foundation de Londres, et intitulée : *The franco-german war indemnity and its economic resultat*, et aussi le livre du capitaine Bernard Serrigny : *les Conséquences de la prochaine guerre*. Paris 1909, chap. VIII.

2. Dans un compte rendu, publié par le *Bank-Archiv*, 5 novembre 1915, d'une brochure de Sartorius von Waltershausen, intitulée : *Das Auslands Kapital während des Weltkriegs*.

3. Dans *Das Auslandskapital während des Weltkriegs*.

matière monétaire. Il est fâcheux, écrivait le premier, « qu'on n'ait pas apporté à la réalisation de l'indemnité la même prudence et la même réflexion qui ont présidé à nos grands succès militaires et diplomatiques et qu'on ait procédé trop vite et trop unilatéralement sans être au clair sur les effets économiques ultérieurs de l'opération [1]. » Bamberger, en 1873 [2], demandait qu'on suspendît les derniers versements français pour ne pas aggraver la crise.

En somme, « mauvaise expérience », dit Lansburg et dont l'impression est résumée par lui dans ce mot — authentique, prétend-il — d'un Allemand causant avec un Français : « Nous ne nous sommes pas aperçus d'avoir payé l'indemnité, dit le Français. — Ni nous de l'avoir reçue, répond l'Allemand. »

Ce qu'incriminent tous ces auteurs c'est moins la modalité de l'indemnité que *la durée trop courte* adoptée pour son versement. Une indemnité en numéraire est plausible, mais à l'expresse condition que son versement soit réparti sur une très longue période. Une nouvelle contribution de guerre en monnaie « ne devrait pas être utilisée aussitôt dans le pays même, mais transformée en capital, laissée à l'étranger, de préférence dans le pays débiteur lui-même, placée à intérêts, et réalisée très lentement au fur et à mesure de l'accroissement de la production dans le pays créancier [3]. » Sans cela le brusque afflux monétaire ne manquera pas d'engendrer une crise. D'ailleurs, remarque Sartorius dans sa brochure déjà citée, une indemnité exigible en espèces, et rapidement payable, ne pourrait jamais être très élevée. Les stocks monétaires les plus gros (les cinq milliards de la Banque de France, les deux milliards et demi de la Reichsbank) sont peu de chose en comparaison d'indemnités qui devraient se chiffrer, pour un seul pays, par dix ou quinze milliards. Cela ne se ferait pas non plus sans perturbations graves du marché monétaire, et « tous les belligérants sont également intéressés à la stabilité de l'étalon d'or [4]. »

1. Dans un article paru en 1873 dans les *Deutsche Zeit-und Streitfragen* et intitulé : *Die fünf Milliarden.*
2. Article des *Preussische Jahrbücher*, vol. 31, année 1873.
3. Lansburgh, *ibid.*, p. 419, 420.
4. Sartorius, *loc. cit.*, p. 10 et 11.

Dès lors, l'indemnité en numéraire semble devoir être remplacée par une autre modalité aussi efficace et beaucoup plus pratique : *l'indemnité en valeurs mobilières.*

***

Cette seconde modalité a toutes les préférences des auteurs allemands. Sartorius la recommande, Riesser l'approuve. « C'est un fait incontestable, dit ce dernier, que sous bien des rapports il serait préférable que l'État vaincu livre au vainqueur de bons titres d'États neutres, au moins pour une portion de l'indemnité. » Pour Lansburgh, « le payement de l'indemnité de guerre se fera le mieux sous forme de transfert de capital, c'est-à-dire soit directement en biens servant à la production, soit en titres de propriété représentant ces biens (actions), soit en créances sur les revenus provenant de ces propriétés (obligations) [1]. »

L'idée est ancienne. Le comte — plus tard prince — Henckel de Donnersmark aurait voulu, après la guerre franco-allemande, voir imposer à la France une indemnité supérieure à cinq milliards et partiellement livrable en titres de rente française. Dans une brochure de 1915, M. de Zedlitz und Neukirch, ancien directeur de la Banque d'État prussienne et membre de la Chambre des Seigneurs, rappelle cette opinion et l'approuve [2], comme celle d'un bon connaisseur des choses françaises.

Mais quel genre de titres choisir ?

Le comte Henckel préférait la rente française. Il y voyait un moyen d'influence politique sur l'opinion publique du vaincu.

> Le désir de revanche eût-il par trop échauffé l'âme française, comme cela est arrivé en 1874-75, on eût été en mesure d'y appliquer la douche froide nécessaire en jetant de grandes sommes de rente française sur le marché, et par suite, en provoquant la chute des cours, de menacer le crédit de la France et la sécurité des rentiers (Freiherr von Zedlitz und Neukirch, p. 23.)

1. Lansburgh, *loc. cit.*, p. 419.
2. *Reich und Staatfinanzen im Kriege*, p. 23, brochure parue en 1915, dans la collection *Zwischen Krieg und Frieden.*

Lansburgh remarque que la situation inverse peut également se présenter : si le débiteur dépend du créancier, ce dernier lui aussi est dans une certaine mesure à la merci du débiteur. Ainsi, déclare-t-il sans sourciller : « La France s'est mise en guerre pour sauver ses milliards prêtés à la Russie [1]. » Il préférerait donc la livraison de titres neutres, ou de titres du vaincu autres que de la rente, obligations hypothécaires ou industrielles, actions d'entreprises privées, etc. Riesser et Sartorius préconisent de leur côté un portefeuille de valeurs neutres.

Le gouvernement qui les reçoit, dit Sartorius, peut les utiliser pour agir sur le cours du change. Il peut s'assurer grâce à eux une influence commerciale et même politique sur les États neutres, s'il s'agit de valeurs d'État. Il peut enfin les employer à amortir *graduellement* sa dette de guerre [2].

La méthode se recommande aussi pour Lansburgh par sa simplicité technique. Tout se passe entre le gouvernement vaincu et ses propres ressortissants. Le gouvernement émet un emprunt et admet en versement des titres déterminés, qu'il remet en bloc au vainqueur. L'intervention d'un grand syndicat international simplifie encore les choses. Si le vaincu paye en rentes nationales, il remet une fois pour toutes au syndicat des titres de la rente à émettre. L'indemnité ainsi payée en bloc dispense le vainqueur de l'« ennuyeuse et coûteuse occupation de territoires ennemis ». Le syndicat émet ensuite graduellement les titres du vaincu, au fur et à mesure des facultés d'absorption du marché international. Le vainqueur touche les sommes qui lui sont dues en tirant des traites financières sur le syndicat, auquel seul il a affaire pour les délais de versement à stipuler [3].

Mais l'immense avantage de l'indemnité payable en titres, c'est qu'elle permet d'exiger une *somme pratiquement illimitée*.

1. *Die Bank*, p. 204 et 316. C'est à ce désir beaucoup plus qu'au sentiment de la revanche, qu'il faut attribuer, déclare un article de *Die Bank* (mars 1915), intitulé « Dépendances financières », l'entrée en guerre de la France. C'est une des nombreuses et fantaisistes « interprétations économiques » de la guerre qu'on rencontre chez les écrivains allemands,

2. Sartorius, p. 11.

3. Lansburgh, *loc. cit.*, p. 211.

Au début de 1915, nous apprend Lansburgh, le chiffre le plus élevé proposé en Allemagne dans les nombreux mémoires soumis au gouvernement sur la question, était de 40 milliards. Georges Bernhard, le directeur de la *Gazette de Voss* et de *Plutus*, s'arrête à 45 dans un article de janvier 1917 [1]. Sartorius parle de 10 à 15 milliards « à exiger d'un seul pays », — ce qui ferait pour la Triple-Entente au moins 30 à 45 milliards.

Vaines précisions, écrit Lansburgh à ce sujet. La vérité à proclamer est que « *si élevé que soit le chiffre de l'indemnité, une nation moderne, pourvue de valeurs mobilières, peut la payer* ». Contrairement à l'idée « qui semble la plus répandue, que tous les pays sortiront si affaiblis de la guerre qu'aucun d'eux ne pourra verser une indemnité dont il vaille la peine de parler », il faut affirmer, bien haut, que les possibilités de paiement sont illimitées.

Même si l'on exige une indemnité en numéraire, elle peut être fixée très haut, pourvu qu'on la répartisse sur une période suffisamment longue et qu'on laisse au stock monétaire le temps de se reconstituer chez le vaincu après chaque versement. A plus forte raison si ces versements sont effectués en titres. Dans ce cas, la capacité du vaincu n'a pratiquement plus de bornes. Elle se confond avec la faculté de son gouvernement de payer les intérêts des émissions nécessaires de rentes, en d'autres termes avec la faculté contributive de la nation,

laquelle dans tous les pays importants est encore susceptible d'une surcharge appréciable quand l'amère nécessité l'exige. Chaque milliard d'intérêts annuels que l'État vaincu est en situation de lever sur ses contribuables, représente à cinq pour cent une faculté de paiement d'indemnité égale à vingt milliards. Or, on peut se faire une idée du faible sacrifice que représente un abandon de revenu d'un milliard, en se rappelant que l'épargne nette annuelle des deux groupes actuellement en guerre s'élève pour les puissances centrales à près de dix milliards de marks, et largement à douze milliards pour la Triple-Entente. Pour chacune des trois puissances les plus riches (Angleterre, Allemagne et France) un sacrifice d'un milliard de marks n'équivaut pas, en réalité, à plus d'un cinquième de l'épargne de chacun de

1. *Plutus*, 3 et 17 janvier 1917.

ces pays, pris isolément, après couverture de toutes ses dépenses pour l'armée, la flotte et l'administration [1].

Supposez une indemnité de 40, de 60 milliards. Ce ne sera jamais pour le vaincu que 2 ou 3 milliards de son revenu à abandonner chaque année.

Et Lansburgh conclut en des termes qu'il est bon de retenir :

C'est donc une hypothèse à écarter d'emblée que celle où une grande puissance victorieuse serait amenée à renoncer au paiement d'une indemnité par le vaincu, sous le prétexte avancé par celui-ci qu'il est hors d'état de fournir matériellement l'indemnité et de l'exécuter techniquement. L'indemnité à payer par un des belligérants à l'autre a beau être aussi grande que l'on voudra, — elle pourra s'effectuer à chaque instant sans trouble et sans effort pour les deux parties, — pourvu que le vainqueur soit disposé à accepter des promesses de paiement, ou des titres de créances ou de propriété, au lieu de versements en numéraire. Une fois adoptées des méthodes financières raisonnables, la fourniture de n'importe quelle indemnité de guerre est possible [2].

*
* *

Reste une dernière forme d'indemnité, en apparence la plus simple, en réalité assez complexe dans ses effets : l'indemnité en nature, — le vaincu fournissant au vainqueur des canons, des munitions, des avions pour reconstituer son matériel de guerre, — ou encore des matières premières (cuir, caoutchouc, laine, coton, etc.), — ou même des denrées alimentaires, du bétail ou des meubles.

Notre époque où tout se compte et se solde en monnaie semblait ne plus pouvoir connaître ces méthodes. Mais la guerre, en se prolongeant, nous a éloignés toujours plus des formes modernes de l'échange, pour nous rapprocher de types plus anciens d'économie. L'idée de vastes livraisons internationales de marchandises s'est réalisée avec une fréquence croissante, au cours des hostilités. Elle nous est aujourd'hui familière. Lansburgh, envisageant cette hypothèse, y voit la forme idéale de l'indemnité. « Tout ce qu'elle enlève au vaincu profite au vainqueur sans déchet

1. *Die Bank*, p. 204.
2. *Ibid.*, p. 329.

appréciable[1]. » Elle devrait logiquement permettre la restitution presque intégrale des dommages de guerre, ou même quelque chose de plus.

Il aperçoit pourtant en pratique de grosses difficultés. Le vainqueur, pour des raisons évidentes, hésitera à faire fabriquer par le vaincu ou même par des neutres son propre matériel de guerre. Quant aux pertes des particuliers, beaucoup sont irremplaçables en nature : les immeubles ne s'expédient pas d'un pays à l'autre. Même les matières premières, si on en exige la livraison, seront sans doute mises en œuvre par le vainqueur ; si les frais de fabrication doivent être à la charge du vaincu, l'indemnité en monnaie devra se superposer à celle en nature. Du reste, partant toujours de l'idée que les destructions de guerre n'intéressent que les Alliés, et ne concernent pas l'Allemagne, Lansburgh ne s'attarde pas longtemps à cette conception. Elle semble n'avoir sérieusement occupé les Allemands que lorsque, au printemps dernier, croyant toucher au succès décisif, ils ne redoutaient plus qu'une chose : la guerre économique après la victoire. Ils ont songé alors à imposer aux Alliés, par le traité de paix, la fourniture des matières premières dont ils sont entièrement démunis.

S'ils s'y étaient arrêtés plus attentivement, ils auraient peut-être souligné l'une des difficultés évidentes que soulève cette méthode.

La guerre finie, le vainqueur aura hâte de reprendre lui-même le travail, d'occuper les bras de ses ouvriers devenus disponibles, et l'outillage de ses usines libéré par l'arrêt des fabrications de guerre. Le prélèvement sur l'ennemi vaincu non sans doute de matières premières ou de stocks déjà existants, mais d'ustensiles, de machines, de mobiliers à fabriquer de neuf, ou même l'emploi de main-d'œuvre ennemie à la place de la main-d'œuvre nationale, présentent un gros inconvénient : ils paraîtront — au moins dans les premiers stades d'une remise en marche nécessairement lente du travail pacifique — priver l'industrie nationale de commandes qui seraient les bienvenues à ce moment-là. Au contraire, et par un contraste choquant, dans toute la mesure,

1. *Die Bank*, 1915, p. 415 à 417.

répétons-le, où l'indemnité en nature exigera des travaux neufs, l'exécution de ces travaux par ses propres sujets atténuera pour le gouvernement vaincu les difficultés de la démobilisation et les préoccupations d'un chômage éventuel. N'y a-t-il pas là une raison sérieuse de préférer dans certains cas une indemnité en valeurs mobilières ? Celle-ci permet d'attendre que le travail national ait retrouvé d'abord son équilibre, et de se procurer *ensuite*, où et quand l'on voudra, par exemple chez des neutres ou des Alliés — quoique toujours aux frais du vaincu — des objets fabriqués, des denrées et des matières premières en supplément de la production indigène[1].

***

La question des modalités de l'indemnité n'est pas la seule qui se pose. Elle n'est même pas la plus importante. Celle de son opportunité n'est pas moins grave. Supposons l'accord fait sur les procédés techniques à employer éventuellement, y aurait-il lieu pour cela de les mettre en action? Une indemnité est-elle toujours avantageuse pour le vainqueur ? S'impose-t-elle économiquement autant qu'on le croit d'ordinaire ?

A cette question qui paraîtra paradoxale à tout autre qu'un économiste, la plupart des publicistes allemands ont, sans hésiter, répondu par l'affirmative. Un écrivain cependant a cru devoir faire une distinction qu'il n'est pas sans intérêt de signaler aujourd'hui. Car elle aboutit, par une rencontre curieuse, à justifier précisément la position prise aujourd'hui par les Alliés.

Lansburgh sépare nettement deux cas très différents. Le premier est celui d'un pays pour qui l'indemnité ne sert qu'à *compenser ses frais de guerre*. Partant toujours de l'idée que les seules charges résultant pour l'Allemagne de ce grand conflit seront des charges budgétaires, et qu'à l'inverse de

1. Il ne faut pas se dissimuler d'ailleurs que ces achats de marchandises neutres ou alliées, payées en coupons des titres livrés par le vaincu, supposent des exportations suffisantes effectuées par ce dernier, c'est-à-dire une reprise par lui de son commerce extérieur. De même il ne faut pas ignorer que la fourniture par le vaincu de matières premières ou de machines, en diminuant sa puissance productive, diminue par là même sa capacité d'achat, et réduit d'autant les débouchés qu'il offre aux exportations du vainqueur.

l'adversaire, ses champs, ses mines, ses usines, toutes ses forces productrices seront restées intactes, il se demande dans quelle mesure cette compensation des frais est économiquement *possible*.

Pour beaucoup de personnes, remarque-t-il, « le remplacement » des milliards dépensés pour une guerre moderne, surtout pour une guerre mondiale « est une question vitale pour la nation, une nécessité absolue. A son défaut, les dépenses de guerre pèseront sur le pays comme un poids mort pendant des dizaines d'années, ralentissant ou même suspendant complètement son essor industriel et intellectuel. » Ce « remplacement » apparaît du reste aux mêmes personnes comme la chose la plus simple du monde. Absolument comme un particulier *remplace* sa maison brûlée avec la prime d'assurance qu'on lui verse, l'indemnité servira à l'État à rembourser sa dette, à restituer ainsi à ses prêteurs les sommes énormes mises pendant la guerre à sa disposition et détournées de l'industrie et du commerce productifs. Ainsi seraient non seulement *réparées* les destructions matérielles de richesse, mais encore *rattrapés* tous les innombrables « manque à gagner », — les améliorations, les agrandissements, les créations nouvelles auxquelles la guerre a obligé de renoncer.

En fait cependant les choses ne se passent pas si simplement.

Voici un homme qui pendant des années n'a pas mangé à sa faim. Un beau jour il s'enrichit. Va-t-il ingurgiter après coup tout ce qui jusque-là a manqué à son alimentation? Il tomberait malade. Sa faculté d'absorption est physiologiquement limitée à ce dont ses organes ont *normalement* besoin.

De même pour une nation. Elle ne peut *après coup* rattraper toute l'activité perdue pendant des années. La nation n'est pas comme un particulier lésé à qui une indemnité en argent permet de réparer par ses achats les dommages subis. Une nation *achète* relativement peu de chose. Elle *produit*. Or ses forces productives sont limitées. Elle possède une quantité déterminée de travail, de puissance technique, de science d'organisation. Ce sont ses seules véritables ressources, lesquelles ne peuvent s'accroître brusquement. Elles

existaient avant la guerre. Elles se retrouveront après. Et malheureusement l'interruption de leur activité *pendant* la guerre est définitive. Ce qu'elles ont dû renoncer à créer au cours des hostilités ne se rattrapera pas. Un afflux monétaire, si grand soit-il, n'y changera rien. L'argent circule entre les particuliers, fixe plus ou moins haut le niveau des prix. Mais ce n'est pas lui qui crée la richesse. Si l'on envisage la communauté dans son ensemble, seules comptent les forces productives que la monnaie se borne à mettre en branle : les bras, les machines et les cerveaux dont la nation dispose. Or ces choses-là, aucune indemnité n'en peut grossir la quantité.

Il y a plus. Si d'une part l'indemnité n'a pas toute la puissance qu'on lui attribue, à l'inverse soyons assurés qu'« avec ou sans indemnité, avec ou sans remboursement de la dette de guerre », *la main-d'œuvre et les capitaux se remettront à l'ouvrage.* Oui, même les capitaux. Qu'on ne croie pas qu'ils vont brusquement faire défaut au jour de la paix. Leur abondance au cours de la guerre en est un sûr garant. La paix, en mettant fin aux gigantesques demandes de l'État, déclenchera une offre abondante d'épargnes, largement suffisante pour la remise en marche industrielle et commerciale. Après la guerre de 1870-71 on croyait la France ruinée. Le paiement de ses propres frais de guerre et d'une indemnité énorme pour l'époque n'a pas empêché sa rapide reconstitution économique. C'est qu'un pays, s'il ne peut pas à volonté augmenter la somme de ses forces productives, réciproquement ne les laisse jamais inactives. D'elles-mêmes, au lendemain d'une guerre, elles recommencent à fonctionner et — même sans aide extérieure — reprennent le travail au point où elles l'avaient laissé. Tel est le cas au moins pour les grandes nations industrielles modernes. Pour celles-ci, ce qui importe c'est moins d'obtenir un supplément de capitaux, que d'*assurer le bon emploi des capitaux existants.*

En définitive, conclut Lansburgh, le pays où les forces de travail sont les plus puissantes et les mieux organisées sera — avec ou sans indemnité — absolument supérieur aux autres dans l'art de réparer les dommages matériels de la guerre.

La pensée de l'écrivain est claire. Un pays vainqueur, et qui n'a pas souffert sur son territoire des horreurs de la guerre, n'a pas grand'chose à gagner d'une indemnité. L'Allemagne victorieuse aurait pu s'en passer. Des accroissements territoriaux, de bons traités de commerce auraient mieux valu pour elle.

Seulement ce n'est là qu'un des cas possibles. Il en est un autre : celui où l'indemnité n'aurait pas pour objet de compenser un simple manque à gagner, mais où son but serait de remédier aux destructions causées par la guerre, — où le paiement constituerait non une indemnité au sens classique, mais une *réparation*, au sens que lui donnent aujourd'hui les Alliés. Ce cas-là, qui est celui de la France, de la Belgique, de la Serbie, Lansburgh, qui ne croit pas à leur victoire, ne l'examine pas longuement. Il ne s'y arrête que pour marquer sa différence avec le cas précédent. Le peu qu'il en dit est, dans sa brièveté, singulièrement significatif :

> Un pays surtout agricole dont les champs seraient restés longtemps incultes ou auraient même été ravagés, à qui la guerre par exemple aurait enlevé pour le plus prochain avenir sa principale source de bien-être, se trouve naturellement dans une autre situation que celui qui n'a qu'à reprendre le travail au point où il l'a laissé à l'ouverture des hostilités. *Pour celui-là, l'indemnité de guerre peut être une absolue nécessité, une condition vitale d'existence* [1].

Voilà bien l'hypothèse qui nous intéresse. Elle ne s'applique pas seulement aux pays agricoles. Elle regarde aussi les régions industrielles. L'Allemagne, elle, pourra reprendre le travail « au point où elle l'a laissé à l'ouverture des hostilités », comme dit Lansburgh. La Belgique et la France au contraire auront vu dévaster non seulement leurs champs, mais leurs usines. Alors que le capital productif de l'agresseur est intact, celui des assaillis est profondément entamé. Avant qu'il soit remis en état, un temps considérable devra s'écouler chez nous. Pendant ce même temps l'ennemi pourra sans désemparer se remettre à l'ouvrage et reprendre sa marche en avant. Certes, comme Lansburgh le dit ailleurs,

1. *Die Bank*, p. 317.

tout ce qui est détruit doit être à force de travail reconstruit à nouveau, et les mains qui font ce travail sont pendant ce temps soustraites à d'autres activités. Si elles réparent des choses endommagées, elles ne fabriquent pas de choses nouvelles ; si elles fabriquent des choses nouvelles, elles ne réparent pas les anciennes.

Mais ce qui serait la suprême injustice, c'est que les mains de l'assaillant puissent déjà fabriquer des choses nouvelles, alors que celles de l'attaqué seraient encore absorbées par la reconstitution des choses anciennes. Et s'il est difficilement concevable, comme le dit encore Lansburgh [1], que l'ennemi remplace *directement* les maisons détruites et les champs ravagés, — il est très concevable, au contraire, que le vaincu livre une partie de ses stocks en nature ou que, soit chaque année, pendant un temps donné, soit même d'un bloc et en une seule fois, il transfère aux pays lésés une partie des créances sur les biens et les services étrangers qu'il continue à acquérir par son travail, ou qu'il a acquis autrefois. Le résultat sera le même que si son travail était employé directement au bénéfice des pays lésés.

Car pour ceux-ci — c'est un Allemand qui nous le rappelle — cela peut être « une absolue nécessité, une condition vitale d'existence ».

CHARLES RIST

1. *Die Bank*, p. 338.

ANCIENNES FÊTES ROYALES

Après cinquante mois de guerre supportés vaillamment, il est humain de se réjouir et de chercher, dans les festivités, l'oubli des deuils et des souffrances éprouvées. Mais, comment, sous quelle forme digne d'un grand peuple, célébrer le retour de la paix? La question s'est posée un peu partout, depuis le 11 novembre, après qu'on eut assisté au spectacle des manifestations assez incohérentes d'une foule en liesse. Sans distinction d'opinion, la presse a constaté quelle incapacité nous avons montrée à organiser, même à Paris, quelque manifestation, simple et grandiose à la fois, de caractère sinon très artistique, du moins susceptible de laisser à tous, acteurs et spectateurs, une impression forte et durable, comme fit, par exemple, sous la Révolution, la fête de la Fédération, dont les vieillards, au milieu du dernier siècle, se souvenaient encore avec une émotion religieuse.

Une fois de plus, chez nous, la question des fêtes publiques s'est posée, subitement, comme tant d'autres. Dans quel sens sera-t-elle résolue d'ici la paix? Nul ne le sait, car nul n'y a sérieusement songé. On en a eu le temps cependant, depuis quatre ans. Aujourd'hui la paix est prévue, certaine (ne l'a-t-elle pas toujours été?) ; elle n'*éclatera* pas, comme la guerre ou l'armistice ; on peut donc se préparer à en célébrer l'avènement avec pompe et avec art. Ce ne sont ni les talents, ni les bonnes volontés qui manquent, ni les moyens d'exécution ; mais peut-être simplement un organisme intelligent

qui relie les uns aux autres, tel que la France en a possédé à certaines époques, soit sous la Révolution, soit sous l'ancienne monarchie. Faut-il espérer que, d'ici quelques semaines, cet organisme aura été créé et aura su fonctionner, afin de nous doter, non plus seulement de défilés militaires, qui sont à une véritable fête populaire ce que sont les images d'Épinal à la peinture, mais de solennités civiques auxquelles collaboreront harmonieusement et fraternellement les artistes de notre temps : architectes, sculpteurs, peintres, musiciens, graveurs, sous l'impulsion d'une volonté ardente et agissante? Posons la question sans la résoudre. Aussi bien voudrions-nous montrer aujourd'hui ce que furent quelques fêtes et manifestations populaires de l'ancien temps, du temps de la monarchie.

*
* *

Toutes les fêtes, sous l'ancien régime, se rapportaient, soit au souverain, soit à la religion. Celle-ci avait non seulement les solennités de ses temples, mais encore, à certains jours, de liesse ou de tristesse, des manifestations extérieures, telles que les processions ; les vieux imagiers nous en ont laissé mainte représentation. Dans certaines circonstances, à côté de la fête religieuse, sous l'invocation de tel ou tel saint, il y avait aussi la fête profane, la foire ; revenant à date fixe, elle n'était pas seulement un marché, mais, et de plus en plus, un lieu de réunion et de liesse : telles la foire Saint-Germain et la foire Saint-Laurent à Paris, berceau de notre opéra-comique.

Les fêtes profanes, — ou politiques, si on peut employer ce qualificatif sous l'ancien régime, — se rapportaient toutes aux événements touchant le roi et sa famille. C'étaient tantôt une naissance, un mariage, un deuil, tantôt l'entrée d'un personnage princier, français ou étranger, tantôt la célébration de la paix ; c'était aussi, chaque année, la fête du roi, la Saint-Louis, pendant les deux derniers siècles de la monarchie.

La cour, qui apparaissait de loin au populaire comme un séjour de fêtes perpétuelles, célébrait toute l'année une multitude de solennités auxquelles s'employait le nombreux personnel des menus plaisirs et de la chapelle de Sa Majesté. Retiré à Versailles, ou en déplacement dans ses châteaux de

Marly, de Fontainebleau, de Choisy, de Compiègne, le souverain n'était guère pour le peuple de sa bonne ville de Paris qu'une divinité lointaine et invisible. Louis XIV n'aimait guère Paris, depuis la Fronde et sa jeunesse agitée ; après avoir résidé aux Tuileries durant sa minorité, Louis XV le Bien-Aimé y était devenu bientôt impopulaire. Seul des trois derniers rois, Louis XVI y revint séjourner, — par force, et y mourir. Néanmoins, chaque année, le 25 août, les Parisiens, comme tous les Français, ne manquaient pas de célébrer la fête de leur souverain, qui leur donnait ce jour-là libre accès dans le jardin royal des Tuileries.

Avec la belle ordonnance qu'on mettait alors en toutes choses, les différentes cérémonies et réjouissances de la journée, religieuses, académiques et populaires, étaient réglées dès la fin du XVIIe siècle.

Le matin, les Carmes du grand couvent faisaient une procession à laquelle assistait le corps de la Ville, et se rendaient à la chapelle des Tuileries, où ces religieux disaient la messe. De même, les membres de l'Académie française se réunissaient à la chapelle du Louvre, où ils assistaient à une messe en musique ; le panégyrique de saint Louis y était prononcé. L'Académie des Sciences et celle des Inscriptions et Belles-Lettres célébraient, elles aussi, la fête du roi, dans l'église des prêtres de l'Oratoire, rue Saint-Honoré. L'après-midi, au Louvre, l'Académie française tenait sa séance publique annuelle, et décernait les prix d'éloquence et de poésie, auxquels s'adjoignit plus tard le prix de vertu. Tous les deux ou trois ans, celle des Beaux-Arts, de son côté, inaugurait son exposition dans le « Salon » du Louvre, tandis que l'Académie de Saint-Luc, — les Indépendants de l'époque, — exposait, fort irrégulièrement, soit en plein air, sur le Pont-Neuf, soit à l'hôtel d'Aligre ou à l'hôtel Jebach.

La Saint-Louis, qui tombait au milieu de la belle saison, aux jours les plus chauds de l'été parisien, était la fête nationale de l'ancien régime ; et lorsqu'elle était favorisée par le beau temps, elle offrait au populaire l'occasion de réjouissances rares et de plaisirs gratuits. Les anecdotiers du XVIIIe siècle, ainsi que les gazettes, en ont conservé maint détail et permettent d'en reconstituer la physionomie.

Le jour de la Saint-Louis, écrit Mercier dans son célèbre *Tableau de Paris*, on ouvre au petit peuple la promenade des Tuileries et des autres jardins royaux. Il y fait toujours quelques dégâts, parce qu'il n'y entre que ce jour-là.

On donne le soir au peuple à l'entrée de la nuit un grand charivari qu'on appelle concert. C'est toujours l'ancienne musique qu'on exécute ; on fait bien, car personne n'écoute. Mais c'est un des plus singuliers tableaux et des plus animés que celui qu'offre tout ce peuple immense rassemblé, surtout quand il y a clair de lune. C'est une fête demi-nocturne que les femmes aiment de prédilection. Elles montent sur les chaises, leurs amants à leurs pieds ; ce qui varie le spectacle et le rend nouveau, pittoresque, curieux. L'oreille s'ouvre à la galanterie, qui touche beaucoup plus que les airs de feu Rameau. Cette confusion d'états, de personnes et de physionomies donne aux Tuileries un aspect unique. Elles peuvent contenir alors environ deux cent mille âmes [1].

Le 24 août, veille de Saint-Louis, dit Cahuzac, le librettiste de Rameau, on élève auprès de la grande porte des Tuileries, du côté du jardin, une espèce d'amphithéâtre : tous les symphonistes de l'Opéra s'y rendent ; et à l'entrée de la nuit on forme un grand concert, composé des plus belles symphonies des anciens maîtres français. C'est un hommage que l'Académie de musique rend au roi. On ignore pourquoi l'ancienne musique, beaucoup moins brillante que la nouvelle, et, par cette raison, moins propre aujourd'hui à former un beau concert, est pourtant la seule qu'on exécute dans cette occasion ; peut-être croit-on devoir la laisser jouir encore de cette prérogative, dans une circonstance où personne n'écoute [2].

Framery, faisant la même remarque, expliquait ce choix de l'ancienne musique de Lulli et de Rameau par ce fait que « ce concert est particulièrement destiné au peuple, et que le peuple préfère toujours en musique des morceaux qu'il connaît et dont la réputation est faite. Les morceaux consacrés et qu'on serait fâché de n'y plus entendre, ajoutait-il, sont la chaconne des *Indes galantes* de Rameau, celle de Le Breton (Berton) et surtout *les Sauvages* (de Rameau) [3] ».

Indépendamment des descriptions et comptes rendus que *le Mercure de France* ne manquait pas de donner des fêtes de

1. Mercier, *Tableau de Paris*, VIII, p. 22 et 29.
2. *Encyclopédie méthodique*, Musique, I, p. 293.
3. *Idem, ibid.*, p. 295-296.

la Saint-Louis, des folliculaires anonymes prenaient parfois la peine de publier en quelques pages des relations des merveilles de cette solennité, dont la grande attraction était le feu d'artifice, tiré à l'entrée de la nuit, sur la rivière.

Quoique tout le monde soit informé du fameux Concert qu'on entend tous les ans dans le Jardin des Tuilleries la veille de la Fête du saint Monarque dont Sa Majesté porte le nom, narre l'auteur d'une de ces *Descriptions*, de l'année 1719, j'ai crû qu'il ne serait pas inutile d'en faire un détail particulier pour en tracer une idée à ceux qui n'en sont pas les témoins. C'est pourquoi j'entreprens de donner aujourd'hui, du moins une ébauche legere des circonstances les plus curieuses de ce spectacle aussi charmant pour les yeux qu'il est delicieux pour les oreilles.

... Tout le monde demeure d'accord que le séjour de Louis XV dans son Château merveilleux[1] rend ce jardin infiniment plus agréable qu'il ne fut jamais. A mesure que cet Auguste Monarque augmente en graces d'esprits et de cœur, ce Théâtre de ses recreations (s'il m'est permis de parler ainsi) reçoit de nouvelles decorations, et represente de nouvelles scenes qui redoublent chaque jour le nombre des spectateurs qui y accourent, moins attirez, à la vérité, par ce plaisir, que par celui de repaitre leurs yeux avides de la vûë de Sa Majesté, l'objet le plus cher de leur veneration et de leur tendresse.

Mais le jour où les François signalent davantage leur empressement à voir leur Roy, c'est la veille de la saint Louis ; alors toute cette Capitale de la Monarchie semble se dépeupler entierement, afin de se rendre au jardin des Tuilleries dans le desir ardent d'entendre chanter les loüanges de son auguste Souverain.

A peine le soleil commence-t-il d'approcher du bout de sa course journalière, que toutes les ruës innondées d'habitans paroissent autant de fleuves, dont les eaux vont former un océan de peuple dans le Parterre enchanté qui borde le Château Royal du côté de l'Orient (*sic*).

Là se presente d'abord la magnifique façade du Palais où loge S. M.; les illuminations qui brillent par tout dans ce bâtiment superbe sont innombrables. Les deux grands balcons qui règnent à côté du grand pavillon sont remplis d'une foule de gens les plus qualifiez de la Cour et de la Ville.

Sur le balcon qui regarde la riviere, est élevé un Daix somptueux d'un velours cramoisi, rehaussé de festons, de crépines, de galons d'or, sous lequel S. M. est assise au milieu de toute sa Cour, qui semble former un nuage rayonnant autour de ce soleil de la France.

Sous le grand Pavillon dans l'arcade de la principale entrée du Jardin, est dressé un Amphithéâtre quarré, bordé d'une grande quantité de lamperons qui entourent, comme autant de flâmes infernales, tous

1. Louis XV habita les Tuileries pendant sa minorité.

les Orphées de l'Académie de Musique, c'est-à-dire tous les Acteurs de l'Opéra, qui, par le mélange des voix et des instrumens, font rettentir tous les lieux circonvoisins des accens les plus mélodiques et des harmonies les plus charmantes.

Le bruit éclatant des trompettes et des tymbales releve sur tout la beauté de ce concert admirable, et la symphonie qui de temps en temps est leur écho, trompe les oreilles d'une manière si seduisante, que l'on croit entendre fort au loin ce qu'on voit reproduire de fort près.

Cet amphithéâtre, tel que je viens de le représenter, est environné de cette multitude innombrable de peuple dont j'ai parlé au commencement. Toutes sortes de personnes de l'un et de l'autre sexe composent cette affluence prodigieuse.

La plus grande partie de ces spectateurs et Auditeurs sont assis sur des chaises rangées auprès de l'Amphithéâtre, les autres répandus tout autour de ceux-ci, se tiennent debout ou couchez par terre, n'étant pas possible de trouver suffisamment de sieges pour placer tant de monde.

Au milieu de ce tumulte populaire, la presse est si grande, que presque personne n'y est à son aise ; mais quelque incommodité qu'on se trouve, le plaisir qui saisit les yeux et les oreilles étouffe le sentiment de la peine qu'on y souffre d'ailleurs... Il est vrai pourtant que l'on n'y souffre rien qui puisse blesser publiquement la bienséance.

Quoiqu'il en soit, cela ne cause aucune alteration à la beauté de cette Fête : en sorte que je puis avancer hardiment qu'il ne s'en fait dans le monde entier aucune de si agréable ni de si bien ordonnée, au milieu même de la confusion la plus tumultueuse.

Les Acteurs de l'Opéra qui font ce Concert fameux y mettent en œuvre toute leur habileté et toute leur adresse: ils y chantent et ils y jouent les plus beaux airs du Heros des Musiciens françois, je veux dire du celebre Lulli, dont les accords inimitables le feront vivre dans tous les siècles.

On choisit aussi les endroits des paroles de Quinaut qui sont les plus conformes au caractère de S. M.

On diroit même que tous les oiseaux du Printemps se sont assemblez sur les branches des arbres superbes qui bordent le Parterre, afin de repondre par leurs sifflemens à la mélodie qu'ils entendent.

Ce Concert où toute la nature paroit intéressée, est interrompu par d'especes d'intermedes qui servent de delassement aux Musiciens. Dans ces intervalles on entend des grands cris de *Vive le Roi*, qui forment un murmure d'autant plus agréable, qu'il est excité par les transports sinceres de la joye qu'on ressent à l'aspect de S. M. Alors ce n'est plus qu'un Concert general ou plutôt qu'un chœur d'acclamations qui sortent du fond des cœurs des François tous réünis ensemble.

Après avoir cité « les paroles les plus remarquables qui peuvent être chantées à la gloire de S, M. », le narrateur termine par la description du « feu d'artifice continuel, qui lance vers le ciel mille sortes de traits de flamme qui se jouent au gré des airs, etc. Le dessein de ce feu d'artifice change tous les ans. » Une description ultérieure nous apprend que celui de 1722 était de Bérain [1].

Il est évident qu'en lisant, dans les provinces lointaines, les merveilles qui étaient offertes au peuple de Paris dans les Tuileries, les sujets de Louis XV devaient avoir grande envie d'y assister en personne. *Le Mercure*, de son côté, apportait à ses abonnés des comptes rendus, souvent très circonstanciés, de la Saint-Louis ; il suffira d'en citer ce spécimen de la même époque :

Le 24, veille de S. Louis, après le souper du Roy, il y eut dans le Jardin des Tuileries un grand concert d'instrumens que donne tous les ans l'Académie Royale de Musique. Le Roi était sur la terrasse sous un dais magnifique, et dès que S. M. y parut, tout le peuple qui remplissait le Jardin des Tuileries, fit de grandes acclamations de *Vive le Roi*. Au milieu du concert, on tira un grand feu d'artifice [2].

***

Ces fêtes populaires n'avaient pas lieu seulement à la Saint-Louis, mais encore en différentes circonstances solennelles. C'est ainsi que, le 8 septembre 1729, l'Opéra donna « un grand concert de chœurs et de symphonies sur le perron des Tuileries » ; *le Mercure* en imprime le programme complet, composé de fragments d'opéras où intervenaient de préférence les trompettes et les timbales : musiques bruyantes faites pour dominer autant que possible le murmure de la foule, qui venait surtout pour voir le feu d'artifice et les illuminations et avoir le plaisir de pénétrer dans le jardin royal.

Sous ce dernier rapport, les Parisiens furent particulièrement privilégiés en 1739. Tout l'été ne fut pour ainsi dire qu'une fête ; d'abord à l'occasion de la proclamation de la paix, ensuite à l'occasion du mariage de Madame Louise-

1. *Description du concert et du feu d'artifice de la veille de S. Louis aux Tuilleries, avec un Bouquet au Roy pour le jour de sa Fête...* (Bibl. nat., Lb38, — 146.)
2. *Mercure de France*, août 1721, p. 166.

Élisabeth de France, fille aînée de Louis XV, avec Don Philippe, infant d'Espagne. La paix ayant été conclue à Vienne le 18 novembre avec l'empereur, — *Pax inita cum Germanis*, dit une médaille du temps, gravée par Duvivier, où l'on voit au revers une Bellone française, ainsi caractérisée par son habit, semé de fleurs de lys, debout à l'ombre d'un palmier, présentant d'une main un rameau d'olivier, et tenant de l'autre une torche allumée dont elle brûle un trophée de guerre. — Louis XV ordonna, le 28 mai suivant, que la paix fût publiée. Les fêtes aussitôt commencèrent, non seulement à Versailles et à Paris, mais dans toutes les villes du royaume. Des *Te Deum* solennels furent chantés dans toutes les églises; les théâtres jouèrent gratuitement : le 5 juin, la Comédie-Française donna *Pourceaugnac* et *les Trois Cousines*; le 9 les Comédiens italiens donnèrent le même plaisir au public, en représentant *Timon le Misanthrope* et *Arlequin Hulla*. Aux Français,

l'assemblée fut des plus complettes, et tout se passa avec beaucoup d'allégresse et de contentement, rapporte *le Mercure*. Quelques spectateurs de bonne humeur, et comiquement plaisans, mêlèrent leur gayeté à celle des acteurs et des actrices, danserent avec elles et les saluerent poliment, leur presenterent à boire, etc. Entre autres un charbonnier et un farinier de la Halle, avec les habits de leur profession accompagnés de Mesdames leurs Epouses, qui étoient placés sur le Théâtre, divertirent beaucoup toute l'Assemblée, par diverses saillies à propos, et sans la moindre indécence [1].

A la Comédie italienne, rue Montorgueil, on retrouvait aussi, et en plus grand nombre encore sans doute, puisqu'il y venait en voisin, le peuple de la Halle, qui figurait au premier rang de toutes les fêtes; il ne se divertit « pas moins que celui des autres quartiers ». L'Académie royale de musique, qui continuait avec succès les représentations des *Talens lyriques* de Rameau, sa dernière nouveauté, ne reprit pas à cette occasion *le Ballet de la Paix* (de Roy, musique de Rebel et Francœur), donné dès le 29 mai 1738 et repris, sans trop de succès, le 9 avril suivant; mais le 14 juin, au soir, elle fit exécuter un grand concert, dans le jardin des Tuileries.

1. *Mercure de France*, juin 1739, p. 1210-1211.

Les portes furent ouvertes ce jour-là indifféremment à tout le monde. Cette Symphonie fut trouvée admirable par la beauté et le choix de pièces et par l'excellence de l'execution. Le concert commença à neuf heures et ne finit qu'à onze, avec une affluence prodigieuse de très beau Monde et des Gens de tous États, qui parurent prendre beaucoup de plaisir à cette Fête [1].

La même année, la saint Louis fut suivie, pendant près d'une semaine, des fêtes données par le prévôt des marchands Turgot et les échevins de la ville, pour le mariage de la fille aînée de Louis XV avec Don Philippe. Les « habiles artistes », organisateurs de ces réjouissances, avaient choisi pour théâtre le « magnifique canal que forme la Seine » entre le Pont-Neuf et le pont Royal. Au milieu de la rivière, avait été élevé un salon de musique, contenant cent soixante symphonistes dirigés par Rebel et Francœur ; à la pointe du Pont-Neuf, un temple de l'Hyménée. Il y eut des joutes sur la rivière, des combats navals, le tout organisé et dirigé par le célèbre architecte décorateur Servandoni, qui, parcourant la rivière sur un petit canot, recueillant sur son passage les applaudissements de la foule, fut le véritable triomphateur de la journée. Le roi et la cour assistaient à ce spectacle d'un balcon du Louvre, en face de l'ambassade d'Espagne, située sur le quai opposé. Le soir, il y eut, tout le long des quais, des illuminations féeriques, soixante-dix ou quatre-vingts embarcations illuminées sillonnant la rivière, tandis que l'ambassade d'Espagne, dont une gravure du temps a conservé la décoration lumineuse, brillait du plus vif éclat. Un feu d'artifice, annoncé par les canons de la ville et débutant par la projection de trois cents fusées, termina la soirée : cinq cent mille personnes, autant dire tout Paris, y assistaient, assure-t-on. Le 30, à l'Hôtel de Ville, où l'on avait formé trois salles de danse, il y eut un bal qui attira trois mille masques.

Le mariage du Dauphin avec l'infante Marie-Thérèse, célébré le 23 février 1745, fut fêté un peu différemment. La saison se prêtant moins aux manifestations en plein air, on construisit dans Paris sept salles publiques de bal : deux place Vendôme, comprenant quatre orchestres et quatre-vingts

1. *Mercure de France*, juin 1739, p. 1210-1211.

musiciens ; une autre, « fort galante et peinte en verdure comme une bergerie, était au Carrousel »; une, rue de Sèvres, près des Petites-Maisons ; une à l'Estrapade ; une à la place Dauphine, et une à la porte Saint-Antoine, près de la Bastille [1]. Les buffets, qui en formaient la principale attraction, engendraient une confusion universelle. « On jetait en l'air, du haut des buffets, les langues, les cervelas, le pain, les membres de dindon : attrapait qui pouvait, ce qui faisait du tumulte. La symphonie, bonne et nombreuse, jouait des contre-danses, mais personne ne dansait, que quelquefois une bande de polissons, en rond. La femme d'un cordonnier, une couturière se seraient crues déshonorées de danser là », constate l'avocat Barbier dans son *Journal* [2].

Après la paix qui termina la guerre de Sept ans et consacrait la perte de l'empire colonial français du Nouveau-Monde, la ville de Paris inaugura la statue du roi sur la place Louis XV. Elle avait décrété dès 1748 ce monument de la piété publique (*pietatis publicæ monumentum*, lisait-on sur l'une des faces du socle), et pourtant il n'était pas encore terminé, puisque le jour de l'inauguration (20 juin 1763), les quatre Vertus qui soutenaient l'entablement du piédestal n'étaient encore qu'en plâtre doré. Néanmoins, l'inauguration se fit avec la plus grande pompe. Dès le matin, vers dix heures, le corps de ville se rendit chez le gouverneur de Paris, duc de Chevreuse,

pour le joindre et continuer avec lui la marche jusqu'à la place de Louis XV. Il étoit accompagné de ses gardes, tous avec des nouveaux uniformes, et d'un nombreux Cortège de Domestiques, de Gentilshommes, et de Pages superbement vêtus. L'équipage de son cheval étoit de la plus grande richesse et chargé de diamans. Celui des chevaux de main n'étoit pas moins riche, par les magnifiques broderies qui en couvroient les housses, ainsi que celle d'un très-beau cheval de parade, tenu avec des longes de tresse d'or par deux hommes d'écurie. Lui-même monté sur un cheval gris et dans l'habit le plus riche, entre deux Écuyers ou Gentilshommes, jettoit avec profusion de l'argent au Peuple, pendant tout le cours de la marche ; les trompettes d'argent de M. le Gouverneur accompagnées des timballes, ainsi que celles de la Ville, sonnoient incessamment des fanfares. Le Nègre,

1. Ces différentes salles représentaient respectivement les quatre saisons, un arc de triomphe et le Carnaval.

2. Barbier, *Journal*, II, p. 439-440, février 1745.

Timballier de M. le Gouverneur, étoit singulièrement remarquable, par la richesse de son habillement, et par une coiffure en forme de turban, ornée de divers rangs de perles et de diamans de couleurs, le tout surmonté d'un très-beau pannache de plumes.

Cette marche entra dans la Place au bruit des fanfares de la musique et de très nombreux orchestres disposés près du Pont tournant des Thuileries, ainsi qu'à celui des acclamations de la multitude, qui remplissoit ce vaste espace,... etc.

Le soir il y eut illumination dans la Place par des cordons de lumière sur les balustres dont elle est environnée, et par des girandoles posées sur des piedestaux dans toute son enceinte. On avoit disposé deux rangs de lumières sur des poteaux élevés, dans la longueur de la grande allée des Thuileries, qui conduisoient jusqu'à un amphithéâtre illuminé élevé contre la façade du Palais, sur lequel se donnoit la serenade de symphonies par l'Académie Royale de Musique, dont nous avons parlé dans l'article des Spectacles.

Dans cet article, il est en effet parlé de ce concert, mais l'auteur du *Mercure* omet d'en donner le programme. Il rappelle que

l'Académie royale de Musique n'ayant point actuellement de Théâtre (la salle du Palais-Royal avait brûlé le 6 avril, pendant le relâche de Pâques), et n'ayant pû, conséquemment, donner, suivant l'usage, des marques de son zèle, dans les réjouissances publiques, par la représentation *gratis* de son spectacle, on y a suppléé par un très-grand concert de symphonie, exécuté le 20 (jour de l'inauguration de la Statue du Roi), dans le Jardin du Palais des Thuileries, sur un Amphithéâtre illuminé, construit contre la façade du Palais [1].

Les Comédiens français, par contre, donnèrent le lendemain un spectacle gratis ; ils jouèrent *le Galant Mercure* et *les Trois Cousines*. Entre les deux pièces, mesdemoiselles Clairon et Dubois se présentèrent sur le théâtre et firent voler de l'argent vers le peuple, en lui criant : *Vive le Roi ! « Vive le Roi et Mademoiselle Clairon ! « Vive le Roi et Mademoiselle Dubois* », a répondu cette pauvre populace enchantée. On trouve l'action des deux reines comiques de la dernière inso-

1. Juillet, p. 186-187. Barbier, dans son *Journal*, note de son côté que le « lundi soir », il y eut « grand concert, comme à la fête de Saint-Louis, aux Tuileries, où tout le peuple entroit ». Mais, ajoute-t-il, au bout d'une demi-heure un « orage considérable » vint interrompre la fête et disperser la foule. Il est probable, dans ces conditions, que le concert des symphonistes de l'Opéra ne dut pas être très brillant.

lence », note le bon Bachaumont, dans ses *Mémoires secrets*.

Cette inauguration tardive de la statue de la place Louis XV fut, jusqu'à la dernière année du règne, la dernière fête royale autre que l'habituelle Saint-Louis. Dix ans plus tard, presque jour pour jour, le 8 juin 1773, la jeune Dauphine, Marie-Antoinette, faisait, suivant la coutume, son « entrée » dans la capitale, qu'elle n'avait pas encore visitée officiellement. La cérémonie traditionnelle portait que le Dauphin et la Dauphine se rendaient d'abord à la métropole de Notre-Dame, à l'église Sainte-Geneviève, et, finalement, dans le jardin des Tuileries, d'où le cortège retournait à Versailles. Messieurs du Bureau de la Ville ayant consulté les précédents de 1743, 1747 et 1761 (entrées du Dauphin, de la Dauphine, de Mesdames Sophie et Louise), le programme se déroula suivant le protocole, au milieu d'un enthousiasme indescriptible, dont le registre du Bureau de la Ville a gardé le souvenir officiel, tandis qu'une lettre de la Dauphine elle-même en rendait compte à son impériale mère :

Pour les honneurs, écrit Marie-Antoinette, le 14 juin, nous avons reçu tous ceux qu'on a pu imaginer ; tout cela, quoique fort bien, n'est pas ce qui m'a touché le plus, mais c'est la tendresse et l'empressement de ce pauvre peuple, qui était transporté de joie de nous voir. Lorsque nous avons été nous promener aux Tuileries, il y avait une si grande foule, que nous avons été trois quarts d'heure sans pouvoir ni avancer, ni reculer. Au retour de la promenade (dans le jardin des Tuileries), nous sommes montés sur une terrasse découverte et y sommes restés une demi-heure. Je ne puis vous dire les transports de joie, d'affection qu'on nous a témoignés dans ce moment. Avant de nous retirer, nous avons salué avec la main le peuple, ce qui a fait grand plaisir.

Un fort beau dessin de J.-L. Després, conservé, avant la guerre, à Ypres, et heureusement préservé, retrace cette scène finale de l'entrée de la Dauphine à Paris. Avant de retourner à Versailles, le Dauphin et la Dauphine sont au balcon du palais, s'offrant aux vivats de la foule, tandis qu'au-dessus de leurs têtes, dans un tournoiement de nuages, de petits amours soutiennent le médaillon du Roi [1].

1. Baron C. De Vinck, *l'Entrée de Marie-Antoinette à Paris*, dans les *Mélanges Émile Le Senne* (1915-1916, hors commerce), p. 271 et suiv.

*
* *

Sous le nouveau règne, qui débutait un an plus tard, la fête de la Saint-Louis se répéta, chaque année, variant peu son programme littéraire, artistique et populaire. Mais en 1787, quelques jours auparavant, la basoche s'était fort agitée au Palais de Justice; la cause en était l'enregistrement de l'édit sur le timbre qui mettait en émoi, depuis le 17 août, tout le monde judiciaire. « Les clercs et autres suppôts du palais, narre le continuateur de Bachaumont, avaient comploté d'attendre en force les musiciens à mesure qu'ils arriveraient et de les obliger de se transporter sur le Pont-Neuf, devant la statue de Henri IV pour y exécuter le concert. On avait été instruit du complot, et afin d'y remédier, on avait garni de patrouilles le jardin et posé un corps de garde considérable à la statue [1]. » Le concert se passa ainsi « très tranquillement ; il y avait même moins de cohue que de coutume, beaucoup de gens n'ayant pu y aller [2]. » Cependant, au Salon du Louvre, on avait pris le parti d'enlever le portrait de la Reine par madame Vigée-Lebrun « de peur des outrages d'une populace effrénée [3] ».

En 1789, au milieu de circonstances plus graves encore et d'une effervescence révolutionnaire cette fois, la Saint-Louis, — la dernière de l'ancien régime, — fut cependant célébrée. « Il y avait pour ce concert, dit *la Chronique de Paris* du 27 août, un nombre prodigieux d'auditeurs. Quand il a été fini, ils ont demandé l'air : *Vive Henri IV !* et les musiciens l'ont exécuté. »

Vingt-cinq années se passent pendant lesquelles la Révolution organise ses fêtes grandioses auxquelles le peuple ne participait plus seulement comme spectateur, mais encore comme acteur. Sous le Consulat et l'Empire, c'en est fini de toutes ces solennités, et les fêtes officielles prennent à peu près la physionomie qu'elles ont conservée depuis lors. Le Conservatoire, créé par la Révolution pour donner une note

1 et 3. Bachaumont, *Mémoires secrets*, t. XXXVI, p. 297 et note 1 : *Salon de* 1787.

2. *Idem, ibid.*, t. XXXV p., 407, 25 août 1787.

d'art aux solennités publiques, se renferma désormais dans son rôle d'enseignement. Et la seule musique qu'on entendit fut le roulement des tambours et les sonneries des clairons, aux revues passées dans la cour du Carrousel.

La Restauration rétablit la fête de la Saint-Louis, qu'elle célébra comme sous l'ancien régime, par des représentations gratuites dans les théâtres ; c'est ainsi que, dès 1814, l'Opéra exécuta les *Couplets pour la Saint-Louis, fête du Roi*, de Jadin, les « airs français » *Vive Henri IV !* et *Charmante Gabrielle*, arrangés pour chœur et orchestre, le *Chant Français* de Persuis, une *Cantate* de Plantade, et en 1821, les *Couplets pour la Saint-Louis*, de Piccinni le fils. En 1818, le roi inaugura, sur le Pont-Neuf, la nouvelle statue de Henri IV, par Lemot.

Avec Charles X, la fête royale fut naturellement reportée à la Saint-Charles, dont la date moins favorable devait faire un divertissement moins couru du public. « Le 4 novembre, jour de la Saint-Charles, fête du roi, dit un *Guide de Paris* de 1828, il y a la veille, à sept heures du soir, concert dans le jardin des Tuileries, sur la galerie découverte (cette galerie était à droite du pavillon central ; celle de gauche était dite galerie vitrée), à droite de l'horloge ; le lendemain matin, très belle messe en musique au château, danses publiques, divertissements nombreux, distribution de comestibles aux Champs-Élysées, le soir, ascension aérostatique, feu d'artifice sur la place Louis XV, illuminations de tous les édifices publics. »

Après 1830, les anniversaires de juillet furent l'occasion de tentatives pour remettre en honneur les grandes fêtes de la Révolution, notamment en 1833. « C'était le premier, dit Kastner, dans son *Manuel de Musique militaire*, qui ait donné lieu de remettre en vigueur cette heureuse application d'un art si bien fait pour impressionner la foule dans les moments d'enthousiasme patriotique, où la foule sent qu'elle a une âme. » Un orchestre pouvant contenir cinq cents musiciens et trois cents chanteurs fut donc élevé cette année-là sous le pavillon de l'Horloge, en face de l'allée du milieu, « adossé au château et tourné vers l'allée du milieu qui conduit à la place de la Révolution », précise *la Gazette musicale*. L'orchestre et les chœurs exécutèrent un chœur de *Tarare* (de

Beaumarchais et Salieri) ; un autre chœur avec marche de Strunz ; une *Bataille* avec chœurs, de Schneitzhoffer ; la *Scène héroïque*, de Berlioz ; la *Prière de la Muette*, d'Auber ; les ouvertures de *Guillaume Tell* et de la *Gazza ladra*, de Rossini, et celle de *la Muette*.

On avait repris, pour la fête du peuple, les anciennes dispositions de la fête du roi, abolie depuis les trois Glorieuses, mais dont les rites subsistaient en somme. Face au château, un pavillon construit dans le bassin, — dans ce même bassin qui avait vu Robespierre mettre le feu à la statue de la monarchie, lors de la fête de l'Être suprême, — contenait une musique militaire qui se faisait entendre pendant les repos du grand orchestre. Une foule immense se pressait autour de celui-ci, mais seuls les spectateurs les plus rapprochés purent jouir de la musique, qui, au dire de Kastner, ne fit guère d'effet, à l'exception de *la Marseillaise*, chantée d'enthousiasme par tous les assistants. « Cette distribution gratuite d'harmonie et de mélodie, conclurons-nous avec la *Revue musicale* de l'époque, vaut bien celle qui se faisait jadis de viande et de vin. »

Vestige un peu barbare d'un autre âge, la coutume de distribuer au peuple des victuailles s'était, en effet, perpétuée jusqu'à la fin de la Restauration : Boilly a laissé, dans une estampe coloriée, le souvenir dessiné de ce spectacle grotesque et répugnant, un demi-siècle après l'avocat Barbier, qui nous montrait la foule se bousculant autour des buffets populaires... L'ancienne monarchie pratiquait la formule romaine : *panem et circenses*.

Nos mœurs modernes ont changé tout cela ; mais de ce que l'on a supprimé le *panem* des solennités publiques, s'ensuit-il qu'on doive aussi en bannir les *circenses*, en prenant toutefois ce mot dans un sens élevé? Et les circonstances actuelles ne redonnent-elles pas, enfin, à nos fêtes nationales, un éclat artistique trop souvent absent des cérémonies officielles, réglées suivant un protocole immuable et peu prodigue, qui en exclut pratiquement la participation active du peuple, réduit au rôle de figurant mal stylé ou de spectateur sceptique?

J.-G. PROD'HOMME

LA DANSEUSE DE SHAMAKHA[1]

V

A CONSTANTINOPLE ET EN GRÈCE

Depuis trois jours, j'avais quitté le Caucase à bord d'un petit navire; il avait l'air bien misérable pendant la traversée orageuse de la Mer Noire.

Le matin, notre bateau entra dans les eaux du Bosphore.

Quelques rocs aigus comme les dents d'un monstre marin sortaient de-ci, de-là.

C'étaient les îles des Princes.

Devant nous, les coupoles, les minarets, les maisons en bois et des milliers de barques flottant sous les ponts donnaient à Constantinople un aspect riant.

Pendant trente ans la haine d'Abdul-Hamid contre la race de sa mère, une danseuse arménienne, dit-on, avait fait de cette ville un lieu de carnages. Pendant trente ans, pas un Arménien ne put y entrer ou en sortir sous peine de mort.

Quelques amis s'offrirent à me montrer Constantinople. Ils regrettaient de n'avoir pu me faire voir cette ville à l'époque où des milliers de chiens y montaient la garde.

Ma première visite fut à la mosquée d'Agia Sophia.

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 décembre 1918 et du 1er janvier 1919.

L'extérieur ne me dit rien, tant il était encombré de bâtiments.

Les murs des couloirs portaient encore les traces d'une peinture grecque de Byzance qu'une couche de chaux couvrait grossièrement.

Une aile se dessinait par-ci, une tête par-là, protestant contre la barbarie des conquérants.

A l'intérieur, une coupole immense me donna l'impression de l'infini du ciel et me fit penser au génie de l'artiste qui l'avait créée.

Je compris pourquoi le farouche sultan Mahomet II lui-même, y entrant un jour à cheval, fut ébloui.

« C'est en vérité la maison de Dieu », dit-il, et il descendit de son coursier.

Mais la sincérité de son admiration ne l'empêcha point de gratter, en bon musulman, cette précieuse peinture, car selon Mahomet, le prophète, les images profanent le divin.

***

Je décidai de consacrer les quelques mois que j'avais à passer à Constantinople à connaître ce qui m'intéressait le plus : la femme turque et son art. C'est ainsi qu'au lieu d'une fête, chez le sultan, je conçus l'idée de donner une fête de bienfaisance, dans un milieu de femmes turques, sachant d'avance que mes danses, la musique persane et mes robes caucasiennes les intéresseraient vivement.

Deux Arméniens, occupant à cette époque heureuse les postes de vizirs, me proposèrent de m'entendre à ce propos avec quelques Jeunes-Turcs.

On m'invita à une séance du Comité de Bienfaisance.

J'arrive donc dans une magnifique salle ; quelques officiers turcs, paraissant aimables, causent en français pour m'éviter de parler le tartare du Caucase qui diffère beaucoup de leur langue.

La séance commencée, on me demande si je veux organiser, au lieu d'une fête pour les dames, un grand spectacle-gala pour les hommes, auquel seraient invitées les dames, dans des loges tendues de voiles noirs.

J'hésite, me demandant si les chrétiens ne seraient point choqués de me voir danser, non voilée, devant les Turcs.

Je demande, pour gagner du temps, à quoi servirait la recette.

— Au profit de la nouvelle flotte ottomane, — me dit-on.

Il arrive parfois que voulant faire une gracieuse plaisanterie, on commet une faute impardonnable.

— Eh bien, — leur dis-je en riant, — je suis sûre que mes compatriotes m'applaudiront si j'organise cette fête, à la condition que pendant les massacres cette flotte sera l'amie des Arméniens.

J'avais oublié que j'étais en Turquie et qu'on ne parle pas de corde dans la maison d'un pendu.

Un silence morne fut leur réponse.

Effrayée de mon effet, je cherchai vainement un regard amical : la colère brutale se peignait sur tous les visages.

— Si vous voulez nous parler de massacres, Effendem, — me dit enfin l'un d'eux, — souffrez que je vous dise la vérité : si les Arméniens sont massacrés, c'est parce qu'ils le veulent bien...

— Je ne comprends pas le plaisir de se faire massacrer, monsieur, — lui répondis-je froidement, me levant pour sortir...

Mais il me retint pour m'expliquer comment les Arméniens se faisaient massacrer volontairement.

Sous les apparences les plus fières, je tremblais de peur et je n'osais même plus discuter cette absurdité.

Tout ce qu'il me disait, Anatole France l'a merveilleusement défini dans son discours à la Sorbonne en l'honneur de l'Arménie : « Comme les malheureux inspirent de l'éloignement à la plupart des hommes, on chercha des torts aux victimes, on leur reprocha leur faiblesse. Quelques-uns, prenant la défense des bourreaux, les montraient châtiant des séditieux ou vengeant les populations turques ruinées par des usuriers chrétiens. »

Nous sommes seuls, Arméniens et Turcs, à connaître l'essentielle cause de ces carnages : la crainte des Turcs de voir leur pays envahi en cinquante ans par des Arméniens qui se multiplient comme toutes les races saines et conscientes. Ajoutons que les Turcs n'ignorent pas qu'il y a à peine six siècles qu'ils

ont abandonné leur vie nomade et qu'en s'installant à Byzance (ou Stamboul, c'est-à-dire « trouvé »), ils y ont trouvé les Grecs et les Arméniens qui donnaient les uns à l'Occident, les autres à l'Asie Mineure leurs anciennes cultures. Dès le ve siècle, les parchemins arméniens étaient déjà les plus précieuses archives où les savants de tous les pays puisaient leurs connaissances sur l'Asie Mineure. Il est bien compréhensible que la meilleure façon pour un conquérant barbare de dompter un peuple supérieur par sa culture, c'est de l'exterminer. Aussi faut-il considérer ces carnages comme le seul moyen de la Turquie de se défendre contre une culture qui s'impose par elle-même et qui domine en réalité partout la barbarie.

Et dire que l'Europe civilisée a toléré durant des siècles le cynisme d'une telle politique ! Qu'est-ce, en somme, que la Turquie, sinon la réunion de l'Arménie et de la Syrie avec Byzance pour capitale? Peuvent-elles, l'Arménie et la Syrie, cesser d'exister parce qu'une poignée de nomades s'y installant changèrent le nom de nos royaumes en Turquie?... Se rendant bien compte de leur situation peu stable, tout en se civilisant avec notre culture, ils ont exécuté systématiquement leur programme d'extermination des indigènes.

Pour juger le degré de leur originale civilisation, à l'époque même où ils sont venus s'installer chez nous, il suffit d'établir une simple comparaison entre leur poésie populaire et celle de l'Arménie.

Voici un quatrain dans lequel l'attachement réciproque de deux amoureux s'exprime ainsi :

O belle, tu es un râtelier,
Un râtelier rempli de paille fraîche,
Et je suis, moi, un âne attaché,
L'âne qui mange de la paille.

Comme il ressemble peu à ce quatrain arménien de la même époque :

Belle, ta poitrine est un temple blanc.
Et tes seins en sont les torches allumées...
Que ne suis-je le sacristain,
Qui leur apporte le feu !

Ainsi, grâce à ma plaisanterie, ma première tentative de m'approcher des Turcs n'alla pas plus loin.

Ma peine fut grande lorsque plus tard en Europe, j'ai entendu de quelques grands écrivains les mêmes raisonnements erronés sur les causes des massacres, raisonnements empruntés aux Turcs, bien entendu.

Il est vrai que ces écrivains sont les admirateurs, non des Turcs, mais de la femme turque qui est vraiment belle et digne d'admiration.

Mais ces admirateurs ignorent que ce sont les plus belles Arméniennes qui, depuis six siècles, embellissent cette race mongole aux larges pommettes. Ils ignorent aussi le nombre des adolescents arméniens qui ont disparu dans les harems turcs. Pendant six siècles, nous reçûmes l'ordre de présenter à telle époque tant d'or, tant de chevaux et tant de vierges et d'adolescents. Toute cette jeunesse devenue musulmane par force disparut dans les harems pour y greffer sa grâce et sa beauté sur la génération turque.

Ayant ainsi connu la générosité turque pendant cette séance de bienfaisance, il me restait encore à connaître la femme turque.

J'attendais impatiemment la visite d'une dame qui m'était annoncée.

Elle vint en effet un jour, chez moi, précédée d'une servante, toutes deux habillées pareillement d'une espèce de domino.

Elles se dévoilèrent : la dame était une jeune Turque d'une vingtaine d'années. Ses yeux, malgré son sourire, exprimaient la tristesse. Elle me rappelait vivement quelqu'un. Toute mon attention se portait à chercher à qui elle ressemblait... Quelle ne fut pas ma surprise lorsque je me rendis compte enfin qu'elle ressemblait... à moi !

Après les salutations d'usage, je leur offris du café et j'attendis qu'elles voulussent bien m'expliquer le but de leur visite.

Nous étions assises sur le divan d'un moucharabié, sa servante accroupie près de nous sur le tapis. Éclairée de soleil, ma maisonnette ressemblait à une lanterne voguant au-dessus des eaux du Bosphore. Un vent voluptueux entrait par les fenêtres avec l'écho lointain des voix et des sirènes.

Qu'y a-t-il de plus beau au monde que les après-midi sur le Bosphore?

— Je m'appelle Naslé Khanoum, — me dit la jeune Turque. — Stamboul entier me connaît.

— Ma maîtresse est la plus jolie Stamboulienne, — ajouta la vieille servante, me prouvant ainsi qu'elle était sa nourrice.

— J'ai appris, — continua sa maîtresse, — que vous vouliez organiser des fêtes en public. Je viens vous proposer une fête intime pour notre plaisir. Voudriez-vous venir chez moi? Si vous désirez que les langues malveillantes ne fassent pas de notre fête une orgie, eh bien, nous ramasserons quelques « paras » que nous distribuerons le lendemain aux mendiants des mosquées. Le voulez-vous?

Je trouvai l'idée amusante, et pensant que je voyais devant moi la plus renommée des courtisanes turques, j'acceptai l'offre.

Elle me sauta au cou, m'embrassa tendrement, me dit mille gentillesses et, voyant ma photographie, elle la baisa et la cacha sous son corsage. Ainsi toujours riant et parlant tantôt français, tantôt turc, elle sortit, contente d'avoir eu ma parole.

J'appelai ma servante, une Arménienne des provinces, qui parlait à peine l'arménien, ne connaissant que le turc comme la plupart de ceux qui, par crainte des massacres, préféraient passer pour Turcs, restant, au fond, fervents chrétiens.

— Connais-tu quelqu'un qui s'appelle Naslé Khanoum?

— Tout le monde la connaît mieux, Effendem, que la lumière de ses propres yeux, — me répondit-elle.

— Qui est son père?

— Un grand pacha.

— Et sa mère?

— Une chrétienne comme moi, Effendem, Mais que Dieu vous préserve de lui dire que sa mère fut une chrétienne! Elle vous arracherait les yeux.

— Où est-elle, cette mère?

— Que Dieu éclaire son âme et lui ouvre les portes du Paradis! A l'âge de treize ans, on l'avait amenée au harem du pacha, on l'a baptisée musulmane, on changea son nom de Hamass en celui de Fatma. Elle est partie de ce monde au

bout de quelques années de pleurs et de chagrin. Naslé est sa fille.

— Est-elle mariée, cette Naslé?

— Non, malheureusement. Voyant que les enfants des autres femmes du pacha se moquaient de ses origines chrétiennes, elle ne put supporter plus longtemps cet affront. Elle s'enfuit chez sa nourrice qui l'a accueillie comme sa propre fille.

— Et son père, ne l'a-t-il jamais réclamée?

— Si c'était un garçon, il s'en serait bien informé, mais c'est une fille et cela n'a pas de valeur, vous le savez. On la laisse tranquille et depuis elle vit comme bon lui semble. Mais qu'importe, Effendem, comment on vit? Tous, nous irons un jour sous la terre et les sages ne seront pas moins rongés par les vers que les frivoles.

L'histoire de Naslé m'intéressait beaucoup. J'attendis la fête pour la connaître mieux.

Elle habitait dans un quartier purement asiatique, près d'un marché de légumes où tout le monde se promenait en chantant le prix de sa marchandise.

La maison me parut modeste. Mais, en entrant, je me sentis dans une atmosphère intime et pittoresque. Des divans au long des quatre murs, se continuant même jusque dans des moucharabié. Les coins drapés de tapis formaient des kiosques éclairés par de petites lampes incrustées de nacre.

Naslé vint à moi, voltigeante, parlant le turc et le français ensemble.

Au bout d'un instant, une vingtaine de Turques vinrent nous raconter leurs petites histoires.

L'une d'elles dit que sa mère était gravement malade, et pleura. On l'embrassa, on la consola. Chacune lui offrit sa tasse de café, on essuya ses larmes et on recommença à rire.

On dansa, on chanta. Les chants aux accents sensuels et aux gammes chromatiques choquaient mes oreilles. Quelques-unes de leurs danses pourtant me rappelaient celles du Caucase, quoique plus voluptueuses et moins abandonnées au rêve que les nôtres.

Lorsque nous fûmes toutes un peu animées, je leur montrai

quelques-unes de nos danses, m'accompagnant de nos chants graves et nostalgiques.

Quand je vins, un moment après, m'accroupir près de Naslé, je la trouvai triste. Elle appuya sa jolie tête sur mon épaule.

— J'aime tes chants, — me dit-elle. — Ils me rappellent ceux que ma mère me chantait dans mon enfance.

Elle pleura.

— Pourquoi pleures-tu, Naslé?

— Je ne sais pas, — me répondit-elle.

Je la serrai contre moi. Peut-être avais-je réveillé en elle la conscience de ses origines, elle qui portait dans ses veines le sang aryen de sa mère.

— Veux-tu être ma sœur, pour une nuit? — me demanda-t-elle, essuyant ses larmes.

— Je voudrais l'être pour toujours, — lui répondis-je. — Qu'as-tu encore à me demander? Dis.

— Reste chez moi cette nuit.

— Bien.

Elle battit des mains.

Après le départ des autres, sa nourrice nous habilla dans de longues chemises et cacha nos nattes dans des turbans.

Me voyant ainsi déguisée en Turque, Naslé se mit à rire comme une folle.

Accroupies près d'un brasero, nous nous chauffâmes les mains et nous passâmes presque la nuit entière à bavarder.

Malgré sa nature qui me paraissait si ouverte, si sincère, je n'ai rien su de sa vie. Quant à elle, avec ce qu'elle a su de la mienne, elle aurait pu composer mille histoires.

Quand je lui parlai de l'amour, elle me dit :

— Non..., je ne voudrais pas aimer même un vizir.

Je suppose qu'elle avait été bien froissée dans sa vie.

Lorsque je voulus la faire parler de son passé, elle détourna la conversation en parlant de pèlerinage à Médine.

Fâchée de lui avoir confié tout mon passé, j'abandonnai cette rusée qui avait tant de réserve, sous l'apparence de l'intimité la plus sincère.

Le lendemain, j'allai rendre visite à une grande dame.

Là, je n'ai rien vu d'intéressant. Les femmes venaient sous

leurs voiles. Elles s'en débarrassaient à leur arrivée. C'est ainsi que j'ai vu devant moi des khanoumes de Béuk-Déré corsetées et habillées « à la franka ».

On jouait les sonates de Chopin, les valses de Schumann et on récitait les vers de Lamartine et de Musset.

Comme je n'ai jamais trouvé pittoresques, chez les Asiatiques, les prétentions européennes, je quittai cette assemblée sans l'avoir beaucoup goûtée.

Il faisait nuit lorsque j'arrivai à ma porte. Un aboiement acharné semblait venir de loin.

Quelle fut mon horreur lorsque au lieu d'un chien, je vois près de moi un homme au visage contracté qui aboyait avec des yeux pleins de douleur !

Le sang se glaça dans mes veines. Je voulus crier, la voix me manquait. Heureusement, on m'ouvrit la porte et on me tira à moitié morte dans la maison.

C'était un homme mordu par un chien enragé.

En Orient, la rage est considérée comme incurable, et c'est ainsi qu'on abandonne ces malheureux à leur sort.

Ce ne fut pas d'ailleurs la seule émotion d'horreur que je devais éprouver à Constantinople.

La maisonnette turque que j'habitais au bord du Bosphore voisinait avec celle de deux institutrices françaises. Elles y logeaient avec deux officiers arabes, leurs élèves. Une fillette de seize ans, Annette, servait tout ce monde.

Les deux institutrices, jeunes et jolies, étaient fort amoureuses de leurs élèves.

***

Après un spectacle donné pour la Validé-Sultane dans une petite île dont je ne me rappelle plus le nom, je quittai Constantinople pour me rendre en Égypte aux grandes fêtes que le X... pacha donnait à l'occasion de l'anniversaire de l'avènement au trône du Khédive.

Et de nouveau, contemplant, à bord de mon bateau, cette ville, je me rendis compte que pour moi Constantinople n'était pas le Stamboul (le Trouvé) mais bien Byzance que je connais-

sais par l'histoire et, où jadis, au lieu de nous massacrer, les Grecs recevaient nos rois avec les plus grandes solennités.

***

Je décidai de m'arrêter quelques jours en Grèce, afin de voir ce pays, tant de fois chanté par les poètes persans sous le nom de lounane.

Pour me préparer à le connaître je me mis à lire Homère. Il faut dire que je connaissais son nom dès mon enfance. La biographie de Ferdoussi que mon père nous faisait apprendre par cœur commençait par ces mots : « Le poète Ferdoussi, Homère de Perse... » mais ici finissait tout ce que je savais sur Homère.

Autant Ulysse m'a déplu par sa ruse, sa prudence et sa lourdeur, autant Homère m'a captivé par les descriptions de la nature et les usages de la Grèce antique.

Je fus surprise d'y trouver les mêmes mœurs patriarcales que chez nous, les mêmes habitudes pour les femmes de se voiler et de vivre séparées des hommes. Mêmes armes, mêmes couches improvisées dans des alcôves comme on les fait chez nous. Même hospitalité et même respect pour les étrangers et pour la vieillesse.

Cela me fit penser que l'antiquité ne se retrouve, de nos jours, qu'en Orient, où elle s'est conservée presque intacte, grâce à notre respect des vieilles traditions.

Lorsque, après avoir traversé les imposantes Dardanelles parmi les murs gris des rocs, nous débarquâmes en Grèce, j'y trouvai plutôt la Turquie et l'Europe de nos jours, que la Grèce d'Homère. Le type des Grecs modernes ressemblait peu à la silhouette homérique d'Ulysse.

Voici les ruines de l'Acropole et du Parthénon. Quelle pure et harmonieuse beauté !

Ces débris seuls suffisent pour nous soumettre à l'antiquité. J'embrassai le corps de marbre d'une déesse : le temps l'avait rendu tel qu'une chair blonde et le soleil lui avait donné la chaleur d'un corps vivant.

Quelle barbarie que de briser les fresques de Phidias pour en enfermer les débris dans des musées!

Ce cimetière m'attrista : par quelque chose d'indéfinissable, la Grèce me rappelait l'Iran.

Le soleil se couchait sur l'horizon rose. Rose était le paysage aride, rose le contour des montagnes. L'Athènes moderne me faisait regretter l'Athènes d'autrefois, plus que les bazars contemporains de la Perse ne m'ont fait regretter la Perse de Cyrus ou d'Haroun-Al-Rachid.

VI

EN ÉGYPTE

Une ligne jaune tracée entre la mer et le ciel, quelques palmiers frêles et immobiles : c'est l'Égypte.

Nous débarquons à Alexandrie. Voici le phare que les anciens comptaient pour une des sept merveilles du monde.

La colonne de Pompée : qu'elle est belle ! Rose et lisse, elle brille sous le soleil comme le corps d'une vierge.

Les catacombes : nous y entrons ; les lanternes des Arabes nous éclairent la route qui descend, il me semble, vers l'enfer. Les ossements, les urnes, le froid et les ténèbres, tout me parle de l'adoration qu'offraient à la mort les austères Égyptiens. Je songe que c'est ainsi qu'à la lueur des torches, dans des tuniques brodées, les Égyptiennes sveltes et fragiles rendaient hommage à leurs morts. Ces murs tout parés d'images dorées vivaient autrefois. Humides, mornes et nus, ils me repoussent maintenant par leur laideur. Ah ! vite, vite, fuir de cette tombe vers le soleil que j'adore !

En sortant, je cherche partout les traces de Cléopâtre. Dans un ouvrage antique d'un sculpteur grec, on me montre une tête rêveuse et volontaire à la fois : c'est bien là le caractère oriental.

Cet artiste grec d'il y a plusieurs siècles avait compris la nature des grandes amoureuses d'Asie, les passions profondes et absolues de ces reines, Balkis, Shamiram, et des Maryams de Magdala...

Parmi toutes les légendes de ce passé, il en est une dont je

me souviens sur Shamiram (Sémiramis) et le roi Ara-le-Beau.

Cette légende dit que Shamiram, enivrée par les éloges que les trouvères arméniens venus à Babylone chantent en l'honneur de leur roi Ara-le-Beau, devient amoureuse d'Ara. Elle lui envoie ses ambassadeurs en le priant de venir à Babylone pour prendre part à ses fêtes. Elle languissait dans ses jardins parmi les arbres maladifs qui gémissaient comme elle dans les sables du désert. Elle haïssait tout ce qui était austère, son palais et les dieux monstres qui en sont les gardiens, et ses courtisans, petits, minces et silencieux, et ses jardins artificiels qui lui faisaient regretter les bois vierges de son pays montagneux, où, libre et heureuse, elle n'était qu'une petite princesse.

Comment aurait-elle pu résister au charme des récits des trouvères arméniens? Ils lui décrivaient leur beau pays aux prairies arrosées par le Tigre et l'Euphrate, la splendeur de leur roi Ara-le-Beau, dont la gloire s'étendait de la mer Rouge à la mer Noire et des neiges de l'Ararat jusqu'au désert du Shame. Ce roi hantait son imagination. « Il était né de l'étreinte de la mer avec la terre : le ciel fut témoin de cet amour, disaient les trouvères. Un roseau rouge sortit d'une mer rouge, de ce roseau rouge jaillit une flamme et de cette flamme s'envola un adolescent. Sa chevelure était de feu et ses yeux étaient deux soleils. »

Shamiram envoie donc ses ambassadeurs chercher le roi, mais Ara refuse cet honneur ; Ara repousse son amour. Les charmes de la reine l'inquiètent. Son peuple paierait sans doute par l'esclavage l'ivresse que goûterait son roi dans les bras d'une enchanteresse. Shamiram n'a pas eu de colère, ni haine, ni même de rancune ; mais hantée du désir de voir Ara, ne fût-ce qu'un seul instant, elle lui déclare la guerre, menaçant pourtant de mort celui de ses guerriers qui, pénétrant dans le palais du roi, mettrait sa vie en danger.

Hélas ! dans l'ardeur des combats la faute est commise. Ara tombe percé d'une flèche. Au bruit de sa mort, tous ses sujets, les vieillards et même les enfants de l'Arménie se préparent à le venger. Les Babyloniens craignent pour leur vie, et en attendant leur reine, en route à la tête de nouvelles troupes, ils trompent le peuple arménien ; leur roi Ara, disent-ils,

n'est pas mort ; il est seulement l'otage précieux des vainqueurs.

Et chaque soir, en effet, acclamé de la foule, Ara-le-Beau apparaît à sa fenêtre. On le montre embaumé et fardé. Il sourit gravement. Heureux de croire son roi vivant, le peuple arménien attend patiemment l'arrivée de la reine babylonienne. Elle vient pour châtier le meurtrier d'Ara et dompter la rébellion des vaincus.

La voici sur son char triomphal. Orgueilleuse et impassible, acclamée par ses troupes, elle s'avance vers le palais d'Ara. Elle entre dans la salle du trône où le beau roi est étendu sur des coussins dans sa toge de fête. Shamiram n'est plus une reine. C'est une femme désolée, une amoureuse folle de chagrin. Un voile de deuil cache ses robes scintillantes. Elle s'agenouille près du corps inanimé d'Ara, le couvre de pleurs et de baisers. La douleur de la reine est sacrée ; sa garde baisse les épées en signe de deuil et se retire pour la laisser seule à sa douleur. Le lendemain on déclare au peuple arménien que son roi, obligé de déposer aux pieds d'une femme son sceptre et son épée, s'est suicidé par orgueil, que la reine de Babylone lui prépare des funérailles dignes d'un époux, que son char triomphal sera drapé de deuil et que les cantiques du vainqueur seront chantés par le chœur funèbre du roi. Les rebelles se calment, flattés par ces hommages à un roi vaincu. Ainsi se présente à l'imagination d'un peuple, fût-il même ennemi, une grande amoureuse d'Asie.

Voici les dalles des bains de Cléopâtre. Ses jolis pieds nus ont glissé sur cette mosaïque. J'en rêve comme une amoureuse. Que n'aurais-je fait pour elle !

Voilà la place où se trouvait jadis son palais. Il n'y reste plus qu'une vieille maison. Je veux y entrer. Cela sent l'oignon et le renfermé. Une vieille Arménienne y habite. Elle est accroupie sur un divan. Un voile blanc couvre ses nattes retenues par un bandeau brodé de perles.

— J'aime à entendre siffler le vent et rugir la mer, — me dit-elle, — je me sens alors heureuse en pensant : j'ai un bon feu et mon odorant café, pendant que beaucoup d'autres meurent de froid.

« Quelle digne remplaçante de Cléopâtre dans les lieux mêmes de son palais et de ses grandes amours ! » me dis-je en en sortant.

Je suis au Caire dans la citadelle. Un coucher de soleil d'Égypte. Les nuages bleus doublés de rouge sanglant couvrent l'horizon. Le Nil paraît immobile. C'est le sable du Sahara qui reflète le ciel.

Nous descendons dans le cimetière des mamelouks. Une jeune Arabe, une porteuse d'eau, accroupie près d'un vase de terre, parle avec un bédouin. Elle se voile : nous avons dérangé des amoureux. Il me semble voir toute l'Égypte antique dans cette silhouette. C'est parmi ces porteuses d'eau sans doute que, chaque printemps, on choisissait une vierge pour la fiancer au Nil et la précipiter dans le fleuve.

Le quartier arabe est la seule partie pittoresque du Caire. Tout le reste est européen. Entre ces deux quartiers se trouve toute une ville de maisons de rendez-vous, les premiers édifices que nous bâtissent les Européens pour nous civiliser. On y voit de vieilles Anglaises en petites robes de bébés fardées comme des clowns. Elles font des pas de cake-walk et toute cette séduction, dit-on, ne coûte que quelques sous à tous les passants. Quelle charmante simplicité ! Combien en Asie tout est plus compliqué ! Que de cérémonies pour parvenir jusqu'à nos bayadères, diseuses de sort, charmeuses de serpents, jusqu'aux plus petites voluptueuses de nos jardins de joies !

Ce n'est qu'à minuit, au clair de lune, que je me suis rendue au Sahara pour connaître le Sphinx. On m'avait prévenue que dans le jour je verrais, assises sur sa tête, des Anglaises en robe de tennis et, grimpés sur le sommet des pyramides, des touristes américains savourant tranquillement leurs sandwichs.

Je vis le Sphinx, il regardait l'au delà de l'horizon humain et semblait se moquer des peuples et des civilisations qui, depuis des millénaires, luttent sous ses yeux, lui envoyant souvent des balles. Que pouvaient lui faire ces balles, fût-ce celles de Napoléon? Lui arracher ses secrets, deviner son mystère que seul peut-être connaît le Sahara?

On me présenta à X... pacha, élu, disait-on alors, roi d'Albanie. Il organisait pour l'anniversaire du Khédive une splendide fête. On ouvrit le palais Halim, l'un des plus beaux d'Égypte. On drapa, selon les divers styles de l'Orient, plusieurs salles où les musiciens de tous les pays d'Asie devaient accompagner mes danses.

La Khadiva était une princesse turque, musulmane, elle ne pouvait donc pas se mêler aux convives européens. On la reçut séparément, dans l'après-midi. Toute une suite de jolies Khanems-emires turques et arabes, vêtues d'habits blancs lamés d'or, entourait la Khadiva, dont on n'apercevait que les yeux au travers de ses voiles. Par discrétion et selon les mœurs musulmanes, mes musiciens tournèrent le dos à la Khadiva et m'obligèrent à danser au gré de leur inspiration, ce qui était vraiment gênant pour une danseuse asiatique.

La Khadiva m'appela près d'elle et me caressa le menton.

— On m'a dit que vous nous venez de très loin, — me dit-elle gracieusement.

— Je viens d'Iran, — répondis-je en m'installant sur les coussins que l'on m'indiqua près d'elle.

— Mais vous êtes Circassienne?

— Soit, si Ma Sultane le veut. C'est ainsi que l'on nous appelle en Turquie.

— Ah ! vous êtes donc une Arménienne?

— Vous l'avez dit, Sultane.

— Mais pourquoi en Turquie, vous appelle-t-on des Circassiennes?

— Les Circassiennes sont libres. Aimer une Arménienne, c'est aimer une de ses esclaves.

La Khadiva sourit et me tendit une petite médaille de cuivre.

— C'est un souvenir de notre Khadiva, — m'expliqua une des Khanems-emires.

Un peu choquée de la médiocre splendeur d'un tel métal, je me consolai en pensant qu'elle devait lui venir des trésors de quelque Pharaon, Chéops ou Sésostris. Je l'ai perdue, d'ailleurs.

Le soir même, toute l'Égypte se pressait dans le palais Halim. Après mes danses on me présenta à l' « épouse » européenne du Khédive, l'ex-cuisinière de son palais.

C'était là un grand honneur que l'on me faisait. Sanctifiée par la couronne, personne ne se souvenait plus de ses marmites. Blonde et molle, elle s'était étendue sur une chaise longue comme une pâte rose et jetait des fleurs à ses convives, tutoyant gentiment tout le monde. Un rire puissant soulevait sa poitrine vigoureuse; les éclats en rejaillissaient sur toute l'assemblée et faisaient sourire même les graves nègres immobilisés sur le seuil des portes.

Je me demande pourquoi, dans leurs alliances avec des Européennes, nos grands seigneurs préfèrent toujours des cuisinières à de vraies dames. Est-ce que, plus naïves et plus spontanées, elles sont plus près des femmes asiatiques que les grandes dames d'Europe remplies des artifices du cœur et de l'esprit?

Je l'avoue moi-même, à la seule vue d'un monocle, les tirades les plus voluptueuses d'un Européen se brisent contre le froid de mon cœur. « Comment ce hibou peut-il aimer? » me dis-je.

Je me rappelle quels indéchiffrables hiéroglyphes étaient pour moi tous les Anglais et les Américains de mon hôtel au Caire. Ridés comme nos eunuques, les yeux éteints pour toutes les passions humaines, je les voyais, la pipe à la bouche, étendus sur des chaises longues. Leurs immenses pieds montaient nonchalamment vers le nez de leurs femmes. Minces et corsetées jusqu'au menton, celles-ci se tenaient correctement assises sur leurs dures chaises. Je m'efforçais de deviner comment se comportent ces messieurs dans leurs amours.

Leurs longs bras savent-ils s'enlacer autour d'une jolie taille? Leurs dents se desserrent-elles pour abandonner la pipe et des paroles ardentes sortent-elles parfois de leur bouche? Ces regards mornes s'allument-ils quelquefois de joie, d'amour ou de colère ? Et leurs femmes, ces dames si raides, si graves et si nues dans leurs robes du soir, n'ont-elles jamais la nostalgie de la grâce naturelle et de la souplesse ?

Je fus emmenée à la fête du Khédive par un de nos amis, un Khan arménien de Constantinople, alors diplomate turc au Caire. C'était un vieillard très grave, coiffé du fez. Petit, mais robuste, avec une longue barbe grise, ce vénérable vieillard m'inspirait un sentiment d'une pudeur extrême. C'est pour-

quoi après avoir dansé pieds nus pour la Khédiva, je remis mes bas et je cachai ma gorge sous de nombreux colliers et voiles pour danser en présence du Khédive.

— Montre par tes danses à tous ces gens, ma fille, — m'avait dit le Khan, — que la meilleure vertu d'une Arménienne est sa pudeur.

Très Arménienne à cette époque, je croyais, moi aussi, que la volupté est impudique.

J'ai donc dansé non seulement les yeux fermés et la bouche pincée, mais encore sans respirer, la respiration pouvant donner à ma poitrine les apparences de la volupté.

Le Khan en fut ravi.

— Demeure fière, mon enfant, — me dit-il, — refuse tous les dîners et tous les soupers que l'on va t'offrir et rentrons honnêtement à la maison.

J'habitais le même hôtel que le Khan et c'est à sa protection que j'étais recommandée par mes amis de Turquie. Cet admirable protecteur, pour me mettre à l'abri de toutes les corruptions possibles, veillait sur moi nuit et jour comme un véritable bon papa. J'en étais extrêmement touchée. « Corruption!!! » aucun dragon ne m'eût alors effrayée plus que ce mot.

Ma danse finie, nous nous dirigeâmes vers la sortie. Entre deux rangées d'invités nous avancions comme une procession nuptiale ; c'était le Khan qui l'ouvrait. Majestueux comme un navire, il marchait devant moi d'un pas lent et rythmé ; je le suivais, humble, la tête baissée sous les regards curieux. Trois Albanais portaient mes fleurs et enfin un petit nègre tenait sur un plateau mon tambourin et mes cymbales.

Le Khan s'était fondu déjà dans les ténèbres du jardin lorsqu'une main m'arrêta sous les arcades. C'était le Pacha. Les yeux levés vers le plafond, il soupirait voluptueusement.

Je rougissais, je pâlissais, mon cœur battait. Quelle jolie chose que la vertu ! les sensations sont si aiguës pour celui qui la possède. J'en oubliai complètement le vénérable Khan qui m'attendait dehors avec mon nègre et mes cavaces...

Enfin, nous voici dehors, le Pacha tout frémissant, moi étourdie de son audace.

Un cavace nous dit :

— Son Excellence est partie très mécontente.

— Tant mieux, — dit le Pacha.

Et se tournant vers moi il ajouta :

— Ma maison est vaste et elle est à vous, et que notre Allah soit béni s'il nous emmène cette nuit en Paradis.

— Inutile, Pacha, une voiture, je vous en prie !

J'arrivai toute tremblante à mon hôtel. A peine débarrassée de mon turban on m'invita à prendre une tasse de thé chez le Khan.

Il était minuit, mais quand même, je me dirigeai vers son salon. Noyé dans un fauteuil, silencieux et immobile, il avait l'air du dieu de la vengeance.

— Khan, — dis-je timidement, — je vous ai fait attendre. Je n'ai pas d'excuse, mais pardonnez-moi, je vous en supplie.

— Comment te pardonner? — me dit-il au bout d'un long silence. — Tu n'as pas même su respecter ma barbe blanche. Je t'attendais aux portes comme un eunuque tandis que tu prêtais l'oreille aux flatteries inconvenantes d'un musulman, d'un Turc.

Il y avait des larmes dans sa voix blessée.

— O Khan, — lui dis-je, — que la terre s'entr'ouvre sous mes pieds et que l'Enfer m'engloutisse! Comment pourrais-je vous rendre eunuque, moi, si obéissante à vous, si humble?

Et je baisais respectueusement sa main. Deux larmes apparurent fort à propos dans mes yeux levés vers lui ; il s'attendrit un peu.

— Bien, que Dieu te pardonne si c'est possible, — me répondit-il.

» Nous sommes en Égypte, ma fille, — ajouta-t-il aussitôt. — L'Égypte c'est l'Europe. Et en Europe tout est opposé à nos usages, et ce sont les hommes qui baisent la main des femmes.

— Je respecte trop les vieillards pour me permettre de suivre l'usage européen, — lui répondis-je, croyant le flatter.

— Je ne suis pas si vieux que tu le crois, ma fille, — répliqua-t-il, froissé; — je n'ai que soixante ans et en Europe c'est comme trente ans chez nous.

Je l'ignorais.

Il me baisa la main. J'étais vraiment confuse. Cet usage européen me parut très humiliant pour un vieillard. Il caressa

mon menton; c'était très naturel : j'aurais pû être sa petite-fille. Il se leva et se mit à marcher de long en large. Je m'installai commodément sur le divan. C'était l'heure où d'habitude il me faisait un discours sur la morale. Ces discours consistaient à me faire apprendre que l'esprit humain, dirigé par l'esprit du mal, habille dans des robes séduisantes tous les vices du monde dont le suprême est l'art.

— Tu es sur un chemin pernicieux, ma fille, — me déclarait-il en soupirant ; — d'une honnête femme on fera bientôt de toi une vraie artiste. Ta chute donc est inévitable. Tu es jeune, tu es seule, tu danses, on voit ta gorge, on devine tes formes. Tu es perdue... tu es perdue..., la corruption est là sous tes pieds, je la vois.

Troublée et inquiète, je lui demandai en quoi consistait cette corruption. C'était, paraît-il, dans l'amour des richards, des perles et des diamants qui s'ensuivent comme résultat.

— Jamais, jamais, cher Khan, je vous le jure par le ciel et par tous les anges, je n'aimerai jamais aucun richard, je ne me penche d'ailleurs que vers les pauvres infortunés.

— O malheureuse, — me disait-il alors, — c'est pire que les richards. Fatigués de ton amour, un jour ils te planteront aussi tout seule, te laisseront mourir sous la grille de quelque jardin public. Je vois nettement ton avenir, ma fille, les sous-sols humides, les greniers, la famine, les haillons... ô malheureuse enfant !

Désolée et effrayée, je me mettais à sangloter.

— Sois tranquille, sois tranquille, — me disait-il. — En Égypte tu n'es pas seule, personne ne te fera du mal, je veille sur toi, car je t'aime, tu le sais bien.

— Moi aussi, je vous vénère, cher Khan, — lui disais-je, toute émue. — Vous ne m'abandonnerez pas à la famine et aux haillons, n'est-ce pas?

— Jamais, mon pigeon, jamais, ma colombe.

Reconnaissante, je baisai sa main et je le quittai pour aller dormir, calme et rassurée.

Mais je l'avoue, à force d'entendre parler sans cesse de mon inévitable chute, je me familiarisais peu à peu avec cette catastrophe et souvent même cette culbute de ma vertu me semblait une chose très pittoresque.

Le soir de la fête chez le Khédive, l'éloquence du Khan avait atteint un si lugubre pathétique que tout en pleurant, je répétais :

— O Khan, ô Khan, que ne puis-je mourir avant ma chute !...

— Pauvre enfant, — me dit-il, prenant ma tête sur sa poitrine, — écoute-moi : je sais que tu m'estimes, que tu suis tous mes conseils. Écoute-moi donc. Je t'offre mon amour et ma tendresse, veux-tu les accepter? Tu auras tout ce qu'il te faut de mon vivant, et en mourant je te laisserai une jolie dot. Tu te marieras avec un honnête homme et tu vieilliras en honnête femme. Veux-tu, ma petite colombe?

Cette conclusion à des discours paternels me fit l'effet d'un tremblement de terre. Je le crus fou. Mais son regard passionné et tout son corps frémissant ne me laissèrent bientôt plus le moindre doute.

« Comment, me disais-je, lui, Arménien, patriarche, à la veille de la mort ?... O grand Dieu, ô Tout-Puissant ! ô Éternel ! »

Et couvrant mon visage de mes deux mains, je le quittai sans dire un mot. Arrivée chez moi, je me jetai sur un divan et sanglotai jusqu'à l'aube.

— Père Céleste ! moi dans les bras de ce vieillard, qu'y aurais-je fait? O Protecteur Divin, réchauffer le corps mourant d'un David comme cette pauvre Sulamite de la Bible? Je ne veux plus voyager, je ne veux plus aller aux Indes, ni au Japon, j'ai peur des vieillards ; de tous les vieillards du monde. O Dieu, ô ciel, ô Christ !

Et ainsi jusqu'au matin. A midi juste on me remit un petit paquet. C'était une jolie bague que m'envoyait le Khan. Sa carte m'annonçait qu'il était parti pour Alexandrie afin de ne pas être témoin de ma chute. Dès lors, je restai toute seule au Caire. Je n'avais plus personne pour guide, et la sagesse du Khan devait sans doute me manquer.

Le soir même, j'ai reçu la visite d'un Bey, diplomate turc lui aussi, et Arménien. C'était un géant massif et blond, au visage rongé de petite vérole. Il m'avait été présenté à la fête du palais Halim comme le meilleur ami du pacha. Il m'invita à dîner le lendemain chez lui, avec ses amis.

— Le Pacha m'a prié de vous mener souper chez lui, — ajouta-t-il.

J'ai accepté ces deux invitations.

Le lendemain donc, je me fis belle. Mon visage pâle et attristé par le sacrilège du vieux Khan avait repris peu à peu toute sa sérénité. Mes voiles blancs lamés d'argent me donnaient l'air plus candide que je ne l'étais, et j'étais sûre qu'ainsi parée j'inspirerais un très grand respect au Bey. D'ailleurs je ne le craignais pas. Il n'était pas vieux, n'ayant qu'une quarantaine d'années.

On m'annonce que le Bey m'attend impatiemment dans son carrosse... J'y monte ; nous partons. Nous traversons tout le Caire. Nous voici hors de la ville ; on va tout droit, dans l'espace.

« Grand Dieu ! Mais où me mène-t-il? »

— Votre maison est bien loin, mon Bey, — lui dis-je.

— Oui, j'habite aux environs du Caire.

La voiture s'arrête enfin à la grille d'un parc. On ne voit dans les ténèbres que quelques palmiers. D'invisibles mains nous ouvrent les grandes portes. Au loin on distingue à peine les contours d'un grand palais. Pas de lumière aux fenêtres.

— Cette maison a l'air d'une morgue, — lui dis-je en riant. — Il me semble qu'on va nous y assassiner.

Deux cavaces nous aident à sortir de la voiture.

— Pourquoi les fenêtres ne sont-elles pas éclairées? — leur crie le Bey d'une voix féroce.

— Son Excellence avait ordonné lui-même que...

L'Excellence se met en colère, parlant en arabe mêlé de turc.

« Ce Bey n'est pas vraiment très doux de caractère », pensais-je.

— Entrez, — m'ordonne le Bey.

Je lui obéis immédiatement.

Nous sommes dans une antichambre somptueuse. On aperçoit en haut des murs parés d'armures anciennes, en bas des sous-sols drapés de damas.

— Descendez, — me dit-il, en me montrant d'un geste impératif les sous-sols.

J'hésite. Un pressentiment me fait battre le cœur.

— Descendez donc !

— Non, Bey, j'aime mieux dîner en haut, les sous-sols sont tristes toujours.

— Mes amis nous attendent en bas, — me dit-il en arménien, — et puis ne me rendez pas ridicule devant mes domestiques.

Les sons magiques de cette langue me rendirent docile. La soumission traditionnelle à l'homme maître de nos pénates effaça immédiatement ma volonté. Telle est la puissance de l'habitude.

Je descends et je me vois dans une petite salle turque sans portes ni fenêtres, hermétiquement drapée de damas rouge. Le long des murs quantité de larges divans. Un dîner froid nous attend sur de petites tables incrustées de nacre.

— Mais où sont-ils vos amis? — lui dis-je, inquiète.

— Pensez-vous que je sois si sot de me gâter le plaisir de vous avoir seule chez moi, — me dit-il en riant et en se débarrassant de son manteau.

— Seigneur et tous les Prophètes !

Inutile de décrire toutes les scènes burlesques que me fit subir ce Bey. Son visage perdit toute trace de gravité. Ses yeux bleus prirent l'éclat des yeux noirs. Pâle il devint rouge, ses mains se crispaient. Je le voyais tour à tour aimable, brutal, sentimental, coléreux. Tantôt j'étais sa colombe, sa biche, tantôt en hurlant de rage il m'appliquait des noms probablement blessants, mais dont heureusement j'ignorais le sens à cette époque.

— Je comprends, — me dit-il. — Alors il faut vous payer d'avance.

Il retira de ses doigts deux énormes bagues en diamant et les posa devant moi.

Je tombai dans un fauteuil, en pleurant amèrement.

— Par tous les satans d'enfer ! que vous faut-il donc.

Et d'un geste large il lança contre les murs toutes les coupes et toutes les carafes qui se trouvaient devant lui.

Puis il se leva et se dirigea en chancelant vers moi. Sans avoir bu, il semblait ivre... J'étais déjà debout, appuyée contre le mur.

Je frissonnais d'horreur devant ce géant irrité, au visage contracté de colère et de désir.

Comme la plupart des hommes il nommait cet état « amour ».

— Quand une femme blesse par son refus un amour aussi sincère, il reste la force, — me dit-il d'une voix sourde.

— Par la force on arrive à tout, mon Bey, — lui répondis-je d'un ton calme et décidé. — Mais sachez-le, demain matin on me trouvera morte sur ce divan, on en connaîtra la cause et l'on vous en rendra certainement l'hommage.

Je me souviens qu'à l'âge de dix ans, mon père m'ayant très sérieusement dit que j'étais une sotte, j'en avais été tellement blessée que j'avais décidé de me noyer dans un étang. Je me réjouissais d'avance de l'effet que produirait mon cadavre sur un père aussi injuste. Heureusement, distraite par je ne sais quoi, j'oubliai de mettre ma vengeance à exécution.

En tous cas ma menace au Bey était sincère. Le dégoût qu'il m'inspirait était immense et mon indignation profonde. Il comprit la force de ce sentiment. Après avoir plusieurs fois changé de visage, il gémit, grinça des dents, et se domina.

Quelques minutes s'écoulèrent en silence. D'un geste brisé il prit enfin son petit bonnet et leva vers moi un regard las. Il avait l'air d'un malade.

A l'aspect anéanti et soumis de ce géant, une sorte de compassion s'empara de moi. Quelle chose bizarre que le cœur d'une femme ! Non seulement je lui ai pardonné en un instant la peine qu'il m'avait faite depuis deux heures, mais j'ai senti le besoin de le protéger contre lui-même.

— Allons, mon pauvre Bey, — lui dis-je, — les mains sur ses épaules, allons, mon Bey !

Surpris de la tendresse de ma voix il me regarda, étonné. Quelque chose de doux remplaça pour un instant la dureté de son regard, mais cela disparut aussitôt pour me laisser entrevoir le désir qui se rallumait de nouveau dans ses yeux fiévreux.

Heureusement on nous ouvrait la porte. Nous sortîmes.

— Convenez tout de même, — me dit-il, en me déposant à mon hôtel, — qu'un autre moins scrupuleux que moi

aurait versé une drogue dans votre vin ; mais vous étiez avec un vrai gentleman.

J'en restai ébahie.

A minuit juste j'entrai chez le Pacha. Dans une salle éclairée par de nombreux lustres, une société composée de toutes les races et de toutes les religions, parfumée, emperlée, diamantée, m'accueillit d'éclats de rire accompagnés d'applaudissements.

Loin d'être flattée d'un si chaleureux accueil j'en ressentis toute la bizarrerie, et m'arrêtant sur le seuil je n'osais plus avancer.

Le Pacha accourt, me serre affectueusement les mains, et me remercie de lui avoir fait gagner un grand pari.

Je n'y comprends plus rien ! Mais on m'explique le mystère.

J'apprends que j'avais été l'enjeu d'un pari entre le Bey et le Pacha. Le Bey affirmait qu'il connaîtrait facilement dans mes bras toutes les délices que les houris du Paradis donnent aux élus de Mahomet.

— Le Bey vient de sortir d'ici, — ajoute le Pacha. — Il nous racontait ses mille joies de bienheureux, mais sa mine était si peu paradisiaque, qu'ayant assez de nos plaisanteries il s'est enfui sous le prétexte de lassitude.

Mon cœur bondit d'indignation. Je fis tous mes efforts pour retenir mes pleurs.

Un Russe (les Russes, un peu asiatiques, me comprenaient toujours très facilement) s'approcha de moi pour m'abriter des plaisanteries trop audacieuses alors pour mon oreille inhabituée à la crudité de la langue européenne,

— Ne vous faites pas de peine, — me dit ce Russe, — ce sont là vraiment d'innocents « beaux mots ». Il faut vous habituer à cette galanterie européenne d'Égypte. Quant à vos Asiatiques, vous savez bien qu'ils ne respectent que celles des Orientales qui n'ont jamais franchi les murs de leur harem.

» La société européenne en Égypte — continua-t-il, — est, composée pour la plupart d'aventuriers de toute espèce.

Et il me présenta successivement tous les convives du Pacha accompagnant chaque nom des remarques les plus comiques.

Ce n'étaient que « comtes » ou « barons », à la généalogie

très embrouillée. Il me présenta aussi à de blondes princesses Abdallah, Ibrahim et Ismail, me disant qu'elles étaient toutes des ex-cantatrices des cabarets européens du Maroc et d'Alger avant leur avènement au trône princial.

Dans cet essaim de jolies femmes, deux dames me frappèrent par le caractère angélique de leur beauté :

— Présentez-moi à ces Madones ! — dis-je à mon Russe.

— Allons-y ! — me répondit-il. — Ce sont la femme et la fille du comte Z..., le propriétaire de toutes les maisons joyeuses d'Égypte. Son commerce prospère sur les rives fécondes du Nil ; et un jour, j'en suis sûr, les vastes déserts de l'Arabie connaîtront aussi son nom, aussi célèbre que celui de Sésostris dans l'Égypte d'autrefois.

Je ne fus pas moins étonnée d'apprendre les fonctions de mon meilleur ami, le charmant M. Gaston, si candide, si romanesque...

— Ne vous a-t-il pas proposé déjà d'avoir un petit « chez vous » en vous assurant que c'est plus confortable qu'une chambre à l'hôtel?

Il se mit à rire à gorge déployée lorsque je lui racontai que, dans l'après-midi même, l'aimable M. Gaston m'avait montré un appartement bizarre.

Un squelette de vieille sorcière s'y présenta à nous avec un visage mielleux et peint. C'était la maîtresse de cette maison.

— Vous êtes dans un véritable petit nid de rossignol, — me dit-elle, — et je serai pour vous une vraie petite maman.

Mais comme ce nid de rossignol m'avait déplu autant que la petite maman, j'ai répondu au candide M. Gaston que je leur préférais la sévérité de mon hôtel anglais.

A la fin du souper chez le Pacha on décida d'organiser pour moi deux spectacles publics au Caire et à Alexandrie.

Pour composer mon programme on me présenta un violoniste d'Anatolie connu dans toute l'Asie pour ses improvisations orientales. C'était un artiste excessivement doué, mais vaniteux et ambitieux. Et comme tous les ambitieux, la gloriole le préoccupait plus que l'art.

Petit, chétif et maladif, il se rongeait sans cesse de jalousie, de colère et de dépit. Je le pris en pitié ; valait-il vraiment la

peine de se torturer à ce point pour la gloire, ce casque brillant de pompier dont les artistes aiment tant à se coiffer?

Je décidai de lui communiquer un peu de ma philosophie.

Je devais visiter Memphis et je le priai de m'y accompagner. Nous partîmes sur des mulets ; au bout de deux heures nous étions en plein Sahara.

Le soleil disparu avait laissé sa flamme aux nuages et aux ondes sablonneuses. Un petit vent animait la surface immobile du désert.

Après avoir visité le *temple* souterrain du dieu Apis, je me suis étendue sur le sable pour revivre dans mon imagination la splendeur passée de ces lieux ensevelis.

La lune avait changé en bleu la féerique lumière rouge du soleil et une sérénité froide se répandait autour de nous. Hélas ! au lieu de vivre avec les ombres des reines et des rois pharaoniques, je fus condamnée à écouter pendant deux heures les plaintes de mon violoniste. Durant deux heures le Sahara, le Colosse de Memphis et moi, nous entendîmes les mots « affiche », « réclame », « applaudissements », « succès », « la presse ». Vers minuit j'en avais la tête gonflée. Ma politesse orientale (et j'en avais alors beaucoup) m'obligeait à sacrifier mes oreilles à tout ce que devait débiter mon invité, et, ce qui est pire encore, à le trouver très savoureux. Mais ma nature de Caucasienne se révolta enfin et je conseillai à mon compagnon d'immatérialiser ses rêveries en prenant un peu d'opium, selon l'habitude de tous les poètes d'Asie.

Le lendemain, je lui envoyai une petite dose de ce calmant. J'étais loin de deviner qu'un jour ce funeste cadeau devait lui coûter la vie. Lorsque je quittai l'Égypte pour l'Occident, il s'empoisonna. On trouva sur sa table son violon et une feuille de papier où il avait inscrit les premières paroles de sa dernière composition qui portait le titre de *Lamentations de Neï*.

« C'est la voix de Neï qui me fit apprendre « les vrais chants des trouvères », écrivait-il.

Il avait compris, mais trop tard, que pour les grandes extases, un vrai artiste ne doit chercher qu'un grand amour.

Je ne suis vraiment en rien coupable de sa mort, mais comme ces lamentations m'étaient dédiées, cette mort me trouble chaque fois que je m'en souviens.

***

Parmi tous ces types qui m'entouraient en Égypte et qui m'effrayaient, il y en avait pourtant un que j'estimais sincèrement et dont le souvenir me reste cher. C'était un Italien, un comte napolitain. Il vivait dans une jolie petite villa, noyée dans les palmiers, et s'occupait de journalisme. Il était très doux, de caractère très affectueux. Veuf, père d'un enfant, très bon, très catholique, il était charmant. Il étendit sa bonté sur moi aussi ; mon avenir l'inquiétait.

— Mais quels sont donc vos projets? — me demandait-il.

C'était là une question embarrassante, mes projets étant très vagues pour moi-même.

Les jours où le soleil était terne et où je languissais dans je ne sais quelle angoisse, je lui répondais :

— J'irai tout droit d'ici à Jérusalem pour me cloîtrer dans un monastère. J'ai une lettre pour notre patriarche de Palestine.

Les jours où le soleil faisait épanouir en moi le désir de pays plus chauds encore que l'Égypte, je lui répondais :

— J'irai aux Indes, j'ai des lettres pour les Maharadjahs de Haiderabad et de Mador.

— Mais que ferez-vous là toute seule? — me demandait-il en frémissant.

— Je danserai dans leur palais et je visiterai aussi tous les autres princes de l'Himalaya. Un jour peut-être j'épouserai un de ces rádjahs; j'aurai une maison tout en marbre sur un lac couvert de nénuphars. J'aurai de petits éléphants que j'élèverai pour chasser plus tard les tigres et les lions.

— Et si aucun de ces radjahs ne veut vous épouser? — m'interrogeait-il, soucieux.

— Tant pis pour eux ; j'entrerai alors dans la caste des bayadères, et je danserai dans les temples et dans les rues.

— Et lorsque vous vieillirez?

— Je gagnerai mon pain dans les bazars en tirant les cartes.

— Seigneur Jésus ! — s'écria le pauvre Napolitain.

Mais j'étais sincère ; les bazars d'Asie me plaisaient autant

que nos palais et, en vieillissant, mendier mon pain sous un beau soleil ne me paraissait aucunement déshonorant pour une bayadère autrefois brillante, Pour me sauver de toutes ces aventures, ce charmant homme m'offrit son nom, sa main, et tout ce qu'il avait encore ; son cœur aux sentiments éternels et son amour tendre pour mener une vie paisible dans son château aux environs de Naples.

« Un château écroulé!... La Méditerranée!... Un clair de lune... Des sérénades!... » rêvai-je. Peut-être est-ce aussi beau que les palais de radjahs au bord du Gange? Le charmant homme sera mon fidèle époux, et son enfant, sans que j'aie eu les douleurs de l'enfantement, m'appellera « mère ». Je me sentis attendrie jusqu'aux larmes, et cet avenir touchant me parut une légende.

« Oui, il faut absolument que je l'épouse ! » décidai-je, et, m'enlaçant doucement à lui :

— Mais, dites, lorsque je serai votre épouse, nous irons quand même en Chine et au Japon, n'est-ce pas? Là, je danserai pour tous les grands mandarins, tous les Haüs, tous les Maos, et vous, vous me défendrez contre tous les messieurs Gaston, contre les ardeurs des vieux diplomates de ces pays.

— Oh ! non, ma belle, — répondit-il, effrayé; — je ne suis point fait pour un tel rôle. L'amour d'un Italien est absolu, je serai pour vous toutes les joies, tout votre art, toute votre vie !

Et il me serra passionnément contre sa poitrine.

Mes pensées prirent tout de suite une tout autre direction.

M'enterrer avec cet homme, sous les ruines d'une vieille maison, à la campagne. Mari !... Pantoufles !... Lunettes !... Journaux !... Mon Dieu !... Ce paysage me parut désolant.

Et mes beaux radjahs au teint bronzé, au profil hautain, ces fiers radjahs si tendres, si soumis aux caresses d'une bayadère ! Et mes palanquins, et mes petits éléphants, mes tigres, mes lions !

— Non, — dis-je résolue, à mon bon Napolitain en m'arrachant à son étreinte ; — j'aime mieux continuer ma vie de vagabonde !

Et je dis adieu à mon tendre comte, adieu à Naples et au vieux château dont j'aurais pu être la triste châtelaine.

Ainsi finit cette histoire. C'était quand même très beau.

Après mon dernier spectacle à Alexandrie, je me préparais à m'en aller aux Indes. Deux Anglais, pour mon malheur, se présentèrent à mon hôtel. Ils m'invitaient à danser un an en Angleterre et en Amérique.

Danser un an et tous les jours ! un tel plaisir me parut vraiment exagéré.

— Non, — leur dis-je, — j'irai peut-être un jour danser pour vos rois et vos quelques princes.

— L'Amérique n'a pas de rois, — m'expliqua un de ces Anglais ; — quant à nous, nous n'avons qu'un roi et très peu de princes. Je n'en connais qu'un, le Prince of Wales.

— Cela fera deux soirées en tout. Décidément cela est peu pour entreprendre un si long voyage.

— Mais vous aurez deux cents grands music-halls et nous vous donnerons cinquante mille francs pour dix mois.

Les splendeurs des music-halls m'étaient alors complètement inconnues. Quant au chiffre de cinquante mille francs, il ne me frappa pas non plus. J'ignorais alors la valeur de toutes les monnaies du monde.

Mes amis arrivèrent juste au moment où j'allais dire aux Anglais mon « non » catégorique.

— Êtes-vous folle, — s'écrièrent-ils, — de renoncer à une telle chance? Songez donc : Londres, New-York, gloire, fortune, célébrité, cinquante mille francs.

Je chuchotai mélancoliquement :

— Et les Indes avec tous mes Radjahs! et Jérusalem avec mon patriarche?

— Laissez ces aventures vagues et risquées ! Allez à Londres, allez donc briller dans les pays civilisés! — insistèrent mes amis.

Le cœur serré, je signai enfin un grand papier écrit en anglais dont je ne comprenais pas un mot. Mais mes amis m'assuraient que tout y était écrit de la plus honnête façon. Tout le monde y posa son nom et on me confia ce grand papier. Le soir, pendant un grand banquet que mes amis donnaient pour mon proche départ, j'appris que j'étais dès lors une grande artiste, une étoile de music-hall.

Avec beaucoup de peine, je compris que les devoirs d'une telle étoile étaient de briller sur une affiche entre les noms de Sarah Bernhardt, des célèbres clowns et des plus remarquables chiens savants. Je compris aussi que, malade, fatiguée, triste ou en proie à un chagrin, s'agît-il même de la mort de quelqu'un de ma famille, je devrais danser quand même, danser toujours, la mine radieuse et souriante.

Le banquet fini, je rentrai chez moi vers l'aube, très oppressée, presque malade. Je sentais vaguement que j'avais vendu à ces deux Anglais ce qui m'était le plus cher au monde : ma liberté. L'odieux papier me brûlait les mains. Le déchirer? Mais l'on m'avait prévenue que si je le faisais on m'enfermerait dans un cachot, car les contrats sont des choses sacrées dans les pays civilisés.

Sans me déshabiller je m'allongeai, mais le sommeil me fuyait.

Occident ! Anglais ! Américains ! Grand Dieu, que ferais-je toute seule, étrangère parmi ce monde? Comment vivrais-je dans un pays où le soleil, dit-on, ressemble à un disque d'acier froid et où les étoiles n'ont pas d'éclat, où le ciel pleure sans cesse et où la lune est toujours voilée de brumes.

Ce qui m'affligeait le plus, c'était que je cessais d'être une vraie Khanoum, que je devenais, moi, avec tout mon orgueil, une artiste.

« Artiste », ce mot me choquait horriblement. J'en ignorais complètement la juste valeur ; sous ce nom on ne désigne en Orient que des malheureuses amenées d'Occident par les marchands d'esclaves. Personne ne se souvenait d'avoir assisté à aucun spectacle donné par ces artistes, car le jour même de leur arrivée, elles étaient achetées à prix d'or et disparaissaient dans des harems privés.

« Seigneur, priai-je, en levant vers le plafond mes yeux humides, ne me laisse pas devenir une de ces petites malheureuses. Honte à moi et honte à Toi, ô Père divin, si Tu me laisses, moi, attachée aux pans de Tes habits, tomber si bas! Bonne ou mauvaise, ne demeurerai-je pas partout l'œuvre de Tes mains? Et le Ciel me condamnerait-il aux feux d'Hehen? Non sans doute, car cela serait Ta faute et non pas la mienne ; je ne suis qu'une cire dans Tes mains, une poussière sous Tes pieds ! »

Le matin, après un bain froid, mes pensées se calmèrent un peu.

« Courage, me dis-je. Il faut agir. Je n'ai plus les quatre murs de mon harem, ni les patriarches pour veiller sur moi. Donc, plus d'agitations ni de lamentations. La destinée me guide vers des horizons nouveaux. Il faut s'y soumettre. Adieu mes rêves, mes promenades sous l'ombre des pagodes. Il faut quitter ma vie d'aventureuse; je suis maintenant « artiste. »

Je devais informer de cette métamorphose un ami qui de Perse veillait sur mon sort. Il me comblait alors de tous les bienfaits et cela avec le désintéressement d'un vrai seigneur.

Mais il m'avait sévèrement interdit de m'aventurer vers l'Europe sous quelque prétexte que ce fût, me prévenant que dès lors je perdrais son appui.

— C'est pour votre bonheur, — m'avait-il dit. — Vous y seriez un don Quichotte. (J'ignorais alors les drôles d'aventures de ce brave chevalier.) Amusez-vous en Orient et faites-moi le plaisir de vous voir un jour heureusement mariée enfin.

Il était désolé de me voir si obstinée dans mon désir de m'exiler.

— Dites un seul mot, — me suppliait-il, — et vous aurez près de moi une jolie maison entourée d'un vieux jardin. Vous n'y serez pas seule ; je vous prêterai mon beau Mirza ; il vous tiendra compagnie, comme votre intendant.

Ce Mirza était le seul Persan qui se trouvait dans sa maison en qualité de valet.

Ses devoirs n'étaient point pénibles ; il apportait sur un plateau des roses aux invités et c'était là tout son rôle de valet.

Il était beau, raffiné dans ses gestes et discret dans ses paroles. L'on devinait facilement que c'était un noble ruiné, accueilli sous le toit d'un riche seigneur pour y trouver en serviteur le luxe qui lui manquait.

C'était un philosophe. Pourquoi se donner la peine d'acquérir par mille efforts une petite fortune pour s'entourer en vieillissant d'un médiocre luxe, lorsque c'est si facile de s'introduire dans les palais les plus somptueux en qualité de serviteur?

Son maître savait que sur de telles métamorphoses nous autres, Caucasiens et Persans, nous avons peu de préjugés.

Il distinguait parmi ses gens un si rare et si agréable serviteur. A son tour, Mirza ajoutait son élégance au beau salon de son maître et charmait toute la société occidentale qui s'y trouvait.

Mais, ni le vieux jardin, ni la jolie maison, ni même ce beau prince-valet n'ébranlèrent en rien ma décision et je quittai bientôt la Perse.

J'ai promis à mon seigneur de me marier un jour, mais cette promesse m'épouvantait.

Le mariage ! ce mot me faisait toujours bâiller. Les romans que je lisais cessaient de m'intéresser dès le moment où l'hymen liait les amoureux : il y a quelque chose de très impudique dans les plus nobles épousailles

Je pris la plume et j'écrivis à mon seigneur :

« Ma lettre vous fera sans doute de la peine. Mais je me résigne à la peine plus grande encore de vous l'occasionner. Les hymens ne sont doux que pour ceux qui croient à leur éternité. Hélas, je ne suis plus du nombre.

» Vous vouliez m'aider à refaire ma vie. La voici refaite ; je suis artiste. Obligée ainsi de vous désobéir, je me prive de votre protection. J'en suis peinée, mais ayez l'âme tranquille ; la misère n'osera jamais me montrer sa face. Si ma vie vous intéresse vous la suivrez dans les journaux.

» Que Dieu vous récompense pour tous les soins que vous preniez de moi et qu'Il allonge vos jours.

» A vous dans l'Infini.

» VADJIH-ES-SALTANÉH »

Ainsi je brisai les derniers liens qui me retenaient à la Perse.

La personne à qui j'écrivais ces lignes était un grand personnage en Perse.

Il m'était permis d'utiliser ses coffres-forts tant que je le voulais mais sans jamais recevoir de ses nouvelles. Cette condition, qui à présent me paraît parfaite, m'humiliait alors horriblement, et je fus heureuse de lui laisser voir qu'il m'avait blessée par son silence.

Par cette lettre je me privais de toute une fortune. L'orgueil coûte cher ! Dès lors je devenais indépendante, autrement dit jetée à la merci des événements.

Indépendance ! mot orgueilleux, créé pour réduire les plus fières à l'esclavage.

Libres esclaves d'Asie, femmes des harems et des pénates bibliques, que vous êtes heureuses de ne point connaître le pouvoir brutal de cet horrible mot !

***

Je quittai l'Égypte. Le vent chaud du Sahara enveloppait de poussière jaune les bords de la Méditerranée.

On leva le pont qui reliait notre bateau à la terre d'Égypte. Il me sembla que l'on coupait toutes les cordes qui m'unissaient à l'Orient.

Asie ! soleil ! chaleur ! Je vous quitte peut-être pour toujours. Saurais-je vivre sans vous? Où me mène ce bâtiment qui hurle comme un monstre sorti de l'eau?

J'ai horreur de ces ondes lourdes et menaçantes. Et ces Européens enfermés avec moi sur ce navire? Dieu qu'ils sont laids, ces blonds et incolores messieurs qui me sourient. Je les déteste. L'un d'eux veut me parler : sauvons-nous ! J'entre dans ma cabine, et je me mets à sangloter, le visage enfoncé dans les coussins de mon lit.

Mère, où vais-je? Oh ! viens avec moi, j'ai peur. Seigneur Éternel, Dieu de Bonté, Dieu de Miséricorde, quelles horreurs me réserves-tu dans ces pays inconnus d'Occident? Oh! je frémis, je tremble. Plus rien ne m'est cher. Je suis seule. Grand Dieu, veille sur moi, protège-moi!

ARMÈN OHANIAN

LA PROCLAMATION

DE L'EMPIRE ALLEMAND A VERSAILLES

(18 JANVIER 1871)

Le 5 octobre 1870 le Roi Guillaume de Prusse fait son entrée à Versailles. Les troupes allemandes, qui occupent la ville depuis le 19 septembre, en haie dans la rue des Chantiers jusqu'à la préfecture où résidera le souverain, acclament le cortège, entouré de uhlans, vers les six heures du soir. Le roi vient de Ferrières. Il est dans sa voiture avec son fils le kronprinz, Frédéric-Guillaume, simplement vêtu, sans décoration; sa figure rose, ses yeux bleu clair, sa facilité à sourire, lui donnent une fausse apparence de bonhomie. Arrivé à la grille de la préfecture, sur l'avenue de Paris, le roi descend devant un nombreux état-major qui l'attend : il y a là des princes, — Cobourg, Wurtemberg, Hohenzollern, Saxe-Weimar, — des généraux, des officiers. Il serre la main aux uns, échange quelques mots avec d'autres, puis entre. La suite, assez nombreuse, s'installe : 7 officiers supérieurs, 92 employés, 27 soldats, 135 chevaux, le tout sous les ordres d'un maréchal du palais, comte Pückler; il y a un grand maître des cérémonies, comte Perponcher, un chef de cabinet,

un lecteur, des chambellans. L'hôtel, devenu grand quartier général, sera désormais le centre d'une activité fébrile : tous les jours on verra aller et venir des gens affairés, officiers, courriers, ordonnances, se pressant au milieu des faisceaux de fusils des soldats de garde qui remplissent la cour.

Malgré ce cadre un peu solennel, le roi Guillaume va mener une vie sans faste. Levé à sept heures, il passe un uniforme usagé qu'il ne quittera plus, déjeune rapidement, dépouille sa correspondance, la classe, l'annote ; à neuf heures, il reçoit l'aide de camp qui vient prendre les ordres, puis donne des audiences, et va se promener à cheval ; après le déjeuner, promenade en voiture, revues ; dîner à sept heures ; et, le soir, réception et thé. Il y a des mesquineries dans la vie de ce souverain : il est d'une économie surprenante : le maire de Versailles sera étonné de se voir adresser par lui des réquisitions, pour 150 kilos de charbon, 100 margotins, 2 kilos de pain bis. Sa Majesté prussienne compte son linge elle-même et reçoit dans son cabinet la brave femme de Versailles qui est sa blanchisseuse il cause avec elle : il lui dit un jour : « Je vois bien, vous trouvez mon costume râpé ! C'est que je ne suis pas riche comme mon fils, moi ! Il peut se payer de beaux habits : je suis obligé d'y regarder. »

Ce fils, le prince royal, est logé sur la route de Buc, à la villa des Ombrages, chez madame André. Il est arrivé à Versailles plus tôt que son père, comme commandant de la troisième armée allemande. C'est un homme simple aussi. Sous le masque de sa figure très prussienne, avec sa grande barbe et son œil parfois volontairement dur, malgré son port impérieux de cuirassier blanc, il a de l'humanité, sait écouter et tâche d'être juste. S'il était le maître, la guerre n'aurait pas ce caractère de brutalité que Bismarck et les généraux lui ont donné : mais il a peu d'influence. Il se promène souvent seul, à pied, dans la ville, sans étiquette, en fumant sa pipe, ne portant aucun signe qui le distingue. Les Versaillais lui ont su gré de diverses interventions heureuses en leur faveur.

Bismarck loge rue de Provence, 12, à l'hôtel de Jessé, maison agréable accompagnée d'un grand jardin. Sur la porte pend un mesquin drapeau de calicot blanc sale accroché à une branche d'arbre et sur lequel est écrit en allemand :

Chancellerie de la Confédération : un seul factionnaire; on entre : dans l'antichambre, de grands manteaux militaires et des sabres ; à côté, une pièce où se trouvent une douzaine d'employés qui travaillent, commandés par un individu à longue barbe rousse, l'homme à tout faire du « patron », habile détective de la police berlinoise. Dans une autre pièce, le chef de cabinet, M. de Hatzfeld. L'air est empesté : tout le monde fume. Puis voici le « sanglier » dans son cabinet, meublé de façon quelconque : des bougies sur la cheminée dans des goulots de bouteilles, un guéridon sur lequel traîne un broc de bière. Celui que M. Thiers appellera « le sauvage de génie » est à sa table, revêtu d'une longue capote verte à collet et doublure jaune, déboutonnée, découvrant chemise et bretelles. Quand il doit aller chez le roi, il revêt un costume correct de colonel, sans décoration, et s'en va seul, à cheval ou en voiture. On mange bien dans sa maison et on boit sec.

M. de Moltke, le chef d'état-major général, habite rue Neuve l'élégant hôtel Lambinet. Un drapeau pend sur la porte, portant comme inscription : *Grand quartier général.* Il y a ici de fréquentes allées et venues d'officiers. Tous les jours vers midi, le chef va déjeuner à l'hôtel des Réservoirs : on le voit de temps en temps aussi se promener au soleil sur le boulevard de la Reine, seul, pensif, enveloppé de son manteau : figure glabre, blanche, austère, au regard dur et immobile, dépourvu de toute *Sentimentalität.*

De Roon, le ministre de la Guerre, tête rude et œil brutal d'officier prussien, est installé rue Colbert près de l'hôtel de France.

6 octobre. — Afin de fêter l'entrée du roi à Versailles, il a été décidé que les grandes eaux joueraient. Le tambour l'annonce en ville, mais les habitants ont décidé de ne pas aller au parc. Soldats et officiers allemands affluent vers le château. Le correspondant d'un journal d'outre-Rhin écrit de façon très germanique :

La statue de bronze de Louis XIV, avec son beau visage, mais d'une expression si méchante, regarde d'un air sombre ce spectacle. La main étendue du cavalier de métal semble, par son geste impé-

rieux vouloir, comme autrefois l'original l'a fait et pouvait le faire chasser au loin tous ces hôtes. Mais quand même ce bras serait de chair et de sang et serait celui d'un Louis XIV, cette expulsion offrirait aujourd'hui quelque difficulté. On ne saurait décrire la mine avec laquelle quelques-uns de nos fantassins et de nos cavaliers jettent la cendre de leurs cigares auprès du piédestal de Louis XIV. La fumée des pipes de bois de nos soldats s'élève jusque vers le fier visage de bronze.

Le roi Guillaume arrive à une heure et demie sur la terrasse, entouré d'un nombreux état-major, parmi lequel beaucoup de princes. Il paraît heureux de jouir en maître du spectacle. Le mot de l'historien Ranke se vérifie : il est venu se venger de Louis XIV. Dans leurs journaux les correspondants allemands exaltent cette journée. C'est les 5 et 6 octobre 1789, disent-ils, que l'ancienne monarchie française a été détruite; c'est les 5 et 6 octobre 1870 que la mainmise du roi de Prusse sur Versailles a consacré la déchéance de la France comme grande puissance, pour faire place à un nouvel État — le prochain empire prussien allemand qui s'annonce — destiné à régénérer l'univers. Un grand destin finit, un grand destin commence !

Le soir, retraite aux flambeaux par les musiques de quatre régiments qui viennent donner une aubade au roi à la préfecture, entourés d'une foule énorme de soldats poussant des hourras, agitant leurs casques, acclamant le souverain qui paraît au balcon. Lorsque la foule est dissipée et le calme rétabli, on entend dans le lointain des coups de canon sourds : c'est Paris assiégé qui se défend !

7 octobre. — Pour sa première promenade, en voiture, le roi a désiré être conduit sur un point d'où il puisse apercevoir Paris, cette ville « légère », « frivole », « méchante », qui montre tant d'entêtement, coupable et criminel, à ne pas céder, puisqu'elle est sûre d'avance de la défaite, et qui s'obstine, sans humanité, à provoquer des effusions de sang, ce qui contriste les cœurs sérieux allemands; elle devrait se faire un devoir d'accepter les conditions généreuses que le vainqueur est prêt à lui faire. On choisit un point qui ne soit

pas dangereux, les arcades de Louveciennes et Saint-Germain. Le roi part entouré de cinquante uhlans ; le prince royal l'accompagne.

9 octobre, dimanche. — Le roi voulant assister publiquement à un office religieux luthérien, l'autorité militaire a désigné à cet effet l'église Notre-Dame de Versailles. Le clergé catholique proteste. Le commandement se rabat sur la chapelle du château. Le roi monte au palais : le pasteur se tient sur les marches de l'autel ; le souverain au premier rang à gauche, le kronprinz à droite ; derrière eux, hiérarchiquement placés, les princes, les généraux, les officiers. Le roi suit avec ferveur sur son livre et chante les psaumes. Les Versaillais remarquent que, les jours qui suivent, la chapelle du château conserve une étrange odeur qu'ils qualifient d'odeur de Prussien, mélange âcre de cuir, de tabac et de lard !

15 octobre. — Le premier numéro d'un journal officiel prussien paraît en français, *le Nouvelliste*, les journaux ordinaires de Versailles, *le Journal de Versailles*, *la Concorde*, *l'Union libérale*, ayant refusé d'insérer les communiqués de l'envahisseur, et, pour la peine, ayant dû disparaître. Le préfet prussien de la ville, von Brauchitch, ne trouvant pas d'abonné pour sa feuille la fait afficher dans Versailles ; il constate le lendemain que ses affiches sont couvertes d'inscriptions au charbon telles que : *Mensonges Bismarck et C°*, et autres, qu'une note furieuse officielle qualifie « d'incongruités », de « gamineries de la pire espèce », menaçant les auteurs des casemates d'une forteresse allemande[1].

18 octobre. — Anniversaire de la bataille de Leipzig. Le roi Guillaume veut qu'on le fête solennellement. Des guirlandes

1. J'ai sous les yeux la collection de ce *Nouvelliste*, appelé ensuite le *Moniteur officiel*. Je l'ai beaucoup utilisé, ainsi que les souvenirs que j'ai recueillis dans un séjour de plusieurs années à Versailles, sans parler du précieux recueil de documents de E. Délerot, *Versailles pendant l'occupation* et d'autres textes. Le *Moniteur officiel* a été entre les mains de Bismarck un instrument de propagande singulièrement habile et perfide pour entourer la France d'une atmosphère de discrédit et de mépris. Il laisse loin derrière lui la médiocre *Gazette des Ardennes*.

de feuilles de chêne sont accrochées aux grilles des casernes avec des lampions et des transparents. Un concert de musique militaire est donné : grandes eaux au parc et, le soir, dîner de gala de quatre-vingts couverts à la préfecture, suivi d'une bruyante retraite aux flambeaux à laquelle prennent part toutes les musiques de la garnison au milieu de la foule hurlante des soldats.

24 octobre. — La grande œuvre en préparation de la restauration de l'empire allemand se dessine. Bismarck a préparé savamment l'acte « spontané » des princes germaniques, suppliant Guillaume de ceindre la couronne impériale. Guillaume, qui tient sa couronne royale prussienne de Dieu, n'entend pas recevoir du peuple celle de l'empire : il la veut des mains de la Providence, par l'intermédiaire des princes allemands, ses pairs. Si le peuple jouait un rôle, il réclamerait ensuite des droits, qui n'existent pas. A la Confédération générale de l'Allemagne du Nord que préside le roi de Prusse, il s'agit de joindre les États du Sud du Mein et d'appeler le tout « empire ». Le grand-duc de Bade, circonvenu par Bismarck, qui menace lui et les autres souverains du Sud, s'ils résistent de publier certaines de leurs négociations secrètes avec le gouvernement de Napoléon III, se soumet; mais la Bavière, qui redoute l'hégémonie prussienne, refuse. Le 21 septembre, Bismarck a envoyé Delbrück, président de la chancellerie fédérale, à Munich, négocier avec le ministre président bavarois, von Bray, grand homme sec, calme et positif, qui ne se paie pas de mots et se dérobe. Le roi de Bavière, Louis II, déjà à demi dément, caché dans les montagnes, ne veut entendre parler de rien. Bismarck décide alors de faire venir à Versailles les ministres de Bade, de Hesse, ceux du Wurtemberg, qui est déjà « sur le marchepied », de Bavière, et de peser sur les uns et les autres en employant les offres et les menaces : les victoires en France feront le reste.

Donc, ce jour, 24 octobre, arrivent à Versailles les hommes d'État en question. Le président du Conseil bavarois, von Bray, est accompagné de deux de ses ministres; il y a deux ministres du Wurtemberg, des membres du Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord, le chef des nationaux

libéraux, M. von Benigsen, celui des conservateurs et d'autres. Pour loger ces hôtes, l'autorité allemande a réquisitionné de la ville une multitude d'objets disparates, lits, chaises, cire à cacheter, poudre, plumes.

27 octobre. — *Le Nouvelliste* annonce que le maréchal Bazaine vient de se rendre à Metz avec son armée, 150 000 hommes et un matériel considérable ! Cette nouvelle facilitera les négociations. Le soir une retraite aux flambeaux monstre célèbre la grande victoire. Les hourras des soldats acclament au balcon de la préfecture le roi Guillaume; dans les salons resplendissants de lumières sont assemblés les princes, les généraux, les ministres et les délégués des États allemands.

30 octobre. — Pendant qu'à onze heures du matin le roi, à cheval avec une nombreuse escorte d'officiers, passe en revue une division de la landwehr de la garde prussienne, une berline à quatre chevaux arrive par la rue des Chantiers, amenant M. Thiers, MM. de Rémusat et Cochery qui viennent voir si un armistice est possible. Descendu à l'hôtel des Réservoirs, M. Thiers se rend à pied rue de Provence, à l'hôtel de Jessé, où il est reçu avec ce mélange de courtoisie, de façons hautaines, brutales et sarcastiques qui sont spéciales au maître du lieu. La mission n'aboutira pas, M. Thiers ayant demandé qu'on laissât Paris se ravitailler durant l'armistice, ce que l'autorité militaire n'a pas voulu accepter. *Le Nouvelliste* publie cette note rédigée on devine par quelle main : « M. Thiers, historien national, n'a pas encore entièrement renoncé aux illusions qui jusqu'à présent l'ont empêché de regarder la situation actuelle sous son véritable jour... (Il ignore) la position réelle qui incombe à l'heure qu'il est à la France vis-à-vis de l'Allemagne. »

31 octobre. — Nouvelle célébration, celle-ci avec plus d'éclat, de la reddition de Metz. *Le Nouvelliste,* devenu *Moniteur officiel du département de Seine-et-Oise,* donne une proclamation royale où Guillaume énumère avec ostentation

ses victoires sur la France, félicite généraux, officiers et soldats, assure qu'il a été provoqué à cette lutte qu'il n'a pas voulue, que Dieu est avec lui : « Jamais guerre, dit-il, n'a été menée plus glorieusement et fièrement. » Et il nomme le prince royal et le prince Frédéric-Charles feld-maréchaux; de Moltke reçoit le titre de comte. Le soir, dans des dîners de gala organisés partout, des toasts magnifient le triomphe de l'Allemagne sur la France : « Soyons désormais pleinement heureux, s'écrie Frédéric-Charles, la puissance de la France est détruite à jamais ! »

La chute de Metz a rempli l'Allemagne d'une allégresse extraordinaire. Le maire de Versailles reçoit une lettre de Saxe où on lui propose sérieusement d'arranger toutes choses en nommant simplement Guillaume de Prusse roi de France! Ce sera un moyen pratique, explique le correspondant, de faire cesser la guerre et de sceller la réconciliation des deux peuples qui, par là, n'en feront plus qu'un; les beaux jours de Charlemagne revivront; le plus grand empire du monde sera formé qui soumettra le reste de la terre. Le Saxon recommande au maire de répandre son idée, de la communiquer aux journaux, aux autres maires, aux notables, et de la faire prendre en une sérieuse considération par ses concitoyens.

Mais les concitoyens ne paraissent pas mûrs pour cette solution. Les Allemands s'irritent même de ce que les Versaillais, malgré leurs victoires, demeurent plus mornes que jamais et plus méprisants. Le correspondant d'un journal allemand écrit qu'ils ont l'air aussi hautain, silencieux et distant que leur Louis XIV de bronze sur son piédestal. En fait, la population, très affectée par la trahison de Bazaine, qui était un enfant de la ville, n'a pas voulu y croire : « C'est inimaginable, écrit le *Moniteur officiel* prussien, et cependant cela est vrai, les trois quarts des habitants de Versailles ne veulent pas croire à la capitulation de Metz, de même qu'ils n'ont pas cru à la capitulation de Toul, à celle de Strasbourg, de Soissons, de Schlestadt. Les dépêches de Metz sont fausses, disent-ils, et le quartier général ne les publie que pour refaire le moral abattu des troupes allemandes. Il n'y a pas d'exemple au monde d'une malheureuse nation affolée comme celle-ci,

au point qu'elle en perd tout jugement, toute présence d'esprit, tout sang-froid! Que d'ineptie, de non-sens, d'extravagance! » Et l'article officieux conclut par des menaces : il parle de la « longanimité des autorités allemandes »; il conseille aux Versaillais de « ne pas continuer à donner une idée fâcheuse de leur jugement », sinon ils le paieront.

5 novembre. — Malgré les événements, les négociations relatives à la constitution de l'empire ne font que péniblement des progrès. Delbrück et Roon sont obligés de mener les pourparlers avec chaque État séparément pour tâcher d'isoler la Bavière et de la contraindre par ce moyen à céder. La Bavière en est réduite à présenter des demandes qu'elle suppose assez exagérées pour faire reculer la Prusse. Afin d'influencer les négociateurs, Bismarck publie la note suivante dans le *Moniteur* :

« Sans entrer dans des détails qui seraient à l'heure actuelle encore prématurés, nous sommes autorisés à prévenir le public que, sous peu, des événements aussi importants qu'uniques dans l'histoire se dérouleront probablement sous ses yeux. Les jours de splendeur semblent vouloir revenir, en quelque sorte, pour la ville de Versailles, et les faits de l'histoire ne se fermeront plus pour elle à la grande époque de 1789. » L'ironie est germanique!

12 novembre. — Surprise! Panique de la garnison à la suite des nouvelles de la bataille de Coulmiers! Les Allemands ont dû évacuer Orléans. L'agitation s'empare du grand quartier général. Les voitures d'ambulance, remplies de blessés, affluent. En ville, les soldats logés chez l'habitant avouent qu'ils se préparent à partir. Les officiers font leurs malles et, à la préfecture, des fourgons chargent des bagages. Le roi a réclamé d'urgence son linge. Mais, après Coulmiers, les Français ne progressent pas; l'armée de Frédéric-Charles, délivrée par la reddition de Metz, arrive à marches forcées sur Orléans, s'empare de la ville; et le calme reprend à Versailles. Les officiers disent aux habitants : « Une attaque combinée de d'Aurelles de Paladine et des armées sortant de Paris nous

eût obligés de lever le siège : maintenant c'est bien fini; il n'y a plus d'espoir ! »

21 novembre. — Encore une fête allemande, celle-ci pour l'anniversaire de la naissance de la princesse royale : revue, aubade de toutes les musiques de la garnison, défilé des officiers en grande tenue allant porter leurs félicitations à la villa des Ombrages; grandes eaux que vont revoir à cheval le roi, les princes, l'état-major ; dîner à la préfecture, retraite aux flambeaux le soir. La population reste de plus en plus à l'écart de ces manifestations. Les témoins étrangers trouvent à la ville un air d'ennui mortel. La vie de la garnison, seule, disent-ils, est active. En fait, Versailles est une caserne. La place d'Armes, occupée en partie par des canons, en partie sert de champ de parade et d'exercice. Les avenues sont couvertes de voitures. Rues et avenues fourmillent de « guerriers » allemands au milieu desquels les habitants clairsemés passent en s'effaçant, la tête basse. Partout, sur les maisons, des pancartes indiquent que l'administration militaire allemande s'est emparée de tous les locaux possibles; des inscriptions à la craie mentionnent la présence d'officiers. La ville n'est plus française, mais allemande. Un correspondant allemand écrit : « Partout on croit apercevoir des visages amis : de tous côtés retentissent des accents familiers à notre oreille... Les restaurants sont pleins de soldats. On éprouve un sentiment étrange et qui élève l'âme intérieurement quand on se promène, entouré des enfants de notre sol, dans cette ville où autrefois Louis XIV a tressé les mailles du filet gigantesque qu'il avait jeté sur l'Europe ! »

24 novembre. — Les mailles du filet dont parle le journaliste allemand, Bismarck achève de les jeter sur l'Allemagne. Les conférences poursuivies rue de Provence avec les princes et les délégués sont enfin en voie d'aboutir. Le 15 novembre, les représentants de Bade et de Hesse Darmstadt signent définitivement leur adhésion à la Confédération de l'Allemagne du Nord. Pour la Bavière, Bismarck décide brusquement de céder à toutes ses demandes et, le 23 novembre, à dix heures

du soir, les ministres du roi Louis interloqués signent, navrés. « Soirée à jamais mémorable, s'écrie une note inspirée du *Moniteur*, et, pour l'Allemagne tout entière, un des résultats les plus heureux d'une guerre meurtrière qui a coûté tant de sacrifices. L'unité allemande, l'aspiration de toute la nation, depuis près d'un siècle, vient de devenir ainsi une réalité et le Saint-Empire paraît enfin vouloir revivre sous une forme plus pratique et partant plus heureuse. » Le Wurtemberg signe le 25.

27 *novembre*. — Le *Moniteur* publie une prétendue adresse des musulmans d'Algérie au roi Guillaume, visiblement rédigée dans le cabinet de quelque secrétaire de la chancellerie allemande, où les Français sont traités de « peuple gorgé de violences » et qui ajoute : « La sainte colère du Tout-Puissant se déchargea sur ce peuple plein d'orgueil, et, par sa sublime volonté, vous fûtes élu pour le punir et pour le corriger. » On demande à Guillaume, choisi par Dieu pour exécuter ses volontés, de débarrasser des Français les musulmans algériens.

12 décembre. — Le *Moniteur* publie un article extravagant, qui serait la reproduction d'un article paru dans un grand journal étranger et qui, visiblement dicté par Bismarck pour rendre la France odieuse au dehors, lui retirer la pitié des peuples et justifier l'amputation décidée de l'Alsace et de la Lorraine, n'est qu'un tissu d'insultes, de mensonges et de perfidies.

Les peuples qui s'apitoient sur la France, dit l'auteur, témoignent d'une profonde ignorance de l'état des choses. Les Allemands n'ont à se préoccuper que de ce que fera leur ennemi après la guerre ; or, les Français sont « insolents, rapaces, insatiables, implacables, et toujours prêts à l'offensive ». L'Allemagne a tout supporté jusqu'ici. Aujourd'hui qu'elle est victorieuse, elle va prendre ses garanties. La France a volé l'Alsace et la Lorraine. Elle est gouvernée de façon ridicule par des ministres « qui s'envolent en ballon » et répandent des faussetés. En reprenant l'Alsace et la Lorraine, les Allemands font une chose « raisonnable, juste et modérée...

et ce sera tant mieux pour le monde entier et, avec le temps, pour la France elle-même ». L'article se termine ainsi : « Par des mesures tranquilles, grandioses, M. de Bismarck poursuit le bien-être de l'Allemagne et du monde entier. Que le peuple allemand, généreux, pacifique, éclairé, sérieux, s'unisse donc ; que l'Allemagne devienne la reine du continent aux lieu et place de la France légère, ambitieuse, querelleuse et par trop susceptible ; tel est le plus grand événement des temps actuels dont l'accomplissement doit être espéré par tout le monde. »

16 décembre. — L'Allemagne du Sud étant réunie à la Confédération, le bâtiment est construit : il faut mettre l'enseigne, c'est-à-dire le nom d'empire. Bismarck a invité le grand-duc de Bade à prier le roi de Bavière, le plus important souverain allemand, après le roi prussien, d'adresser à celui-ci une lettre où il le supplie de prendre le titre impérial. Le roi de Bavière ne répond pas : il souffre de violentes névralgies ; il est malade, à moitié fou ; il refuse même de recevoir l'envoyé de Bade. Alors Bismarck s'adresse au grand-maréchal de la cour de Bavière, le comte Holnstein, lui donne le texte de la lettre à signer, qu'il a rédigée lui-même. Holnstein rapporte la signature demandée. Le 7 décembre, Delbrück a saisi de la question le Reichstag qui vote une adresse au roi Guillaume où il joint ses instances à celles des princes souverains de l'Allemagne.

Le 16 décembre, à huit heures du soir, une délégation du Reichstag, trente membres, arrive à Versailles pour apporter cette adresse. A lire les noms de ces délégués : comte de Hompesch, de Puttkammer, prince de Plœss, d'Arnim, de Grövenetz, comte de Bochholz, baron de Romberg, baron de Nordeck de Rathenau et autres, on a plutôt l'impression d'un groupe de hobereaux prussiens choisis pour figurer dans une scène préparée d'avance que de libres représentants du peuple allemand. Bismarck a recommandé de les bien recevoir : on a réquisitionné de beaux appartements boulevards du Roi et de la Reine et on a fait venir force bouteilles de vin de Champagne.

18 décembre. — Dimanche solennel, où l'Allemagne va, par l'organe des délégués du Reichstag, demander au roi de Prusse de devenir empereur, pour sa gloire, sa félicité et le bonheur du monde. Un service religieux est célébré le matin à la chapelle du château; l'après-midi, à deux heures, à la préfecture, a lieu la cérémonie. Le compte rendu officiel dit que le roi de Prusse « daigne recevoir » la députation du Reichstag qui s'unit aux princes de l'Allemagne pour exprimer le vœu « qu'il plaise à Sa Majesté de sanctionner l'œuvre de l'unité par l'acceptation de la couronne impériale de l'Allemagne ». Les princes allemands se rendent à la préfecture en petit uniforme, sans décoration : ce n'est pas la peine de se mettre en grande tenue pour se rencontrer avec de simples députés. Des cuirassiers blancs, de haute taille, épais, rigides, à longues barbes, font la haie. Les délégués ont été amenés en chaises de poste poussiéreuses et boueuses. Ils n'ont évidemment pas droit à des voitures de gala. Un garde du corps coiffé de son casque flamboyant et moyenâgeux, près du cocher, sert de valet de pied. Les délégués, gourmés et solennels, ont des costumes chamarrés.

Le roi, accompagné du kronprinz, de Bismarck, des princes, précédé du grand-maréchal de sa maison, pénètre dans le grand salon de la préfecture où se tient la députation qu'entourent des généraux, des officiers, et tout un monde d'uniformes, dans un bruit de sabres et de bottes éperonnées. Le roi se met devant la cheminée, debout. Le président du Reichstag, Simson, qui conduit la délégation, prend la parole :

Très illustre et très puissant roi, très gracieux roi et maître,

Votre Majesté royale a gracieusement permis que l'adresse votée le 10 de ce mois par le Parlement de la Confédération de l'Allemagne du Nord vous fût présentée dans votre quartier général de Versailles.

Le vote de l'adresse avait été précédé de l'approbation des traités conclus avec les États du Sud et de deux changements dans la constitution, garantissant au futur État allemand et à son auguste chef les titres entourés de la vénération de longs siècles et dont les aspirations de la nation allemande n'ont jamais cessé de réclamer le rétablissement.

Votre Majesté royale reçoit les députés du Parlement dans une ville où plus d'une désastreuse campagne contre notre patrie a été

conçue et mise à exécution. Près de cette ville et sous la pression de la violence étrangère, les traités ayant pour conséquence immédiate la chute de l'empire germanique ont été conclus. Aujourd'hui, cependant, il est permis à la nation de recueillir à la même place l'assurance que l'empereur et l'empire viennent de ressusciter, transformés par l'esprit vivifié du temps présent et, si Dieu continue à nous aider et à nous accorder sa bénédiction, cette régénération lui donne la garantie de l'unité et de la puissance, du droit et de la légalité, de la liberté et de la paix. Daigne Votre Majesté donner des ordres pour que le texte de l'adresse soit lu et pour qu'il soit, comme document authentique, déposé entre les mains de Votre Majesté.

Le roi ayant « daigné » permettre et même « ordonner » à ces personnages qui parlent au nom de l'Allemagne prussienne de « liberté », de « droit », de « légalité », de « paix », de donner connaissance de leur adresse, celle-ci lue, remise au souverain, Guillaume répond par la lecture du discours suivant que lui présente M. de Bismarck :

Honorés Messieurs,

En vous recevant ici sur le territoire étranger, éloigné de la frontière allemande, j'éprouve avant tout le besoin d'exprimer ma gratitude à la divine Providence dont le dessein merveilleux nous a réunis dans l'antique cité royale de France. Dieu nous a accordé la victoire dans des proportions que je n'avais osé ni espérer, ni solliciter. Lorsque l'été dernier j'ai commencé à vous demander votre concours pour cette guerre redoutable, ce concours m'a été pleinement donné et je vous en remercie, en mon nom, au nom de l'armée, au nom de la patrie. L'allocation des moyens que le gouvernement de la Confédération de l'Allemagne du Nord a encore demandés afin de continuer la guerre m'a donné une nouvelle preuve que la nation est décidée à employer toute sa force pour que les grands et douloureux sacrifices qui émeuvent profondément mon cœur, comme le vôtre, n'aient pas été faits inutilement et pour qu'on ne mette pas bas les armes avant que la frontière de l'Allemagne ne se trouve garantie contre des attaques ultérieures.

La demande qui m'a été adressée par Sa Majesté le roi de Bavière de rétablir la dignité impériale de l'ancien empire d'Allemagne m'a rempli d'une émotion profonde. Vous, messieurs, m'apportez au nom du Parlement de l'Allemagne du Nord la prière de ne pas me soustraire à l'appel qui vient de m'être fait. J'aime à trouver dans vos paroles l'expression de la confiance et des vœux du Parlement de l'Allemagne du Nord. Cependant, vous savez que dans cette question touchant à de si hauts intérêts et à de si grands souvenirs de la nation allemande,

ni mon propre sentiment, ni mon propre jugement ne sauraient déterminer ma résolution. Je ne reconnaîtrai l'appel de la Providence que je pourrai suivre en me confiant à la bénédiction divine, que dans la voix unanime des princes allemands et des villes libres, ainsi que dans les vœux de la nation allemande et de ses représentants qui s'y accordent. Vous apprendrez comme moi avec satisfaction, que j'ai reçu de Sa Majesté le roi de Bavière la nouvelle que cette entente de tous les princes allemands et des villes libres est assurée et que la publication officielle est attendue.

Le roi, qui a ainsi suffisamment insisté sur « l'appel de la Providence », représentée par les princes, et à laquelle il s'en remet, renvoyant sa réponse à plus tard, s'avance alors vers les délégués, leur dit quelques mots personnels, leur distribue des décorations, et, le soir, leur offre à la préfecture un dîner de gala de quatre-vingts couverts.

19 décembre. — M. de Bismarck fait organiser pour les délégués du Reichstag une excursion qui a pour objet de leur montrer Paris, la ville assiégée. On eût désiré inaugurer ce jour-là même, devant eux, le bombardement de la place, attendu avec impatience ; malheureusement, les canons ne sont pas prêts, les pluies ayant détrempé le sol. Mais on leur annonce que l'œuvre de destruction est imminente, et ils vont contempler avec joie la zone dévastée et ruinée qui entoure la ville pour revenir fort satisfaits et s'en aller le lendemain.

24 décembre. — Encore des fêtes, celle-ci à l'occasion de Noël, qui « restera ineffaçable dans l'histoire allemande ». La ville a reçu forces réquisitions afin de fournir des sapins et des bougies. « Des milliers de cœurs allemands battent avec plus d'élan que jamais vers le Sauveur. » De nombreux envois de cervelas ont été faits d'Allemagne en vue de cette liesse générale où l'âme allemande se montre le plus avec son « caractère ingénu ». Le roi réunit les princes à la préfecture, leur donne à dîner à cinq heures ; à neuf heures il attache lui-même sur deux sapins les cadeaux qu'il veut faire; à neuf heures et demie il sonne la cloche qui appelle tout le monde au salon où sont les arbres illuminés, et, avec une joie pater-

nelle, Guillaume distribue ses surprises, quelques-unes bien prussiennes, notamment les parts d'un gâteau, traditionnel dans la famille de Hohenzollern, où sont figurés des boulets de canon en chocolat, portant chacun un nom de bataille : le roi donne Wœrth au kronprinz, Spickeren à Oldenbourg; un aide de camp, Waldersee, reçoit une croix de guerre, tel autre le portrait de la reine, une statuette de Frédéric le Grand, un petit tableau, la *Wacht am Rhein*, etc...

Des réunions analogues ont lieu de tous côtés : chez Bismarck, on distribue des cigares; chez le prince royal, des pipes; chez le ministre de la Guerre, des pistolets de poche; partout on mange des salades de hareng ; on boit du punch; et partout on annonce la grande nouvelle qui fait pousser des hourras à tous : le bombardement de Paris qui commencera le lendemain !

26 décembre. — En effet, le lendemain, on entend une sourde canonnade : soixante-seize pièces de canon de gros calibre ouvrent le feu sur Paris !

1er janvier 1871. — Journée de visites officielles et de félicitations. Les rues et les avenues sont remplies d'officiers en grand uniforme allant de résidence en résidence saluer les princes et les chefs. La veille au soir, a eu lieu une grande réception à la préfecture où tous les personnages princiers et militaires de la ville se sont réunis. On y a dit des vers, œuvre du conseiller de légation Meyer, exaltant « une époque extraordinaire qui rend doublement solennelle la nuit de la Saint-Sylvestre ». Le matin, entre neuf et dix heures, le roi reçoit ses maisons civile et militaire à la préfecture, puis, dans le grand salon, les princes allemands de toutes sortes qui emplissent Versailles. Après quoi, à pied, suivi de cette foule chamarrée, il va assister au service divin dans la chapelle du château, et, montant aux grands appartements de Louis XIV, gagne la galerie des glaces remplie par les états-majors et tous les officiers de l'armée présents à Versailles. Il se place au centre, et tandis que la foule immobile fait un profond silence, il dit d'une voix forte :

De grands événements ont dû s'accomplir pour nous réunir à cette place et à pareil jour. C'est à votre héroïsme, à votre persévérance et à la vaillance des troupes que vous avez conduites que je dois ces succès.

Cependant, nous ne sommes pas encore arrivés au but. Nous avons de grandes tâches devant nous, avant que nous puissions arriver à une paix pleine d'honneur et durable. Une telle paix nous est assurée si vous continuez à accomplir des actions comme celles qui nous ont conduits jusqu'ici. C'est ainsi que nous pouvons envisager l'avenir avec confiance et attendre ce que Dieu, dans sa clémente volonté, a décidé de nous.

Le *Moniteur officiel* prussien ajoute : « Cette allocution a produit sur tous les assistants la plus profonde impression. Tout le monde sembla méditer sur les enseignements de l'histoire et sur ce fait unique que ce palais, justement consacré à *toutes les gloires de la France*, était devenu, pour un moment du moins, et au commencement de l'année 1871, le rendez-vous de *toutes les gloires de l'Allemagne.* »

Cinq heures du soir : grand dîner de quatre-vingt-dix couverts à la préfecture; le roi prononce un toast modeste; le grand-duc de Bade répond : il s'incline humblement devant Sa Majesté au nom des princes allemands ; il remercie de sa bienveillance celui qu'il appelle « le chef royal et victorieux des Allemands » ; il célèbre le roi qui s'est efforcé « d'élever à une grandeur durable l'unité intérieure de la nation comme la plus belle récompense de nos immenses sacrifices ». Le vénérable empire d'Allemagne ressuscite ! « Le roi Frédéric-Guillaume IV a dit il y a vingt-cinq ans : une couronne impériale ne saurait être conquise que sur le champ de bataille » : ce mot se réalise. Le grand-duc salue le roi de Prusse du nom que lui a donné le roi de Bavière, « Guillaume le Victorieux » !

Pendant ce temps, le maire de Versailles, M. Rameau, mis en prison quelques jours plutôt, parce qu'il n'a pas voulu payer une réquisition exorbitante imposée à la ville, reçoit dans son cachot la visite du général allemand commandant la place de Versailles, von Voigts-Rhetz, lequel vient, en grand uniforme, accompagné d'un aide de camp, lui présenter courtoisement tous ses vœux !

5 janvier. — Le bruit du bombardement de Paris augmente. De Saint-Cloud à Châtillon des séries de batteries nouvellement installées font feu. Les premières salves ont été tirées aux cris de « Vive le roi Guillaume ! » Les soldats logés chez les habitants de Versailles racontent que les forts de Vanves et d'Issy, réduits en poussière, vont tomber et qu'on avancera jusque là les lignes d'artillerie. La population songe avec angoisse au sort des malheureux Parisiens. Tous les jours le *Moniteur officiel,* qui devient le *Moniteur officiel du gouvernement général du nord de la France et de la préfecture de Seine-et-Oise,* rend compte avec complaisance du résultat du tir qu'il dit « plein de succès ». Le roi et le prince royal vont visiter les batteries à Meudon, Bellevue, Ville-d'Avray. C'est leur distraction de tous les matins. Ils s'installent dans des observatoires bien à l'abri, et, des longues-vues à la main, cherchent à distinguer les effets destructeurs des bombes et des obus. Il est, près de la capsulerie de Bellevue, un endroit découvert et très sûr d'où le spectacle est particulièrement attrayant.

11 janvier. — Le bombardement de Paris s'intensifie. Le roulement de la canonnade est presque continu. Le soir, on aperçoit le ciel embrasé : vers l'est de lourdes masses de fumées s'élèvent : c'est le château de Meudon qui flambe. A une heure, le mont Valérien redouble ses contre-batteries.

13 janvier. — L'armée de Chanzy, dit un communiqué allemand, vient d'être écrasée au Mans : elle a perdu 15 000 prisonniers ; elle est en pleine déroute. Avec le bombardement de Paris, cette seconde catastrophe accable les Versaillais : c'est la semaine la plus lugubre qu'ils aient passée. Le froid est intense. La nuit ils ne peuvent dormir à cause de la canonnade : le jour, sur les avenues, ils ont le spectacle pitoyable du défilé des malheureuses populations des localités voisines de Paris, Meudon, Sèvres, qu'on évacue en poussant à coups de crosse de fusil, vieillards, femmes, enfants, pauvres gens misérables, partis avec quelques hardes. C'est à ce moment que le grand événement se produit : la déclaration

solennelle par le roi de Prusse qu'il « daigne » accepter la couronne impériale allemande !

17 janvier. — Tout étant prêt pour cette proclamation, le gouvernement l'a fixée au 18 janvier, date anniversaire du jour où la famille de Hohenzollern, sous Frédéric Ier, reçut la couronne royale de Prusse dans l'église de Königsberg, en 1701. Depuis, afin de perpétuer le souvenir de cet événement, a lieu chaque année au château royal de Berlin, le 18 janvier, la fête des Ordres. Il a été décidé que la cérémonie de Versailles se ferait dans la grande galerie des glaces. Ainsi seront associés trois éléments inséparables : l'empire d'Allemagne des Hohenzollern, leur couronne royale de Prusse et l'abaissement de la France. Comme on désire avoir une grande affluence d'officiers pour rehausser l'éclat de la cérémonie et qu'il faut les faire venir de tous les corps qui entourent Paris, on n'annonce pas la fête, afin que l'ennemi, prévenu de l'absence des chefs de troupes, ne puisse profiter de la circonstance pour essayer une sortie. Ces officiers sont mandés au grand quartier général par lettre secrète pour le 17. Ils se font suivre de leurs drapeaux et étendards et les hommes décorés de la croix de fer de première classe. Le 17, les Versaillais, qui ne sont pas prévenus, voient donc arriver dans leur ville une multitude d'officiers de toutes armes et de tous grades.

18 janvier. — Dans la matinée, à partir de dix heures, ces officiers s'assemblent en grande tenue sur les avenues et montent lentement vers le château. De mémoire de Versaillais, on n'a jamais vu un état-major aussi nombreux et plus imposant. La tenue de tous est irréprochable. Ils sont si raides, qu'ils semblent, comme on l'a dit, avoir « avalé les bâtons dont ils rossent leurs hommes ». Ils portent leurs décorations. Le spectacle est gâté par le temps, lequel n'est pas beau, et par un détail qui dérange l'ordonnance de la montée vers le château : la place d'Armes est encombrée de troupeaux de bœufs et de moutons et de fourgons d'approvisionnements.

Midi sonne : la voiture du roi Guillaume, entourée d'une

escorte de gendarmes, quitte la préfecture et se dirige au trot vers la cour d'honneur. Les officiers représentant les différents corps des armées allemandes, ou faisant partie de la garnison de Versailles, ont gagné par les grands appartements du roi et de la reine la galerie des glaces. Au milieu de la galerie, contre les fenêtres, est un autel ; au fond, du côté du salon de la guerre, une estrade très simple élevée de trois marches, autour de laquelle ont été réunis soixante drapeaux et étendards de la troisième armée allemande, celle du kronprinz Frédéric-Guillaume. Nulle autre décoration n'a été donnée à la salle ; au plafond, contraste impressionnant, triomphe toujours, dans les peintures de Lebrun, avec son grand air majestueux et impassible, le Louis XIV qu'on est venu ici humilier ; sur la cheminée du salon de la guerre le même Louis XIV, dans un bas-relief, foule aux pieds l'Allemagne vaincue.

Précédé du grand-maréchal de la cour, suivi des princes Hohenzollern, des princes souverains ou non souverains de l'Allemagne, et des princes héritiers, le roi de Prusse s'avance au milieu de cette foule d'officiers qui forment presque exclusivement l'assistance.

Le roi s'étant placé devant l'autel, un pasteur divisionnaire, le prédicateur Rogge, prend la parole. Il célèbre l'événement qui se produit. Dieu a favorisé l'illustre maison royale de Prusse ; il la récompense à jamais, comme à jamais est assurée la félicité de l'Allemagne et le bonheur du monde ! Un choral est chanté : *l'Univers loue le Seigneur.*

Alors le roi gagne l'estrade du fond et se tient debout, ayant à sa droite son fils le kronprinz, à sa gauche son frère le prince Charles de Prusse ; autour de lui : le prince Adalbert, les grands-ducs de Saxe-Weimar, d'Oldenbourg, de Bade, les ducs de Saxe-Cobourg, Saxe-Meiningen, Saxe-Altenbourg, les princes Luitpold et Othon de Bavière, Guillaume et Eugène de Wurtemberg.

Au pied de l'estrade, à droite, est le comte de Bismarck, en tenue de cuirassier blanc, cuirassé, botté, le comte de Moltke, von Blumenthal, chef d'état-major de la troisième armée, puis les généraux, les états-majors, les officiers, rangés des deux côtés de la salle.

Le roi lit d'une voix forte :

Illustres Princes et alliés,

D'accord avec tous les princes allemands et les villes libres, vous vous êtes associés à la demande qui m'a été adressée par Sa Majesté le roi de Bavière, de rattacher à la couronne de Prusse, en rétablissant l'empire d'Allemagne, la dignité impériale allemande pour moi et mes successeurs. Je vous ai déjà, illustres princes, ainsi qu'à mes hauts alliés, exprimé, par écrit, mes remerciements pour la confiance que vous m'avez manifestée et je vous ai fait part de ma résolution de donner suite à votre demande. J'ai pris cette résolution dans l'espoir qu'avec l'aide de Dieu je réussirai à remplir pour le bonheur de l'Allemagne les devoirs attachés à la dignité impériale. Je fais part de ma résolution au peuple allemand, par une proclamation en date d'aujourd'hui que j'ordonne à mon chancelier de lire.

Sur quoi Bismarck donne lecture « d'une voix vibrante et pleine de joie », dit un témoin, de la proclamation :

Au peuple allemand :

Nous, Guillaume, par la grâce de Dieu roi de Prusse, savoir faisons : après que les princes allemands et les villes libres nous ont adressé l'appel unanime de renouveler l'empire d'Allemagne, la dignité impériale allemande, qui n'a pas été exercée depuis soixante ans, et après que dans la constitution de la Confédération allemande des dispositions y relatives ont été prévues, nous avons considéré comme un devoir envers la patrie de donner suite à cet appel des princes et des villes alliées et d'accepter la dignité impériale allemande.

Conformément à ces dispositions, nous et nos successeurs porterons désormais, attaché à la couronne de Prusse, le titre impérial dans toutes nos relations et affaires de l'empire allemand, et nous espérons en Dieu qu'il sera donné à la nation allemande de mener la patrie sous l'enseigne de son antique puissance vers un avenir heureux.

Nous acceptons la dignité impériale dans la conscience de notre devoir de protéger, avec la fidélité allemande, les droits de l'empire et de ses membres, de sauvegarder la paix, de défendre l'indépendance de l'Allemagne appuyée sur la force réunie de son peuple ; nous l'acceptons dans l'espoir qu'il sera permis au peuple allemand de jouir de la récompense de ses luttes ardentes et héroïques dans une paix durable et protégée par des frontières capables d'assurer à la patrie des garanties contre de nouvelles attaques de la France, dont elle a été privée depuis des siècles.

Quant à nous et à nos successeurs de la couronne impériale, puisse

la divine Providence nous accorder d'être le « toujours auguste[1] » de l'empire, non pas en conquérant, mais en prodiguant les dons et les richesses de la paix sur le terrain du bien-être, de la liberté, et de la morale.

GUILLAUME

Le grand-duc de Bade s'avance, et, saluant le nouvel empereur, l'acclame de trois *hoch !* que l'assemblée répète avec frénésie en brandissant les sabres, en agitant les casques et en poussant des cris gutturaux enthousiastes : scène étrange qui doit rappeler par sa rudesse les manifestations des Germains de jadis dans les profondeurs des forêts hercyniennes. L'empereur embrasse son fils ; il embrasse les autres membres de la famille de Hohenzollern ; parmi eux manquent les enfants, notamment le fils aîné du kronprinz, Guillaume, alors âgé de douze ans, futur héritier de cette couronne. Aux autres princes, l'empereur serre la main ; après quoi, descendant de l'estrade, il s'avance lentement, saluant chaque délégation, recevant leurs hommages, leur adressant quelques mots, tandis que des musiques militaires, au dehors, attaquent l'hymne national et la marche de *Hohenfriedberg*, et que l'assistance enivrée ne cesse ses vivats et ses acclamations !

Le soir, comme il convient, un dîner de gala est offert par l'empereur aux princes et aux délégations : d'abondants vins de France y figurent : on a fait venir d'Épernay du champagne en quantité. Au dessert les toasts exaltent ce que le *Moniteur* appellera « le plus grand événement du siècle » ; on boit à l'empereur « Guillaume le Victorieux », à l'illustre maison de Hohenzollern, à l'avenir assuré de l'empire pour l'éternité, grâce à la déchéance de la France. L'empereur a fait distribuer à chaque soldat de la garnison un thaler et donné des ordres pour que, eux aussi, fêtent cette journée inoubliable dans des banquets. Le soir, derrière leurs volets clos, les Versaillais entendent les cris et les vociférations de la soldatesque avinée qui remplit les cabarets et parcourt les rues en chantant. Ils savent par les hôtes qu'ils

1. Ainsi traduit en français le texte officiel allemand l'expression *allzeitmehrer* qui est plus positive en allemand et signifie « celui qui augmente en tous temps ».

hébergent ce qui s'est passé. Ils ont comme l'impression d'une pierre sépulcrale qui vient d'être scellée dans un acte solennel, consacrant la grandeur de la Prusse, maîtresse des destinées de l'Allemagne, par là omnipotente en Europe, tandis que la France vaincue est considérée comme à demi morte !...

19 janvier. — Le clairon sonne dès la première heure dans Versailles! Une extrême agitation saisit toute la garnison encore à moitié endormie. Au galop, des estafettes à cheval portent des ordres; peu à peu les bataillons et les régiments formés se mettent en marche rapidement dans la direction de Paris; les batteries de la place d'Armes attelées partent au grand trot; sur cette même place des états-majors rassemblés discutent avec animation. Vers onze heures, le roulement de la canonnade, jusqu'ici peu perceptible en raison du vent, se fait plus distinctement entendre du côté de Saint-Cloud : le crépitement de la fusillade avance. A midi, apparaissent sur l'avenue de Paris des soldats français prisonniers conduits par des escouades allemandes : ils parviennent à dire aux civils qui s'approchent d'eux que, le matin, à six heures, l'armée de Paris a fait une grande sortie en direction de Versailles : elle progresse; elle ne doit pas être loin de Saint-Cloud et de la Malmaison. La foule colporte un mot dit par un officier d'état-major : « Nous avons perdu Montretout ! »

Une heure : des masses de troupes de landwehr débouchent de toutes les routes qui convergent sur Versailles. Régiments par régiments, les colonnes profondes défilent, occupant les avenues, les places, les rues. Des efforts, paraît-il, sont faits pour reprendre à tout prix Montretout. On ferme les barrières de la ville avec interdiction pour les habitants de sortir; des patrouilles à cheval parcourent les rues.

Le nouvel empereur a passé rapidement en revue les troupes arrivées et part, suivi de son état-major et d'une forte escorte, vers Saint-Germain : il rentre à quatre heures, retour hâtif ! On annonce que Montretout, repris un instant par les Allemands, a été reperdu par eux. Un à un, les régiments se sont dirigés vers la bataille : il faut donc faire donner tout le monde! Les Versaillais éprouvent une extrême émotion. La nuit, de nouvelles troupes arrivent encore qui, furieuses de

la surprise troublant la fête de la veille, frappent violemment aux portes des habitants, entrent d'autorité chez eux, s'installent, pillent les maisons inhabitées. « Toutes les fois que monsieur Trochu fera une sortie, dit un soldat, nous viendrons tout casser à Versailles! » « *Es giebt keinen Pardon* », répète un autre.

20 janvier. — Les batteries allemandes rentrent ; les prisonniers français affluent ; les voitures d'ambulance ne cessent d'amener les blessés : la sortie de Paris a échoué ! Mais les Allemands ont fait de lourdes pertes ; le kaiser a été surpris par la sortie du 19, au moment où il croyait édifier son trône impérial sur les ruines d'une nation exténuée. Ce sursaut, le lendemain du triomphe, est comme l'indice que cette race qui est vaincue et que l'on croit finie, ne veut pas mourir!...

23 janvier. — A six heures et demie du soir, Jules Favre arrive rue de Provence pour discuter les conditions de l'armistice. Le 26, à minuit, le dernier coup de canon du siège de Paris est tiré...

LOUIS BATIFFOL

LES PROBLÈMES DE LA DÉMOBILISATION[1]

LE RETOUR DES HOMMES DANS LEURS FOYERS

Ce n'est pas de la méthode à employer pour procéder à la dislocation de l'armée sur pied de guerre et renvoyer les hommes dans leurs foyers que l'on veut parler ici : pour cette tâche, le nouveau sous-secrétaire d'État chargé de la démobilisation, M. Deschamps, a fait appel aux officiers de l'état-major général de l'armée qui ont présidé depuis le début de la guerre aux opérations de la mobilisation, en ce qui concerne l'organisation et la constitution de l'armée. Là se trouvaient les hommes qui connaissent le mieux la question des effectifs et toutes ses difficultés, et à leur tête le général Giraud ; les problèmes qui se posent aujourd'hui les trouvent prêts à concevoir les solutions les meilleures en tenant compte des différents points de vue parfois opposés auxquels il faut se placer.

Nous n'avons pas non plus la prétention d'apporter la solution du problème du « remploi » des hommes, qui préoccupe justement l'opinion de toutes les nations belligérantes. Il est permis de penser du reste que c'est en France que la question se pose avec le moins d'acuité, pour des raisons assez malheureuses : nous avons subi des pertes élevées et en France, avant la guerre, il n'y avait ni surabondance de main-d'œuvre, ni crise de surproduction.

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er janvier 1919.

Il en était autrement chez d'autres nations : en Allemagne, la main-d'œuvre était abondante, puisqu'une puissante émigration ne suffisait pas à assurer l'existence du surplus toujours croissant de population; de plus, aujourd'hui, l'Allemagne entrevoit qu'après la guerre, ses débouchés dans le monde entier vont être singulièrement réduits ; elle a donc toutes raisons de se préoccuper du sort des travailleurs qui vont être rendus à la vie civile. Il ne faut pas s'étonner qu'elle ait, au cours même de la guerre et il y a longtemps déjà, voté une loi de principe qui assure à tous les combattants la réoccupation de leur place d'avant la guerre.

L'Angleterre souffrait d'une grave crise de surproduction, mais, à la différence de nos ennemis communs, elle a des raisons d'espérer que cette crise ne continuera pas après la guerre. Il ne paraît pas qu'elle ait voté de loi analogue à la loi allemande que nous venons de signaler; mais elle a créé un Département de la démobilisation, dont le chef porte le titre de contrôleur général de la démobilisation et du placement civil ; il a la haute main sur les Bourses du travail, les offices mixtes de patrons et d'ouvriers et les bureaux de placement de la main-d'œuvre. Un classement des industries les plus utiles, par ordre de préférence, a été établi et, au fur et à mesure que les classes de mobilisation seront rendues au pays, les ouvriers seront attribués à l'industrie dans cet ordre. En outre, la très délicate question de l'intervention de l'État en faveur des ouvriers qui ne pourraient être placés, a été résolue par l'institution de secours de chômage. Ces secours sont limités à des périodes de quelques semaines ou même de quelques mois, suivant les cas, et peuvent être de 24 shillings pour les hommes et de 20 shillings pour les femmes, avec supplément en rapport avec le nombre des enfants. Il semble bien que l'on reconnaît ici la politique ouvrière d'une large générosité, financièrement parlant, qui a caractérisé toute la carrière de M. Lloyd George.

Aux États-Unis, le président Wilson a fait au Congrès les déclarations suivantes :

Ceux qui ont des métiers, les ouvriers habiles, ceux qui se sont familiarisés avec des industries établies, ceux qui se sont prêtés à aller dans les fermes et qui le désirent, ceux dont les aptitudes sont

connues ou recherchées par les patrons, ne rencontreront certes aucune difficulté à trouver des places et des emplois.

Mais il y en aura d'autres qui ne sauront où gagner leur vie, à moins qu'on ne se donne la peine de les guider et de leur fournir du travail.

Il restera une grande masse flottante de main-d'œuvre qu'il ne faudrait pas laisser aller tout à fait à la dérive. Il me semble donc important que le développement des travaux publics de tout genre soit promptement repris pour fournir des occasions de travail à la main-d'œuvre inexpérimentée et que l'on établisse des projets à ce point de vue pour nos territoires inexploités et l'utilisation de nos ressources naturelles, étant donné que nous avons jusqu'ici manqué d'émulation pour ces entreprises.

Les préoccupations du Président, formulées en termes très généraux, ne sont pas sans surprendre un peu quiconque a étudié la question de la main-d'œuvre aux États-Unis. Il est avéré qu'en 1916 elle faisait grandement défaut et que les mines ou les industries de l'acier étaient loin de disposer des ouvriers dont elles avaient besoin : les États-Unis se trouvaient privés en effet des apports de l'immigration finnoise, polonaise, slovène, croate, italienne, qui atteignaient sept à huit cent mille hommes par an ; ces immigrants étaient surtout des manœuvres : c'est justement cette main-d'œuvre de force qui est nécessaire aux mines et aux industries des métaux. Après quatre années, plus de trois millions d'individus manquent; par conséquent il est peu à craindre que les ouvriers — pour ne parler que de cette catégorie — qui figurent dans les deux millions d'hommes envoyés en Europe ne trouvent pas d'emploi à leur retour.

En France, la loi du 22 novembre 1918 assure au personnel mobilisé « des administrations, offices, entreprises publiques ou privées » ayant un contrat de louage, l'emploi que chacun occupait au moment de sa mobilisation, « toutes les fois que la reprise de la personne sera possible ». Les contrats de travail à durée déterminée, soit écrits, soit résultant d'usages locaux, doivent reprendre pour la durée restant en cours à la démobilisation, sous la même réserve d'impossibilité. La preuve de cette impossibilité incombe d'ailleurs à l'employeur. Le contrat passé avec le remplaçant sera résilié de plein droit et ne sera jamais invocable.

Il ne paraît pas que l'on puisse adresser un reproche quelconque à l'esprit de telles dispositions. Bien au contraire, ce qu'on peut regretter, c'est qu'elles s'adressent aux seuls *mobilisés*, et qu'on ne puisse pas les étendre à toute personne ayant été détournée de son emploi du fait de la guerre, formule qui serait d'ailleurs assez difficile à mettre au point, il faut le reconnaître. Il est en effet des situations dignes d'intérêt et que la loi ne vise pas. Certains grands magasins n'ont-ils pas prévenu déjà par la voie des journaux leur « clientèle élégante » que, par considération pour elle, ils ne reprendraient pas celles de leurs vendeuses qui auront travaillé dans les usines à munitions pendant la guerre? Elles ont quitté librement leur place, pour aller gagner davantage, c'est entendu; mais l'État avait besoin d'elles et a fait une vigoureuse campagne de recrutement ; les préfets de certains départements ne cachaient pas la peine qu'ils avaient à trouver les contingents d'ouvrières que les usines de guerre leur demandaient, et ils ont poussé les femmes à quitter les emplois qu'elles pouvaient occuper. D'ailleurs, bien souvent, le ralentissement des affaires a conduit tout naturellement les employées, vendeuses ou autres, à quitter leur place. Il est déplorable qu'aujourd'hui elles puissent se trouver dans l'impossibilité de la reprendre.

Mais enfin c'est là une question de main-d'œuvre féminine que les organisations du travail suffiront sans doute à résoudre. L'essentiel était que l'emploi des mobilisés leur fût garanti, et c'est chose faite.

***

A côté du placement des hommes, dans lequel l'État doit intervenir, — plus ou moins, suivant l'opinion des uns ou des autres, — il est toute une série de mesures qu'il peut et doit prendre, indépendamment de toute théorie sur la reconstitution industrielle ou la remise en culture des terres : ce sont ces mesures qu'il est intéressant d'étudier.

Au moment où le « poilu » a pu entrevoir le jour de la libération, tout le monde a songé qu'il serait bon de lui laisser, comme souvenir de la grande guerre, à défaut de son

fusil, du moins son casque, la bourguignotte bleue devenue populaire. C'était une jolie pensée qui a été soutenue par toute la presse, et c'était aussi sans doute le vœu de chaque poilu; l'État a compris qu'il y avait toutes raisons d'y consentir. Que ferait-on des casques usagés? Il doit rester en magasins des stocks de casques neufs assez importants pour coiffer les armées de l'avenir.

Mais on pouvait mieux faire : le casque n'est qu'un souvenir de guerre. A la démobilisation, une question bien autrement importante se pose. Les officiers même n'ont plus d'effets civils ; ce sera pour des hommes qui doivent recommencer une vie de travail une dépense considérable, au prix où est le drap ; de plus, si toute l'armée devait s'habiller à neuf en quelques semaines, quels prix n'atteindraient pas les effets de toute sorte et les chaussures, déjà si chères? L'administration de la guerre l'a senti et a décidé de renvoyer les hommes habillés, et, ce qui mieux est, habillés d'effets en bon état. Elle a fait annoncer que chaque homme conserverait les chemises, caleçons, etc., qui lui avaient été distribués, et même son chandail, ainsi que divers objets d'équipement, bidon, quart, etc., et surtout ses chaussures (une paire de brodequins de marche et une paire de souliers de repos) ; si les effets qui sont entre les mains des hommes sont usés, on les remplacera par d'autres en meilleur état. Enfin, on donnera à l'homme, en échange de ses vêtements d'uniforme, des effets civils en drap, un pardessus, un veston, un pantalon-culotte, une casquette et des jambières ou bandes molletières ; ces effets seraient de couleur marron, bleu foncé ou grise. Nous voulons croire que ce ne seront pas là des costumes civils achetés à grands frais tout exprès, mais bien les vêtements militaires plus ou moins usagés, souvent seulement défraîchis, qui se sont accumulés par millions dans les magasins de l'intendance, et qu'on aura transformés. Les couleurs annoncées (marron, bleu foncé) semblent bien être des kaki ou des bleu-horizon teints. Nous voulons croire de même que par le vocable énigmatique de pantalons-culotte, on veut tout simplement désigner une culotte d'uniforme également teinte, car les vieux pantalons rouges doivent être aujourd'hui tous usés. Seul le *pardessus* reste d'origine mys-

térieuse. Par quel sortilège l'administration serait-elle parvenue à transformer en *pardessus* de bonne coupe la capote du troupier? Il est peu probable qu'elle s'y soit efforcée; alors, pourquoi ne pas dire simplement qu'on donne un *manteau*, ou même, franchement, une capote privée de ses attributs militaires et teinte? C'est un excellent vêtement que chacun recevra avec plaisir ; et pendant quelque temps, on verra les travailleurs circuler en vêtements de coupe militaire : ce ne sera pas pour nous déplaire.

L'État a donc résolu avec une générosité intelligente et une volonté très ferme la question des vêtements; il convient même de signaler qu'il n'a pas hésité quand la nécessité s'en est fait sentir, à donner de l'argent, avec une certaine timidité toutefois. Pour la démobilisation de la classe 90, ne disposant pas encore d'effets à distribuer, il a offert aux hommes une somme de 52 francs: les poilus ont reçu cette somme tout de suite quand ils disposaient sur l'heure de vêtements civils pour quitter le corps ; dans le cas contraire, ils étaient autorisés à partir en uniforme mais devaient dans la huitaine renvoyer leurs vêtements en échange de la prime de 52 francs. Les « pépères » de la classe 90 ont trouvé qu'avec 52 francs, il n'était pas facile de s'habiller; sans doute est-ce *pour l'État* la valeur des vêtements qu'il leur aurait remis, mais ce n'est pas *pour l'homme* la valeur des effets qu'il a dû se procurer.

Il est vrai que d'autres mesures sont projetées qui pourront pallier cette insuffisance. Le Gouvernement a annoncé le dépôt d'un projet de loi allouant aux mobilisés, au moment de leur retour dans leurs foyers, une indemnité de sortie de campagne : cette indemnité serait de 250 francs avec majoration de 20 francs par période entière de six mois passée aux armées, de 20 francs par citation à l'ordre de l'armée et de 10 francs pour chacune des autres citations ; elle serait en outre majorée de 20 p. 100 par enfant de moins de seize ans légalement à la charge du militaire lors de son renvoi dans ses foyers. Pour un soldat n'ayant pas quitté l'intérieur, l'indemnité de sortie de campagne serait donc de 250 francs s'il est célibataire, de 500 francs s'il est père de cinq enfants. Pour un soldat ayant participé à toutes les opérations de guerre depuis le début des hostilités, l'in-

demnité de sortie de campagne atteindrait 420 francs au minimum s'il est célibataire, 820 francs s'il est père de cinq enfants, le temps passé dans les hôpitaux ou en convalescence à la suite de blessures de guerre comptant comme temps passé aux armées. La dépense résultant de cette mesure serait de 1 696 millions.

Une critique se présente à l'esprit : cette attribution brutale de 250 francs et plus à tous les démobilisés et même à ceux qui en ont le moins besoin est-elle logique et n'est-ce pas prendre peu de souci des intérêts du Trésor? Évidemment l'objection se soutient ; mais comment l'éviter et comment départager ceux qui ont besoin de l'allocation et les autres? Il n'est qu'un moyen pratique : c'est d'exiger des intéressés une demande, et c'est un amendement que l'on pourra introduire dans la loi ; mais il est permis de rester très sceptique sur les économies qu'il procurera.

En outre, le Gouvernement a décidé que les allocations aux familles des mobilisés continueront à être allouées pendant six mois à dater de la libération du mobilisé, les taux de ces allocations étant diminués d'un tiers à la fin du second mois et de deux tiers du quatrième mois. Une exception sera faite en faveur des familles des hommes tués, disparus ou décédés au cours de la campagne ; elles recevront les allocations jusqu'au 15 novembre 1919 ; c'est évidemment une mesure destinée à faire profiter ces familles d'un secours supplémentaire pour leur permettre d'atteindre le moment où leurs pensions seront liquidées. Des mesures analogues seront prises en ce qui concerne les délégations de solde des militaires tués, disparus ou décédés qui avaient la faculté de consentir ces délégations [1].

Ces avantages pécuniaires s'ajouteront à la somme que chaque poilu rapportera chez lui au moment de sa démobilisation, et qui représentera son *pécule*, constitué pendant la guerre. Le pécule est une institution peu connue du public et assez originale. Lorsque les Chambres, au cours de la guerre, ont institué certaines primes supplémentaires en faveur des soldats, elles ont cru devoir spécifier que toutes ces allocations ne leur seraient pas payées avec le prêt de

1. Militaires dits à solde mensuelle.

chaque quinzaine, mais qu'une part serait réservée. Elles se sont rendu compte, en effet, qu'il ne suffisait pas d'augmenter l'argent donné aux hommes pour augmenter leur bien-être. Tout d'abord, si l'homme descendant des tranchées reçoit une somme assez forte, il a une tendance dangereuse à la gaspiller pendant les premiers jours de sa période de repos en achats divers, consommations exagérées de « pinard », etc... De plus, si le nombre des wagons dont on dispose ne permet pas d'augmenter la quantité des denrées expédiées soit aux coopératives, soit aux commerçants de la zone des armées, l'augmentation des sommes disponibles entre les mains des soldats n'aura d'autre effet que de faire monter les prix : ils n'achèteront pas davantage, mais ils paieront plus cher. Le législateur a donc décidé de réserver une partie de ces sommes[1] ; elles formeront un *pécule* en possession duquel l'homme entrera seulement à la fin de la guerre, lorsqu'il sera rentré à son foyer ; la somme qui lui sera due à ce moment lui sera payée par le percepteur de sa commune.

On a réalisé cette conception certainement ingénieuse de la manière suivante : chaque homme recevait un livret qui restait en sa possession et sur lequel on collait chaque quinzaine des timbres représentant la somme à toucher par chacun. Les timbres employés sont d'anciens timbres imprimés pour le fonctionnement des retraites ouvrières et appartenant à des catégories qui avaient été abandonnées. On ne manquera pas à ce propos d'admirer l'esprit d'économie de l'administration, qui a utilisé ainsi des stocks restés sans emploi; on l'admirera moins quand on saura qu'elle a recouru à ces timbres parce qu'il lui était impossible de faire fabriquer rapidement des figurines spéciales au moment où l'institution du pécule a été décidée. Il est même très heureux que

1. Elles comprennent :

1° la haute paie dite de guerre, allouée aux militaires ayant accompli depuis le début de la guerre deux années de service en sus de la durée légale (0 fr. 20 pour les simples soldats, dont 0 fr. 10 versés au pécule) ;

2° l'indemnité de combat, allouée aux hommes engagés dans la bataille, ou aux tranchées (1 franc, dont 0 fr. 50 versés au pécule, et à partir du 1er janvier 1918, 3 francs, dont 2 francs versés au pécule).

l'on ait pu recourir à cet expédient, car l'impression d'une quantité considérable de vignettes quelles qu'elles soient, n'est pas chose aussi aisée qu'on l'imagine, surtout pendant la guerre. Bref, le pécule a pu être mis rapidement en fonctionnement et a été assez bien accueilli de la troupe qui se rendait parfaitement compte des considérations développées plus haut. Pourtant on a constaté une disposition d'esprit très curieuse chez certains soldats : l'idée de paiement à leur retour leur a paru tellement nouvelle qu'ils n'ont pas pu y croire, et aujourd'hui on rencontre des hommes qui se préparent à rentrer dans leurs foyers, titulaires d'un pécule assez considérable, et qui se demandent très sérieusement s'il est bien vrai que le percepteur leur en versera le montant en bon argent, en supposant qu'ils aient l'audace d'aller le lui réclamer. Il y a là matière à de bien curieuses études de psychologie et à réflexions utiles pour le législateur.

Les pécules qui seront ainsi payés aux hommes représentent des sommes importantes, majorés de 20 p. 100 par enfant à la charge du militaire au moment de sa libération. Pour un soldat n'ayant pas quitté l'intérieur, le pécule est d'environ 50 francs actuellement; il est double pour un père de cinq enfants. Par contre, pour un soldat ayant participé à toutes les opérations, le pécule est d'environ 400 francs, et par le jeu des majorations se trouve porté à 800 francs pour un père de cinq enfants. Ces sommes s'ajoutant à l'indemnité de sortie de campagne, on voit que si, comme il est probable, les Chambres ratifient les propositions du Gouvernement, le soldat ayant participé à toutes les opérations de guerre recevra environ 800 francs, somme qui sera doublée pour un père de cinq enfants.

Le pécule des soldats morts revient à leur veuve, à leurs descendants ou à leurs ascendants. La loi a réglé d'une façon spéciale l'attribution de ces modestes sommes, qui doivent aller à ceux qui entouraient de son vivant le soldat de leur affection, et non à des parents éloignés. Le pécule est porté à 1 000 francs pour les familles des militaires tués au combat ; le Gouvernement et le Parlement ont voulu ainsi, comme il a été fait dans tous les pays et à toutes les époques, donner un témoignage de sollicitude particulière aux familles de

ceux qui héroïquement ont fait le sacrifice de leur vie sur le champ de bataille. Dans une vue de haute prévoyance sociale, il a été décidé que cette somme de 1 000 francs serait remise aux ayants droit : un quart en espèces, et trois quarts en bons de la Défense à un an. Les intéressés recevront ainsi à côté d'une somme en argent, un titre facilement négociable et de nature à leur donner le goût et l'habitude de l'épargne.

Cette dernière mesure en faveur des familles des morts est l'indice de dispositions qu'il convient de noter et qui devront recevoir une application bien autrement large dans le domaine des pensions.

***

Actuellement des *pensions* sont allouées aux familles des soldats tués ou décédés des suites de leurs blessures ainsi qu'aux mutilés. Pour les veuves, elles se montaient jusqu'ici à une fraction du taux maximum de la pension de retraite du grade (un tiers pour les officiers, la moitié ou les trois quarts pour les soldats). Or, les taux actuels, malgré de légers relèvements dans ces dernières années, étaient encore assez voisins des chiffres adoptés en 1831 ou en 1850. Presque chaque jour, on peut voir à l'*Officiel* des pensions liquidées à 563 francs pour les veuves de soldats, 675 pour les veuves de caporaux, etc... Les pensions d'invalidité étaient égales dans les cas les plus graves aux pensions de retraite majorées de 30 p. 100, à une fraction variable de ces pensions dans les autres cas : or, leur taux variait de 750 francs pour les soldats et 910 francs pour les caporaux, à 1 300 francs pour les adjudants.

Il est manifeste que pour les grands blessés incapables de subvenir à leur existence ces pensions étaient insuffisantes ; celles que recevaient les veuves chargées de famille l'étaient bien davantage ; et malheureusement aucune considération du nombre des enfants ne trouvait place dans la loi.

Il faut qu'une loi vraiment démocratique — ou simplement équitable — s'inspire d'un seul principe : l'État doit à celui qui s'est sacrifié de quoi subvenir à ses besoins dans la mesure où ses blessures l'empêchent de le faire. Ce droit

réparera le tort plus ou moins grand que lui ont causé ses blessures ; l'État doit à la famille du soldat s'il a été tué, ce dont elle a réellement besoin. Telle doit être la base de tout régime des pensions.

La loi qui est en discussion actuellement devant les Chambres et dont les tarifs devront remplacer les tarifs actuels pour tous les pensionnés de cette guerre, même pour ceux dont la pension est déjà liquidée, et à partir du jour dont date leur pension, s'inspire largement de ces idées ; on y rencontre même un certain nombre de notions toutes nouvelles, dont l'application est parfois contestable, mais qu'il est intéressant de signaler.

Tout d'abord le projet de loi proclame qu'il s'agit de pensions spéciales, sans lien avec les retraites, et représentant la *réparation* que l'État doit à l'homme pour le préjudice que lui ont causé ses blessures.

Les taux sont assez fortement relevés : ils seront certainement pour le simple soldat au moins doubles des anciens. Proportionnels à la diminution de capacité de travail subie, ils varient par exemple de 120 à 1 800 francs[1] pour les simples soldats, suivant que la réduction des moyens de travail varie elle-même de 10 p. 100 à 100 p. 100. Enfin, les chiffres du tarif augmentent légèrement avec le grade pour les sergents, adjudants, etc. ; les minima et maxima atteignent 250 et 2 989 francs pour un sous-lieutenant, 383 et 4.185 pour un capitaine, etc.

Pour les veuves de soldats morts de blessures de guerre, les nouveaux taux sont de :

600 francs pour les veuves de soldats ;
1 050 francs pour les veuves d'adjudants-chefs ;
1 150 francs pour les veuves de sous-lieutenants ;
1 650 francs pour les veuves de capitaines.
Etc.

1. Ce chiffre et ceux qui suivent sont ceux du *Rapport* qui a servi de base à la discussion en cours; on sait que la Chambre, dans la seconde quinzaine de décembre a porté les taux à des chiffres variant de 240 francs (10 p. 100 d'invalidité) à 2 400 francs (100 p. 100 d'invalidité).

Le principe de la proportionnalité au grade a été, comme on le voit, conservé pour ces pensions de veuves, plus peut-être qu'il ne serait logique, mais il faut reconnaître qu'il est fortement corrigé par les majorations que subissent ces chiffres lorsqu'il y a des enfants. Ce sont en réalité les veuves sans enfants qui toucheront les pensions dont on vient d'indiquer les taux. Les mères de famille recevront en plus, annuellement :

200 francs pour un enfant (de moins de 16 ans) ;
200 francs pour le premier et 250 francs pour le second, dans le cas de deux enfants ;
Enfin, en plus de ces sommes, 300 francs pour chacun des autres enfants, à partir du troisième.

De sorte que l'on arrive pour la mère de famille de quatre ou cinq enfants à une somme assez ronde. Il faut s'applaudir de voir enfin entrer dans notre législation des dispositions protectrices de la famille.

Ce principe nouveau s'applique aussi aux pensions d'invalidité : l'invalide qui reçoit la pension maxima (correspondant à une réduction des moyens de travail de 100 p. 100) reçoit les mêmes majorations s'il a des enfants, ceux qui ont des pensions réduites ont droit également à des majorations, mais réduites dans la même proportion.

Ce qu'on pourrait reprocher encore à ces projets, c'est de ne pas faire aux bénéficiaires des traitements suffisamment conformes à l'équité, de ne pas tenir assez compte de la situation *réelle* qui leur est faite par les circonstances. En un mot, on ne donne pas encore assez à l'homme *qui ne pourra plus gagner sa vie*, et l'on donne trop à celui qui conserve une bonne part de ses moyens. Par exemple, si l'on donne 1 800 francs à l'homme qui reste complètement impotent (qui a perdu 100 p. 100 de sa capacité de travail), il n'est pas logique de donner 800 ou 900 francs à celui qui a perdu 40 ou 50 p. 100 de ses moyens ; car celui-ci peut encore gagner sa vie et il ne convient pas que l'octroi d'une pension l'incite à ne faire aucun effort pour y parvenir. Il faut éviter de faire des Français un peuple de rentiers ; nous n'avions que trop de tendances

à le devenir avant la guerre; l'Allemagne nous le reprochait, et c'était d'ailleurs une des causes de notre infériorité. Bref, il ne semble pas que les taux des pensions doivent être *proportionnels* à la réduction de la capacité de travail ; ils pourraient très bien, jusqu'à 50 p. 100, être inférieurs aux chiffres qui résultent d'un calcul proportionnel. L'économie que l'on réaliserait ainsi — car ces petites pensions seront fort nombreuses — permettrait d'augmenter celles des hommes qui se trouvent dans l'impossibilité absolue de subvenir à leurs besoins. A ceux-ci, il ne s'agit pas de savoir s'il faut donner 1 500 ou 2 400 francs ; il faut leur donner ce qui leur est nécessaire pour subsister, puisqu'il est admis qu'ils ne peuvent plus gagner leur vie, et qu'ils n'ont comme ressource que le salaire de leur femme s'ils sont mariés et en supposant qu'elle puisse travailler et qu'elle ne soit pas absorbée par les soins à leur donner.

Pour les veuves, on peut faire une observation de même nature : on doit distinguer absolument la veuve sans enfant de celle qui a charge de famille. La loi future, comme on l'a vu, le fait, mais insuffisamment encore : jamais on ne fera assez pour la mère de famille restée veuve. Comme on l'a dit déjà il ne s'agit pas de savoir si c'est une lourde charge pour le budget que de lui donner 200 ou 300 francs par enfant : il faut lui donner *de quoi subsister* elle et ses enfants, sans qu'elle ait à travailler au dehors, si l'on veut qu'elle les élève ; il faut n'avoir pas vu la situation effroyable, dans les villes surtout, de la femme seule, sans ressources et chargée d'enfants pour n'en être pas convaincu.

Par contre, la législation pour les veuves sans enfants est des plus singulières, et il ne paraît pas que l'on soit en voie de la modifier. Tout d'abord les taux de base seront toujours suffisants : il ne faut pas que le droit à pension devienne un encouragement à ne pas travailler ; la femme jeune et bien portante, sans charges, doit travailler ; mais une disposition tout à fait exorbitante est celle qui conserve sa pension à la veuve qui se remarie. Le législateur l'a si bien senti qu'il a introduit dans la loi un paragraphe spécial pour interdire le cumul de deux pensions ; il paraît, en effet, que pendant cette longue guerre on avait vu des femmes faire des pensions

de veuves une véritable spéculation : devenues veuves et titulaires d'une pension, elles pouvaient épouser un blessé dangereusement atteint, qui mourait bientôt, et elles se trouvaient titulaires d'une deuxième pension ; on a cité paraît-il une veuve qui aurait cumulé les droits à trois pensions : quoiqu'une femme ne puisse se remarier qu'après dix mois de veuvage, la chose est évidemment possible pendant une guerre de quatre années. Pourtant, on n'a pas cru devoir revenir sur cette disposition — et c'est très fâcheux. Nous irons plus loin et nous dirons que la veuve sans enfant ne devrait pas recevoir de pension ; il serait beaucoup plus logique de lui allouer un petit capital ; cette solution serait certainement plus morale et tout aussi avantageuse pour la femme.

Ce principe nouveau de l'allocation d'un capital, le législateur l'a d'ailleurs introduit timidement dans le projet actuel : celui-ci prévoit que si la veuve titulaire d'une pension renonce à cette pension en se remariant, elle pourra recevoir en échange un capital : l'idée serait excellente si ce capital avait été donné à la femme au lieu de pension, et dès son veuvage.

En résumé, on doit souhaiter un régime de pensions fondé sur une rigoureuse équité sociale, c'est-à-dire donnant à chacun ce dont il a besoin pour vivre quand il est incapable de se le procurer par son travail, et aux mères de quoi élever leurs enfants — et ne donnant rien au delà. Pas de pensions superflues ; c'est une grave erreur économique —, mais à ceux qui ont été réellement privés par la guerre de tout moyen de pourvoir à leurs besoins, une pension suffisante pour subvenir à ces besoins, quelque chiffre qu'elle doive atteindre.

Peut-être dira-t-on qu'il en résultera des dépenses formidables, qui pourront atteindre plusieurs milliards dans les premières années. On conçoit que ces chiffres effrayent les gouvernements, chargés de pourvoir à ces dépenses. Les budgets d'après-guerre, en effet, seront terriblement élevés ; ils comprendront trois chefs principaux de dépenses se chiffrant tous trois en milliards :

Budget ordinaire (dépenses des différents départements ministériels) ;

Arrérages de la dette ;

Pensions.

Mais devra-t-on faire face aux pensions provenant de cette guerre sur les ressources annuelles de l'impôt?.

Il est parfaitement certain que les pensions à allouer aux mutilés et aux veuves doivent être comptées parmi les dommages dont nos ennemis vaincus doivent réparation ; mais en supposant même que l'on n'ait pas compté sur ces ressources, on pouvait arriver à payer ces pensions sans charger les budgets annuels.

Le paiement des pensions (pensions de veuves et d'invalidité) présentera ce caractère très particulier d'être maximum les premières années et de décroître assez rapidement. surtout après un certain nombre d'années pour tomber à rien quand disparaîtra le dernier titulaire. La courbe, comme diraient les statisticiens, sera rapidement descendante : c'est-à-dire que si l'on figure, comme dans les graphiques usuels, par des droites verticales placées à côté l'une de l'autre, les dépenses des années successives, on s'aperçoit que la hauteur de ces droites diminue rapidement. L'État aura donc à payer des annuités considérables au début, puis des sommes de plus en plus faibles. Or, les premières années qui suivront la fin de la guerre auront à supporter quantité d'autres charges. Il est pour l'État un moyen très simple d'éviter le paiement intégral des premières annuités de pensions : *c'est de remplacer ces paiements décroissants par le versement d'une annuité constante à déterminer*, en traitant avec un consortium de banquiers qui se chargera d'effectuer pour lui le paiement des pensions. Le taux de l'annuité constante à verser par l'État et le nombre d'années pendant lesquelles il aura à la payer seront calculés de telle sorte que le consortium fasse une bonne affaire — et tout le monde y trouvera son compte. Ce calcul est possible : il est analogue à ceux auxquels se livrent les compagnies d'assurances sur la vie ; il serait même très facile pour les veuves, quoique les modalités assez variées et les dégressivités que nous avons proposées le compliquent un peu ; pour les mutilés et généralement tous les blessés qui reçoivent une pension, il est un peu plus incertain, parce que, si l'on connaît en toute certitude les lois statistiques de la

mortalité dans la vie courante, on est moins certain de la longévité probable des différentes catégories de blessés.

Il est donc vraisemblable qu'on ne pourra pas, dès le premier jour, calculer le nombre d'années pendant lesquelles une annuité constante et déterminée serait à payer par l'État au consortium ; on s'exposerait ou à laisser celui-ci en déficit, ou à lui concéder une trop bonne affaire. Mais on peut procéder par échelons, ou convenir, par exemple, que l'État paiera une certaine somme pendant dix années ; au bout de ces dix années, on fera le bilan de l'opération. Le consortium aura évidemment payé beaucoup plus qu'il n'aura reçu ; on fera une nouvelle convention pour dix autres années ; après quoi, un nouveau bilan permettra de voir où l'on en est — et ainsi de suite, jusqu'au moment où les paiements seront très réduits et où le consortium aura réalisé un bénéfice convenable. La méthode offre même cet avantage de permettre à l'État de résilier son traité à la fin de chaque période, s'il juge que ses ressources lui permettent de faire face désormais au paiement des pensions.

On pourrait passer deux traités : l'un pour les pensions de veuves, qui sera plus facile à conclure et dont les données sont beaucoup plus sûres ; l'autre pour les invalides, plus incertain, et dont l'exécution devrait être divisée en périodes d'une durée beaucoup plus réduite.

Une observation se présente immédiatement à l'esprit, et que ne manquera pas de faire le ministre des Finances. Au lieu de recourir à un consortium de banquiers qui vont demander pour l'opération l'intérêt de l'argent avancé et un bénéfice, l'État ne pourrait-il pas faire l'opération lui-même, en constituant une caisse des pensions qui jouerait le rôle de consortium et qui serait alimentée par des moyens extraordinaires, par des bons du Trésor, par exemple? Évidemment diverses modalités seraient possibles et l'opération faite par l'État lui-même serait la plus avantageuse, puisqu'il n'aurait dans ce cas à payer de rémunération à personne. Mais alors il sera forcé de procéder à des emprunts continus, et que fera-t-il si, pour une raison ou pour une autre, la source tarit? Il faudra ou qu'il recoure à un emprunt extraordinaire qui fera peut-être fâcheuse figure ou qu'il demande de l'argent

à des banquiers, c'est-à-dire qu'il entreprenne, contraint cette fois, l'opération qu'il aura voulu éviter.

Bref, et quelle que soit la solution à laquelle conduise une étude plus approfondie, il apparaît comme certain que sans même compter sur les contributions de l'ennemi, on pourra faire face aux charges quelles qu'elles soient d'une loi des pensions équitable, humaine et digne d'une démocratie véritable.

*
* *

Il y a plus à faire, pour les familles des morts tout au moins. Nous venons de reconquérir des provinces jadis françaises où un fort contingent d'immigrés prussiens et autres s'était installé. Nous ne songeons pas à prendre à l'égard de ceux-ci des mesures d'expulsion ou de confiscation que la Prusse elle-même n'a pas prises lors de l'annexion de 1871. Mais il est à croire qu'un grand nombre de ces immigrés allemands quitteront volontairement cette terre redevenue française ; de plus, il y a les propriétés de l'État allemand. Ne peut-on pas songer à mettre ces biens à la disposition des familles des morts dans des conditions qui naturellement seraient à rechercher? L'État constituerait une *Caisse d'immigration* qui serait chargée de recueillir les biens de l'État allemand et d'acquérir les propriétés à vendre pour procéder ensuite à leur distribution.

L'idée n'est pas sans rencontrer d'objections. Tout d'abord, dans quelle mesure trouvera-t-on de quoi alimenter cette caisse? Les Allemands immigrés, dit-on, s'en iront, c'est entendu, mais conserveront leurs propriétés. D'autre part, ce sont surtout des propriétés rurales, des terres dont il faudrait disposer ; or, le rural s'en ira certainement beaucoup moins que l'habitant des villes. On répond à cette objection que l'on peut voir déjà à Mulhouse et en d'autres villes un nombre considérable de fonds de commerce allemands à vendre et qu'il y en aura de plus en plus. Bref, il semble qu'on doive attendre quelque temps pour être fixé sur les ressources dont on disposera réellement.

On oppose à l'immigration française une objection d'un autre ordre : jamais, dit-on, on ne décidera la veuve d'un soldat à aller s'installer dans un pays de langue non pas allemande, mais où le fond de la population ne reparle pas encore le français. On n'imagine pas bien, en effet, qu'une paysanne du Midi, qui ne parle peut-être même pas le français et en est restée au provençal, puisse s'implanter et vivre dans un village où elle n'entendra que le terrible patois d'Alsace. Évidemment, l'objection a sa valeur : mais il n'est pas que des paysannes du Midi, et si la France, dans ses méthodes administratives, se montre digne de la grande tâche qui lui est échue, on comprendra assez rapidement le français en Alsace et en Lorraine, si on ne le parle pas encore, et les familles des soldats français y seront cordialement accueillies.

X X X

L'administrateur-gérant : A. BACHELIER.

LIVRES NOUVEAUX

LA GUERRE ALLEMANDE ET LA CONSCIENCE UNIVERSELLE,

par **Albert, prince de Monaco.**

Plusieurs des beaux travaux océanographiques du prince Albert ont paru dans la *Revue de Paris*. L'Institut en a accueilli l'auteur comme membre associé. Ce n'est point toutefois une œuvre scientifique que publie aujourd'hui l'infatigable travailleur : mais son nouveau livre, qui n'a pas deux cents pages, fera du bruit dans le monde. Sous la forme d'une lettre directe adressée à Guillaume II, il expose quelles furent ses relations avec lui avant et pendant la guerre. Comblé, avant, des flatteries du monarque allemand, le prince n'en a pas moins vu son château de l'Aisne rançonné, pillé par les Boches... Il relate nombre de crimes allemands peu connus ou révélés pour la première fois : quelques-uns, comme la torture du curé de Gelrods, font frémir... Avec une lucidité et une dignité remarquables, il analyse la mentalité du souverain et de ses sujets : des documents inédits (notamment une curieuse lettre du prince de Radolin) appuient la thèse. C'est un livre substantiel et utile. « Le témoignage d'un prince neutre — comme le dit l'auteur — contribuera à fixer le jugement de la postérité sur le caractère de la Kultur allemande soutenue par le militarisme prussien et par la politique impériale. »

L'AFRIQUE DU NORD ET LA GUERRE,

par **Pierre Perreau-Pradier et Maurice Besson.**

Le concours zélé et efficace apporté à la France en guerre par ses colonies de l'Afrique du Nord impose à la métropole le devoir de comprendre leurs besoins et d'améliorer leur situation. MM. Perreau-Pradier et Besson mettent en lumière l'aide militaire et économique que nous avons trouvée en Algérie, en Tunisie, au Maroc ; ils expliquent également les principales questions que nous avons à y résoudre et indiquent les réformes nécessaires que législateurs et gouvernants doivent entreprendre. C'est ainsi que la réunion des trois régions en un même groupement politique, rattaché à une autorité administrative unique, apparaît comme la condition première de leur commune prospérité.

LE MASQUE DÉCHIRÉ,

par **Félicien Pascal.**

M. Paul Bourget, dans sa préface, signale le roman de M. Félicien Pascal comme une œuvre à la fois très psychologique et très dramatique. Il y loue le souci constant que marque l'auteur de mener parallèlement l'action et l'analyse. En effet le livre est à la fois très captivant et propre à faire réfléchir le lecteur. Le foyer de l'Allemand, Auerfurth, marié à une Française, étudié par M. Pascal, devient comme un champ de bataille où s'affrontent le passé, le présent et l'avenir de deux races et deux pays.

L'ALLEMAND,

par **Jacques Rivière.**

Beaucoup d'écrivains traitent de la pensée ou du caractère allemand en ne disposant que d'une documentation livresque. M. Rivière au contraire a vu les Allemands de près, ayant été prisonnier pendant trois ans. D'autre part, pour compléter son expérience personnelle, il a tiré parti de la lecture d'articles particulièrement significatifs écrits par les guides du germanisme contemporain, et il en a dégagé des conclusions générales. Ce livre est un remarquable effort pour rassembler les traits épars de la psychologie de l'Allemand moderne ; les jugements qu'il formule sont sévères, mais justifiés la plupart du temps par une enquête méthodique et approfondie.

LES ÉMOTIONS ET LA GUERRE,

par le Dr **Maurice Dide.**

Le Dr Dide, neurologiste de profession, a fait la guerre comme médecin de bataillon : il a ainsi l'expérience directe des phénomènes dont il traite. Il s'est proposé de décrire, de classer et d'interpréter les principales émotions, individuelles et collectives, suscitées par le combat moderne ; après avoir donné de nombreux détails sur les psychoses spéciales qui en résultent, sur les symptômes et le traitement des troubles fonctionnels consécutifs aux chocs de la guerre, il esquisse une théorie d'ensemble des tendances héroïques, altruistes, « expansives » qui luttent contre les réactions égoïstes. Il y a dans ce livre d'abondantes analyses de psycho-pathologie et des vues générales assez hâtives apparentées à la philosophie de Guyau.

LA REVUE DE PARIS

85bis, faubourg Saint-Honoré

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	50 »	26 »	14 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	26.50	14.25
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	56 »	29 »	15 »
ÉTRANGER	62 »	32 »	17 »

PRIX DE LA LIVRAISON : 3 fr.

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, 85 *bis, faubourg Saint-Honoré (téléphone : Élysées* 16.20*), dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er *ou du* 15 *de chaque mois.*

Les mandats ou valeurs à vue doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, 85 *bis, faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, 85 *bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La première Table Décennale (1894-1903) *est mise en vente au prix de* 2 *fr.* 50.

POCHY, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85 bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.